ÉLÉMENTS

DE

GRAMMAIRE FRANÇAISE:

OR,

PRINCIPLES OF THE

FRENCH LANGUAGE,

ARRANGED IN A PERSPICUOUS AND PROGRESSIVE ORDER;

WITH NUMEROUS ENGLISH AND FRENCH

EXAMPLES AND EXERCISES,

FITTED TO FACILITATE A PRACTICAL AS WELL AS THEORETICAL

ACQUISITION OF THE LANGUAGE.

BY FRANÇOIS TURNER,

Bachelier-ès-Lettres, et Licencié en droit dans l'Université de France, Instructor of the French Language in Yale College, and the principal Acddemies and Schools in New-Haven.

LIBRARY OF CONG. CITY OF WASH. D.C. 1871

NEW-HAVEN,

PUBLISHED BY A. H. MALTBY.

By William Pierce, Boston; Chas. De Behr, N. & J. White, Leavitt, Lord & Co. New-York; Grigg & Elliott, Philadelphia; Fielding Lucas, Jr. Baltimore; and W. R. Babcock, Charleston.

1835.

PC 2109
.T8
1835

Entered according to the Act of Congress, in the year 1835,
BY FRANÇOIS TURNER,
in the Clerk's Office of the District Court of Connecticut District.

2570

PRINTED BY J. PECK, NEW-HAVEN.

PREFACE.

In publishing these *Eléments de Grammaire Française*, it is by no means our intention to impress the public with the idea, that we offer this as a *new* method of teaching the French language. The utility of this language to the citizens of the United States, has rendered it so essential to a liberal education, that elementary books, grammars especially, have been multiplied to an astonishing degree. Who, then, can hope to say any thing *new* on the subject? In the present attempt, therefore, all we claim as *new*, or at least as a very great improvement, are the *order* in which the subject-matter is arranged, and the *perspicuity* of our rules. While compiling these *Eléments*, we have constantly borne in mind, that we were writing, not for adults only, but more especially for children; that their tender minds cannot receive a crowd of ideas at once; and that they retain those instructions only, which are explained with simplicity, brevity, and clearness. Often does a child, fatigued and confused with the length, multitude, and vagueness of the explanations attached to a given rule, say, that he understands it very well,—for he is ashamed to confess ignorance, after so much has been done to enlighten him,—and yet, by the mistakes in his very next exercise, prove that he knows nothing about it. But, '*one thing at a time*,' clearly explained, can hardly fail of being distinctly impressed, constantly retained, and, on every occasion, correctly applied.

Les Eléments are divided into two parts:

First, *Grammar proper;* which contains all the rules relating to the agreement and government of words. To illustrate these, we have given numerous examples, by means of which, the pupil will commit to memory a great number of French words, and have a fund, from which to make up sentences of his own; and also acquire the habit of translating readily and rapidly, and clothing in appropriate and elegant forms of expression, the thoughts he wishes to convey from his mother tongue into the new language.

The second part of our Grammar is devoted to the explanation of familiar phrases, and other expressions, of which the

translation presents some difficulty. Here, as in the first part, we have endeavored to be as plain as possible; and to insure the utmost clearness, as well as to exercise the skill and judgment of the pupils, we have added a variety of examples. In this part, also, are developed and illustrated those rules of grammar, which require a further knowledge of the language than the pupil is supposed to have acquired, while studying the first part only. Under these rules, it will be advisable to make the pupil write compositions of his own, that the solution of the difficulties which they present, may be more strongly impressed on the mind. For the purpose of enabling him to correct false syntax, we have added Exercises in French, selected from Noël's Grammar.

We have added to this, a simple, and we believe a complete treatise on the manner of parsing in French, and given Examples for the application of the method. Teachers will do well to make learners practice this parsing in their exercises. Whenever a mistake occurs, oblige them to parse the sentence, giving *the why and the wherefore of every word.* They will thus correct their own mistakes, and when accustomed to do so in the class, will carry the habit into their private exercises. Their attention will be roused; their judgment called constantly into action; and from this will proceed that most desirable, and I will venture to say, best fruit of a good education,—*reflection.*

Finally, we have placed at the end of the *Eléments*, exercises entirely French; arranged, like the chapters of the grammar, in a progressive ratio. These exercises will contain examples of false orthography, to be corrected by applying the rules in the corresponding chapters of the Grammar. We have selected for these exercises, the most interesting anecdotes we have been able to collect, in order to engage the attention of the learners, by presenting to their minds attractive stories, which relieve and repay the labor of study, by the interest they excite, and the amusement they afford. In one word, our whole ambition has been directed by this axiom:

Omne tulit punctum qui miscuit utile dulci.

CONTENTS.

Introduction. Alphabet, - - - page 13
Vowels, - - - - 14
Consonants, - - - - 16
Apostrophe, - - - - 20
Diæresis, - - - - 21
Hyphen, - - - - 21
Parts of speech, - - - 22
CHAPTER I.—Noun, or substantive, Gender, 23
Numbers, - - - - 25
CHAPTER II.—Section I.—Article, - - 26
Section II.—Elision of the article, - - - 28
III.—Contraction of the article, - 29
IV.—Exception to contraction, - - 30
V.—English possessive case, - - 31
VI.—Partitive article, - - - 32
VII.—Repetition of the article, - 34
VIII.—When the article is to be used, - 35
IX.—Of proper names, - - - 36
X.—Exceptions to the formation of the plural in nouns, - - - 37
XI —Exceptions continued, - - 38
CHAPTER III.—Adjectives, - - - 40
Section I.—Qualifying adjectives, - - 40
II.—Formation of the feminine, - - 41
III.—Place of adjectives in French, - 41
IV.—Exceptions to formation of feminine, 43
V.—Exceptions continued, - - 45
VI.—Exceptions continued, - - 46
VII.—Exceptions to the formation of the plural in adjectives, - - 48
Determinative adjectives, - - - - 49
Section I.—Numeral adjectives, - - - 49
II.—Ordinal numbers, - - - 52
III.—Demonstrative adjectives, - - 53

IV.—Possessive adjectives, - - 55
V.—Indefinite adjectives, - - - 56
Degrees of comparison, - - - - 57
Section I.—Positive, - - - - - 57
II.—Comparative, - - - 57
III.—Superlative, - - - - 59
CHAPTER IV.—Pronouns. Nominative, objective, - - - - 61
Place of pronouns in French, - - - - 62
Section I.—Personal pronouns, - - - 63
II.—Reflective pronouns, - - - 65
III.—Indefinite pronouns, - - 67
IV.—Possessive pronouns, - - - 68
V.—Demonstrative pronouns, - - 69
VI.—Relative pronouns, - - - 71
VII.—Interrogative pronouns, - - 73
Remarks on the use of some pronouns, - - 74
The same continued, - - - - - 76
The same continued, - - - - - 78
CHAPTER V.—Verb, - - - - 80
Section I.—Modifications of the verb, - - 80
1. Number, - - - - 80
2. Person, - - - - - 81
3. Mood, - - - - 81
4. Tense, - - - - - 82
Present, - - - 83
Past, - - - 84
Future, - - - 87
Section II.—Of the conjugations, - - - 90
Division of verbs, - - - 90
Conjugation of verbs, - - - - - 93
Section I.—Auxiliary verb *Avoir*, to have, - 93
Avoir, negatively, - 96
Avoir, interrogatively, 100
II.—*Etre*, to be, - - - - 102
General synopsis of the terminations of regular verbs of the four conjugations, - - - - 106, 107

Section III.—Verbs of the 1st conjugation in *er*, 108
IV.—Observations on some verbs of the 1st conjugation, - - 111
V.—Irregular verb *Aller*, to go, - 112
VI.—Verbs of the second conjugation in *ir*, - - - - - 117
Observations on some regular verbs of the 2d conjugation, - 119
VII.—Irregular verbs of the 2d conjugation. *Venir*, to come, - 121
Verbs conjugated like *venir*, - 125
Servir, to serve, - - - 126
Verbs conjugated like *servir*, - 128
Couvrir, to cover, - - - 129
Verbs conjugated like *couvrir*, 130
Acquérir, mourir, courir, - - 132
Bouillir, fuir, revêtir, - - 134
VIII.—Troisième conjugaison en *evoir*, 135
IX.—Verbes irréguliers de la troisième conjugaison, - - - 138
1. Vouloir, pouvoir, mouvoir, - 138
2. Voir, savoir, valoir, - - 140
3. S'asseoir, surseoir, déchoir, - 142
X.—Quatrième conjugaison, en *re*, 145
XI.—Verbes irréguliers de la quatrième conjugaison, - - 148
1e. Classe.—Connaître, craindre, traduire, - 148
2e. Classe.—Prendre, prédire, faire, - - 152
3e. Classe.—Traire, mettre, battre, - - 155
4e. Classe.—Vivre, maudire, écrire, - - 157
5e. Classe.—Plaire, conclure, rompre, - - 159
6e. Classe.—Boire, croire, vaincre, - - 161
7e. Classe.—Résoudre, coudre, moudre, - - 163
8e. Classe.—Clore, - - - - - 165
Section XII.—Verbes impersonnels, - - 166
1. *Il faut*, it is necessary, - 167
2. *Il y a*, there is, - - - 168
CHAPITRE VI.—Participes, - - - 170
Section I.—Du participe présent, - - 170

Section II.—Du participe passé. 1e. Règle, - 172
2e. Règle, - - - - 173
3e. Règle, - - - - 175
4e. Règle, - - - - 176
5e. Règle, - - - - 178
6e. Règle, - - - - 179
CHAPITRE VII.—De l'adverbe, - - - 181
Section I.—Adverbes de quantité, - - 183
II.—Adverbes de temps, - - - 185
III.—Adverbes de doute, &c., - - 185
IV.—Adverbes d'ordre, - - - 186
V.—Adverbes de lieu, - - - 187
VI.—Adverbes de manière, - - 187
CHAPITRE VIII.—De la préposition, - 190
Prépositions qui se rapportent au tems, - 193
CHAPITRE IX.—De la conjonction, - 194
1o. Conjonctions qui gouvernent l'indicatif, - 197
2o. Conjonctions qui gouvernent le subjonctif, 197
CHAPITRE X.—De l'interjection, - - 199
Manière de faire l'analyse, - - - 200
CHAPITRE I.—Du substantif, - - - 200
II.—De l'article, - - - 201
III.—De l'adjectif, - - - 201
IV.—Du pronom, - - 202
V.—Du verbe, - - - 202
VI.—Du participe, - - 203
VII.—De l'adverbe, - - - 204
VIII.—De la préposition, - 204
IX.—De la conjonction, - - 204
X.—De l'interjection, - - 204
Exemples d'analyse grammaticale, - - 205
Premier exemple, - - - - - 205
Second exemple, - - - - - - 207
Troisième exemple, - - - - - 208
Exercices français, - - - - - 211
CHAPITRE I.—1. Verbes auxiliaires, - 212
2. Verbes de la première conjugaison, - 213
3. Verbes de la seconde conjugaison, - 214
4. Verbes de la troisième conjugaison, - 216

Récapitulation sur tous les verbes, - 217
CHAPITRE II.—Article. Section I, - - 219
Section II.—Elision de l'article, - - 220
III.—Contraction de l'article, - - 221
IV.—Exceptions à la formation du pluriel des substantifs, - - 222
CHAPITRE III.—De l'adjectif. Section I. & II. 224
Section III.—Place de l'adjectif, - - - 225
IV.—Sur les exceptions à la formation du féminin, - - - 226
Adjectifs déterminatifs, - - 229
CHAPITRE IV.—Du pronom. 1. Pronom personnel, - - - - 232
Exercices sur les autres pronoms, 233
CHAPITRE V.—Exercice sur le participe présent, - - - - 235
CHAPITRE VI.—Exercice sur le participe passé, 237
Seconde partie, Syntaxe, - 242
CHAPITRE I.—Difficultés des substantifs, - 242
Section I, - - - - 242
Exercices, - - - 248
Section II, - - 250
Exercices, - - - 252
Section III, - - - 253
CHAPITRE II.—De l'article, - - - 255
Exercices, - - - 258
CHAPITRE III.—De l'adjectif qualificatif, - 259
Exercices, - - - 263
CHAPITRE IV.—Adjectifs déterminatifs, - 265
Exercices, - - - 268
CHAPITRE V.—Des pronoms en général, - 270
Exercices sur l'emploi des pronoms en général, - 272
Des pronoms personnels, - 273
Exercices, - - - 276
Pronoms démonstratifs, - 277
Exercices, - - - 278

CHAPITRE VI.—Du verbe. De l'accord, &., 279
Exercices, - - - 281
Régime des verbes, - 283
Exercices, - - - 286
De l'emploi du subjonctif, 288
Exercices sur l'emploi, &c., - 291
CHAPITRE VII.—Du participe, - - 293
Exercices, - - - 296
CHAPITRE VIII.—De l'adverbe, - - 300
Emploi de la négation, - 302
Exercices, - - - 304
CHAPITRE IX.—De la préposition, - - 306
Exercices, - - - 307
CHAPITRE X.—De la conjonction, - - 309
Exercices, - - - 311

FRENCH GRAMMAR.

INTRODUCTION.

THERE are twenty-five letters in the French alphabet.

		Figured pronunciation in English words. OLD STYLE.	NEW STYLE.
A	pronounced like	*a* in *f*at,	*a* in *f*at.
B		*b* *b*enefit,	*be* *be*cause.
C	(before e, i, y,)	*c* *c*elebrate,	*se* cea*se*.
C	(before other letters)	*c* *c*ataract,	*k* ba*ck*.
D		*d* *d*aily,	*de* ma*de*.
E		*e* edition,	*er* madd*er*.
F		*eff* *eff*ort,	*fe* stri*fe*.
G	(before e, i, y,)	*s* plea*s*ure,	*ge* pledg*e*.
G	(before other letters)	*g* sta*g*g,	*gue* pla*gue*.
H	(mute)	*h* *h*eir,	*er* *er*ring.
H	(aspirated)	*h* *h*air,	*he* *h*ermit.
I		*i* id*i*om,	*i* id*i*om.
J		*s* lei*s*ure,	*ge* pledg*e*.
K		*k* *k*in,	*k* ba*ck*.
L		*el* *el*bow,	*le* ma*le*.
M		*em* *Em*ma,	*me* na*me*.
N		*en* *en*dure,	*ne* fi*ne*.
O		*o* bone,	*o* bone.
P		*p* *p*aper,	*pe* po*pe*.
Q	no corresponding sound.		*k* ba*ck*.
R		*r* air,	*re* ti*re*.
S	(between two vowels)	*z* sei*ze*,	*ze* sei*ze*.
S	(in other cases)	*ss* pre*ss*,	*se* u*se*.
T		*te* *te*merity,	*te* uni*te*.
U	no corresponding sound.		
V		*ve* *v*elocity,	*ve* wa*ve*.
X		*ix* *ix*ion,	*xe* a*xe*.
Y		*i* id*i*om,	*i* id*i*om.
Z		*z* seize,	*ze* sei*ze*.

We have no *w* in French; and whenever used in proper names taken from foreign languages, it is sounded as a single *v*.

These letters are divided into vowels and consonants.

I. Vowels.

The vowels are the same as in English: *a*, *e*, *i*, *o*, *u*, and *y*. They have but one sound each when alone, or at the end of a syllable, or even when followed by any other consonant than one *m* or *n* in the same syllable. When placed before one *m* or *n* in the same syllable, they then have a *nasal sound*, which is peculiar to the French language, and has no corresponding sound in English; as in these words:

Ample,	ample.	*impie*,	impious.
chanson,	song.	*printems*,	spring.
banc,	bench.	*monde*,	world.
entendre,	to hear.	*nom*,	name, noun.
tems,	time, weather.	*importun*,	importune.
chrétien,	christian.	*humble*,	humble.

But when the vowels are followed by double *m* or *n*, or when the *m* or *n* being single are before another vowel, then the *nasal* sound ceases, and the vowels are pronounced as usual.

EXAMPLES.

Flamme,	blaze.	*immonde*,	unclean.
année,	year.	*homme*,	man.
Emma,	Emma.	*donner*,	to give.
chrétienne,	a christian female.	*fortune*,	fortune.
innocent,	innocent.	*parfumer*,	to perfume.

Sometimes two or more vowels combined together, have but one sound; the most common of these are—

ai, ei, aie,	pronounced as the English		*ai*	in	air.
ie,	"	"	*ee*	in	bee.
ée,	"	"	*a*	in	fate.
eu,	"	"	*u*	in	fur.
ou,	"	"	*oo*	in	good.
au, eau,	"	"	*o*	in	bone.

EXAMPLES.

Grammaire,	grammar.	*Dieu,*	God.
baleine,	whale.	*heureux,*	happy.
monnaie,	change.	*époux,*	husband.
génie,	genius.	*baume,*	balm.
marée,	tide.	*couteau,*	knife.

The vowels, although preserving the same sound, may be short or long; but generally, when the usual pronunciation is altered, it is pointed out by accents.

We have three accents: the accent acute, *(accent aigu,)* the accent grave, *(accent grave,)* the accent circumflex, *(accent circonflex.)*

1st. The *accent aigu* (´) is placed over the letter *e* only, thus, *é*, and causes it to be pronounced somewhat like the *y* at the end of English words.

EXAMPLES.

Liberté, liberty. *bonté*, bounty, kindness.

It is then called *é*, *fermé*, because it is pronounced with the mouth almost shut.

We said, "causes it to be pronounced," because the final *e*, having no accent over it, is called silent, *e muet;* not being heard at all in the pronunciation of those syllables. The same occurs in English very frequently, as in *love*, *fate.*

EXAMPLES.

Lame, blade. *mine*, mine.

2d. The *accent grave* (`) is placed over the vowel *e* thus, *è*, and causes it to be sounded with the mouth opened, to give it its true and full sound; as in the words, *procès*, law-suit; *succès*, success.

It is not always necessary that the *e* should have the accent grave over it, to be pronounced in this manner; because, when followed by one of these consonants, *c*, *f*, *g*, *l*, *r*, *t*, in the same syllable, it has also the open sound.

EXAMPLES.

Bec,	bill, beak.	*cruel*,	cruel.
chef,	chief.	*cher*,	dear.
flegme,	flegma.	*fouet*,	whip.

The grave accent is also placed over *a* in *là*, there, and *u* in *où*, where, to distinguish these words from other words spelt alike, but having a different meaning.

3d. The *accent circonflex* (ˆ) is placed over all vowels when long, but more especially when a letter has been suppressed. That letter is generally *s*; and in books printed in old times, the following words are found spelt with the *s*, but no accent circumflex:

â in *pâte*,	dough,	spelt in old time,	*paste.*
ê *fête*,	feast,	"	*feste.*
î *épître*,	epistle,	"	*èpistre.*
ô *côte*,	coast,	"	*coste.*
û *flûte*,	flute,	"	*fluste.*
eû *jeûne*,	fasting,		
oû *croûte*,	crust,	"	*crouste.*

II. Consonants.

Consonants *(consonnes,)* are generally pronounced in French as in English. The differences we shall briefly explain.

B and *P*, preceded by *m* and not followed by a vowel, are silent: as in *plomb*, lead; *promptitude*, quickness.

C and *G* are hard before *a*, *o*, *u*.

EXAMPLES.

Cadence,	measure.	*gain*,	gain, profit.
corps,	body.	*gorge*,	throat.
cube,	cube.	*gué*,	a ford.

And soft before *e*, *i*.

EXAMPLES.

Recette,	receipt.	*gage*,	pledge.
cimetière,	cemetery.	*gilet*,	waistcoat.

Sometimes the *c* must be pronounced soft before *a*, *o*, *u*; but then a cedilla is placed under it thus, *ç*, called in French, cédille.

EXAMPLES.

Façade,	front. (of a house)	*leçon*,	lesson.
reçu,	receipted bill.	*il força*,	he forced.

Gn have a peculiar sound not found in English.

EXAMPLES.

Campagne, country. *ivrogne*, drunkard.

The two letters are separated in several words taken from the Latin, and pronounced as belonging to different syllables; as in *stag-nant*, stagnant.

D has the same sound as in English. It is mute at the end of words, unless the following one begins with a vowel; in which case, it is pronounced like *t*.

H is mute or aspirated. *Mute, (h muette,)* when it is not heard at all in the pronunciation.

EXAMPLES.

Homme, man. *honneur*, honor.

But when aspirated, *(h aspirée,)* it requires to be pronounced as in the English word *hatred*.

EXAMPLES.

Hameau, hamlet. *homard*, lobster.

N. B. In looking in the dictionary for an English word, if the pupil should be at a loss to know whether

the *h* is aspirated or mute, it will be easy to ascertain, by looking for the word in the French part, where an inverted comma is found before the *h* in case of aspiration. The use of this rule will be better understood in the chapters of the article, adjectives, and pronouns.

L is liquid, *(mouillée,)* when double and preceded by an *i:* as in *famille*, family ; *brillant*, brilliant: or single at the end of words and preceded by two vowels, the latter being an *i*.

EXAMPLES.

Pareil, similar. *bétail*, cattle.

It is not pronounced at the end of some words : as in *baril*, barrel ; *gentil*, gentle.

It is not liquid in some words taken from the Latin.

EXAMPLES.

Ville, city. *tranquille*, tranquil.

P and Q are pronounced as in English. *Ph* is pronounced like *f ;* as in *philosophie*, philosophy.

R is not heard at the end of words, except in the infinitive of verbs of the second and third conjugation,— in monosyllables, and when followed by a vowel. At the beginning or middle of words, it must be rolled strongly in French.

S has the sound of *z* when between two vowels.

EXAMPLES.

Saison, season. *toison*, fleece.

Except *vraisemblable*, very like ; *vraisemblance*, likelihood ; *préséance*, precedence ; *désuétude*, disuse ; *présupposer*, presuppose ; *pusillanime*, pusillanimous ; and their compounds, in which it has the strong hissing sound of the English word *sir*. It has this same sound when preceded or followed by a consonant. It is not pronounced at the end of words, except when followed by a word beginning with a vowel, when it is pronounced as a *z*.

T is pronounced as in English.

EXAMPLES.

Beauté, beauty. *table*, table.

When followed by an *i* in the middle of a word, it is pronounced like *c*.

EXAMPLES.

Attention, attention. *partialité*, partiality.

The following are exceptions: *amitié*, friendship; *inimitié*, enmity; *pitié*, pity.

Th, which is seldom used in French, is pronounced like a simple *t*.

EXAMPLE.

Thé, tea.

V has the same pronunciation as in English.

X has several sounds. It is pronounced like—

gz in *exercer*, and its compounds, to exercise.
c in *excepter*, " " to except.
cs in *réflexion*, reflection.
ss in *Bruxelles*, Brussels.

Z has the soft English sound of *z* in lazy.

EXAMPLE.

Hazard, hazard.

DIPHTHONGS.

A diphthong is a combination of vowels pronounced at one breath, but with a double sound distinctly heard. The most common are—

ia, *diamant*, diamond; *mariage*, marriage.
ié, *propriété* property; *moitié*, half.
iai, *biais*, bias; *niais*, simpleton.
iée, *criée*, auction; *mariée*, a bride.
ieu, *Dieu*, God; *pieux*, pious.
oi, *roi*, king; *soir*, evening: like *wa* in English.

oué, *dévoué*, devoted.
oui, *oui*, yes; *joui*, enjoyed.
ien, *rien*, nothing; *bien*, well.
ian, *riant*, laughing; *friand*, sweet tooth.
ion, *portion*, portion; *marionnette*, puppet.
ui, *fortuit*, fortuitous; *nuit*, night.

By the above table it may be seen, that we do not consider two vowels, in pronouncing which one sound only is heard, as a diphthong, properly speaking; a proper diphthong requiring two sounds clearly and separately heard.

Y is considered as a double *i*, when preceded by a vowel, as in *pays*, country; *rayon*, ray: and like one *i* only when at the beginning of a word, as in *yacht*, yawl-boat: or when between two consonants, as in *dynastie*, dynasty; *style*, style. It is never considered as a consonant in French.

APOSTROPHE.

The apostrophe (') is used to show, that one of these three vowels, *a*, *e*, *i*, has been suppressed at the end of a word; generally, because the following one begins with a vowel, or *h* mute, or because custom requires it.

Words in which the apostrophe is used:

Le, the, him; *l'arc*, the bow; *je l'aime*, I love him.
La, the, her; *l'eau*, the water; *il l'aime*, he loves her.
Je, I; *J'aime*, I love.
Me, me; *il m'amuse*, he amuses me.
Te, thee; *je t'attends*, I expect thee.
Se, himself; *il s'habitue*, he accustoms himself.
Ce, it; *c'est vrai*, it is true.
Ne—pas, not; *il n'étudie pas*, he studies not.
Que, that; (conjunction,) *Je sais qu'il a*, I know that he has: and in all conjunctions which have *que* in their combination,—*presque*, almost, &c.

Quelque, some; *quelqu'ami*, some friend.

Si, if, before; *il*, or *ils*, only; *s'il vient*, if he come; *s'ils viennent*, if they come.

Entre, among, between; *entr'eux*, among them: and also in compound words, *s'entr'aider*, to help one another.

Grande, before the following words:

grand'mère, grand-mother.
——*messe*, high mass.
——*chambre*, large room, } names of two rooms in the Palais de justice à Paris.
——*salle*, large parlor, }
——*chère*, great cheer.
——*chose*, great thing, } terms used to express irony.
——*merci*, great mercy, }
——*peine*, great trouble, }
——*peur*, great fear.

Diæresis. *(Tréma.)*

The diæresis, (¨) placed over a vowel, shows that it must be pronounced separately from the preceding or following one, and form two syllables: as, *naïf*, ingenuous; *Saül*, Saul.

Hyphen. *(Trait d'union.)*

The hyphen (-) is placed between two words to unite them, so as to make only one: as in *petit-maître*, dandy; *chef-d'œuvre*, master-piece.

It is also used to connect the personal pronoun nominative case to the verb, when placed after it, as it happens in the interrogation: as, *avons-nous?* have we?

All the other signs employed in the English orthography, are the same in French, and are used in the same cases. They are—

Virgule, comma. (,)
Point-et-virgule, semi-colon. (;)
Deux points, colon. (:)
Un point, period. (.)

Point d'interrogation, note of interrogation. (?)
Point d'admiration, note of admiration. (!)
La parenthèse, parenthesis. ( )
Les guillemets, quotation. (")

PARTS OF SPEECH.

There are in French, ten parts of speech : *Nom*, or *substantif, article, adjectif, pronom, verbe, participe, adverbe, préposition, conjonction, interjection ;* of which six can be declined, viz. : *le substantif, l'article, l'adjectif, le pronom, le verbe, le participe ;* and are therefore called *mots variables*, words that can vary. The termination of the four others never varies, and they are called *invariables*, invariable. They are, *l'adverbe, la préposition, la conjonction, l'interjection.*

CHAPTER I.

NOUN, OR SUBSTANTIVE.

The noun or substantive represents to the mind, the beings or objects, whether existing in nature, as *arbre*, tree, *ciel*, heaven; or having an existence in our imagination only: as, *bonté*, kindness; *espérance*, hope; *joie*, joy.

There are two different kinds of substantives,—the proper noun, or name, *(nom propre,)* which designates one person or one thing only: as, *César*, Cæsar; *Virgile*, Virgil; *Londres*, London; *Angleterre*, England. The common noun, *(nom commun,)* which designates all the individuals or objects of the same kind: as, *homme*, man; *livre*, book; *royaume*, kingdom.

Substantives have both gender and number.

I. Genders.

The gender is that property which nouns have to represent the difference of the sexes: consequently, two genders only in French; *masculin*, masculine, and *féminin*, feminine. All names of male beings are masculine: as, *lion*, lion; *garçon*, boy. All names of female beings are feminine: as, *lionesse*, lioness; *fille*, girl. But we have no neuter in French: so that the whole of that class of nouns representing inanimate beings, which are neuter in English, have been made in French, masculine or feminine, by a blind custom. Thus, *château*, castle, and *papier*, paper, are masculine; whilst *maison*, house, and *plume*, pen, are feminine.

Yet it will be remarked by those who understand Latin, that, generally, the nouns which are masculine or neuter in that language, will be masculine in French; and those which are feminine in Latin, will also be femi-

nine in French. This rule is not without exceptions, but may be applied to nine cases out of ten.

But, as few pupils will be sufficiently acquainted with the Latin to be much aided by the above remark, we shall lay down two other rules, that will be of more universal usage :—First, the signification ; and second, the termination.

Gender of Nouns, according to their signification.

1. All names of male beings are masculine, and of female, feminine, as mentioned above.

2. All names of days, months, seasons ;
3. Metals, colors, languages ;
4. Trees, (except *yeuse*, holm oak ;)
5. Mountains, (except those chains which have no singular ;)
6. Towns, (except those which have the feminine article *la* prefixed to them ;)
7. Winds, (except *bise*, north wind ; *brise*, breeze ;)
8. Ordinal, distributive, and proportional numbers ;
9. Words which, not belonging to this part of speech, are used as such ;

} are masculine.

All names of virtues and vices, are of the feminine gender ; except *courage*,—*orgueil*, pride.

Gender of Nouns, according to their termination.

All names of inanimate objects, of the following terminations, are masculine, with a few exceptions which will be noted afterwards :

mant,	et,	ort,
ent,	ès,	out,
an,	er,	ont,
au,	ien,	our,
ail,	in,	uit,
art,	is,	don,
air,	oi,	çon,
aut,	ois,	lon,
eil,	o,	ron.
eu,	ot,	

Of those in *eur*, 72 are feminine, and upwards of 900 are masculine.

All words of the following terminations are of the feminine gender :

aie,	isse,	ente,
aille,	ie,	ante,
ance,	oie,	aire,
ée,	onte,	enne,
eille,	ure,	ine,
ence,	ue,	otte,
esse,	tié,	ète, ette,
ise,	té,	orte.

cion, except *scion*, twig.
gion,
nion,
sion,
tion, except *bastion*,—*bestion*.
xion.

The others in *ion* are masculine : except *rebellion*,—*alluvion*,—*dent-de-lion*, dandelion.

II. Numbers.

There are two numbers in French, singular and plural. Singular, *(singulier,)* by which we designate one object only : as, *une plume*, a pen ; *un enfant*, a child. Plural, *(pluriel,)* by which we indicate more than one object : as, *des plumes*, pens ; *des enfants*, children.

The plural is generally formed from the singular by the addition of an *s*, in the two languages. That rule is, in French, subject to some exceptions, which we shall explain, when we have given the rules concerning the article. Without the knowledge of these, it would be impossible for the student to write exercises with profit and intelligence.

CHAPTER II.

Article.

SECTION I.

The article is a word prefixed to the noun or substantive, to show the extent of its signification. In French, the article takes the gender and the number of the substantive, and may therefore be said to point out the gender and number of that substantive; so that a collective noun will be of the singular number in French, and govern the following verb in the singular, if the article which precedes it be of that number.

The articles in English are definite and indefinite. The definite, is *the*, translated in French by *le*, *la*, *les:* the indefinite, *a* or *an*, is in French, *un*, *une*. These articles are used thus:

The is translated by—

Le, before a masculine singular noun;
La, before a feminine singular noun;
Les, before a plural noun, of either gender.

A or *an*, by—

Un, before a masculine singular noun;
Une, before a feminine singular noun.

The plural of the latter, *des*, some, will be further explained hereafter.

EXAMPLES.

Le jardin, m. s.	the garden.
La fleur, f. s.	the flower.
Les jardins, m. p.	*les fleurs*, f. p.
Un oiseau, m. s.	a bird,
Une cage, f. s.	a cage.

EXERCISES.

REMARK.—To write this and the following exercises, the student must be acquainted with the verb *avoir*, to have, as conjugated in the grammar. As to the words of which he will not know the meaning in French, let him look in the dictionary for them, and remember to note the gender, when given, or apply some of the rules we laid down for this purpose, in Chapter I. We would also advise him, if he finds several French meanings corresponding to the same word, to choose the one that is most like the English: it is generally the best meaning. Finally, let him be warned, in looking for a word in the dictionary, not to misapply the different parts of speech; and not to take the meaning of the verb instead of the substantive, the substantive instead of the adjective, &c.

EXERCISE I.

Verb TO HAVE, *Affirmatively.*

He has the book. We have had the shovel. She will have the brush. I had the diamond. They had the flowers. He will have the rabbit. The boy will have the cage. The dog has had a bone. Mary will have a lesson to-morrow. She had a slate and a pencil yesterday. The scholars will have a grammar and a bible. When we will have a flower, Jane will have a ribbon. The baker had the biscuits and the cakes for the woman. Let us have the bath. You would have had the liberty. He has had the figure in the geometry. The booksellers have had the novels. Peter had the stories and the tales. The kings had the soldiers in the palace. The boys have a bow, a string, and an arrow. The farmer has the pear-trees in the fields. The servants will have the wages. The lady will have had a bag, when you will have the purse. The musicians have had the music and the instruments in the theater. John will have the coat and the buttons. The gardener will

have the carrots, the turnips, and the trees in the garden. Have an exercise for Monday. The compiler has had the books and the papers. The captain had the sailors and the sails in the ship. The enemies have had the guns, the powder, and the soldiers; and they had the victory in the combat. You will have a cloak to-morrow, and Henrietta had a hat and a garland Saturday.

SECTION II.

ELISION OF THE ARTICLE.

When the article masculine, *le*, or feminine, *la*, is placed before a word beginning with a vowel, or *h* mute, it loses its final letter *e*, or *a*, which is replaced by the apostrophe, and is then put thus, *l'*, which is called *elision*.

EXAMPLES.

L'oiseau, the bird, instead of *le oiseau*.
l'eau, the water, " *la eau*.
l'homme, the man, " *le homme*.
l'humeur, the humor, " *la humeur*.

As this is done to avoid the harshness of two vowels coming together, it is evident that the elision cannot take place in the plural, *les*, which does not end in a vowel.

EXAMPLE.

Les hommes, the men, and not *l'hommes*.

EXERCISE II.

AVOIR, *Negativement*.

The scholar will not have the idea, but the master will have the ink and the slates. If we have not the bird, you will have the cage and the water. The gardener has in the garden the apricot-tree, and in the summer he has the apricots. The watchmaker has not the clock, but the apprentice will have the watch. The goldsmiths

have had the gold and the silver, and you have not had the emerald for the breast-pin. When you will have had the emblem, the embassador shall have the interpreter. Peter has not the ability, but we have the friend. The tailor has the coat and the buttons. When James will have the exercise. They had not the merit nor the education. Let them have the child and the nurse. The purser has had the money for the men. The soldiers have had the standard, and the aid-de-camp had the order for the colonel and the staff. The president has an embassador in France, and he will have the minister in England. The scholar will have a slate, and the mistress will have the grammar. The governor has had the guns and the powder in the magazine; but the soldiers will not have the cartridges in the knapsack. Have the history, and the teacher will have the satisfaction. The bees have the honey in the bee-hive, but we shall not have the flowers before the summer.

SECTION III.

OF THE PREPOSITIONS *de*, OF, FROM, AND *à*, TO, AT; AND THEIR CONTRACTION WITH THE ARTICLE.

The prepositions *de*, of, or from, and *à*, to, or at, are very often placed before nouns, and they are used as follows, before proper names:

De Paris, of or from Paris.
à Paris, to or at Paris.
d'André, of or from Andrew, (*d'* before a vowel, or *h* mute.)
à André, to Andrew.

But when they are followed by the definite article, *le*, *la*, *les*, the; then the *contraction* or combination of two syllables into one, takes place in the following manner: *Of the*, is translated by—

Du, before a masculine singular noun, } beginning with a consonant or *h* aspirated.
de la, before a feminine sing. noun, }
des, before a noun plural of either gender.

And *to the*, is translated by—

Au, before a masculine singular noun, } beginning with a
à la, before a feminine singular noun, } consonant or *h* aspirated.
aux, before a plural noun of either gender.

EXAMPLES.

Du roi, and not *de le*,	of or from the king.
de la reine,	of or from the queen.
des princes, and not *de les*,	of or from the princes.
au roi, and not *à le*,	to or at the king.
à la reine,	to or at the queen.
aux princes, and not *à les*,	to or at the princes.

Exercise III.

Have you not the handle of the knife? Will the cook get the butter from the merchant, and the meat from the butcher? The captain has had the rudder of the ship. When I will have the lock of the door, you will have the screw of the blacksmith. The farmer had not the oxen of the stable. Would the sailor have the oar of the boat? The power of the pope of Rome. We have not had the beauties of the bible. Did not the ministers have the orders of the king? The child had not the key of the bureau. When the gardener had the spade of the man, the laborer had the wheel of the wheel-barrow. Will you not have a piece of the ham? The bookseller has not had the blade of the pen-knife. The scholars have not had the rules of the substantives. Has the servant the glass of the lamp? The soldiers have not had the balls of the cannons. Have you not the strings of the waistcoat? I had yesterday a letter from Paris. I have been to Washington.

SECTION IV.

We said, in Section II, that when the articles *le* and *la*, the, were found before words beginning with

a vowel, or *h* mute, the elision, or suppression of the final vowel of the article, took place, and the apostrophe was used instead of it. Let the pupil remember, then, that whenever the elision is to take place, the contraction ceases; and the words *of the*, and *from the*, are translated by *de l'*, before masculine or feminine words, beginning with a vowel or *h* mute; *to the*, and *at the*, by *à l'*, in the same case.

EXAMPLES.

De l'homme,	of or from the man.
de l'épouse,	of or from the wife.
à l'homme,	to or at the man.
à l'épouse,	to or at the wife.

As may be seen by the preceding rules, there is no elision in the plural number, *des*, of or from the; *aux*, to or at the; for reasons explained in Section II.

Exercise IV.

Peter had the feathers of the birds. John and Henry will have the strings of the bow. The cook will not have the butter of the grocer without money. When will you have the money of the fair. Charles had not the key of the closet last night. William and John had not the fruit of the child; but they will have to-morrow, the flowers of the hawthorn. Did we not have yesterday, the correction of the exercise? Let us have the rules of the hospital. The color of the ink is pale. Why have you not the branches of the trees? We had the principles of the arts in the library. Where are the works of the author of the indifference in religion?

SECTION V.

ENGLISH POSSESSIVE CASE.

There is no possessive case in French: and to translate it, we must have recourse to an inversion of the English words, and place the name of the thing posses-

sed before that of the possessor, and connect them together by the aid of the preposition and article, or by the preposition alone, when the possessor is a proper name.

EXAMPLES.

Peter's coat, (the coat of Peter,) *l'habit de Pierre.*
The brother's books, (the books of the brother,) *les livres du frère.*

Exercise V.

Who has had the blacksmith's file? Peter had the blacksmith's file and the tailor's needle yesterday; but he has to-day the carpenter's tools. John will not have the barber's razor. Where are the husbandman's horse and wagon? I have been at the opera with Henry's sister, and Mary's mother. Did they have a colonel's commission for the count's brother? We should have the gardener's flowers, if we had James' money. Did not the king's sons have a preceptor? The monks' power was without limits, in Spain, before the revolution. The masters have not had the apprentice's labor for nothing. Where is the bird's cage? You praised the boy's industry. The emperor Napoleon's ambition was the terror of the monarchs of Europe.

SECTION VI.

PARTITIVE ARTICLE.

The partitive article is so called, because it expresses only a part of a larger quantity considered as a whole. It corresponds to the English adjective *some*, or *any*. It is in French, *du*, *de la*, *des*, or *de l'*, according to the gender and number of the noun, and is used as follows:

Du, before a noun masculine sing.
de la, before a noun feminine sing. } beginning with a consonant or *h* aspirated.
des, before any plural noun.
de l', when the noun begins with a vowel, or *h* mute.

EXAMPLES.

Du pain,	some bread.
de la viande,	some meat.
des oranges,	some oranges.
de l'huile,	some oil.

Sometimes the partitive article is not expressed in English, especially before plural nouns; but it must be nevertheless used in French. It may be considered then as the plural of the indefinite article *un*, or *une*,—*a*, or *an*.

EXAMPLES.

Des citrons,	lemons.
des pommes,	apples.

Very often this article is joined to a negative verb, and presents itself under this form: *not some, not any, no;* and then it is translated into French by the preposition *de* only, the article being omitted, as there is no quantity to be specified. But if there was any word determining the substantive, the article should be used as usual. This may account for the use of the article when the verb is interrogative at the same time that it is negative.

EXAMPLES.

Je n'ai pas de cerises,—I have no cherries; I have not any cherries; I have not some cherries.

N'ai-je pas des cerises,—Have I no cherries? have I not any cherries? have I not some cherries?

Exercise VI.

Give some bread. We shall have some beer at dinner. Will you have some oil? Have you had any gold? I will not bring any brandy. Have you had no potatoes? When will you send some vegetables? We will not have any mistakes in the exercise. We had no refreshments at the ball. The husbandman's oxen have had no hay today, but they have had straw and water. The farmer's workmen have no cider at supper. Will they not have

meat? Yes, they will have meat; but they will not have any milk. Let us have the merchant's paper, since we have pens and ink. The bookseller bought yesterday books and slates for the scholars. Has Peter any apples? No; but he has strawberries and cherries. When shall we have cucumbers? The miller's house has doors and blinds. John's sister will not have any reward, because she does not study well.

SECTION VII.

REPETITION OF THE ARTICLE.

In English, several nouns follow each other, having an article before the first only; but in French, that article, whether definite, indefinite, or partitive, must be repeated before each noun. The reason of this repetition is, that, as the article must be of the same gender and number as each noun, the same one could not answer for all in French; while being invariable in English, the repetition becomes entirely useless.

The same must be observed about the prepositions *de*, or *à*, which are used before proper names.

EXERCISE VII.

I bought in January a carriage, horses, and harness. We have had oranges, lemons, and apples. Mary's brother and sister deserved a premium. The gardener's rake, spade, and hoe, are in the green-house. Where are the blacksmith's bellows and anvil. They are under the shade of the tree. The child has need of bread, butter, and water. The French had the advantage over the Russians, Prussians, and Austrians. Alice's brother and uncle have returned from Italy, Switzerland, and France. We will soon go to London, Dublin, Edinburgh, and Paris. Let us go to Rome, Milan, and Venice. Paul's letters to Magdalen's sisters arrived yesterday by the post.

SECTION VIII.

We said, in the definition of the article, that it was "*a word used to show the extent of the signification of the noun.*" We shall now explain the circumstances in which the article is to be used, which occurs in three cases:—

1. When the noun expresses one individual object.

EXAMPLE.

L'homme qui parle, The man who speaks.

2. When it implies a part or class of the objects comprehended under the appellation.

EXAMPLE.

Les hommes que nous voyons, The men whom we see.

3. When the noun embraces the whole species of objects.

EXAMPLE.

L'homme est mortel, Man is mortal.

But if the noun expresses in a vague manner, and without any reference to individuality, class or species, the abstract idea of the thing mentioned, then the article is omitted in French.

EXAMPLE.

Instrument de musique, An instrument of music.

Hence the pupil may infer, that there is in French one case more than in English, in which the article is expressed; since it is used only with nouns implying one individual or the class, but not before the whole species, as may be seen by the examples given above.

Exercise VIII.

Mercy is the first attribute of God. Children are a blessing of heaven. Heaven proclaims the glory of the Creator. When we look at the stars, admiration and wonder overpower the mind. Courage surmounts all difficulties. Hatred caused Abel's death. Adam's sin fell on mankind. Religion elevates man to God. Phi-

losophy is the science of reasoning. "Principles, and not men," is the courier's motto. A table of mahogany and ebony. You will listen to the advice of experience. Virtue is the happiness of life. We have had letters from Rome and Paris. Steadiness of purpose is not remarkable in youth. Conquerors count the life of soldiers for nothing. Modesty is the protection of innocence. Idleness is the forerunner of misery. Poverty is the offspring of vice.

SECTION IX.

Proper names of the four parts of the world, countries, provinces, and islands, take the article in French, unless they are preceded by a verb and preposition expressing an idea of extraction, of going to, or coming from them. It is also omitted before those names of kingdoms which are called by the name of their capital city. Those of countries and islands far distant from Europe, always take the article, even with verbs of motion, *to* or *from*.

The English prepositions *to*, *at*, or *in*, are translated by *à* before names of islands, cities, towns, and villages, and by *en*, before names of countries, kingdoms, &c. Both prepositions exclude the article.

EXAMPLES.

La France, France.	*L'Angleterre*, England.
Je vais en France,	I go to France.
Je retourne d'Angleterre,	I return from England.
Je demeure à New-York,	I live in New-York.

Exercise IX.

Greece is the country whence arts and sciences came to the Romans. Alexander overpowered Darius and Persia. China is the most ancient empire on the face of the globe. Germany will be a free nation. Where do you live? I live in Paris, but I shall soon go to London. Where have you traveled? I have traveled in Eu-

rope and Asia ; I shall soon visit Africa ; I now come from Spain. I passed several months in Bordeaux. Charles XII. was king of Sweden. England had a revolution under Charles I. Where do you live? in England or in Scotland? I used to live in Ireland, but now I live in America. When we will go to Europe, we will remain in Paris and Marseilles during several months. The United States will be a nation of importance. James and Philip are in Russia, but they will soon be in Berlin.

SECTION X.

EXCEPTIONS TO THE FORMATION OF THE PLURAL OF NOUNS BY THE ADDITION OF AN *s* TO THE SINGULAR.

1. Nouns which end in the singular by *s*, *x*, or *z*, remain the same in the plural.

2. Those that are terminated in *au*, *eu*, or *œu*, take an *x*, instead of an *s*, in the plural.

3. The six following in *ou*, also take an *x*,—while all the other follow the general rule,—they are, *bijou*, jewel; *chou*, cabbage ; *caillou*, pebble ; *hibou*, owl; *genou*, knee ; *pou*, louse.

4. Polysyllable substantives in *ant* and *ent*, either drop or retain the *t* before the *s* of the plural. But monosyllables always retain it, following strictly the general rule.

Exercise X.

Peter's sons have the flocks of James' uncles. The woman's husband bought jewels. The children have been in the brooks, where they picked up pebbles and flowers. God listens to the vows of the sinners. The drunkard's oaths. Bring Mary's gloves. The servant has bought cabbages in market. The builder finished yesterday several buildings. He will buy stones and bricks. The ship's boats were at the stern. The paint-

er has given three pictures to the gallery. Rings are ornaments for ladies. We are speaking of the talents of the authors. The dentist pulled the child's teeth. Send the ships of war against the rebels. The merchants have assisted the presidents of the banks. The tanner's skins will bring twelve dollars. The carpenter has nails and bolts for the doors of the house. The elements of grammar. The superstitious tremble at the voice of the owls. You will find birds of all kinds at the museum in Paris.

SECTION XI.

EXCEPTIONS CONTINUED.

5. Substantives whose singular terminates in *al*, change that *al* into *aux* in the plural: except *bal*, ball, dance; *carnaval*, carnival; *regal*, treat; *local*, local; which take an *s*.

6. The five following in *ail*, form their plural by changing this termination into *aux*: *bail*, lease; *émail*, enamel; *corail*, coral; *soupirail*, vent-hole; *travail*, labor; which make *baux*, *émaux*, *coraux*, *soupiraux*, *travaux*: and even the latter one has the regular plural, *travails*, when it means *traves*, or written reports handed to the chief clerks in offices. The plural of *ail*, garlic, is *aulx*. *Bercail*, sheep-fold, has no plural; and that of *bétail*, cattle, which is *bestiaux*, is becoming obsolete.

7. These three, *ciel*, sky, *œil*, eye, *aïeul*, grandfather, have two plural forms.

The first, *ciel*, forms its plural regularly; *ciels*, when it means the representation of the sky, or the temperature or climate of a country: but it is *cieux* in all other cases.

EXAMPLES.

Les cieux instruisent la terre
A révérer leur auteur, } The skies teach the earth to revere her author.

Les ciels de l'Italie, The skies (climate) of Italy.

The second, *œil*, makes *yeux*, when designating the organs of sight; and *œils*, in the figurative sense.

EXAMPLES.

Les yeux de Jeanne,	Jane's eyes.
Des œils-de-bœuf,	Sky-lights. (bull's eyes.)

The third, *aïeul*, has a regular plural, *aïeuls*, when it signifies the two *grandfathers*, (the father's and mother's fathers,) but makes *aïeux* in all other cases.

EXAMPLES.

Paul a encore ses aïeuls,	Paul has yet his two grandfathers.
Paul suit les exemples de ses aïeux,	Paul follows the examples of his forefathers.

Exercise XI.

The king's horses have passed through the city. The beauty of the grooms' dresses attracted the eyes of the spectators. Admire the finish of these pictures; their skies are of the best taste. The generals are listening to the emperor's speech, and the eyes of the assembly look intently at the speaker. The minister's clerks have terminated the written reports to their chief. The eyes of envy watch incessantly. The shepherd has brought the flocks to the sheep-fold. The balls of the bachelors' club will begin very soon. They have chosen the locals for the marble buildings. Have you the leases of Paul's grandfathers' farms? The cattle brought to our market appear very well. The inhabitants of the south of France like garlics much; and the Americans think, that all the Frenchmen eat garlics with every dish.

CHAPTER III.

ADJECTIVES.

The adjective (*l'adjectif*) is a word added to the substantive, to express its quality, and the different circumstances under which we consider it. When we say,—*habit bleu*, blue coat, *bleu* adds to the word *habit* the idea of color;—*cet habit*, this coat, *cet* adds to the substantive the idea of being under our eyes, and pointed at;—*mon habit*, my coat, *mon* adds to it the idea of possession, and of being possessed by me. The first adjective, *bleu*, leaves the substantive undetermined, and without any word to specify of which coat we speak; while the two latter, *cet* and *mon*, specify it plainly, so that it is known of which coat we are speaking.

Hence, two kinds of adjectives; the qualifying, *(qualificatifs,)* or expressing the abstract quality, and the determinative, *(determinatifs,)* or determining and particularizing it plainly. We shall treat of these two sorts of adjectives, after prefixing some rules as to the agreement of the adjectives, and the place they occupy in the French language.

SECTION I.

QUALIFYING ADJECTIVES.

RULE. The French adjective, whether qualifying or determinative, must agree, in gender and number, with the noun to which it is added.

EXAMPLES.

Un bon cheval, (bon, masc. sing. to agree with *cheval.)*
Une bonne plume, (bonne, fem. sing. " *plume.)*
De bons chevaux, (bons, masc. plu. " *chevaux.)*
De bonnes plumes, (bonnes, fem. pl. " *plumes.)*

SECTION II.

FORMATION OF THE FEMININE AND PLURAL IN ADJECTIVES.

RULE I. When the masculine of the adjective does not end in *e muet*, the feminine is formed from the masculine, by the addition of that *e muet*.

EXAMPLES.

mas.	*mauvais*,	bad.	fem.	*mauvaise.*
	joli,	pretty.		*jolie.*

RULE II. The plural of the adjective is subject to the same rules and exceptions, as that of the substantive. Those which require further remark, will be treated of separately. The participles present and past, when joined to nouns, are subject to the three rules just mentioned.

SECTION III.

PLACE OF ADJECTIVES IN FRENCH.

Some adjectives are placed before, and some after the substantive. Those which are placed before the nouns, are,

1. All the determinative adjectives; of which hereafter.

2. The qualifying adjectives which follow: *Beau*, handsome; *bon*, good; *brave*, brave; *cher*, dear; *chétif*, mean; *doux*, sweet; *gallant*, gallant; *grand*, great; *gros*, big; *jeune*, young; *joli*, pretty; *honnête*, honest; *mauvais*, bad; *méchant*, wicked; *meilleur*, better; *moindre*, less; *petit*, little, small; *vrai*, true; *nouveau*, new: and *prochain*, next, *dernier*, last, when not joined to names of days, weeks, seasons, years, and ages; for in this case, they come after.

The adjectives placed after the substantives, are,

1. Participial adjectives;
2. Comparatives and superlatives;
3. Those expressing vice or virtue, nation, language, sect of religion, dignity, color, form, size, and rank: in a word, it may be said, that all adjectives in French are to be placed after the substantive, except the few mentioned above as coming before it. Reading and attention will make these remarks much plainer, and inculcate them on the mind better than rules.

Exercise XII.

You are very polite, Madam.—The lessons are easy, but they are a little complicated.—We shall be good hereafter.—Mary's doll is pretty with that black frock.—The child's mother is French, and she speaks the English tongue very indifferently.—We will go to the French soirées next winter.—Where have you studied the German language? In New-York.—The American troops expelled the English from Boston.—You will go to the Episcopal church.—The crowd is composed of French, English, and American sailors.—I like black dresses, straw hats, and white ribbons.—Young ladies, study the rules of the French grammar; they are very important.—True friends are very scarce.—The wicked children will be punished severely, and the good will be rewarded.—We have had good exercises, and bad lessons.—They will be amusing.—Next year, we shall have a new carpet.—When will John study the Latin language? He will begin next Monday or Tuesday.—The gallant officers of the American frigate were wounded in the combat.—The study of philosophy has improved wonderfully since the last century.—Great men sacrifice all to glory.—Jane's little sister is pretty, but wicked.—We expect to have fine weather next week.—The following rules will be very useful.

SECTION IV.

EXCEPTIONS TO THE FORMATION OF THE FEMININE OF ADJECTIVES, BY MERELY ADDING THE *e* MUTE.

I. Adjectives ending in

el, *eil*, *en*, *et*, *on*, *f*, *s*, *x*,	form their feminine in the following manner:	*elle*, *formel*, *formelle*, formal.
		eille, *pareil*, *pareille*, similar, alike.
		enne, *ancien*, *ancienne*, ancient.
		ette, *net*, *nette*, neat.
		onne, *bon*, *bonne*, good.
		ve, *neuf*, *neuve*, new.
		sse, *gros*, *grosse*, big.
		se, *heureux*, *heureuse*, happy.

However,

mauvais, bad,	make	*mauvaise*,
niais, silly,		*niaise*,
ras, shaved, cut close,		*rase*,
tiers, third,		*tierce*.
complet, complete,	make in the feminine,	*complète*,
concret, concrete,		*concrète*,
discret, discreet,		*discrète*,
indiscret, indiscreet,		*indiscrète*,
secret, secret,		*secrète*,
inquiet, unquiet,		*inquiète*,
replet, replete,		*replète*,
prêt, ready,		*prête*,
incomplet, incomplete,		*incomplète*.

And all adjectives in *er*, which, like the eight preceding, take the accent grave, (`) instead of doubling the last consonant.

Doux, sweet, soft,	which make	*douce*,
faux, false,		*fausse*,
roux, reddish,		*rousse*,
préfix, prefixed,		*prèfixe*.

Participles present or past, when used as adjectives,

always follow the general rule, and add *e muet* to their masculine.

	mas.		fem.
Except,	*absous*,	absolved,	*absoute.*
	dissous,	dissolved,	*dissoute.*
	résous,	resolved,	has no feminine.

Exercise XIII.

He hears a still and solemn voice ; he is going to traverse the stormy seas ; darkness is spread over the ocean. Let us embark, cries the rough voice of a mariner ; the breeze is good, and will push the light bark to the distant coast of France. The sails are ready ; let us start. The terrible custom-house officers come ; the chase will be lively and brisk ; but we will avoid death by a prompt flight. The anchor was weighed, and the bark was carried by the wind. The officers fired several murderous discharges of musketry, but they were vain. A cabin-boy had deserved the just anger of his captain, by his bad conduct: the punishment would have been cruel ; but a French passenger demanded advantageous conditions, and finally obtained an entire pardon.—Young ladies, be attentive : do not leave the lesson incomplete.—Edward's sweet little girl is happy, because she is a good scholar.—Ancient languages are very abundant.—When the propensities are alike, life is more sweet.—False notes wound the musical ear.—The criminal woman was absolved, and the former sentence revoked. The proof was incomplete.—The silly woman was indiscreet.—The grass is very thick, and the lean cows will become fat.—Bonaparte's troops were courageous.—When will they call the lazy girls?—The master of the ship was fearful of the indiscreet curiosity of the sailors.—Multiplied reverses befell the audacious intrepidity of the insurgents. —The battle was decisive, and the Italian troops were defeated on all sides.

SECTION V.

EXCEPTIONS CONTINUED.

II. Adjectives ending in *eur*, form their feminine in several ways.

1. Those ending in *teur*, form their feminine in *trice*.

EXAMPLES.

Accusateur, m.	accuser,	*accusatrice*. f.
protecteur,	protector,	*protectrice*.

Provided, they are not derived from a present participle, by changing *ant* into *eur;* in which case, their feminine is formed in *euse*.

EXAMPLES.

Danseur,m. (derived from *dansant*,) dancer, *danseuse*.f.
parleur, (derived from *parlant*,) talkative, *parleuse*.

Except, however, the following, which form their feminine in *trice*, as usual:

m.		f.
Débiteur, debtor,	(from *débitant*,)	*débitrice*.
exécuteur, executor,	(from *exécutant*,)	*exécutrice*.
inventeur, inventor,	(from *inventant*,)	*inventrice*.
persécuteur, persecutor,	(from *persécutant*,)	*persécutrice*.
enchanteur, enchanter,	(from *enchantant*,)	*enchanteresse*.

2. Those in *érieur*, which take the *e muet;* as also,

m.		f.
Majeur,	of legal age,	*majeure*.
mineur,	under age,	*mineure*.
meilleur,	better,	*meilleure*.

3. The following are quite irregular:

m.		f.
Traître,	traitor,	*traîtresse*.
vengeur,	avenger,	*vengeresse*.
pécheur,	sinner,	*pécheresse*.
chasseur,	hunter,	*chasseresse*.

demandeur, m.	plaintiff,	*demanderesse*. f.
défendeur,	defendant,	*défenderesse*.
bailleur,	lessor,	*bailleresse*.
embassadeur,	embassador,	*embassadrice*.
gouverneur,	governor,	*gouvernante*.
serviteur,	servant,	*servante*.
devin,	conjurer,	*devineresse*.

4. All others in *eur*, form their feminine in *euse*.

Remark. Some adjectives in *eur*, expressing a profession generally filled by men, do not take the mark of the feminine: such as, *professeur*, professor; *littérateur*, a man of letters, &c.

Exercise XIV.

The washerwoman will be punctual to-morrow; she is a thief, and I will count the pieces.—If you find a good maid-servant, be kind, madam; good servants are scarce.—The embassadress had a law-suit; she was the plaintiff, and the consul's wife was defendant.—Pleasures have a deceitful sweetness; imprudent youth empties the enchanting cup, and deplores soon, but too late, the treacherous illusion.—Death is the executer of the avenging justice of God upon the sinful race of men.—A certain female fortune-teller announced to Josephine, when still young, that she would become queen of France; and afterwards she was empress, when Napoleon became emperor. She was an excellent singer, and a splendid dancer. She was the best friend of the poor; and she used to spend the greater part of the afternoon in hearing the complaints of the unfortunate.

SECTION VI.

The following double their last consonant before *e muet*:

m.		f.
Nul,	null, no,	*nulle*.
gentil,	gentle,	*gentille*.

sot, m.	foolish,	*sotte*. f.
vieillot,	oldish,	*vieillote*.
paysan,	peasant,	*paysanne*.

Blanc,	white,		*blanche*.
franc,	frank,		*franche*.
sec,	dry,		*sèche*.
frais,	fresh,		*fraîche*.
public,	public,		*publique*.
caduc,	decaying,	make	*caduque*.
Turc,	Turk, Turkish,	in the	*Turque*.
Grec,	Greek, Grecian,	femi-	*Grecque*.
long,	long,	nine,	*longue*.
oblong,	oblong,		*oblongue*.
bénin,	benign,		*bénigne*.
malin,	malign, malignant,		*maligne*.
favori,	favorite,		*favorite*.
coi,	quiet,		*coite*.

Témoin, witness, is masculine and feminine. *Châtain*, chesnut; *fat*, dandy; *dispos*, nimble; are not used in the feminine.

m.		f.
Beau,	fine, handsome,	*belle*.
nouveau,	new,	*nouvelle*.
fou,	crazy,	*folle*.
mou,	soft,	*molle*.
vieux,	old,	*vieille*.
jumeau,	twin,	*jumelle*.

The feminine of the first five of this list, is formed from the masculine *bel*, *nouvel*, *fol*, *mol*, *vieil*; which must be used before a vowel or *h* mute only, instead of *beau*, *nouveau*, *fou*, *mou*, *vieux*.

Exercise XV.

Peter is a fine child; he has a white skin, a fresh and benign countenance, frank manners, no malice, hazel

eyes, long lashes, Grecian face.—John's twin sister is the favorite of the mother; she is very gentle and quiet; she had a very malignant sickness last year, but now she is gay and fresh.—Mary's old grandmother is a scold.—The season has been very dry and hot; but now we feel the benign influence of a moderate heat.—The new garrison of the fort is in good order.—The Turkish belief is, that all the soldiers go to paradise, when they are killed in battle.—The peasant women of Switzerland like red gowns with white sleeves.

SECTION VII.

EXCEPTIONS TO THE FORMATION OF THE PLURAL OF ADJECTIVES BY ADDING *S* TO THE SINGULAR.

1. Adjectives ending in *s* or *x* in the singular, remain the same in the plural.

2. Those terminated in *au*, take *x*, like the nouns: those in *eu* and *ou*, follow the general rule, and take *s*.

3. Among those in *al*, the greatest part change it in *aux*. However,

Fatal,	fatal,	*glacial*,	glacial, freezing,
nasal,	nasal,	*naval*,	naval,
final,	final,	*théâtral*,	theatrical,

take *s*, according to the general rule; and the following have no plural masculine, as they are never used with masculine plural nouns:

Bénéficial,	beneficial,	*mental*,	mental,
expérimental,	experimental,	*canonial*,	canonical,
instrumental,	instrumental,	*virginal*,	virgin-like,
diagonal,	diagonal,	*vocal*,	vocal,
medicinal,	medicinal,	*diamétral*,	diametrical,
patronal,	patronal,	*zodiacal*,	zodiacal.

4. There is never any difficulty with the plural of the feminine adjective. As it always ends in *e* mute, it always takes *s*. Participles present and past always follow the general rule, as well for the masculine as for the feminine plural.

Exercise XVI.

The events the most interesting in the history of England, were in the reign of Henry VIII. and Elizabeth.—Mental improvement is the object of education.—The fatal times of the French revolution, will be an eternal stain on the nation; and the military exploits and victorious campaigns of Napoleon's armies, will not compensate for the loss of national glory.—The freezing winds of winter are dreadful in America.—The naval armaments of the French, caused violent discussions in the British parliament.—Diagonal lines cut the square from one angle to the other.—The ministers of state are cold; but the clerks are impudent, proud, and disobliging.—The general movements of insurrection in the English colonies of America, ended in the final separation from the mother country.

DETERMINATIVE ADJECTIVES.

There are five kinds of determinative adjectives, viz: numeral, demonstrative, possessive, indefinite, and interrogative.

SECTION I.

NUMERAL ADJECTIVES.

Cardinal Numbers.

1. un, m. une, f.
2. deux,
3. trois,
4. quatre,
5. cinq,
6. six,
7. sept,
8. huit,
9. neuf,
10. dix,
11. onze,
12. douze,
13. treize,
14. quatorze,
15. quinze,
16. seize,
17. dix-sept,
18. dix-huit,
19. dix-neuf,
20. vingt,
21. vingt-un, vingt-une,
22. vingt-deux,
23. vingt-trois,
24. vingt-quatre,
25. vingt-cinq,
26. vingt-six,

27. vingt-sept,
28. vingt-huit,
29. vingt-neuf,
30. trente,
31. trente-un, trente-une,
32. trente-deux,
33. trente-trois,
34. trente-quatre,
35. trente-cinq,
36. trente-six,
37. trente-sept,
38. trente-huit,
39. trente-neuf,
40. quarante,
41. quarante-un, une,
42. quarante-deux,
43. quarante-trois,
44. quarante-quatre,
45. quarante-cinq,
46. quarante-six,
47. quarante-sept,
48. quarante-huit,
49. quarante-neuf,
50. cinquante,
51. cinquante-un, une,
52. cinquante-deux,
53. cinquante-trois,
54. cinquante-quatre,
55. cinquante-cinq,
56. cinquante-six,
57. cinquante-sept,
58. cinquante-huit,
59. cinquante-neuf,
60. soixante,
61. soixante-un, une,
62. soixante-deux,
63. soixante-trois,
64. soixante-quatre,
65. soixante-cinq,
66. soixante-six,
67. soixante-sept,
68. soixante-huit,
69. soixante-neuf,
70. soixante-dix,
71. soixante-onze,
72. soixante-douze,
73. soixante-treize,
74. soixante-quatorze,
75. soixante-quinze,
76. soixante-seize,
77. soixante-dix-sept,
78. soixante-dix-huit,
79. soixante-dix-neuf,
80. quatre-vingt,
81. quatre-vingt-un, une,
82. quatre-vingt-deux,
83. quatre-vingt-trois,
84. quatre-vingt-quatre,
85. quatre-vingt-cinq,
86. quatre-vingt-six,
87. quatre-vingt-sept,
88. quatre-vingt-huit,
89. quatre-vingt-neuf,
90. quatre-vingt-dix,
91. quatre-vingt-onze,
92. quatre-vingt-douze,
93. quatre-vingt-treize,
94. quatre-vingt-quatorze,
95. quatre-vingt-quinze,
96. quatre-vingt-seize,
97. quatre-vingt-dix-sept,
98. quatre-vingt-dix-huit,
99. quatre-vingt-dix-neuf,
100. cent,
101. cent-un, une,
102. cent-deux,

103. cent-trois, &c.	900. neuf cent,
200. deux cent,	1,000. mille,
300. trois cent,	1,001. mille-un, une,
400. quatre cent,	1,010. mille-dix,
500. cinq cent,	1,230. mille-deux-cent-trente,
600. six cent,	10,000. dix mille,
700. sept cent,	100,000. cent mille,
800. huit cent,	1,000,000. million,

Remark 1. *Cent* and *vingt*, are the only nouns of number which take the mark of the plural, when multipled by another number; in which case, they are followed by a common noun plural: when otherwise, they remain invariable.

EXAMPLES.

Le général avait cinq *cents* cavaliers, mais il perdit *deux* CENT-VINGT-*cinq* chevaux. The general had five hundred horsemen, but he lost two hundred and twenty-five horses.

Remark 2. *Mille*, when speaking of years, is spelt MIL, and not *mille*.

EXAMPLE.

Mil-huit-cent-trente-quatre, one thousand eight hundred and thirty-four.

Remark 3. From this example it may be seen, that *a* and *one*, prefixed to *thousand* and *hundred*, are not to be translated in French; the word *and*, which joins the hundred, thousand, &c., to the tens or units in English, is not used in French.

Exercise XVII.

When you had received the three thousand dollars from the banker, did you pay the different bills of the merchants? Yes; I paid five hundred and forty-four dollars to the bookseller, seven hundred and seventy-two to the carriage-maker, two hundred to the tailor, and one thousand four hundred to the jeweler; and I

kept the rest for the servants.—The battle of Waterloo took place in the year one thousand eight hundred and fifteen.—Napoleon was crowned emperor of the French, in the year one thousand eight hundred and four.—France is divided into eighty-six departments, and the United States into twenty-four states and three territories.—Paris contains nearly one million of inhabitants, and New-York about two hundred and twenty thousand.—The gold piece of twenty francs is estimated at three dollars and seventy-five cents.—We received by the ship Charlemagne, five hundred dollars, forty-eight cases of merchandise, and two thousand three hundred volumes.

SECTION II.

Ordinal Numbers.

1st. premier, première,	6th. sixième,
2d. second, seconde, or deuxième,	7th. septième,
	8th. huitième,
3d. troisième,	9th. neuvième,
4th. quatrième,	10th. dixième,
5th. cinquième,	11th. onzième, &c.

From which it may be seen, that by adding *ième* to the cardinal number, you have the ordinal; except, however, *premier* and *second*, which are used only when not preceded by any tens: for when joined to the tens, they are formed regularly. Thus, *vingt-unième*, twenty-first, *vingt-deuxième*, twenty-second. And when the ten ends in *e*, that *e* is dropped before *ième;* thus, *trente*, *trentième*. These words must agree, in gender and number, with the noun which they determine.

These numbers are always placed before the nouns, except in quoting chapters, sections, verses, &c., from books, when they are placed alternately before and after these words.

Remark. The ordinal number, which is used in English after the names of kings, emperors, popes, &c. to distinguish several of the same name, is translated in

French by the cardinal number; except, however, *first*, which is translated by *premier*, as usual. The same is to be observed of the day of the month, designated in English by the ordinal, and in French by the cardinal number.

EXAMPLES.

Louis XVIII. *(dix-huit)* mourunt le *vingt-quatre* Septembre, 1824. Louis the XVIII. died *on* the 24th, September, 1824.

Aujourd'hui est le six du mois. To-day is the sixth of the month.

N. B. The word *on*, which in English sometimes precedes the dates, is not translated in French, as in the example above.

Exercise XVIII.

You will study, for to-morrow, the first three paragraphs of the fourth chapter.—Louis XIV. reigned seventy-two years.—You will find the thirty-second letter in the seventy-first volume of Voltaire's works.—The independence of America was declared on the fourth of July, one thousand seven hundred and seventy-six.—Charles XII. was born on the twenty-seventh of June, in the year sixteen hundred and eighty-two, and ascended the throne in the fifteenth year of a life full of important events.—The vacations will commence on the last week in August, or the first day of September.—Peter the Great quitted Russia in the third year of his reign, in order to learn to govern better the immense Russian empire.—Gustavus Adolphus was killed at the battle of Lutzen, in the thirty-eighth year of his age.

SECTION III.

DEMONSTRATIVE ADJECTIVES.

The demonstrative adjectives are used to point out the object of which you speak. They are always joined to a noun. They are—

Ce, this, that, before a masculine singular noun, commencing with a consonant, or *h aspirated*.

Cet, this, that, before a masculine singular noun, commencing with a vowel, or *h mute*.

Cette, this, that, before any feminine singular noun.

Ces, these, those, before masculine or feminine nouns plural.

EXAMPLES.

Ce canif, this penknife.
cet oiseau, that bird.
cette cage, this or that cage.
cette orange, this or that orange.
ces canifs, *ces oiseaux*, *ces cages*, *ces oranges*.

These adjectives must be repeated before every noun, in French, and agree in gender and number with each, as other adjectives.

Exercise XIX.

The princess Pauline, Napoleon's sister, was loved by all; she had that carelessness, forgetful of the opinion of the world, that childishness of manners, the common result of weakness of mind. The wonderful beauty of that woman fascinated all the men of that court; she has been slandered by those admirers; she was blamed, she was abused, when a voice comes to vindicate that life. That voice reveals the faults and the virtues of the princess; that voice proceeds from the tomb. When Bonaparte, that idol of Pauline, was exiled to St. Helena, the sister wished to alleviate that exile. This determination was grand and noble; but the severe orders of the allied powers, those tyrants of the world, did not grant that request. This horrible refusal was a death-blow to that affectionate princess, and she began to decline from that fatal instant. Death destroyed that perfect work of nature, by slow degrees; and who could have admired in that emaciated corpse, that woman, so celebrated for the charms of beauty?

SECTION IV.

POSSESSIVE ADJECTIVES.

These adjectives determine the nouns, by adding to them the idea of possession. They are:

Singular.		Plural.	
Mon, m.	*ma*, f.	*mes*,	my.
ton,	*ta*,	*tes*,	thy.
son,	*sa*,	*ses*,	his, her, its.
notre,	*notre*,	*nos*,	our.
votre,	*votre*,	*vos*,	your.
leur,	*leur*,	*leurs*,	their.

It must be observed, that these adjectives in French agree in gender and number with the name of the thing possessed, and not with the name of the possessor, as they do in English. So in speaking of a lady's hat, we shall say, *son chapeau*, *her* hat, and of a gentleman's also, *son chapeau*, *his* hat; although the adjective is masculine in the latter, and feminine in the former case, in the English.

The possessive must be repeated, in French, before each object possessed, although used only once in English. The difference of genders and numbers is the cause of this rule.

Before feminine singular nouns beginning with a vowel or *h* mute, we make use of the masculine, *mon*, *ton*, *son*, instead of the feminine, *ma*, *ta*, *sa*, in order to avoid the meeting of two vowels together, and render the sound more agreeable.

EXAMPLES.

Mon ardoise, instead of *ma ardoise*, my slate,
son histoire, " *sa histoire*, his, her or its history.

Exercise XX.

If my paintings had borne the name of Berghem, or Potter, they would have sold for ten times more, said Philip, letting his head fall on his breast. Perhaps, my

dear father; and yet several good judges have said, that these two painters do not give to their animals that elegance of form, so admirable in your paintings. Their cows, horses, sheep and birds, are of an incorrect design; whilst your animals are a correct imitation of nature in its beauty. Posterity will render that justice to your taste, talents, and inimitable gracefulness. But behold the abbey's church, said Paul, his eyes falling on a painting newly finished; and this monk was placed thus, before that door, his look raised up, as if he sought the route of heaven,—yes, my son! but thy sister! At these words, the old man supported his head on his hands, and wept, forgetting the presence of his son.

SECTION V.

INDEFINITE ADJECTIVES.

The indefinite adjective determines the substantive, by adding to it an idea of vague and indeterminate acceptation. They are:

Aucun, m.	*aucune*, f.	no.
pas un,	*pas une*,	not one.
nul,	*nulle*,	no, not one.
tout,	*toute*,	all, every.
tel,	*telle*,	such.
quel,	*quelle*,	what.
certain,	*certaine*,	certain.

chaque,	each.
autre,	other.
quelque,	some.
plusieurs,	several.
même,	same.
quelconque,	whatsoever.

All these adjectives must be joined to a substantive, or else they would be considered as pronouns; besides, they are placed before the substantive, except the last one, which always comes after.

Exercise XXI.

No man is without faults.—The most perfect has still several defects, and they do not escape the observation of the other mortals.—The same vicious habits generally lead to fatal consequences.—Not one passenger was saved from the wreck of that ship, but the captain and some sailors landed on a deserted island; they were found there some time after by one of our vessels, and all the provisions they had, were twenty biscuits, one pound of meat, and some pints of fresh water.—What portion of your lesson have you studied? I have studied all these lessons, but I have that other book to read again.—Every christian forgives willingly the offenses of other men, when he reflects, that a Savior died for all mankind; not one offense remained without an adequate ransom. All sins whatsoever will be forgiven, if we trust in the Redeemer's merits.

DEGREES OF COMPARISON.

There are in French, as well as in English, three degrees of comparison; the positive, the comparative, and the superlative.

SECTION I.

POSITIVE.

The positive is that which expresses the quality of the substantive, in its lowest and most simple degree. We have already treated of this, in speaking of the qualifying adjectives, and the several rules which relate to them. We will not remark further upon it, but pass immediately to the comparative.

SECTION II.

COMPARATIVE.

The comparative expresses the quality of the substantives as compared to others. There are three compara-

tives, viz : comparative of inferiority, comparative of superiority, and comparative of equality.

1. The comparative of inferiority expresses the quality as less in one object than in the other. It is formed in French by placing the adverb *moins*, less, before the positive ; and the English word *than*, which follows the adjective, is translated in French by *que*.

EXAMPLE.

Le Latin est moins utile que le Français, Latin is less useful than French.

2. The comparative of superiority expresses the quality as greater in one object than in the other. It is formed in French by placing the adverb *plus*, more, before the positive ; and the English word *than*, which follows the adjective, is translated by *que*.

EXAMPLE.

Le Français est plus utile que le Latin, French is more useful than Latin.

3. The comparative of equality expresses the quality as equal between the two objects. It is formed in French by placing *aussi*, as, and *autant*, as much, before the positive ; and the *as* which comes after it in English, is translated by *que*.

EXAMPLE.

Cet homme est aussi modeste que savant, et autant admiré qu'estimé, this man is *as* modest as *learned*, and as much admired as esteemed.

N. B. *Aussi* is placed only before adjectives, and *autant* before participles used as adjectives.

Exercise XXII.

That lady is as much beloved by every person as her husband is hated ; she is as mild as a lamb, and he is as violent as a tyrant. Conrad's courage was as great as his address ; and in the last war, he was attacked alone by four men much taller than himself ; but, as courageous

as a lion, he resisted, and finally killed two of his assailants, and made the other two prisoners. We have been less fortunate than our friends; but as we are perhaps more persevering, and more industrious, we shall be as successful at last. Peter has studied as much as your cousin; but as he was not as quick of apprehension, he is not as learned. Let men be as happy as possible, and yet they will lament their fate. The world never possessed a man as patient as Job; although in the midst of afflictions worse than death, his mildness was as great, as if he had been as contented, happy, and rich, as in the days of his prosperity. Alexander was not greater than Napoleon, but he was more magnanimous in victory, and not as despotic as the modern conqueror.

There are three adjectives which express a comparative in themselves: *meilleur*, better, instead of *plus bon*, which is never used; *pire*, worse, instead of *plus mauvais*; and *moindre*, less, instead of *plus petit*.—*Pire*, signifies a thing worse than another, already bad;—*plus mauvais*, a thing worse than another, which may not be bad itself; *moindre*, implies a thing smaller than another, already small;—*plus petit*, a thing less in size than another, which may be large in itself.

Remark. The pupil must pay a very strict attention to these three adjectives,—*meilleur*, better, *pire*, worse, and *moindre*, less; and not confound them with the adverbs, *mieux*, *pis*, and *moins*, which correspond to the same English words, *better*, *worse*, and *less*. The confusion will be easily avoided, if one remembers, that the adjective is always joined to a *substantive*, while the adverb is joined to an *adjective*, a *verb*, or another *adverb*.

SECTION III.

SUPERLATIVE.

The superlative expresses a quality carried to the highest degree, with or without comparison with other objects.

When there is comparison, it is called superlative relative; when there is none,—superlative absolute.

1. The superlative relative is formed by putting the definite article, *le*, *la*, *les*, or one of the possessive adjectives, *mon*, *ton*, *son*, &c., before the comparative.

EXAMPLES.

La vertu est le plus grand de tous les biens, virtue is the greatest of all blessings.

La mort est le moindre de tous les maux, death is the least of all evils.

2. The superlative absolute is formed by prefixing one of these words,—*fort*, *très*, *bien*, very; *extrêmement*, extremely; *infiniment*, infinitely; *le plus*, the most; *le moins*, the least;—to the positive of the adjective.

EXAMPLE.

Cette dame est très-aimable, et sa fille est infiniment spirituelle; this lady is very amiable, and her daughter infinitely witty.

N. B. The preposition *in*, which in some cases is found after the superlative relative, is translated in French by *de*.

OBSERVATION. The superlative of those adjectives which are placed before the substantive, must also precede it when there is no other superlative: but when there is another adjective, then both come after the noun; and in that case, the superlative is expressed by *le plus*, *le moins*, *la plus*, *la moins*, *les plus*, *les moins*, repeated before every adjective.

EXAMPLE.

Cet homme est mon ami le plus cher et le plus sincère, this man is my most dear and sincere friend.

EXERCISE XXIII.

These two authoresses are endowed with most prodigious memories; they have been very handsome; they

are now extremely interesting; they have begun to talk with the public, imitating the two most remarkable men of this epoch, Byron and Napoleon; their satires, the most cutting, are hidden under the appearance of the most perfect amenity.—The Poles have been very unfortunate; oppressed by the Russians, that nation, the most courageous in the world, had shaken the yoke, but its greatest efforts have been unsuccessful; and despotism, the most tyrannical and cruel, has again extended its chains on that people.—We have admired the imposing scenery of the Hudson; the prospect is the most majestic and admirable in America.—The most useful language is the French; but the Spanish is perhaps the most useful in the United States.—Cooper is the best American novel writer; his style is very abundant, rich, and varied; and his descriptions of sea-fights are the best and most correct which have hitherto been published.

CHAPTER IV.

PRONOUNS.

The pronoun is a word used instead of a noun, to avoid the repetition of the same word, and supply its place in the discourse. Hence the pronouns may be divided into nominatives and objectives to the verb.

1. The nominative, or subject of the verb, *(sujet,)* is that word, expressing the person or thing which performs the action of the verb. It is generally known, in French, by placing the pronoun *qui*, who, or what, before the verb, and the word of the answer is the nominative.

EXAMPLES.

Je lis, I read. *Qui lit? Je, (sujet du verbe lis,)*
Pierre aime, Peter loves. *Qui aime? Pierre. (sujet du verbe aime.)*

Le chien mord, the dog bites. *Qui mord? Le chien, (sujet du verbe mord.)*

2. The objective *(régime,)* is that person or thing, which receives the action expressed by the verb. There are two kinds of objectives.

The direct objective *(régime direct,)* is governed by the verb, without the aid of a preposition. It is known by placing the interrogative *qui*, who, for persons, and *quoi*, what, for things, after the verb.

EXAMPLE.

J'aime Dieu, I love God.—J'aime *qui? Dieu.* (régime direct to *aime.)*

The indirect objective *(régime indirect,)* is governed by the verb, through the aid of the preposition *à*, to. It answers to the question, *qui*, *quoi*, placed after the verb and preposition *à*.

EXAMPLE.

Il donnera un prix à l'ecolier diligent, he will give a premium to the diligent scholar.—*Il donnera un prix à qui?* à l'écolier diligent, (régime indirect to the verb *donnera.)*

N. B. When the objective indirect is a pronoun, the preposition *à* is understood, but must be supplied in asking the question.

There are several kinds of pronouns: the personal, reflective, indefinite, possessive, demonstrative, relative, and interrogative. We will give the rules respecting these different kinds of pronouns, after speaking of the place which the pronouns occupy in the French language.

PLACE OF THE PRONOUNS IN FRENCH.

1. The pronouns nominative to the verbs, are placed before them in all cases; excepting, however, the case of interrogative sentences, in which the personal and indefinite pronouns are placed after the verb.

EXAMPLES.

Il parle, he speaks. *Il ne parle pas*, he does not speak. *Parlons-nous?* do we speak? *Ne parlons-nous pas?* do we not speak?

2. The personal, indefinite, and reflective pronouns, direct or indirect objectives, are invariably placed before the verb, unless the verb be in the imperative mood without any negation; in which case, they are to be placed after it. The relative and interrogative pronouns always come before the verb, as they never can be used with the imperative mood; and the possessive and demonstrative are always found after the verb to which they are objective.

SECTION I.

PERSONAL PRONOUNS.

The personal pronouns are those which represent the persons or things acting or acted upon. There are in French, as well as in English, three persons, represented by as many different pronouns in the two numbers. The first person is the one who speaks, the second is the one spoken to, and the third is the one spoken of.

The pronouns of the first person are:

Sing. nom. to the verb, *Je*, I, or *J'* { before a word beginning with a vowel or *h* mute.
Sing. objec. " *me*, me or to me, *m'* { before a word beginning with a vowel or *h* mute.
moi, me or to me, after the verb.
Plur. nominative or objective, before or after the verb, *nous*, we, us, to us.

The pronouns of the second person are:

Sing. nom. to the verb, *tu*, thou.
Sing. objec. to the verb, *te*, thee, to thee, *t'* { before a word beginning with a vowel.
toi, after the verb.
Plu. nom. or obj. before or after the verb, *vous*, you, to you.

The pronouns of the third person are:

Singular masc. nom.	*Il*, he, it,	
Singular fem. "	*elle*, she, it,	
Plural masc. "	*ils*, they,	
Plural fem. "	*elles*, they,	
Sing. mas. obj. direct,	*le*, him, it, *l'*	before a verb beginning with a vowel or *h* mute.
Sing. fem. "	*la*, her, it, *l'*	before a verb beginning with a vowel or *h* mute.
Mas. or fem. plu. "	*les*, them,	
Mas. or fem. singular objective indirect,	*lui*, to him, to her,	
Mas. or fem. plural objective indirect,	*leur*, to them.	

The pronouns used after the prepositions are:

1st person,		*Moi*, sing.	*nous*, plural.
2d "		*toi*, "	*vous*, "
3d "	masculine,	*lui*, "	*eux*, "
" "	feminine,	*elle* "	*elles*, "

Exercise XXIV.

The man with the * * * * *.

I took one morning the stage for Dover, and I was hardly seated, when I looked around me and remarked among my companions a man covered from head to foot with a dress of yellow oil-cloth; his hat, gloves, and gaiters were of the same stuff. I was not prepossessed in his favor by this singular appearance, and then continued my survey. When I had finished it, my attention was attracted by the appearance of a young girl, and an old man leaning upon her. Pity and sympathy moved me and all the other travelers. Poor young girl! cried the yellow man, poor old man! I will give you something. Driver, lend me a couple of shillings, I beg you; I will return them to you when I am able to get some change. Who wishes to have two shillings? asked Jarvey, seizing the reins with his vigorous hands.—The traveler at the left hand, said a clerk; do you not know him by his voice?

It is the man with the * * * * * . Enough, enough, said the driver, take them, and give them to him.—The man with the * * * * . What! said I surprised. I thank you, my friend, cried he, as he called the two beggars, and gave them the money borrowed from the driver. Now I was enchanted with my queer neighbor, when he added: I have done well to succor them, for it is probable that the coachman will forget to ask me for what he has lent me. I was at least as much shocked by these words, as I had been gratified before, when I perceived the young girl holding a gold piece with the shillings, and I heard her say to her father: O, if thou knewest that which he has given me; I have seen him again, the man with the * * * * * . The cracking of the whip made me lose the last words, and we set off, hurried away by four vigorous horses, with the swiftness of lightning.

SECTION II.

REFLECTIVE PRONOUNS.

Reflective pronouns are those which express that the nominative of the verb is acting upon itself. They always are of the same person as the nominative, whether noun or pronoun, and stand as objectives direct, if the verb can have one, or else indirect.

There are two kinds of reflective pronouns; the first, of which follows the same rules as the personal pronouns, being mostly the same in French, although somewhat different in English. They are:

Singular.		Plural.	
1st per.	*Me*, myself,	*nous*,	ourselves,
2d "	*te*, bef. } the verb { thyself,	*vous*,	{ yourself, yourselves,
2d "	*toi*, aft. } the verb { thyself,	*vous*,	{ yourself, yourselves,
3d "	*se*, bef. } himself, herself,	*se*, }	themselves.
3d "	*soi*, af. } one's self.	*soi.* }	themselves.

The second kind of reflective pronouns cannot be used before the verb, and are employed after it, in as much

only as the above mentioned are used before, or also when preceded by a preposition. They always imply an emphasis, and their frequent repetition must be avoided, since the former are sufficient in all cases. They are:

Singular.	Plural.
1st per. *Moi-même*, myself,	*nous-mêmes*, ourselves,
2d " *toi-même*, thyself,	*vous-même*, yourself,
3d " m. *lui-même*, himself,	*vous-mêmes*, yourselves,
" f. *elle-même*, herself,	*eux-mêmes*, } themselves
"m.f.*soi-même*, one's self.	*elles-mêmes*, }

Soi is a kind of indefinite pronoun, which is used only with indefinite nominatives after prepositions.

Exercise XXV.

*The man with the * * * * * . (continued.)*

My curiosity was greatly excited at this second interruption. We started, however, and soon the sky grew darker; clouds accumulated, and torrents of rain inundated us. The man with the yellow dress laughed at us heartily; for, thanks to his oil-cloth coat, he avoided the rain. I see, said he at last, that you repent now, not to be dressed as I am; and I will content myself to advise you to dress yourselves hereafter, in the same style. A few moments after, the weather cleared up, and our man, putting himself at his ease, began to smoke his segar. I was all the time flattering myself soon to learn his name. Finally the coach stopped, and taking the driver aside, I asked him the name of that singular man. Who is he? I cannot tell you exactly, though he passes very often on this road; but he is generally called the man with the * * * * * . Driver, driver, said a custom-house officer, where are you? Come here; here is a bundle which you will carry to its address in Dover; and Jarvey going away to prepare his horses, left me no wiser than I was before.

SECTION III.

INDEFINITE PRONOUNS.

The indefinite pronouns represent to the mind the objects of which they recall the idea, in a confused, vague, and undetermined manner. They may stand as nominatives or objectives to the verb. The indefinite pronouns nominatives to the verb are:

On, people, they, one, we, it, taken in the indefinite sense in English; it always requires the verb to be in the singular in French.

quiconque, whoever,
quelqu'un, somebody, any body,
chacun, every one, every body,
l'un, les uns, the one, the ones,
l'autre, the other,
les autres, the others,
l'un et l'autre, the one and the other, both,
les uns et les autres, the one and the other, both,
personne, nobody.

N. B. *Personne* always requires the verb which it accompanies as nominative or objective, to be preceded by the negative *ne*.

The indefinite pronouns objectives to the verbs, are:

En, of it, of them, some, some of it, or of them, hence, thence,
y, to it, to them, (speaking of things,) there,
l'un l'autre, one another, each other; and
autrui, the others.

Besides the other pronouns, *quelqu'un*, *chacun*, *l'un*, *l'autre*, *l'un et l'autre*, *personne*, are used also as objectives to the verb; and the indefinite adjectives, *aucun*, *nul*, *pas un*, *certain*, *plusieurs*, *tel*, when not joined to a noun, may be considered as indefinite pronouns, as in this sentence: *nul n'est de mon opinion*, no one is of my opinion.

En and *y* are placed, like the personal pronouns, before the verb to which they are objectives; the others are placed after it: *l'un l'autre* require the verb to be preceded by the reflective *se*.

Exercise XXVI.

*The man with the * * * * . (continued.)*

Hoping to be sooner informed, I went into the hall, in order to question some one of the servants. I met several of them, and asked one to tell me why that original did not take some wine, like the others. In order to save one penny.—Why then is every body so eager to serve him?—Would any refuse to serve a man of such importance?—A man of such importance, said I,—certainly, sir; don't you know him?—No; and I was going to ask you his name.—He is known here nearly * * * * . John, John, bring some brandy here; cried the hostess, ringing her bell. They have been waiting ten minutes. —I am going there immediately, madam. Well, sir, he is known every where, and yet, nobody seems to know his name; people love him, they respect him; every body speaks politely to him; all treat him with the greatest regard: but he is known only under the name of the man with the * * * *. Ding, ding, ding, and the bell of the hostess interrupted him; he ran to it, leaving me again in suspense, and more vexed than ever.

SECTION IV.

POSSESSIVE PRONOUNS.

The possessive pronouns are those which represent the substantive by adding to it an idea of possession. They must not be confounded with the adjective possessive, which is always joined to a substantive, while the pronoun is never joined to it in French. They are:

	Singular.	
m. *Le mien,*	f. *la mienne,*	mine,
le tien,	*la tienne,*	thine,
le sien,	*la sienne,*	his, her, its,
le nôtre,	*la nôtre,*	ours,
le vôtre,	*la vôtre,*	yours,
le leur,	*la leur,*	theirs.

	Plural.	
m. *Les miens,*	f. *les miennes,*	mine,
les tiens,	*les tiennes,*	thine,
les siens,	*les siennes,*	his, hers, its,
les nôtres,	*les nôtres,*	ours,
les vôtres,	*les vôtres,*	yours,
les leurs,	*les leurs,*	theirs.

Exercise XXVII.

The man with the * * * * * . *(continued.)*

Finding myself at the door of the kitchen, I entered, and saw the unknown. Well, said he, I am glad to see that you do not follow the example of the others, but mine. My motto is, temperance and economy; yours seems to be the same. At this moment the hostess came to ask me if I was not a physician, because the daughter of a poor widow was dying for want of assistance, as the doctor of the place was not willing to give her his for nothing. The stranger at once took his hat and cane, and passing his arm under mine, said to me with great familiarity: Will you not come with me, old crony? My curiosity was too strong to give place to any resentment, and forgetting mine, I followed him instantly. As we were traversing the street, the driver stopped us, declaring that he could not wait another moment. We will return in five minutes, said my companion.—Very well, Sir, but the administration * * * . Be not uneasy about the administration; I take the responsibility on myself.—I can never, said the driver, turning to his companions, refuse that gentleman with the * * * * * * ; and the gentleman with the * * * * * * had dragged me so fast, that I could not hear the rest of the driver's sentence.

SECTION V.

DEMONSTRATIVE PRONOUNS.

The demonstrative pronouns are those which recall the noun by adding to it the idea of demonstration.

They differ from the adjective demonstrative, in as much as they are never followed by the noun, but preceded by it. They are:

Singular.

m. *Ce*, joined to the verb *être*,		
celui,	f. *celle*,	the one,
celui-ci,	*celle-ci*,	this one,
celui-là,	*celle-là*,	that one,
ceci,		it, this thing.

Plural.

m. *C'* when the verb *être* begins with a vowel,		
ceux,	f. *celles*,	the ones,
ceux-ci,	*celles-ci*,	these ones,
ceux-la,	*celles-la*,	those ones,
cela,		it, that thing.

Ce, joined to the verb *être*, is invariable, and always requires the verb in the third person singular, unless the following noun, which is held as the nominative to the verb, be found in the plural. It is also often followed by the relatives *qui* or *que*, and then means *that which*, or *what*, relative and not interrogative, and is said only of things.

Celui, *celle*, *ceux*, *celles*, are also followed by the relatives *qui*, *que*, and correspond then to these English expressions, *he who*, *she who*, *they who*, and are applied only to persons, not to things.

Exercise XXVIII.

The same story continued.

We soon arrived at the door of the hut; we entered, and beheld a truly lamentable scene. In a room still covered with rags of a tapestry, once elegant, was lying a young girl of eighteen; her mother was at the bedside. This one wept bitterly, seeing her daughter suffer so much, while the other was trying to console her. The windows, deprived of panes, were stopped up with rags; the room was without furniture, the hearth with-

out fire. My companion, addressing himself to the mother, asked her what had reduced her to this deplorable situation. This one related her story. My friend exhorted her to trust in Providence, and quitted her. He then led me to a house of splendid appearance, where he knocked, and when the porter opened it, that one asked to speak to his master. This one, disturbed by the noise of the knocker, came out of his study, and my companion seized him at once by the collar, saying to him, Come quickly, Sir, follow me.—But, Sir, I have no hat, and * * * . Come, come, it is useless, you are very well so ; come, Mr. Guerdon, I will guerdon you. The Esculapius then followed like a lamb, and feeling the pulse of the young girl, he declared, that, with some medicine, and suitable care, she would soon recover. Thereupon my companion asked for a pen and ink, wrote on a piece of paper a check on his banker in London, and presented it to the old mother. I tried to read his name on the paper, but it was impossible for me.

SECTION VI.

RELATIVE PRONOUNS.

The relative pronouns are thus called, because of their intimate connection with a substantive or another pronoun which precedes them, and which is called the antecedent. Those pronouns are :

Qui, who, which, that, nominative to the verb;
que, whom, which, that, objective direct to the verb;
de qui, of whom, of which ;
dont, whose, of whom, of which;

m. s.	*lequel*,	m. p.	*lesquels*, which, who ;
	duquel,		*desquels*, whose, of which, of whom;
	auquel,		*auxquels*, to whom, to which ;
f. s.	*laquelle*,	f. p.	*lesquelles*, who, which ;
	de la quelle,		*desquelles*, whose, of whom, of which;
	à la quelle,		*auxquelles*, to whom, to which.

Quoi, which, when a relative pronoun, is always preceded by a preposition, and represents generally a whole sentence, or at least a member of sentence.

EXAMPLE.

Je lui dis qu'il était homme de bien, à quoi il répondit, qu'il tâchait de remplir tous ses devoirs fidèlement. I told him that he was a good man, to which he replied, that he tried to fulfill all his duties faithfully.

REMARK 1. In speaking of persons, *lequel, laquelle*, &c. are generally replaced by *qui*, or *que*, and ought to be used only to avoid an equivocation in the meaning.

Dont, expressing the possessive case, is always placed, in French, immediately before the thing possessed.

EXAMPLE.

César, dont l'ambition était grande, fut assassiné par Brutus, Cæsar, whose ambition was great, was assassinated by Brutus.

REMARK 2. The relative pronouns ought always to be placed next to the word which is their *antécédent*, and that for the sake of perspicuity. In English, it occurs sometimes, that those two words are separated by a whole member of sentence; in French, that construction is to be avoided as defective.

EXERCISE XXIX.

The same story continued.

The mother, who knew him then, fell at his feet. Forgive me, said she; I had not recognized you, our benefactor, my husband's protector, * * * *. Come, let us go, said my companion, abruptly, to me, seeing the daughter, who was raising herself to thank him also. This poor girl would hurt herself to show me her gratitude; and he dragged me out of the house, to avoid the blessings that were ringing in his ears. We soon arrived at the inn which we had left fifteen minutes before; there he met a maid, to whom he addressed two or three flatter-

ing words, and went to the kitchen. I pretended a small bill to settle, and ran after the maid. It appears, said I to her, that you are acquainted with the gentleman who was with me; can you tell me his name? I will reward you.—Your honor need not give me any thing for that: he is well known here under the name of the gentleman with the * * * *. Jenny, Jenny, cried the hostess, why are you gossiping there? bring quickly a glass of beer to the gentleman with the * * * *, and a dreadful blast bursting from the driver's trumpet, prevented me again from hearing the remainder of the sentence.

SECTION VII.

INTERROGATIVE PRONOUNS.

The interrogative pronouns are used in asking questions. They are the same as the relative pronouns, and differ only in as much as they have no antecedent; this is the reason why some grammarians also call them relative absolute. They are:

Qui, who, for persons only;

que, what, for things only, placed before the verb;

quoi, what, for things only, placed after a verb or preposition.

Singular.		Plural.		
m. *Lequel*,	f. *laquelle*,	m. *lesquels*,	f. *lesquelles*,	which one, &c.
duquel,	*de la quelle*,	*desquels*,	*desquelles*,	
auquel,	*à la quelle*,	*auxquels*,	*auxquelles*.	

which are used to express a distinction between several objects.

EXERCISE XXX.

The same story continued.

Some hours before our arrival at Dover, we took a new passenger, a colonel of hussars. As soon as he had taken his seat, he pressed the hand of my extraordinary friend, and congratulated himself on the hap-hazard

which permitted that he might finish his journey with an old acquaintance. I took the first opportunity which presented itself, to ask the new comer, who that man was.—Which one, said he, this one or ————? No, the other one.—The gentleman with the * * * *, but he could not finish his sentence. A violent jolt interrupted him, and the next moment after, the stage was upset, and all the travelers scattered here and there, like leaves blown by the wind. No one was hurt, and finally we arrived in Dover two hours later than usual. Hardly arrived in the hotel, I engaged the only vacant bedroom, and descended into the parlor, in order to read the newspapers. Soon the landlord came to tell me, that one of the waiters, through inadvertency, had given to another traveler the room which I had engaged. Well, said I, he will have the goodness to quit it immediately. But I would not dare to turn him out, —— the man with the * * * you know.—What ! said I, with the * * * what?

REMARKS ON THE USE OF SOME PRONOUNS.

I. The pronouns *of whom*, *whose*, used in English as relative, as well as interrogative, are translated by *dont*, or *de qui*, when relative; but when interrogative, we must never use *dont*, but *de qui*, unless it be followed by the verb *être*, taken in the sense of *appartenir*, to belong, when it must be translated by *à qui*.

EXAMPLES.

A qui sont ces livres, whose books are these?
De qui parlez vous, whom do you speak of?

II. The possessive pronouns, *mine*, *thine*, &c., are not always translated in French by *le mien*, *le tien*, &c. When they are found after the verb *être*, to be, they are translated by *à moi*, *à toi*, *à lui*, *à elle*, *à nous*, *à vous*, *à eux*, *à elles*, to express merely the possession, without any other idea; but if there was a distinction or opposition implied, then they should be translated as usual.

EXAMPLES.

Cette maison est à moi, this house is mine.

Voici deux maisons, celle-ci est la mienne, et celle-là est la vôtre, here are two houses, this one is mine, that one is yours.

III. *Ce* always includes an idea of demonstration. Thus it is employed—

1st. To translate these English pronouns, *he, she, it, they,* when placed before the verb *to be, (être,)* and that verb is followed by a noun with its article; but if the noun has no article before it, *he, she,* &c., are translated as usual; those pronouns in that case might be changed into *this* or *that man, this* or *that thing.*

EXAMPLE.

Regardez l'homme qui passe, c'est un poète distingué, Look at the man who is passing, he is a distinguished poet.

2d. When placed in the first part of a sentence, it must be repeated at the beginning of the second member, although there be nothing before the English verb *to be.*

EXAMPLE.

Ce qui m'étonne c'est que vous soyez un mauvais écolier, What astonishes me is, that you should be a bad scholar.

3d. When the verb *être,* placed at the beginning of the second member of a sentence, has for its nominative case the first member, the pronoun *ce,* is elegantly placed before that verb *être.*

EXAMPLE.

L'objet le plus digne de notre admiration, c'est l'homme vertueux supportant l'adversité avec courage, The object the most worthy of our admiration, is the virtuous man bearing adversity with courage.

Exercise XXXI.

The same story continued.

What! said the landlord, you have not seen his * * * *? Halloo, landlord, give us a bottle of your best wine,

cried a young dandy, from a table where he was sitting with some officers; and the host quitted me, to serve his customers. As for me, more and more dissatisfied, I resolved to take by force what I considered as mine. I scaled the stairs, and soon found myself opposite the door, of which I had taken the number in my pocket. As it was opened, I entered without ceremony, and found the usurper seated before the chimney, counting gold pieces, and putting them in a purse of the same stuff as his dress. Ah! it is you, said he, when he perceived me, I am very glad to see you; for you have had the kindness to lend me a crown, which I return to you with my best thanks. I felt my anger change into good humor, in spite of myself. I took the crown which he offered me.—You are a wonderful man, said I to him; it is impossible to resist you; you lead men, although you seem to be occupied only of yourself.—To pay one's debts, said he, is to enrich one's self. You know that in flattering the passions of others, people obtain from them whatever they wish. Men have a thousand passions, but that of gold seems to be common to all; gold is the nave, round which turn all their other wishes.

IV. The following English expression, *that book of mine*, and all others like it, may be translated in French in two different ways: 1. *This book of mine, mon livre*, my book; 2 *Ce livre qui est à moi, that book which is mine.* The first expression is by far the best of the two, and the most common; the second occurs but seldom.

V. *It*, or *them*, personal pronouns, objective case, direct to a verb, are translated by *le*, *la*, or *les*, when they represent a substantive, as we said in Section I; but they are translated by *le* only, when they represent an adjective or a substantive employed without an article or determinative, an infinitive, or a member of sentence. That *le* is always invariable, though the adjective, or member of sentence be plural. Sometimes, also, it corresponds to the adverb *so* in English, and even it may be

entirely omitted in that language, but must nevertheless be employed in French.

EXAMPLES.

Les hommes doivent s'aider les uns les autres; la religion le leur commande, men must help one another; religion commands *it* to them.

Ces dames sont-elles chanteuses? Elles le sont. Are these ladies songstresses? They are (so.)

In the first sentence, *le* represents the first member. "*Les hommes doivent s'aider les uns les autres.*" In the second, it represents the adjective *chanteuses;* therefore it remains invariable. But it is said with agreement.

Ces dames sont-elles les actrices que nous entendimes jeudi dernier? Oui, elles les sont. Are these ladies the songstresses whom we heard on Thursday last? Yes, they are (so.) *Les,* because it represents a substantive preceded by the article *les actrices.*

Exercise XXXII.

*The man with the * * * * (concluded.)*

Not knowing, if such a man is vain, and if therefore the means to open to myself a free access to his favor, is to praise him without reserve, I always try my universal master-key, and lavish gold; and until now, I have never found that opinion of mine erroneous. Gold, you see, gold is the remedy for all evils. It is the source of all virtues; it is the origin of all vices; it is the most powerful load-stone; it is the fire which animates and vivifies; but it is also the fire that burns. Thereupon I have the honor to bid you good-bye, for I set out for France tomorrow, and I have some business to settle; and so saying, he led me out of my own room with politeness. Excuse my curiosity, sir, said I to him; but since I have had the honor to enjoy your company for some time, and having been witness of the wonders which you have wrought, during your journey, I dare hope that you will not refuse to tell me the name of him who has made me

pass so many agreeable moments. The stranger then closed the door, and placing his two hands on each side of my ear, lest any other person might hear the secret that he was going to reveal, he told me, in a low and concentrated voice, the man with the * * * * oil-cloth purse.

VI. Sometimes it happens, that the relative pronoun objective direct to a verb, *whom*, *which*, and the conjuction *that*, is understood in English, but it must nevertheless be expressed in French, by *que*. The pupil must attend strictly to this observation, as the suppression of this pronoun can never take place in French.

EXAMPLES.

The books I have bought, *les livres que j'ai achetés*, (the books *which* I have bought.)

The beauties we remarked in this author, *les beautés que nous remarquâmes dans ce livre ;* (the beauties *which* we remarked in this book.)

VII. The possessive adjectives, *its*, *their*, when the possessor is not a name of person or animate thing, are sometimes translated by the indefinite pronoun *en* placed before the verb, and the article *le*, *la*, or *les*, before the noun. This happens whenever the name of the possessor is not expressed in the same sentence as nominative to the verb.

EXAMPLES.

Si vous avez lu cette pièce de vers, n'en avez-vous pas remarqué les défauts ? if you have read this piece of poetry, have you not remarked *its* defects ?

Les défauts de quoi? the defects of what? *de la pièce de vers*, of the piece of poetry, name of the possessor, which is not employed in the sentence as nominative to the verb. But if the sentence were construed thus :

Cette pièce de vers a ses défauts, ne les avez-vous pas remarqués ? this piece of poetry has its defects, have

you not remarked them? The use of the word *ses* would be right, since the possessor's name, *pièce de vers* is employed in the same sentence as subject to the verb.

Yet, though the name of the possessor is not the subject of the verb, in the same sentence, *son, sa, ses, leur, leurs*, are used when the noun which they determine is the objective to a preposition.

EXAMPLE.

J'ai lu cette pièce de vers, et j'admire la beauté de ses images, I have read that piece of poetry, and I admire the beauty of its images.

Exercise XXXIII.

They know that Russia was, at that epoch, the friend more than the ally of France. The Baron Strogonoff said to the grand-duke, nothing was more easy to execute than what he wished; but when this one saw the young man they presented to him, he observed to him, that the peril he was going to encounter was very great. He soon understood that he was lost, if he betrayed himself.—It was not by massacres he wished to distinguish himself.—The officer who had been chosen by the peasant to receive his declaration, had identified himself with the position he had provoked.—He thought he saw, on the walls of his dungeon, the shadows of the unfortunate victims he had beheld hanging from the trees along the road.—They were all eager to convince this innocent man they wished to find criminal.—His position received thus a new increase of danger, which he was able to measure in its extent.—The night he passed was cruel.—What is the width of this house? I have its dimensions on paper.—If the ancient languages are difficult to learn, their beauties are so numerous, that the pleasure they procure us, rewards us for the labor and trouble.

CHAPTER V.

VERB.

The verb is a word which expresses affirmation : for when we say, *La science est utile*, science is useful, we affirm, that this quality, *utile*, useful, belongs to *science;* and the word *est*, which expresses that affirmation, is a verb.

Strictly speaking, there is but one verb,—*être*, to be ; because it alone expresses affirmation : since the other verbs, *aimer*, to love, *parler*, to speak, etc., are verbs only in as much as they include in themselves that verb *être*. In effect, *aimer* is *être aimant*, to be loving; *parler* is *être parlant*, to be speaking; and even in English, the verb presents itself very often under that form, which is extremely rare in French. Hence the verb *être* is commonly called by French grammarians, *verbe substantif*, substantive verb ; and the others, *verbes adjectifs*, adjective verbs.

The adjective verbs are divided into *actifs*, active, *passifs*, passive, *neutres*, neuter, *pronominaux*, pronominal, *impersonnels*, impersonal ; of which we shall speak, after explaining further the different modifications of verbs in general.

SECTION I.

MODIFICATIONS OF THE VERB.

We call in French *modifications*, modifications, some changes of forms and terminations which take place in the verbs. There are four : 1st, number, 2d, person, 3d, mood, 4th, tense.

I. Number.

The number is that form which the verb takes to express unity or plurality : as, *J'aime*, I love ; *nous aimons*, we love.

II. Person.

The person is that form which the verb takes to indicate that the nominative is of the first, the second, or the third person : *Je parle*, I speak; *tu parles*, thou speakest; *il parle*, he speaks.

III. Mood.

Mode, mood, means manner. Thus the mood is the form which the verb takes to indicate in what manner the affirmation of the verb is presented : *Je finis*, I finish; *je finirais*, I should finsh; *finis*, finish; *que je finisse*, that I may finish; *finir*, to finish.

There are five moods : 1st, the infinitive, *infinitif;* 2d, the indicative, *indicatif;* 3d, the conditional, *conditionnel;* 4th, imperative, *impératif;* 5th, subjunctive, *subjonctif.*

1. The infinitive, *l'infinitif*, presents the affirmation under a vague and undetermined manner, and without reference to number or person.

EXAMPLE.

Il est nécessaire d'étudier, it is necessary to study.

2. The indicative, *l'indicatif*, which presents the affirmation in a positive and absolute manner, with reference to the time past, present, or future.

EXAMPLES.

J'étudie, I study; *J'ai étudié*, I have studied; *J'étudierai*, I shall study.

3. The conditional, *le conditionnel*, presents it as dependent on a condition. This mood may be said to correspond to the English subjunctive mood, as it is generally under the government of the conjunctions *si*, if, and *quand*, when.

EXAMPLES.

J'irais avec lui, I would go with him; *S'il venait*, if he came.

Quand il viendrait, je ne le verrais pas, were he to come, I would not see him.

4. The imperative, *l'impératif*, presents the affirmative under the appearance of command, exhortation, or will.

EXAMPLES.

Soldats ! soyez fermes ; soldiers, be firm.

Ne faites pas à autrui, ce que vous ne voudriez pas qu'on vous fit ; do not unto others, what you would not have done unto you.

5. *Le subjonctif*, which corresponds to the English potential, and also to the subjunctive mood, presents the idea of affirmation in a manner altogether dependent and secondary. It is always under the government of another verb, and joined to it by one of these conjunctions : *que*, that, *quoique*, though, and almost all the others which include *que*. (See Chap. IX, on Conjunctions.) It expresses doubt, wish, indecision, or fear.

EXAMPLE.

Je désire que vous remplissiez vos devoirs, I wish that you should fulfill all your duties.

Four of these modes are susceptible of the variations of persons and number, viz : *l'indicatif, le conditionnel, l'impératif, le subjonctif ;* and are for this reason called *modes personnels*, personal moods. *L'infinitif*, as it expresses the action in a vague manner, does not admit of this distinction, and is therefore called *mode impersonnel*, impersonal mood.

IV. Tense.

The tense is that form which the verb takes, to signify to what part of the time the affirmation of the verb answers.

The time admits of but three parts : the moment in which we speak, that which precedes, and that which follows. Hence three tenses ; present, past, and future. The present admits of but one tense, because the time

of the speech is one undivided moment. While the past and future, consisting of an indefinite number of moments, admit several degrees of priority, or posteriority: hence result several kinds of past and future tenses.

In French, there are eight tenses in the indicative mood, two in the conditional, one in the imperative, four in the subjunctive, and five in the infinitive.

We shall now give some rules for the distinction of the tenses in French, which the learner would do well to read over and over again, until he has become quite familiar with them; especially those concerning the past tenses, as they include a great many difficulties for the pupils, because they do not attend sufficiently to the manner in which those tenses are laid down in the conjugation of the verbs.

I. Present.

The present expresses the action as doing at the moment of the speech: *Je chante*, I sing, I am singing, I do sing. These three last expressions, which are considered as synonymous in English, do not however convey the same idea; for,

I sing, means that the action is present relatively, that is to say, when compared to another.

EXAMPLE.

I sing when you come, Je chante quand vous venez.

I am singing, means, that the action is taking place at the very moment of the speech.

EXAMPLE.

What are you doing? I am writing my excercise. Que faites-vous? J'écris mon thème.

I do sing, is employed to express the action as present, with an emphasis, to remove the doubt or negation of another person.

EXAMPLE.

You are not studying your lesson. I do study it very hard. Vous n'étudiez pas votre leçon; je l'étudie très-fort.

II. Past.

1. The imperfect, *l'imparfait*, expresses the action as present in a time past, or as having taken place frequently in a past epoch.

The first idea is conveyed in English by *was*, and the participle present of the other verb; and the second, by *I used to*, and the infinitive of the second verb.

EXAMPLES.

Je chantais quand vous entrâtes, I was singing when you came in.

Que fesiez-vous au temps chaud ?
Je chantais, ne vous déplaise.
La Fontaine.

What *were you used to do* in the warm weather? *I used to sing*, may it not displease you.

2. The past definite, *le passé défini*, signifies that the action took place in a given time, entirely gone by, and distant at least one whole unit of the time mentioned, from the moment in which one speaks; so it cannot be used for a thing that took place this morning, this week, this year, &c. This tense is sometimes called *le passé historique*, as it is the tense in which must be put the principal verb of the narration of past events.

EXAMPLES.

Il arriva hier, he arrived yesterday.

Quand il vint, nous le reçûmes poliment, when he came, we received him politely.

Je ne chantai pas avec lui, I did not sing with him.

In the first example, *hier* determines the time; it is distant one day from the moment of speaking.

In the second example, both verbs are in the *passé défini*, because he must have come to us, and his arriving be over before we receive him. The two actions are past as to the present time, and also when compared to each other; the first was entirely over when the other took place.

In the last example, there seems to be no determined time which should authorize the use of the *passé défini;*

but it is not always necessary that that time should be expressed; it may be understood in some cases, as in this: I did not sing with him, *when he sang*, or *at the time alluded to before.*

3. *Le passé indéfini*, the past indefinite, implies that the action is passed, but does not convey any idea of the time in which it took place; it may have been done a long time ago, or only a few moments before the present time. It is also employed instead of the *passé défini*, when the action is not distant one whole unit of the time specified; so it will be used in speaking of a thing that took place this morning, this week, this month, this year, &c.; while the *passé défini* cannot be used in the same case without a gross error.

EXAMPLES.

Jean a fini son ouvrage, John has completed his work.

J'ai commencé ce roman depuis deux jours, I have begun this novel two days since.

Louis a été plus studieux cette année que l'année dernière, Lewis has been more studious this year than last.

In the first phrase, no definite time, expressed or understood, determines when the work was done,—this morning or yesterday.

In the second sentence, there is a time specified,—*depuis deux jours;* but as it conveys to the mind the idea that the book is not yet perused entirely, the *passé défini* could not be employed.

In the last one, the time is also determined; but as it is not distant one whole year from the moment of the speech, the *passé défini* could not be used without mistake.

Exercise XXXIV.

I was running along the forest many hours since, when extreme fatigue obliged me to stop. I seated myself between two trees, and leaning against the one, I was stri-

king the other with my feet, to keep up the circulation of the blood. All at once the cracking of a whip resounded in my ears, and I heard the noise of wheels and men's voices. I arose and saw a file of carriages, of which each was conducted by a Russian. Ah! said I to myself,—a convoy. I am going to sit here and wait till they pass. I will make signs of distress to them; they will have mercy on me. Two have already passed, and have not perceived me; but I am glad of it, they had crabbed faces, but the third has a sweeter countenance. He is whistling and caressing his horse. I am going to accost him, thought I. As soon as I showed myself, he stopped. I was beginning to tremble; but what does not hunger dare! Comrade, said I, showing my misery to him. Comrade, cried he, striking me across the face with the whip which he held in his hand. Good God! exclaimed I, covering my face with my two hands; and I ran to my tree, at the foot of which I fell senseless.

---

4. *Le passé antérieur*, past anterior, expresses the action as having taken place immediately before another in a time passed, and is generally preceded by one of these conjunctions: *lorsque*, *quand*, *après que*, when, *aussitôt que*, *dès que*, as soon as.

EXAMPLES.

Après que j'eus fini mon livre je chantai, when I had finished my book, I sang.

Il sortit aussitôt qu'il eut écrit cette lettre, he went out as soon as he had written that letter.

5. *Le plus-que-parfait*, pluperfect, expresses the affirmation as passed in itself at any time before another also passed, and to which it is compared. The conjunction implying time, is never placed before the pluperfect, but before the verb to which it is compared, provided this latter be in the *passé défini;* but when it is used in opposition to the *imparfait*, then the pluperfect may be preceded by those conjunctions.

EXAMPLES.

J'avais vu votre ami quand je reçus votre lettre, I had seen your friend when I received your letter.

Il sortait dès qu'il avait appris ses leçons, he used to go out as soon as he had learned his lessons.

III. Future.

1. The future absolute, *le futur absolu*, expresses the affirmation as about to take place in a time still to come, whether definite or not. In English, it is generally expressed by placing *will* or *shall* before the infinitive of the verb conjugated. "I will come, you shall go." The learner must remember, that these words are not to be translated separately; but that by giving to the French verb the termination proper to the future, it is enough, as will be seen in the following

EXAMPLES.

Il viendra l'année prochaine, he will come next year.

Nous irons demain à la campagne, we shall go into the country to-morrow.

Quand vous serez plus diligent, vous serez récompensé, when you will be more diligent, you shall be rewarded.

2. The future compound, *le futur antérieur*, expresses that the action will be fully accomplished at or before the time when another will take place.

EXAMPLES.

J'aurai écrit mon thème demain, I shall have written my exercise to-morrow.

Nous aurons dîné quand vous arriverez, we shall have dined when you will arrive.

The tenses of the other moods are used in correspondence with these.

1. The present or past of the subjunctive corresponds to the present indicative, or future absolute: the present to express an action present or future; the past, to express an action already completed.

EXAMPLES.

Je doute que vous ayez étudié hier, I doubt whether you studied yesterday.

Il est temps que je parte, it is time that I should depart.

2. The conditional present, and the imperfect of the subjunctive, correspond to the imperfect, and past definite.

EXAMPLES.

Si vous veniez vous me feriez plaisir, if you should come you would give me pleasure.

Nous arrivâmes avant qu'ils ne partissent, we arrived before they set out.

3. The future anterior corresponds to the future absolute, and the conditional past to the pluperfect indicative.

EXAMPLES.

Jean aura terminé lorsque vous commencerez, John will have done when you will begin.

Vous auriez achevé cet ouvrage si vous aviez toujours lu, you would have ended this work if you had always read.

4. The imperative expresses a present, sometimes a future action.

EXAMPLE.

Faites le bureau à présent, laissez le sofa pour la semaine prochaine, make the bureau now, leave the sofa for next week.

5. The imperfect and pluperfect subjunctive correspond to the imperfect, pluperfect, and past tenses of the indicative, and the two conditional tenses; the imperfect, to express an action present or future, and the pluperfect, if the action is past.

Je doutais	*qu'il vint demain, si*	I was doubting	whether he would come tomorrow, if—
Je doutai		I doubted	
J'ai douté		I have doubted	
J'avais douté		I had doubt	
Je douterais		I should doubt	
J'auvais douté		I should have doubted	

Je doutais	*qu'il étudiât la semaine passée, si*	I was doubting	whether he would have studied last week, if--
Je doutai		I doubted	
J'ai douté		I have doubted	
J'avais douté		I had doubted	
Je douterais		I would doubt	
J'aurais douté		I should have doubted	

We shall not give any exercise on these rules, as the student will require a more complete knowledge of the conjunctions and structure of the language; but what we have said will suffice to enable him, when, in his reading, he meets a verb in the subjunctive mood, to find out why it is in that mood, and how it must be translated into English.

Tenses are divided into simple and compound. The simple tenses, *temps simples*, are those which are conjugated without any of the tenses of the auxiliaries, *avoir* to have, or *être* to be. They are: *le présent, l'imparfait, le passé défini*, and *le futur absolu de l'indicatif; le présent conditionnel; l'impératif; le présent et l'imparfait du subjonctif; le présent de l'infinitif; le présent et le passé du participe.*

The compound tenses, *temps composés* are those which are formed of one of the tenses of the auxiliaries *avoir* or *être*, joined to the participle past of the verb conjugated. They are: *le passé indéfini, le passé antérieur, le plus-que-parfait, et le futur antérieur de l'indicatif; le passé conditionnel; le passé et le plus-que-parfait du subjonctif; le passé de l'infinitif, et le composé du participe.*

The verbs that take the auxiliary verb *être* in the formation of their compound tenses, are:

1. All passive verbs.

2. All the pronominal verbs. In these latter verbs, it must be remembered that the verb *être* is employed instead of the verb *avoir*. This observation will be useful when we treat of the agreement of the participle past with the objective direct. (See Chap. VI.)

3. Some neuter verbs. (See the list of them in the

section of the neuter verbs that take *être* in their compound tenses.)

SECTION II.

OF THE CONJUGATIONS.

Writing or reciting a verb through all its moods, tenses and persons, is called, to conjugate, *conjuguer*, and conjugation, *conjugaison*.

There are in French, four conjugations or different classes of verbs, distinguished from each other by the terminations of the present of the infinitive.

The first conjugation has the present of the infinitive terminated in *er*, *donner*, to give. The second is terminated in *ir*, *remplir*, to fill. The third in *oir*, *devoir*, to owe. The fourth in *re*, *répondre*, to answer.

We will conjugate one verb of each of these terminations. Among the verbs of these four conjugations, some are conjugated regularly, and are called *verbes réguliers;* others are called *verbes irréguliers*, because they are not conjugated like the verbs laid down as standards for each. We will explain them hereafter.

DIVISION OF VERBS.

The two verbs, *avoir*, to have, and *être*, to be, are called auxiliaries, because they serve for the conjugation of the compound tenses of the other verbs. *Avoir* is also employed sometimes as an active verb, and means then, *posséder*, to possess, to own, to get. We will therefore begin by conjugating these two verbs, before giving the four regular conjugations.

In conjugating a verb, the pupil will remark, that when he knows the first person of a tense, it is conjugated throughout according to some general terminations common to all conjugations. We shall then write the verb in two parts, and separate them by a hyphen; the first part composed of those letters that precede the terminations *er* of the first, *ir* of the second, *oir* of the

third, and *re* of the fourth conjugation, we shall call the *root, racine,* in opposition to the *termination (terminaison,)* which consists only of those letters mentioned above for the four conjugations. In regular verbs, the letters of the root never change; those of the termination changing as marked in the synopsis, for each conjugation according to the tenses, person, and number of the verb. (See Synopsis.)

Verbs are called *irregular (irréguliers,)* when some letter or letters of their root alter in some tense or tenses; and *regular, (réguliers,)* when they always remain the same.

Verbs are again divided into active, passive, neuter, reciprocal, and impersonal, as before seen.

1. The active verb is that, the subject of which acts upon a direct objective different from itself.

EXAMPLES.

Il aime son père, he loves his father.

J'étudie la grammaire, I study grammar.

Aime, of the first phrase, is an active verb, because the nominative, *il,* acts upon the objective direct, *père.*

Etudie of the second is an active verb, since the action of the subject, *je,* falls on the objective direct, *la grammaire.*

2. The passive verb is that, of which the subject receives the action expressed by the verb, contrary to the verb active. In the passive verb, the subject would be the objective direct to the active verb. In these verbs, the participle past always agrees with the subject of the auxiliary.

EXAMPLE.

Son père est aimé par lui, his father is loved by him; in which, *father* has become the subject to *est aimé,* while in the other phrase it was the objective to the active verb.

3. The neuter verb, like the active, marks an action performed by a subject; but it differs from it, in as much as it cannot have an objective direct.

EXAMPLE.

Il plait à Pierre, he pleases to Peter. *Plait* is a neuter verb, because it has no direct objective, and the action expressed by it is not performed by the subject upon another object.

4. The pronominal verb is that, of which the subject acts upon itself; it is therefore conjugated with two pronouns of the same person, one as nominative, the other as objective. *Je me, tu te, il se, elle se, nous nous, vous vous, ils se, elles se.* They may be formed of active verbs; and then the second pronoun is sometimes the objective direct, and sometimes objective indirect. We shall have occasion to recur to this remark, when we treat of the agreement of the participle past with its objective case.

The only pronominal verbs formed from a neuter verb, are: *se plaire*, to be pleased, (to please one's self;) *se déplaire*, to be displeased, (to displease one's self;) *se complaire*, to take delight; *se rire de*, to laugh at; *se sourire*, to smile to one another; *se parler*, to speak to one's self; *se succéder*, to succeed to one another; *se nuire*, to be prejudicial to one's self; *se convenir*, to please one another; *se ressembler*, to resemble one another; *se suffire*, to do enough for one's self.

5. The impersonal verb is employed only in the third person singular, with the pronoun *il*, it, taken in a vague and undetermined meaning, that is, not representing any word expressed before.

EXAMPLES.

Il pleut, it rains; *il faut*, it is necessary; *il est impossible de* ——, it is impossible to ——.

The verb *être*, followed by an adjective, is very often used as an impersonal verb, and ought to be considered as such, unless the relation of the pronoun to a preceding noun is well and plainly understood.

CONJUGATION OF VERBS.

SECTION I.

AUXILIARY VERBS.

I. AVOIR, to have, (affirmatively.)

INFINITIF.

Présent.	AVOIR,	to have.
Passé.	AVOIR EU,	to have had.

PARTICIPES.

Présent.	AYANT,	Having.
Passé.	EU, m. EUE, f.	Had.
Composé.	AYANT EU,	Having had.

INDICATIF.

Présent.

Sing.	J'ai	I have
	tu as	thou hast
	il a	he has
	elle a	she has
Plural.	nous avons	we have
	vous avez,	you have
	ils ont	m. they have
	elles ont,	f. they have.

Imparfait.

J'avais	I had or used to have
tu avais	thou hadst or usedst to have
il avait	he had or used to have
nous avions	we had or used to have
vous aviez	you had or used to have
ils avaient	they had or used to have.

Passé defini.

J'eus	I had or did have
tu eus	thou hadst or didst have
il eut	he had or did have
nous eûmes	we had or did have
vous eûtes	you had or did have
ils eurent	they had or did have.

Futur.

J'aurai	I shall or will have
tu auras	thou shalt or wilt have
il aura	he shall or will have
nous aurons	we shall or will have
vous aurez	you shall or will have
ils auront	they shall or will have.

Passé indéfini, ou composé du présent.

J'ai eu	I have had
tu as eu	thou hast had
il a eu	he has had
nous avons eu	we have had
vous avez eu	you have had
ils ont eu	they have had.

Passé antérieur, ou composé du passé défini.

J'eus eu	I had had
tu eus eu	thou hadst had
il eut eu	he had had
nous eûmes eu	we had had
vous eûtes eu	you had had
ils eurent eu	they had had.

Plusque parfait, ou composé de l'imparfait.

J'avais eu	I had had
tu avais eu	thou hadst had
il avait eu	he had had
nous avions eu	we had had
vous aviez eu	you had had
ils avaient eu	they had had.

Futur antérieur, ou composé du futur.

J'aurai eu	I shall or will have had
tu auras eu	thou shalt or wilt have had
il aura eu	he shall or will have had
nous aurons eu	we shall or will have had
vous aurez eu	you shall or will have had
ils auront eu	they shall or will have had.

CONDITIONNEL.

Présent.

J'aurais	I should or would have
tu aurais	thou shouldst or wouldst have
il aurait	he should or would have
nous aurions	we should or would have
vous auriez	you should or would have
il auraient	they should or would have.

Passé ou composé du présent.

J'aurais eu	I should or would have had
tu aurais eu	thou shouldst or wouldst have had
il aurait eu	he should or would have had
nous aurions eu	we should or would have had
vous auriez eu	you should or would have had
ils auraient eu	they should or would have had.

IMPERATIF.

Point de première personne.

aie	have (thou)
qu'il ait	let him have
ayons	let us have
ayez	have (ye or you)
qu'ils aient	let them have.

SUBJONCTIF.

Présent.

que j'aie	that I may have
que tu aies	that thou mayest have
qu'il ait	that he may have
que nous ayons	that we may have

que vous ayez	that you may have
qu'ils aient	that they may have.

Imparfait.

que j'eusse	that I might have
que tu eusses	that thou mightest have
qu'il eût	that he might have
que nous eussions	that we might have
que vous eussiez	that you might have
qu'ils eussent	that they might have.

Passé, ou composé du présent.

que j'aie eu	that I may have had
que tu aies eu	that thou mayest have had
qu'il ait eu	that he may have had
que nous ayons eu	that we may have had
que vous ayez eu	that you may have had
qu'ils aient eu	that they may have had.

Plusque-parfait, ou composé de l'imparfait.

que j'eusse eu	that I might have had
que tu eusses eu	that thou mightest have had
qu'il eût eu	that he might have had
que nous eussions eu	that we might have had
que vous eussiez eu	that you might have had
qu'ils eussent eu	that they might have had.

II. Avoir, to have, (negatively.)

Remark. The negation "not," joined to a verb, is translated into French by two words, *ne*, *pas*, of which the former, *ne*, is always placed before the verb, and the second, *pas*, placed after it. As this is to be observed with all verbs, we shall decline the verb *avoir* throughout with the negation, to show the learner how it must be used with this and all other verbs.

N. B. The *ne* loses the *e* when the following word begins with a vowel, or *h* mute, and its place is supplied by an apostrophe (*n'*).

INFINITIF.

Présent.	N'AVOIR PAS,	not to have.
Passé.	N'AVOIR PAS EU,	not to have had.

PARTICIPES.

Présent.	N'AYANT PAS,	not having.
Composé	N'AYANT PAS EU,	not having had.

INDICATIF.

Présent.

Sing.	Je n'ai pas	I have not
	tu n'as pas	thou hast not
	il n'a pas	he has not
	elle n'a pas	she has not
Plural.	nous n'avons pas	we have not
	vous n'avez pas	you have not
	ils n'ont pas	they have not
	elles n'ont pas	they have not.

Imparfait.

Je n'avais pas	I had not
tu n'avais pas	thou hadst not
il n'avait pas	he had not
nous n'avions pas	we had not
vous n'aviez pas	you had not
ils n'avaient pas	they had not.

Passé défini.

Je n'eus pas	I had not, I did not have
tu n'eus pas	thou hadst not or didst not have
il n'eut pas	he had not or did not have
nous n'eûmes pas	we had not or did not have
vous n'eûtes pas	you had not or did not have
ils n'eurent pas	they had not or did not have.

Futur.

Je n'aurai pas	I shall or will not have
tu n'auras pas	thou shalt or wilt not have
il n'aura pas	he shall or will not have
nous n'aurons pas	we shall or will not have
vous n'aurez pas	you shall or will not have
ils n'auront pas	they shall or will not have.

Passé indéfini, ou composé du présent.

Je n'ai pas eu	I have not had
tu n'as pas eu	thou hast not had
il n'a pas eu	he has not had
nous n'avons pas eu	we have not had
vous n'avez pas eu	you have not had
ils n'ont pas eu	they have not had.

Passé antérieur, ou composé du passé défini.

Je n'eus pas eu	I had not had
tu n'eus pas eu	thou hadst not had
Il n'eut pas eu	he had not had
nous n'eûmes pas eu	we had not had
vous n'eûtes pas eu	you had not had
ils n'eurent pas eu	they had not had.

Plus-que-parfait, ou composé de l'imparfait.

Je n'avais pas eu	I had not had
tu n'avais pas eu	thou hadst not had
il n'avait pas eu	he had not had
nous n'avions pas eu	we had not had
vous n'aviez pas eu	you had not had
ils n'avaient pas eu	they had not had.

Futur antérieur, ou composé du futur.

Je n'aurai pas eu	I shall or will not have had
tu n'auras pas eu	thou shalt or wilt not have had
il n'aura pas eu	he shall or will not have had
nous n'aurons pas eu	we shall or will not have had
vous n'aurez pas eu	you shall or will not have had
ils n'auront pas eu	they shall or will not have had.

CONDITIONNEL.

Présent.

Je n'aurais pas	I should or would not have
tu n'aurais pas	thou shouldst or wouldst not have
il n'aurait pas	he should or would not have
nous n'aurions pas	we should or would not have
vous n'auriez pas	you should or would not have
ils n'auraient pas	they should or would not have.

Passé, ou composé du présent.

Je n'aurais pas eu	I should or would	not have had.
tu n'aurais pas eu	thou shouldst or wouldst	
il n'aurait pas eu	he should or would	
nous n'aurions pas eu	we should or would	
vous n'auriez pas eu	you should or would	
ils n'auraient pas eu	they should or would	

IMPERATIF.

n'aie pas	have (thou) not
qu'il nait pas	let him not have
n'ayons pas	let us not have
n'ayez pas	have (ye or you) not
qu'ils n'aient pas	let them not have.

SUBJONCTIF.

Présent.

que je n'aie pas	that I may not have
que tu n'aies pas	that thou mayest not have
qu'il n'ait pas	that he may not have
que nous n'ayons pas	that we may not have
que vous n'ayez pas	that you may not have
qu'ils n'aient pas	that they may not have.

Imparfait.

que je n'eusse pas	that I might not have
que tu n'eusses pas	that thou mightest not have
qu'il n'eût pas	that he might not have
que nous n'eussions pas	that we might not have
que vous n'eussiez pas	that you might not have
qu'ils n'eussent pas	that they might not have.

Passé ou composé du présent.

que je n'aie pas eu	that I may not have had
que tu n'aies pas eu	that thou mayest not have had
qu'il n'ait pas eu	that he may not have had
que nous n'ayons pas eu	that we may not have had
que vous n'ayez pas eu	that you may not have had
qu'ils n'aient pas eu	that they may not have had.

Plus-que-parfait, ou composé de l'imparfait.

que je n'eusse pas eu	that I might not	have had.
que tu n'eusses pas eu	that thou mightest not	
qu'il n'eût pas eu	that he might not	
que nous n'eussions pas eu	that we might not	
que vous n'eussiez pas eu	that you might not	
qu'ils n'eussent pas eu	that they might not	

III. Avoir, (interrogatively.)

Remark. The interrogation is made in French, merely by transposing the personal pronoun after the verb; it is then joined to it by a hyphen, and is therefore considered as making only one word with it. So that the negative, *pas*, which may be sometimes used with the interrogation, will come after this pronoun, and not before, as might be inferred from what we said in the preceding paragraph. Observe, that the *ne* must always be placed as usual, before the rest. Verbs are not used interrogatively in the infinitive, imperative, or subjunctive moods. When the third person singular ends with a vowel, we add between the verb and pronoun *il* or *elle* the letter *t*, to soften the sound, and prevent the meeting of two vowels together.

If in the interrogative the nominative case to the verb be a noun, it must, in French, be placed before the verb, and the pronouns *il* or *elle*, *ils* or *elles*, are placed after it, according to the gender and number of the noun.

Here follows the verb *avoir* interrogatively, and negatively interrogatively.

INDICATIF.

Présent.

	Interrogative.	*Interrogative Negative.*
Sing.	Ai-je, have I	n'ai-je pas, have I not
	as-tu, hast thou	n'as-tu pas, hast thou not
	a-t-il, has he	n'a-t-il pas, has he not
Plur.	avons-nous, have we	n'avons-nous pas, have we not
	avez-vous, have you	n'avez-vous pas, have you not
	ont-ils, have they.	n'ont-ils pas, have they not.

Imparfait.

avais-je, had I	n'avais-je pas, had I not
avais-tu, hadst thou	n'avais-tu pas, hadst thou not
avait-il, had he	n'avait-il pas, had he not
avions-nous, had we	n'avions-nous pas, had we not
aviez-vous, had you	n'aviez-vous pas, had you not
avaient-ils, had they.	n'avaient-ils pas, had they not.

Passé défini.

eus-je, had I	n'eus-je pas, had I not
eus-tu, hadst thou	n'eus-tu pas, hadst thou not
eut-il, had he	n'eut-il pas, had he not
eûmes-nous, had we	n'eûmes-nous pas, had we not
eûtes-vous, had you	n'eûtes-vous pas, had you not
eurent-ils, had they.	n'eurent-ils pas, had they not.

Futur.

aurai-je, shall I have	n'aurai-je pas, shall I	not have.
auras-tu, wilt thou have	n'auras-tu pas, wilt thou	
aura-t-il, will he have	n'aura-t-il pas, will he	
aurons-nous, shall we have	n'aurons-nous pas, shall we	
aurez-vous, will you have	n'aurez-vous pas, will you	
auront-ils, will they have.	n'auront-ils pas, will they	

Passé indéfini, ou composé du présent.

ai-je eu, have I had		n'ai-je pas eu, have I not had	
as-tu eu, hast thou had		n'as-tu pas eu, hast thou not had	
a-t-il eu, has he had		n'a-t-il pas eu, has he not had	
avons-nous eu,	have we had, &c.	n'avons-nous pas eu,	have we not had, &c.
avez-vous eu,		n'avez-vous pas eu,	
ont-ils eu,		n'ont-ils pas eu,	

Passé antérieur, ou composé du passé défini.

eus-je eu, had I had	n'eus-je pas eu, had I	not had.
eus-tu eu, hadst thou had	n'eus-tu pas eu, hadst thou	
eut-il eu, had he had	n'eut-il pas eu, had he	
eûmes-nous eu, had we had	n'eûmes-nous pas eu, had we	
eûtes-vous eu, had you had	n'eûtes-vous pas eu, had you	
eurent-ils eu, had they had.	n'eurent-ils pas eu, had they	

Plus-que-parfait, ou composé de l'imparfait.

avais-je eu, had I had	n'avais-je pas eu, had I	not had.
avais-tu eu, hadst thou had	n'avais-tu pas eu, hadst thou	
avait-il eu, had he had	n'avait-il pas eu, had he	
avions-nous eu, had we had	n'avions-nous pas eu, had we	
aviez-vous eu, had you had	n'aviez-vous pas eu, had you	
avaient-ils eu, had they had.	n'avaient-ils pas eu, had they	

Futur antérieur, ou composé du futur.

aurai-je eu, shall I have had	n'aurai-je pas eu, shall I	not have had.
auras-tu eu, wilt thou have had	n'auras-tu pas eu, wilt thou	
aura-t-il eu, will he have had	n'aura-t-il pas eu, will he	
aurons-nous eu, shall we &c.	n'aurons-nous pas eu, shall we	
aurez-vous eu, will you &c.	n'aurez-vous pas eu, will you	
auront-ils eu, will they &c.	n'auront-ils pas eu, will they	

CONDITIONNEL.

Présent.

aurais-je, should I have	n'aurais-je pas, should I	not have.
aurais-tu, wouldst thou have	n'aurais-tu pas, shouldst thou	
aurait-il, would he have	n'aurait-il pas, would he	
aurions-nous, should we have	n'aurions-nous pas, should we	
auriez-vous, would you have	n'auriez-vous pas, would you	
auraient-ils, would they have	n'auraient-ils pas, would they	

Passé, ou composé du présent.

aurais-je eu, should I	n'aurais-je pas eu, should I	not have had.
aurais-tu eu, wouldst thou	n'aurais-tu pas eu, w'ldst thou	
aurait-il eu, would he	n'aurait-il pas eu, would he	
aurions-nous eu, should we	n'aurions-nous pas eu, sh'ld we	
auriez-vous eu, would you	n'auriez-vous pas eu, w'ld you	
auraient-ils eu, would they	n'auraient-ils pas eu, w'ld they	

(have had.)

II. Etre, to be.

INFINITIF.

Présent. Etre, to be.

Passé, composé du présent.

avoir été, to have been.

PARTICIPLES.

Présent.	étant,	being.
Passé.	été, (invariable)	been.
Composé.	ayant été,	having been.

INDICATIF.

Présent.

Sing.	Je suis	I am
	tu es	thou art
	il est	he is
Plur.	nous sommes	we are
	vous êtes	you are
	ils sont	they are.

Imparfait.

J'étais	I was or used to be
tu étais	thou wast or used to be
il était	he was or used to be
nous étions	we were or used to be
vous étiez	you were or used to be
ils étaient	they were or used to be.

Passé défini.

Je fus	I was
tu fus	thou wast
il fut	he was
nous fûmes	we were
vous fûtes	you were
ils furent	they were.

Futur.

Je serai	I will or shall be
tu seras	thou wilt or shall be
il sera	he will or shall be
nous serons	we will or shall be
vous serez	you will or shall be
ils seront	they will or shall be.

Passé indéfini, ou composé du présent.

J'ai été	I have been
tu as été	thou hast been
il a été	he has been
nous avons été	we have been
vous avez été	you have been
ils ont été	they have been.

Passé antérieur, ou composé du préterit défini.

J'eus été	I had been
tu eus été	thou hadst been
il eut été	he had been
nous eûmes été	we had been
vous eûtes été	you had been
ils eurent été	they had been.

Plus-que-parfait, ou composé de l'imparfait.

J'avais été	I had been
tu avais été	thou hadst been
il avait été	he had been
nous avions été	we had been
vous aviez été	you had been
ils avaient été	they had been.

Futur antérieur, ou composé du futur.

J'aurai été	I shall or will have been
tu auras été	thou shalt or wilt have been
il aura été	he shall or will have been
nous aurons été	we shall or will have been
vous aurez été	you shall or will have been
Ils auront été	they shall or will have been.

CONDITIONNEL.

Présent.

Je serais	I should or would be
tu serais	thou shouldst or wouldst be
il serait	he should or would be
nous serions	we should or would be
vous seriez	you should or would be
ils seraient	they should or would be.

Passé, ou composé du présent.

J'aurais été	I should or would	have been.
tu aurais été	thou shouldst or wouldst	
il aurait été	he should or would	
nous aurions été	we should or would	
vous auriez été	you should or would	
ils auraient été	they should or would	

IMPERATIF.

Point de première personne.

sois	be (thou)
qu'il soit	let him be
soyons	let us be
soyez	be (ye or you)
qu'ils soient	let them be.

SUBJONCTIF.

Présent.

que je sois	that I may be
que tu sois	that thou mayest be
qu'il soit	that he may be
que nous soyons	that we may be
que vous soyez	that you may be
qu'ils soient	that they may be.

Imparfait.

que je fusse	that I might be
que tu fusses	that thou mightest be
qu'il fût	that he might be
que nous fussions	that we might be
que vous fussiez	that you might be
qu'ils fussent	that they might be.

Passé, ou composé du présent.

que j'aie été	that I may have been
que tu aies été	that thou mayest have been
qu'il ait été	that he may have been
que nous ayons été	that we may have been
que vous ayez été	that you may have been
qu'ils aient été	that they may have been.

Plus-que-parfait, ou composé de l'imparfait.

que j'eusse été	that I might have been
que tu eusses été	that thou mightest have been
qu'il eût été	that he might have been
que nous eussions été	that we might have been
que vous eussiez été	that you might have been
qu'ils eussent été	that they might have been.

NOTE.—Having given the verb *avoir*, negatively and interrogatively, at full length, we deem it unnecessary to give the verb *être*, or

GENERAL SYNOPSIS OF THE TERMINATIONS OF

Première conjugaison en *er*.

Infinitif.

Présent, er. Participe Présent, ant. Passé, é.

Indicatif.	Singulier.			Pluriel.		
	1e *per.*	2e *per.*	3e *per.*	1e *per.*	2e *per.*	3e *per.*
Présent	e	es	e	ons	ez	ent
Imparfait	ais	ais	ait	ions	iez	aient
Passé défini	ai	as	a	âmes	âtes	èrent
Futur	erai	eras	era	erons	erez	eront
Conditionnel.						
Présent	erais	erais	erait	erions	eriez	eraient
Impératif.	want.	e	e	ons	ez	ent
Subjonctif.						
Présent	e	es	e	ions	iez	ent
Imparfait	asse	asses	ât	assions	assiez	assent

Seconde conjugaison en *ir*.

Infinitif.

Présent, ir. Participe Présent, issant. Passé, i.

Indicatif.	Singulier.			Pluriel.		
	1e *per.*	2e *per.*	3e *per.*	1e *per.*	2e *per.*	3e *per.*
Présent	is	is	it	issons	issez	issent
Imparfait	issais	issais	issait	issions	issiez	issaient
Passé défini	is	is	it	îmes	îtes	irent
Futur	irai	iras	ira	irons	irez	iront
Conditionnel.						
Présent	irais	irais	irait	irions	iriez	iraient
Impératif.	want.	is	isse	issons	issez	issent
Subjonctif.						
Présent	isse	isses	isse	issions	issiez	issent
Imparfait	isse	isses	ît	issions	issiez	issent

any other, in the same manner. It will be well, however, to exercise the learner in the case of these, by repeating the verb *être*, or some

REGULAR VERBS OF THE FOUR CONJUGATIONS.

Troisième conjugaison en *oir*.

Infinitif.

Présent, evoir. Participe Présent, evant. Passé, u.

Indicatif.	Singulier.			Pluriel.		
	1*e per.*	2*e per.*	3*e per.*	1*e per.*	2*e per.*	3*e per.*
Présent	ois	ois	oit	evons	evez	oivent
Imparfait	evais	evais	evait	evions	eviez	evaient
Passé défini	us	us	ut	ûmes	ûtes	urent
Futur	evrai	evras	evra	evrons	evrez	evront
Conditionnel.						
Présent	evrai	evrais	evrait	evrions	evriez	evraient
Impératif	want.	ois	oive	evons	evez	oivent
Subjonctif						
Présent	oive	oives	oive	evions	eviez	oivent
Imparfait	usse	usses	ût	ussions	ussiez	ussent

Quartrième conjugaison en *re*.

Infinitif.

Présent, dre. Participe Présent, dant. Passé, du.

Indicatif.	Singulier.			Pluriel.		
	1*e per.*	2*e per.*	3*e per.*	1*e per.*	2*e per.*	3*e per.*
Présent	ds	ds	d	dons	dez	dent
Imparfait	dais	dais	dait	dions	diez	daient
Passé défini	dis	dis	dit	dîmes	dîtes	dirent
Futur	drai	dras	dra	drons	drez	dront
Conditionnel.						
Présent	drais	drais	drait	drions	driez	draient
Impératif	want.	ds	de	dons	dez	dent
Subjonctif.						
Présent	de	des	de	dions	diez	dent
Imparfait	disse	disses	dît	dissions	dissiez	dissent

others, negatively or interrogatively; the teacher being the best judge in these matters.

III. Verbs of the first conjugation in *er*.

Those verbs, as has been said before, are terminated in the infinitive by *er*. This conjugation is the most numerous of the four, and includes only one irregular verb. Some others also belonging to it, have, in some of their tenses, irregularities, which we shall notice; but they are not material enough to have these verbs in which they occur classed among the irregular.

INFINITIF.

Présent.	Donn-er,	to give.
Passé.	Avoir donn-é,	to have given.

PARTICIPES.

Présent.	Donn-ant	giving.
Passé	Donn-é, m. donn-ée, f.	given.
Composé.	Ayant donn-é,	having given.

INDICATIF.

Présent.

Sing. Je donn-e	I give, I am giving, I do give	[give
tu donn-es	thou givest, thou art giving, thou dost	
il donn-e	he gives, he is giving, he does give	
elle donn-e	she gives, she is giving, she does give	
Plur. nous donn-ons	we give, we are giving, we do give	
vous donn-ez	you give, you are giving, you	} do give.
ils donn-ent *m.*	they give, they are giving, they	}
elles donn-ent *f.*	they give, they are giving, they	}

Imparfait.

Je donn-ais	I was giving, I used to give
tu donn-ais	thou wast giving, thou usedst to give
il donn-ait	he was giving, he used to give
nous donn-ions	we were giving, we used to give
vous donn-iez	you were giving, you used to give
ils donn-aient	they were giving, they used to give.

Passé défini.

Je donn-ai	I gave, I did give.
tu donn-as	thou gavest, thou didst give
il donn-a	he gave, he did give
nous donn-âmes	we gave, we did give
vous donn-âtes	you gave, you did give
ils donn-èrent	they gave, they did give.

Futur.

Je donn-erai	I shall or will give
tu donn-eras	thou shalt or wilt give
il donn-era	he shall or will give
nous donn-erons	we shall or will give
vous donn-erez	you shall or will give
ils donn-eront	they shall or will give.

Passé indéfini.

J'ai donn-é	I have given, I did give
tu as donn-é	thou hast given, thou didst give
il a donn-é	he has given, he did give
nous avons donn-é	we have given, we did give
vous avez donn-é	you have given, you did give
ils ont donn-é	they have given, they did give.

Passé antérieur.

J'eus donn-é	I had given
tu eus donn-é	thou hadst given
il eut donn-é	he had given
nous eûmes donn-é	we had given
vous eûtes donn-é	you had given
ils eurent donn-é	they had given.

Plus-que-parfait.

J'avais donn-é	I had given, I had been giving
tu avais donn-é	thou hadst given, thou hadst been giving.
il avait donn-é	he had given, he had been giving.
nous avions donn-é	we had given, we had been giving.
vous aviez donn-é	you had given, you had been giving.
ils avaient donn-é	they had given, they had been giving.

Futur antérieur.

J'aurai donn-é	I shall or will have given
tu auras donn-é	thou shalt or wilt have given
il aura donn-é	he shall or will have given
nous aurons donn-é	we shall or will have given
vous aurez donn-é	you shall or will have given
ils auront donn-é	they shall or will have given.

CONDITIONNEL.

Présent.

Je donn-erais	I should or would give
tu donn-erais	thou shouldst or wouldst give
il donn-erait	he should or would give
nous donn-erions	we should or would give
vous donn-eriez	you should or would give
ils donn-eraient	they should or would give.

Passé.

J'aurais donn-é	I should or would have given
tu aurais donn-é	thou shouldst or wouldst have given
il aurait donn-é	he should or would have given
nous aurions donn-é	we should or would have given
vous auriez donn-é	you should or would have given
ils auraient donn-é	they should or would have given.

IMPERATIF.

Point de première personne.

donn-e	give (thou)
qu'il donn-e	let him give
donn-ons	let us give
donn-ez	give (ye or you)
qu'ils donn-ent	let them give.

SUBJONCTIF.

Présent.

que je donn-e	that I may give
que tu donn-es	that thou mayest give
qu'il donn-e	that he may give
que nous donn-ions	that we may give
que vous donn-iez	that you may give
qu'ils donn-ent	that they may give.

Imparfait.

que je donn-asse	that I might give
que tu donn-asses	that thou mightest give
qu'il donn-ât	that he might give
que nous donn-assions	that we might give
que vous donn-assiez	that you might give
qu'ils donn-assent	that they might give.

Passé.

que j'aie donn-é	that I may have given
que tu aies donn-é	that thou mayest have given
qu'il ait donn-é	that he may have given
que nous ayons donn-é	that we may have given
que vous ayez donn-é	that you may have given
qu'ils aient donn-é	that they may have given.

Plus-que-parfait.

que j'eusse donn-é	that I might have given
que tu eusses donn-é	that thou mightest have given
qu'il eût donn-é	that he might have given
que nous eussions } donn-é	that we might have given
que vous eussiez } donn-é	that you might have given
qu'ils eussent } donn-é	that they might have given.

IV. Observations on some verbs of the first conjugation.

Some verbs of the first conjugation, although not classed among irregular verbs, are subject to some alterations in their roots. We will give them before we speak of the verb *aller*, to go.

1. Verbs ending in the present infinitive in *eler*, *eter*, without accent on the *e* that precedes the *l* or *t*, double that *l* or *t* in those tenses or persons of tenses in which the termination begins with *e* mute, viz: the three persons singular and the third person plural of the present indicative, the future and conditional throughout—second and third person singular, and third plural of the imperative, and the three persons singular and third plural of

the present subjunctive. Write on this rule—*jeter*, to throw; *chanceler*, to waver.

As the object of this rule is to give an open and broad sound to the *e* of the root, two syllables ending with a mute *e* being very disagreeable in the same word, the verbs that have an accent acute on that same *e* (é) in the infinitive, take an accent grave in those persons and tenses we mentioned above.

2. Verbs that have their participle present in *yant*, must in the conjugation change that *y* into *i*, whenever the letter that follows it is an *e* mute.

This rule applies to all verbs of the other conjugations which may have the same termination in the participle present.

Remark also, that these verbs must have an *i* after the *y* in the first and second person plural of the imperfect indicative and present subjunctive. Write on the above rule: *balayer*, to sweep; *noyer*, to drown.

3. In those verbs ending with *ger*, and *cer*, the softness of the *g* and *c* must be preserved throughout, which is obtained by placing an *e* mute after the *g*, and a cedilla under the *c* (ç) whenever the termination begins by *a*, *o*, or *u*. *Placer*, to place, and *voyager*, to travel, follow this rule.

N. B. Verbs of the other conjugations also follow the same rule.

V. Irregular Verb Aller, to go.

INFINITIF.

Présent.	Aller,	to go, to be going.
Passé.	être allé,	to have gone.

PARTICIPES.

Présent.	allant,	going.
Passé.	allé, m. allée, f.	gone.
Composé.	étant allé, m. allée, f.	having gone.

INDICATIF.

Présent.

Sing.	Je vais	I go, I am going, I do go
	tu vas	thou goest, thou art going
	il va	he goes, he is going
	elle va	she goes, she is going
Plur.	nous allons	we go, we are going
	vous allez	you go, you are going
	ils vont	they go, they are going
	elles vont	they go, they are going.

Imparfait.

J'allais	I was going, I used	to go.
tu allais	thou wast going, thou usedst	
il, elle allait	he, she was going, or used	
nous allions	we were going, we used	
vous alliez	you were going, you used	
ils, elles allaient	they were going, they used	

Passé défini.

J'allai	I went, I did go
tu allas	thou wentest, thou didst go
il, elle alla	he, she went, or did go
nous allâmes	we went, we did go
vous allâtes	you went, you did go
ils, elles allèrent	they went, they did go.

Futur.

J'irai	I shall or will go
tu iras	thou shalt or wilt go
il, elle ira	he, she shall or will go
nous irons	we shall or will go
vous irez	you shall or will go
ils, elles iront	they shall or will go.

Passé indéfini.

Je suis allé, m. allée f.	I have gone, or did go
tu es allé, allée	thou hast gone, or didst go
il est allé	he has gone, or did go
elle est allée	she has gone, or did go

nous sommes allés, allées	we have gone, or did go
vous êtes allés, allées	you have gone, or did go
ils sont allés elles sont allées	they have gone, or did go.

Passé antérieur.

Je fus allé, m. allée, f.	I had gone
tu fus allé, allée	thou hadst gone
il fut allé	he had gone
elle fut allée	she had gone
nous fûmes allés, allées	we had gone
vous fûtes allés, allées	you had gone
ils furent allés elles furent allées	they had gone.

Plus-que-parfait.

J'étais allé, m. allée f.	I had gone
tu étais allé, allée	thou hadst gone
il était allé	he had gone
elle était allée	she had gone
nous étions allés, allées	we had gone
vous étiez allés, allées	you had gone
ils étaient allés elles étaient allées	they had gone.

Futur antérieur.

Je serai allé, m. allée f.	I shall or will have gone
tu seras allé, allée	thou shalt or wilt have gone
il sera allé	he shall or will have gone
elle sera allée	she shall or will have gone
nous serons allés, allées	we shall or will have gone
vous serez allés, allées	you shall or will have gone
ils seront allés elles seront allées	they shall or will have gone.

CONDITIONNEL.

Présent.

J'irais	I should or would go
tu irais	thou shouldst or wouldst go
il, elle irait	he, she should or would go

nous irions	we should or would go
vous iriez	you should or would go
ils, elles iraient	they should or would go.

Passé.

Je serais allé, m. allée f.	I should or would have gone
tu serais allé, allée	thou shouldst or wouldst &c.
il serait allé	he should or would have gone
elle serait allée	she should or would have gone
nous serions allés, allées	we should or would have gone
vous seriez allés, allées	you should or would have gone
ils seraient allés elles seraient allées	they should or would have gone.

IMPERATIF.

Point de première personne.

va	go (thou)
qu'il, qu'elle aille	let him, or her go
allons	let us go
allez	go (ye or you)
qu'ils, qu'elles aillent	let them go.

SUBJONCTIF.

Présent.

que j'aille	that I may go
que tu ailles	that thou mayest go
qu'il, qu'elle aille	that he, she may go
que nous allions	that we may go
que vous alliez	that you may go
qu'ils, qu'elles aillent	that we may go

Imparfait.

que j'allasse	that I might go
que tu allasses	that thou mightest go
qu'il, qu'elle allât	that he might go
que nous allassions	that we might go
que vous allassiez	that you might go
qu'ils, qu'elles allassent	that they might go

Passé.

que je sois allé, m. allée, f.	that I may have gone
que tu sois allé, allée	that thou mayest have gone
qu'il soit allé,	that he may have gone
qu'elle soit allée	that she may have gone
que nous soyons allés, allées	that we may have gone
que vous soyez allés, allées	that you may have gone
qu'ils soient allés qu'elles soient allées	that they may have gone.

Plus-que-parfait.

que je fusse allé, m. allée, f.	that I might have gone
que tu fusses allé, allée	that thou mightest have gone
qu'il fût allé	that he might have gone
qu'elle fût allée	that she might have gone
que nous fussions allés, allées	that we might have gone
que vous fussiez allés, allées	that you might have gone
qu'ils fussent allés qu'elles fussent allées	that they might have gone.

Remark. Besides the verb *aller*, there is another verb of the first conjugation, which custom has rendered irregular in the future and conditional present,—it is the verb ENVOYER, to send,—whose future is,

Sing.	J'enverrai	I shall or will send
	tu enverras	thou shalt or wilt send
	il enverra	he shall or will send
Plur.	nous enverrons	we shall or will send
	vous enverrez	you shall or will send
	ils enverront	they shall or will send.

CONDITIONNEL.

Présent.

J'enverrais	I should or would send
tu enverrais	thou shouldst or wouldst send
il enverrait	he should or would send
nous enverrions	we should or would send
vous enverriez	you should or would send
ils enverraient	they should or would send.

These two tenses used to be, in former times, spelt regularly, ENVOIERAI, ENVOIERAIS; but as the pronunciation was the same as it is now, custom has altered the spelling of the words, to agree more with their sound. Would it were the same in all the other circumstances. The language would improve the more in gaining regularity and simplicity.

VI. VERBS OF THE SECOND CONJUGATION IN *ir*.

INFINITIF.

Présent.	REMPL-IR	to fill.
Passé.	AVOIR REMPL-I,	to have filled.

PARTICIPES.

Présent.	REMPL-ISSANT,	filling.
Passé	REMPL-I, m. REMPL-IE, f.	filled.
Composé.	AYANT REMPL-I,	having filled.

INDICATIF.

Présent.

S. Je rempl-is	I fill, I am filling, I do fill.
tu rempl-is	thou fillest, thou art filling, thou dost fill
il rempl-it	he fills, he is filling, he does fill
elle rempl-it	she fills, she is filling, she does fill
P. nous rempl-issons	we fill, we are filling, we do fill
vous rempl-issez	you fill, you are filling, you do fill.
ils rempl-issent	they fill, they are filling, they do fill
elles rempl-issent	they fill, they are filling, they do fill.

Imparfait.

Je rempl-issais	I was filling, I used to fill.
tu rempl-issais	thou wast filling, thou usedst to fill
il rempl-issait,	he was filling, he used to fill
nous rempl-issions	we were filling, we used to fill
vous rempl-issiez	you were filling, you used to fill
ils rempl-issaient	they were filling, they used to fill.

Passé defini.

Je rempl-is	I filled, thou fillest
tu rempl-is	thou filledst, thou didst fill
il rempl-it	he filled, he did fill
nous rempl-îmes	we filled, we did fill
vous rempl-îtes	you filled, you did fill
ils rempl-irent	they filled, they did fill.

Futur.

Je rempl-irai	I shall or will fill
tu rempl-iras	thou shalt or wilt fill
il rempl-ira	he shall or will fill
nous rempl-irons	we shall or will fill
vous rempl-irez	you shall or will fill
ils rempl-iront	they shall or will fill.

*Passé indéfini.**

J'ai rempl-i	I have filled, I did fill, &c.

Passé antérieur.

J'eus rempl-i	I had filled, &c.

Plus-que-parfait.

J'avais rempl-i	I had filled, &c.

Futur antérieur.

J'aurai rempl-i	I shall or will have filled, &c.

CONDITIONNEL.

Présent.

Je rempl-irais	I should or would fill
tu rempl-irais	thou shouldst or wouldst fill
il rempl-irait	he should or would fill
nous rempl-irions	we should or would fill
vous rempl-iriez	you should or would fill
ils rempl-iraient	they should or would fill.

* As the compound tenses are conjugated like the verbs already given, by taking the simple tenses of one of the auxiliaries *avoir* or *être*, and the participle past of the verb conjugated, we shall hereafter give only the first person singular of those tenses, leaving the pupil to supply the rest.

Passé.

J'aurais rempl-i I should or would have filled, &c.

IMPERATIF.

rempl-is fill (thou)
qu'il rempl-isse let him fill
rempl-issons let us fill
rempl-issez fill (ye or you)
qu'ils rempl-issent let them fill.

SUBJONCTIF.

Présent.

que je rempl-isse that I may fill
que tu rempl-isses that thou mayest fill
qu'il rempl-isse that he may fill
que nous rempl-issions that we may fill
que vous rempl-issiez that you may fill
qu'ils rempl-issent that they may fill.

Imparfait.

que je rempl-isse that I might fill
que tu rempl-isses that thou mightest fill
qu'il rempl-it that he might fill
que nous rempl-issions that we might fill
que vous rempl-issiez that you might fill
qu'ils rempl-issent that they might fill.

Passé.

que j'aie rempl-i that I may have filled, &c.

Plus-que-parfait.

que j'eusse rempl-i that I might have filled.

OBSERVATIONS ON SOME REGULAR VERBS OF THE SECOND CONJUGATION.

I. The verb *haïr*; to hate; which has a diæresis or *tréma*, on the *i* (*ï*) in the present of the infinitive, preserves it throughout the whole conjugation, except in the

three persons singular of the present indicative, and second person singular of the imperative, which are then pronounced in one syllable: *je hais*, I hate; *tu hais*, thou hatest; *il*, or *elle hait*, he or she hates; imp. *hais*, hate, (thou,) while the two vowels are pronounced separately in all other cases. The *tréma* is even used in the two first persons plural of the *passé défini* and third singular of the imperfect subjunctive, instead of the accent circumflex used in all the other verbs.

II. *Bénir*, to bless, has two participles past. 1. *Bénit*, *bénite*, means consecrated by a religious ceremony: as, *eau bénite*, holy water; *terre bénite*, holy ground. 2. *Béni*, *bénie*, which has all the other meanings of the verb. *Terre bénie du ciel*, land blessed of heaven; *peuple béni de Dieu*, people blessed of God.

III. *Fleurir* makes *florissant*, flourishing, in the participle present, *florissait*, in the third person singular, and *florissaient*, in the third person plural of the imperfect indicative, when speaking of the prosperity of empires, letters, sciences, etc. It is regular in all other tenses, though employed in the same meaning, and also in these tenses when used in its proper meaning, to bloom, to blossom.

EXAMPLES.

Rome était florissante sous Auguste, Rome was flourishing under Augustus.

Les arts ont fleuri en France sous Louis XIV, the arts flourished in France under Louis XIV.

Les arbres fleurissaient quand nous avons quitté la campagne, the trees were blooming when we left the country.

These verbs having no other irregularities, we shall not place them under the head of the irregular verbs. We will conjugate now those irregular verbs that can be arranged in classes, leaving those that are quite irregular for further explanation.

VII. IRREGULAR VERBS OF THE SECOND CONJUGATION.

The first class consists of those terminated in the present infinitive by *enir*.

INFINITIF.

Présent,	V-ENIR,*	to come.
Passé,	ETRE V-ENU,	to have come.

PARTICIPE.

Présent,	V-ENANT,	coming.
Passé,	V-ENU, m. UE, f.	come.
Composé,	ETANT, V-ENU,	having come.

INDICATIF.

Présent.

S.	Je v-iens	I come, I am coming
	tu v-iens	thou comest, thou art coming
	il v-ient	he comes, he is coming
	elle v-ient	she comes, she is coming
Plu.	nous v-enons	we come, we are coming
	vous v-enez	you come, you are coming
	ils v-iennent elles v-iennent	they come, they are coming.

Imparfait.

Je v-enais	I was coming, I used to come	to come.
tu v-enais	thou wast coming, thou usedst	
il v-enait	he was coming, he used	
nous v-enions	we were coming, we used	
vous v-eniez	you were coming, you used	
ils v-enaient	they were coming, they used	

Passé défini.

Je v-ins	I came, I did come
tu v-ins	thou camest, thou didst come
il v-int	he came, he did come
nous v-înmes	we came, we did come
vous v-întes	you came, you did come
ils v-inrent	they came, they did come.

* *Venir* is a neuter verb, conjugated with the auxiliary *être* in the compound tenses, although it takes *to have* in English.

Futur.

Je v-iendrai	I shall or will come
tu v-iendras	thou shalt or wilt come
il v-iendra	he shall or will come
nous v-iendrons	we shall or will come
vous v-iendrez	you shall or will come
ils v-iendront	they shall or will come.

Passé indéfini.

Je suis venu, m. venue, f.	I have come, I did come
tu es venu, venue	thou hast come, thou didst &c.
il est venu	he has come, he did come
elle est venue	she has come, she did come
nous sommes venus, venues	we have come, we did come
vous êtes venus, venues	you have come, you did come
ils sont venus	they have come, they did come
elles sont venues	they have come, they did come

Passé antérieur.

Je fus venu, m. venue, f.	I had come
tu fus venu, venue	thou hadst come
il fut venu,	he had come
elle fut venue	she had come
nous fûmes venus, venues	we had come
vous fûtes venus, venues	you had come
ils furent venus	they had come
elles furent venues	they had come.

Plus-que-parfait.

J'étais venu, m. venue, f.	I had come
tu étais venu, venue	thou hadst come
il était venu	he had come
elle était venue	she had come
nous étions venus, venues	we had come
vous étiez venus, venues	you had come
ils étaient venus	they had come
elles étaient venues	they had come.

Futur antérieur.

Je serai venu, m. venue, f.	I shall or will have come
tu seras venu venue	thou shalt or wilt have come
il sera venu	he shall or will have come
elle sera venue	she shall or will have come
nous serons venus, venues	we shall or will have come
vous serez venus, venues	you shall or will have come
ils seront venus	they shall or will have come
elles seront venues	they shall or will have come.

CONDITIONNEL.

Présent.

Je v-iendrais	I should or would come
tu v-iendrais	thou shouldst or wouldst come
il v-iendrait	he should or would come
nous v-iendrions	we should or would come
vous v-iendriez	you should or would come
ils v-iendraient	they should or would come.

Passé.

Je serais venu, m. venue, f.	I should or would have come
tu serais venu, venue	thou shouldst or wouldst)
il serait venu	he should or would)
elle serait venue	she should or would) have come.
nous serions venus, venues	we should or would)
vous seriez venus, venues	you should or would)
ils seraient venus	they should or would)
elles seraient venues	they should or would)

IMPERATIF.

Pas de première personne.

v-iens	come (thou)
qu'il v-ienne	let him come
v-enons	let us come
v-enez	come (you or ye)
qu'ils v-iennent	let them come.

SUBJONCTIF.

Présent.

que je v-ienne	that I may or should come
que tu v-iennes	that thou mayest or shouldst come
qu'il v-ienne	that he may or should come
que nous v-enions	that we may or should come
que vous v-eniez	that you may or should come
qu'ils v-iennent	that they may or should come.

Imparfait.

que je v-insse	that I might come
que tu v-insses	that thou mightest come
qu'il v-înt	that he might come
que nous v-inssions	that we might come
que vous v-inssiez	that you might come
qu'ils v-inssent	that they might come.

Passé.

que je sois venu, m. venue, f.	that I may or should	have come.
que tu sois venu, venue	that thou mayest, &c.	
qu'il soit venu	that he may or should	
qu'elle soit venue	that she may or should	
que nous soyons venus, venues	that we may or should	
que vous soyez venus, venues	that you may or should	
qu'ils soient venus	that they may or should	
qu'elles soient venues	that they may or should	

Plus-que-parfait.

que je fusse venu, m. venue, f.	that I might have come
que tu fusses venu, venue	that thou mightest have come
qu'il fût venu,	that he might have come
qu'elle fût venue	that she might have come
que nous fussions venus, venues	that we might have come
que vous fussiez venus "	that you might have come
qu'ils fussent venus	that they might have come
qu'elles fussent venues	that they might have come.

The following verbs are conjugated like this, but take the auxiliary *avoir :*

Active.	*circonvenir*	to circumvent
	détenir	to detain
	obtenir	to obtain
	retenir	to retain
	tenir	to hold, to keep
	contenir	to contain
	entretenir	to entertain
	reconvenir	to bring a contrary suit (law)
	soutenir	to maintain, to support.
Neuter.	*appartenir (à)*	to belong to
	convenir (à)	to suit, to be becoming
	subvenir	to relieve
	contrevenir	to infringe, to contravene
	prévenir (de)	to warn, to prevent.

Neuter verbs conjugated like *venir*, with the auxiliary *être:*

convenir (de)	to agree upon
intervenir	to interpose
provenir	to proceed, to accrue
revenir	to come back, to return
devenir	to become
parvenir (à)	to attain one's end
redevenir	to become again
survenir	to come unexpectedly.

Reflective verbs conjugated like *venir :*

s'abstenir	to abstain
se convenir	to suit one another
se retenir	to forbear
se souvenir	to remember
se contenir	to restrain one's anger
s'entretenir	to converse together
se soutenir	to maintain one's self
se ressouvenir	to remember.

Avenir, to happen; *mésavenir*, to mishappen; are impersonal and but little used,—mentioned here only to complete the list.

The second class consists of those which terminate in *tir*, *vir*, *mir*, and lose the last letter of their root, in the three persons singular of the present indicative, and second of the imperative, and leave out the *iss*, in all the tenses in which it is found in the regular verb, except the imperfect subjunctive. We shall give only the simple tenses of the following verb active.

SERVIR, to serve, to help.

INFINITIF.

Présent.	SERV-IR,	to serve.

PARTICIPE.

Présent.	SERV-ANT,	serving.
Passé.	SERV-I, m. SERV-IE, f.	served.

INDICATIF.

Présent.

Sing.	Je ser-s	I serve, I am serving
	tu ser-s	thou servest, thou art serving
	il ser-t	he serves, he is serving
	elle ser-t	she serves, she is serving
Plur.	nous serv-ons	we serve, we are serving
	vous serv-ez	you serve, you are serving
	ils serv-ent	they serve, they are serving
	elles serv-ent	they serve, they are serving.

Imparfait.

Je serv-ais	I was serving, I used to serve
tu serv-ais	thou wast serving, thou usedst to serve
il serv-ait	he was serving, he used to serve
nous serv-ions	we were serving, or used to serve
vous serv-iez	you were serving, or used to serve
ils serv-aient	they were serving, or used to serve.

Passé défini.

Je serv-is	I served, or did serve
tu serv-is	thou servedst, or didst serve
il serv-it	he served, or did serve
nous serv-îmes	we served, or did serve
vous serv-îtes	you served, or did serve
ils serv-irent	they served, or did serve.

Futur.

Je serv-irai	I shall or will serve
tu serv-iras	thou shalt or wilt serve
il serv-ira	he shall or will serve
nous serv-irons	we shall or will serve
vous serv-irez	you shall or will serve
ils serv-iront	they shall or will serve.

CONDITIONNEL.

Présent.

Je serv-irais	I should or would serve
tu serv-irais	thou shouldst or wouldst serve
il serv-irait	he should or would serve
nous serv-irions	we should or would serve
vous serv-iriez	you should or would serve
ils serv-iraient	they should or would serve.

Point de première personne.

ser-s	serve (thou)
qu'il serv-e	let him serve
serv-ons	let us serve
serv-ez	serve (ye or you)
qu'ils serv-ent	let them serve.

SUBJONCTIF.

Présent.

que je serv-e	that I may or should serve
que tu serv-es	that thou mayest or shouldst serve
qu'il serv-e	that he may or should serve
que nous serv-ions	that we may or should serve
que vous serv-iez	that you may or should serve
qu'ils serv-ent	that they may or should serve.

Imparfait.

que je serv-isse	that I might serve
que tu serv-isses	that thou mightest serve
qu'il serv-ît	that he might serve
que nous serv-issions	that we might serve
que vous serv-issiez	that you might serve
qu'ils serv-issent	that they might serve.

The following active verbs are conjugated like *servir:*

démentir	to give the lie
départir	to distribute
répartir	to divide
sortir	to take out
sentir	to feel
pressentir	to foresee, to have a presentiment
desservir	to disoblige, to clear the table
repartir	to reply
ressortir	to take out again
ressentir	to resent, to feel.

Neuter verbs conjugated with *avoir:*

mentir	to lie
dormir	to sleep
assentir (à)	to assent
endormir	to lull asleep
consentir (à)	to consent
redormir	to sleep again
rendormir	to lull asleep again.

The following are neuter, and take *être:*

sortir	to go out
partir	to depart, to set out
ressortir	to go out again
repartir	to set out again.

The following are reflective verbs:

s'endormir	to fall asleep
se rendormir	to fall asleep again
se sentir (bien, mal)	to feel (well, bad)
se servir (de)	to make use of
se repentir	to repent
se ressentir	to suffer for

The third class consists of the following :

COUVRIR, to cover, actif.

INFINITIF.

Présent. COUVR-IR, to cover.

PARTICIPE.

Présent. COUVR-ANT, covering.
Passé. COUV-ERT, m. COUV-ERTE, f. covered.

INDICATIF.

Présent.

Sing.	Je couvr-e	I cover, I am covering
	tu couvr-es	thou coverest, thou art covering
	il couvr-e	he covers, he is covering
	elle couvr-e	she covers, she is covering
Plur.	nous couvr-ons	we cover, we are covering
	vous couvr-ez	you cover, you are covering
	ils couvr-ent	they cover, they are covering
	elles couvr-ent	they cover, they are covering.

Imparfait.

Je couvr-ais	I was covering,	or used to cover, &c.
tu couvr-ais	thou wast covering,	
il couvr-ait	he was covering,	
nous couvr-ions	we were covering,	
vous couvr-iez	you were covering,	
ils couvr-aient	they were covering,	

Passé défini.

Je couvr-is	I covered, or did cover
tu couvr-is	thou coveredst, or didst cover
il couvr-it	he covered, ordid cover
nous couvr-îmes	we covered, or did cover
vous couvr-îtes	you covered, or did cover
ils couvr-irent	they covered, or did cover.

Futur.

Je couvr-irai	I shall or will cover
tu couvr-iras	thou shalt or wilt cover
il couvr-ira	he shall or will cover
nous couvr-irons	we shall or will cover
vous couvr-irez	you shall or will cover
ils couvr-iront	they shall or will cover.

CONDITIONNEL.

Présent.

Je couvr-irais	I should or would cover
tu couvr-irais	thou shouldst or wouldst cover
il couvr-irait	he should or would cover
nous couvr-irions	we should or would cover
vous couvr-iriez	you should or would cover
ils couvr-iraient	they should or would cover.

IMPERATIF.

Point de première personne.

couvr-e	cover (thou)
qu'il couvr-e	let him cover
couvr-ons	let us cover
couvr-ez	cover (ye or you)
qu'ils couvr-ent	let them cover.

SUBJONCTIF.

Présent.

que je couvr-e	that I may or should cover
que tu couvr-es	that thou mayest or shouldst, &c.
qu'il couvr-e	that he may or should cover
que nous couvr-ions	that we may or should cover
que vous couvr-iez	that you may or should cover
qu'ils couvr-ent	that they may or should cover.

Imparfait.

que je couvr-isse	that I might cover
que tu couvr-isses	that thou mightest cover
qu'il couvr-ît	that he might cover
que nous couvr-issions	that we might cover
que vous couvr-issiez	that you might cover
qu'ils couvr-issent	that they might cover.

The following active verbs are conjugated like *couvrir*:

ouvrir	to open
découvrir	to discover
recouvrir	to cover again
offrir	to offer

tressaillir	to start
saillir, (in architecture) *impersonal,*	to project
cueillir	to gather
accueillir	to receive, to welcome
rouvrir	to re-open
entr'ouvrir	to open ajar
souffrir	to suffer
mésoffrir	to offer less than the value
assaillir	to assault
recueillir	to collect.

Some of the preceding verbs are used as pronominal.

s'ouvrir	to open
se découvrir	to discover one's self
se recouvrir	to cover one's self again
se recueillir	to recollect one's self
se rouvrir	to open again
s'entr'ouvrir	to open ajar
s'offrir	to offer one's self
se couvrir	to cover one's self.

Remark 1. Though we say, that *tressaillir*, *assaillir*, *saillir*, *cueillir recueillir*, and *accueillir*, are conjugated like *couvrir*, it must be remembered that their *participes passés* are : *tressailli*, *assailli*, *sailli ;* and also *cueilli*, *accueilli*, and *recueilli ;* and that the last three make in the future, *cueillerai*, *recueillerai*, and *accueillerai*, instead of *cueillirai*, *recueillirai*, and *accueillirai*.

Remark 2. *Faillir*, to fail, to break, (speaking of merchants who become bankrupt,) *défaillir*, to faint, are quite irregular.

Infinitif.

Présent,	faillir	défaillir.
Participe présent,	faillant	défaillant.
Passé,	failli	défailli.
Indicatif présent,	je faux	manque.
	tu faux	
	il faut	

Indicatif présent,	nous faillons	nous défaillons
	vous faillez	vous défaillez
	ils faillent	ils défaillent.
Imparfait,	je faillais	je défaillais, &c.
Passé défini,	je faillis	je défaillis, &c.
Futur,	je faudrai, &c.	manque.
Conditionnel présent,	je faudrais	manque.
Impératif,	manque	manque.
Subjonctif présent,	manque	manque.
Imparfait,	que je faillisse	manque.

They are both used in the compound tenses, since they have a participle past.

The fourth class consists of the verbs that cannot be classed among the preceding :

1. ACQUERIR, to acquire ; MOURIR, to die ; COURIR, to run.

INFINITIF.

Présent, *acquérir, to acquire | mourir, to die | courir, to run

PARTICIPE.

Présent,	acquérant	mourant	courant
Passé,	acquis	mort	couru.

INFINITIF.

Prés. S.	j'acquiers	je meurs	je cours
	tu acquiers	tu meurs	tu cours
P.	il acquiert	il meurt	il court
	nous acquérons	nous mourons	nous courons
	vous acquérez	vous mourez	vous courez
	ils acquièrent.	ils meurent.	ils courent.
Imp.	j'acquérais, &c.	je mourais, &c.	je courais, &c
Pas. déf.	j'acquis, &c.	je mourus, &c.	je courus, &c.
Futur,	j'acquerrai, &c.	je mourrai, &c.	Je courrai, &c.

CONDITIONNEL.

Présent, j'acquerrais, &c. | je mourrais, &c. | je courrais, &c.

---

* *Acquérir*, is active ; *mourir*, neuter, conjugated with *être ; courir*, neuter, conjugated with *avoir*.

IMPERATIF.

Point de première personne.

Acquiers	meurs	cours
qu'il acquière	qu'il meure	qu'il coure
acquérons	mourons	courons
acquérez	mourez	courez
qu'ils acquièrent.	qu'ils meurent.	qu'ils courent.

SUBJONCTIF.

Prés.	que j'acquière	que je meure	que je coure
	que tu acquières	que tu meures	que tu coures
	qu'il acquière	qu'il meure	qu'il coure
	que nous acquérions	que nous mourions	que nous courions
	que vous acquériez	que vous mouriez	que vous couriez
	qu'ils acquièrent.	qu'ils meurent.	qu'ils courent.
Imp.	que j'acquisse, &c.	que je mourusse, &c	que je courusse. &c

---

The following active verbs are conjugated like *acquérir:*

requérir to request — *quérir* to fetch
conquérir to conquer — refl. *enquérir (se)* to inquire.

Conquérir is little used, except in the *passé défini* of the indicative, the imperfect of the subjunctive, and the compound tenses. *Quérir* is employed only in the infinitive, and is ordinarily preceded by one of these verbs: *aller*, to go, *envoyer*, to send, *venir*, to come; and is translated then in English, by—*to go for, to send for, to come for.*

The following neuter verbs are conjugated like *courir*, with *avoir:*

discourir	to discourse
accourir	to run to
concourir	to concur
recourir	to recur, to have recourse
secourir (act.)	to help
encourir	to incur
parcourir	to run over (a country, a book.)

Se mourir, pronominal of *mourir*, signifies to be dying, to be at the point of death; and is seldom used but in the present and imperfect of the indicative.

---

2. BOUILLIR, to boil; FUIR, to flee; REVETIR, to clothe.

INFINITIF.

Présent,	bouillir, to boil.	fuir, to flee.	revêtir, to clothe.

PARTICIPE.

Présent,	bouillant.	fuyant.	revêtant.
Passé,	bouilli.	fui.	revêtu.

INDICATIF.

Présent.

Sing.	Je bous	je fuis	je revets
	tu bous	tu fuis	tu revets
	il bout	il fuit	il revet
Plural,	nous bouillons	nous fuyons	nous revêtons
	vous bouillez	vous fuyez	vous revêtez
	ils bouillent.	ils fuient.	ils revêtent.
Imp.	je bouillais, &c.	je fuyais, &c.	je revêtais, &c.
Pas. déf.	je bouillis, &c.	je fuis, &c.	je revêtis, &c.
Futur,	je bouillirai, &c.	je fuirai, &c.	je revêtirai, &c.

CONDITIONNEL.

Présent,	Je bouillirais, &c.	je fuirais, &c.	je revêtirais, &c.

IMPERATIF.

Point de première personne.

bous	fuis	revets
qu'il bouille	qu'il fuie	qu'ils revête
bouillons	fuyons	revêtons
bouillez	fuyez	revêtez
qu'ils bouillent.	qu'ils fuient.	qu'ils revêtent.

SUBJONCTIF.

Présent.

que je bouille	que je fuie	que je revête
que tu bouilles	que tu fuies	que tu revêtes
qu'il bouille	qu'il fuie	qu'il revête
que nous bouillions	que nous fuyions	que nous revêtions
que vous bouilliez	que vous fuyiez	que vous revêtiez
qu'ils bouillent.	qu'ils fuient.	qu'ils revêtent.

Imparfait.

que je bouillisse, &c.	que je fuisse, &c.	que je revêtisse, &c.

The following are conjugated like *bouillir:*

Rebouillir, to boil again ; *ébouillir*, to boil away.

The latter is used only in the infinitive present, and all the compound tenses. These three verbs are neuter, and most commonly joined to the verb *faire*, to do, to make ; they then have an active signification.

EXAMPLES.

Faites bouillir l'eau, boil the water, (cause the water to boil.)

Je fis bouillir les légumes, I boiled the vegetables, (I caused the vegetables to be boiled.)

S'enfuir, to run away, is the only verb conjugated like *fuir*.

The following are conjugated like *revêtir :*

Vêtir, to clothe ; *dévêtir*, to divest.

These three verbs are more generally used as pronominal verbs. *Vêtir* is but little employed in the singular of the present of the indicative, and of the imperative.

Finally, the verb *gésir*, to lie, is an obsolete verb, of which the following tenses only are employed : *gisant*, lying ; *gît*, in the phrase *ci-gît*, here lies, (for monumental inscriptions ;) *nous gisons*, we lie ; *ils gisent*, they lie ; *il gisait*, he was lying.

Férir, to strike, is employed only in the phrase, *sans coup férir*, without striking a blow.

VIII. Troisieme Conjugaison, en Evoir.

INFINITIF.

Présent.	d-evoir,	to owe, to be in debt.
Passé.	avoir dû,	to have owed.

PARTICIPE.

Présent.	d-evant,	owing.
Passé.	dû, m. dûe, f.	owed.
Composé.	ayant dû,	having owed.

INDICATIF.

Présent.

Sing.	Je d-ois	I owe, I am in debt
	tu d-ois	thou owest, or art in debt
	il d-oit	he owes, or is in debt
	elle d-oit	she owes, or is in debt
Plur.	nous d-evons	we owe, or are in debt
	vous d-evez	you owe, or are in debt
	ils d-oivent	they owe, or are in debt
	elles d-oivent	they owe, or are in debt.

Imparfait.

Je d-evais	I was in debt, I used to owe
tu d-evais	thou wast in debt, or usedst to owe
il d-evait	he was in debt, or used to owe
nous d-evions	we were in debt, or used to owe
vous d-eviez	you were in debt, or used to owe
ils d-evaient	they were in debt, or used to owe.

Passé défini.

Je d-us	I owed
tu d-us	thou owedst
il d-ut	he owed
nous d-ûmes	we owed
vous d-ûtes	you owed
ils d-urent	they owed.

Futur.

Je d-evrai	I shall or will owe
tu d-evras	thou shalt or wilt owe
il d-evra	he shall or will owe
nous d-evrons	we shall or will owe
vous d-evrez	you shall or will owe
ils d-evront	they shall or will owe.

Passé indéfini.

J'ai dû, &c.	I have owed, or did owe, &c.

Passé antérieur.

J'eus dû &c.	I had owed, &c.

Plus-que-parfait.

J'avais dû, &c. I had owed, &c.

Futur antérieur.

J'aurai dû, &c. I shall or will have owed, &c.

CONDITIONNEL.

Présent.

Je d-evrais	I should or would owe
tu d-evrais	thou shouldst or wouldst owe
il d-evrait	he should or would owe
nous d-evrions	we should or would owe
vous d-evriez	you should or would owe
ils d-evraient	they should or would owe.

Passé.

J'aurais dû, &c. I should or would have owed, &c.

IMPERATIF.

Point de première personne.

d-ois	owe (thou)
qu'il d-oive	let him owe
d-evons	let us owe
d-evez	owe (ye or you)
qu'ils d-oivent	let them owe.

SUBJONCTIF.

Présent.

que je d-oive	that I may or should owe
que tu d-oives	that thou mayest or shouldst owe
qu'il d-oive	that he may or should owe
que nous d-evions	that we may or should owe
que vous d-eviez	that you may or should owe
qu'ils d-oivent	that they may or should owe.

Imparfait.

que je d-usse	that I might owe
que tu d-usses	that thou mightest owe
qu'il d-ût	that he might owe
que nous d-ussions	that we might owe
que vous d-ussiez	that you might owe
qu'ils d-ussent	that they might owe.

Passé.

que j'aie dû, &c. that I may have owed, &c.

Plus-que-parfait.

que j'eusse dû, &c. that I might have owed, &c.

Il n'y a que six autres verbes réguliers de cette conjugaison, tous actifs :

redevoir	*to owe again*	concevoir	*to conceive*
percevoir	*to receive, (law term)*	apercevoir	*to perceive*
recevoir	*to receive*	décevoir	*to deceive.*

DEVOIR and REDEVOIR, sont les deux seuls qui prennent, un accent circonflexe au *participe passé.* Les autres prennent une cédille sous le *c* (ç) quand la terminaison commence par *o* ou *u*, pour conserver à cette lettre le son doux qu'elle perdrait devant ces voyelles.

Tous les autres verbes de cette conjugaison sont irréguliers.

IX. VERBES IRREGULIERS DE LA TROISIEME CONJUGAISON.

1. VOULOIR, to wish; POUVOIR, to be able; MOUVOIR, to move.

INFINITIF.

Présent.

VOULOIR, to wish, to want. POUVOIR, to be able. MOUVOIR, to move.

Passé.

AVOIR VOULU. AVOIR PU. AVOIR M-U.

PARTICIPE.

Présent.

VOULANT. POUVANT. M-OUVANT.

Passé.

VOULU, VOULUE. PU. M-U, M-UE.

Composé.

AYANT VOULU. AYANT PU. AYANT M-U.

INDICATIF.

Présent.

Je veux, {I want, I wish, I will.	Je puis {I am able I can or peux {I may	Je m-eus, I move.
tu veux	tu peux	tu m-eus
il veut	il peut	il m-eut
nous voulons	nous pouvons	nous m-ouvons
vous voulez	vous pouvez	vous m-ouvez
ils veulent.	ils peuvent.	ils m-euvent.

Imparfait.

Je voulais, &c.	Je pouvais, &c.	Je m-ouvais, &c.

Passé défini.

Je voulus, &c.	Je pus, &c.	Je m-us, &c.

Futur.

Je voudrai, &c.	Je pourrai, &c.	Je m-ouvrai, &c.

CONDITIONNEL.

Présent.

Je voudrais, &c.	Je pourrais, &c.	Je m-ouvrais, &c.

IMPERATIF.

Point de première personne.

veuille, please	pouvoir n'a point d'im-	m-eus
point de troisième personne singulière	pératif	qu'il m-euve
point de première personne plurielle		m-ouvons
veuillez, be so kind as		m-ouvez
point de troisième.		qu'ils m-euvent.

SUBJONCTIF.

Présent.

que je veuille	que je puisse	que je m-euve
que tu veuilles	que tu puisses	qu tu m-euves
qu'il veuille	qu'il puisse	qu'il m-euve
que nous voulions	que nous puissions	que nous m-ouvions
que vous vouliez	que vous puissiez	que vous m-ouviez
qu'ils veuillent.	qu'ils puissent.	qu'ils m-euvent.

Imparfait.

que je voulusse, &c.	que je pusse, &c.	que je m-usse, &c.

Se conjuguent comme *mouvoir:*

Emouvoir, *to move, to touch,* (the feelings;) promouvoir, *to promote;* qui ne s'emploie qu'à l'infinitif, au passé du participe, conséquemment dans les temps composés. Démouvoir, (terme de loi) *to make one desist;* n'a que le présent de l'infinitif. Se mouvoir a la même signification que *mouvoir.* S'émouvoir, *to be moved or touched.*

---

2. VOIR, to see; SAVOIR, to know (by memory;) VALOIR, to be worth.

INFINITIF.

Présent.

V-OIR.	SAVOIR.	V-ALOIR.

Passé.

AVOIR V-U.	AVOIR SU.	AVOIR V-ALU.

PARTICIPE.

Présent.

V-OYANT.	SACHANT.	V-ALANT.

Passé.

V-U, m. VUE, f.	SU, m. SUE, f.	VALU.

Composé.

AYANT V-U.	AYANT SU.	AYANT V-ALU.

INDICATIF.

Présent.

Je v-ois	je sais	je v-aux
tu v-ois	tu sais	tu v-aux
il v-oit	il sait	il v-aut
nous v-oyons	nous savons	nous v-alons
vous v-oyez	vous savez	vous v-alez
ils v-oient.	ils savent.	ils v-alent.

Imparfait.

je v-oyais, &c.	je savais, &c.	je v-alais, &c.

Passé defini.

je v-is, &c.	je sus, &c.	je v-alus, &c.

Futur.

je v-errai, &c.	je saurai, &c.	je v-audrai, &c.

CONDITIONNEL.

Présent.

je v-errais, &c.	je saurais, &c.	je v-audrais, &c.

IMPERATIF.

Point de première personne.

v-ois	sache	*point d'impératif.*
qu'il v-oie	qu'il sache	
v-oyons	sachons	
v-oyez	sachez	
qu'ils voient.	qu'ils sachent.	

SUBJONCTIF.

Présent.

que je v-oie	que je sache	que je v-aille
que tu v-oies	que tu saches	que tu v-ailles
qu'il v-oie	qu'il sache	qu'il v-aille
que nous v-oyions	que nous sachions	que nous v-alions
que vous v-oyiez	que vous sachiez	que vous v-aliez
qu'ils v-oient.	qu'ils sachent.	qu'ils v-aillent.

Imparfait.

que je v-isse, &c.	que je susse, &c.	que je v-alusse, &c.

Se conjuguent comme *voir :*

revoir	*to see again*	entrevoir	*to see imperfectly*
prévoir	*to foresee*	pourvoir (à)	*to provide (for).*

Remark. *Prévoir* fait au futur *prévoirai* et non préverrai, et *pourvoir*, *pourvoirai*, et non *pourverrai*. Le passé défini de *pourvoir* est *je pourvus*, &c., au lieu de *pourvis*.

Se conjuguent comme *valoir :*

Equivaloir, *to be equivalent;* revaloir, *to return the*

like, (peu usité ;) prévaloir, *to prevail ;* avec cette exception, que le présent du subjonctif est *que je prévale*, *que tu prévales*, &c., au lieu de *prévaille*, &c.

Falloir verbe impersonnel se conjugue aussi comme valoir : mais n'a que la troisième personne singulière de chaque temps ; il n'a pas de participe présent. Il répond aux expressions suivantes : *to be necessary, must, ought :* nous l'expliquerons plus au long dans les verbes impersonnels.

---

3. S'ASSEOIR, to sit down ; SURSEOIR, to supercede ; DÉCHOIR, to fall off.

S'asseoir est un verbe pronominal, et *déchoir*, verbe neutre, conjugué avec *être* dans ses temps composés, ils serviront de modèles pour la conjugaison de ces sortes de verbes.

INFINITIF.

Présent.

S'asseoir.	surseoir.	déch-oir.

Passé.

S'être assis.	avoir sursis.	être déch-u.

PARTICIPE.

Présent.

S'asseyant.	surs-oyant.	manque.

Passé.

Assis, m. assise, f.	sursis, m. sursise, f.	déch-u, m. déch-ue, f.

Composé.

S'étant assis, assise.	ayant sursis.	étant déchu, déchue.

INDICATIF.

Présent.

S.	Je m'ass-ieds	je sursois	je déch-ois
	tu t'ass-ieds	tu sursois	tu déch-ois
	il s'ass-ied	il sursoit	il déch-oit
P.	nous nous ass-eyons	nous sursoyons	nous déch-oyons
	vous vous ass-eyez	vous sursoyez	vous déch-oyez
	ils s'ass-eient.	ils sursoient.	ils déch-oient.

Imparfait.

Je m'ass-eyais, &c.	je sursoyais, &c.	je déch-oyais, &c.

Passé défini.

Je m'ass-is, &c.	je sursis, &c.	je déch-us, &c.

Futur.

Je m'ass-iérai, ou je m'ass-eierai, &c	je surseoirai, &c.	je déch-errai. &c.

Passé indéfini.

Je me suis	assis, assise, &c.	j'ai sursis	déchu, déchue, &c.	je suis déchu, m. ue. f.
tu t'es		tu as sursis		tu es déchu, déchue
il s'est		il a sursis		il est déchu
elle s'est		elle a sursis		elle est déchue
nous nous sommes		nous avons sursis		nous sommes déchus, m.ues,f.
vous vous êtes		vous avez sursis		vous êtes
ils se sont		ils ont sursis		ils sont déchus
elles se sont		elles ont sursis.		elles sont déchues.

Passé antérieur.

je me suis assis, assise, &c.	j'eus sursis, &c.	je fus déchu, déchue, &c.

Plus-que-parfait.

Je m'étais assis, assise &c.	j'avais sursis &c.	j'etais déchu, déchue, &c.

Futur antérieur.

Je me serai assis, assise &c.	j'aurai sursis &c.	je serai déchu, déchue, &c.

CONDITIONNEL.

Présent.

Je m'ass-iérais, or je m'ass-eierais, &c.	je surseoirais, &c.	je déch-errais, &c.

Passé.

Je me serais ass-is, &c.	J'aurais sursis, &c.	je serais déchu, &c.

IMPERATIF.

Point de première personne.

Ass-ieds-toi	sursois	déch-ois
qu'il s'ass-eie	qu'il surs-oie	qu'il déch-oie
ass-eyons-nous	sursoyons	déch-oyons
ass-eyez-vous	sursoyez	déch-oyez
qu'ils s'ass-eient.	qu'ils sursoient.	qu'ils déch-oient.

SUBJONCTIF.

Présent.

Que je m'ass-eie	que je sursoie	que je déch-oie
que tu t'ass-eies	que tu sursoies	que tu déch-oies
qu'il s'ass-eie	qu'il sursoie	qu'il déch-oie
que nous nous ass-eyions	que nous sur-soyions	que nous déch-oyions
que vous vous ass-eyiez	que vous sur-soyiez	que vous déch-oyiez
qu'ils s'ass-eient.	qu'ils sursoient.	qu'ils déch-oient.

Imparfait.

Que je m'ass-isse,&c. | que je sursisse,&c | que je déch-usse, &c.

Passé.

Que je me sois ass-is &c. | que j'aie sursis &c. | que je sois déch-u, &c.

Plus-que-parfait.

que je me fusse ass-is &c. | que j'eusse sursis &c. | que je fusse déch-u, &c.

Se conjuguent comme s'asseoir, et sont actifs:

asseoir, { *to set*, (figuratively,) *to lay down a thing*, (as a principle,) *to pitch a camp*,
rasseoir, *to settle, to grow calm*,
se rasseoir, pronominal *to sit down again, to be settled.*

Seoir, *to suit, to fit, to be becoming*, et messeoir, *not to fit, to be unbecoming*, s'emploient seulement aux troisièmes personnes singulières et plurielles du présent, de l'imparfait, du futur de l'indicatif, du présent conditionnel, et du présent du subjonctif.

Echoir, *to become due*, (speaking of notes, debts, &c.) est employé seulement à la troisième personne du singulier et du pluriel du présent de l'indicatif, au passé défini, au futur, au conditionnel, à l'imparfait du subjonctif, et dans les temps composés; son participe passé est échu, m. échue, f. participe présent, échéant il n'a point d'imparfait de l'indicatif ni de présent du subjonctif.

Choir, *to fall*, n'est plus d'usage qu'au présent de l'infinitif. Il s'est laissé choir, *he has let himself fall.*

Apparoir, et comparoir, *to appear*, termes de loi, ne s'emploient qu'à l'infinitif. Cependant on dit il apert, *it appears*, à la troisième personne du présent de l'indicatif.

Condouloir, *to condole with;* ravoir, *to have again;* et souloir, *to be wont;* n'ont que l'infinitif présent, et sont employés fort rarement.

X. Quatrieme Conjugaison.

INFINITIF.

Présent.	Répond-re,	to answer.
Passé.	Avoir répond-u,	to have answered.

PARTICIPE.

Présent.	Répond-ant,	answering.
Passé.	Répond-u, m. répond-ue, f.	answered.
Composé.	Ayant répond-u,	having answered.

INDICATIF.

Présent.

Sing.	Je répond-s	I answer, I am answering
	tu répond-s	thou answerest or art answering
	il répond	he answers or is answering
	elle répond	she answers or is answering
Plural.	nous répond-ons	we answer or are answering
	vous répond-ez	you answer or are answering
	ils répond-ent	they answer or are answering
	elles répond-ent	they answer or are answering.

Imparfait.

Je répond-ais	I was answering or used	to answer.
tu répond-ais	thou wast answering or usedst	
il répond-ait	he was answering or used	
nous répond-ions	we were answering or used	
vous répond-iez	you were answering or used	
ils répond-aient	they were answering or used	

Passé défini.

Je répond-is	I answered or did answer
tu répond-is	thou answeredst or didst answer
il répond-it	he answered or did answer
nous répond-îmes	we answered or did answer
vous répond-îtes	you answered or did answer
ils répond-irent	they answered or did answer.

Futur.

Je répond-rai	I shall or will answer
tu répond-ras	thou shalt or wilt answer
il répond-ra	he shall or will answer
nous répond-rons	we shall or will answer
vous répond-rez	you shall or will answer
ils répond-ront	they shall or will answer.

Passé indéfini.

J'ai répond-u, &c. I have answered or did answer, &c.

Passé antérieur.

J'eus répond-u, &c. I had answered, &c.

Plus-que-parfait.

J'avais répond-u, &c. I had answered, &c.

Futur antérieur.

J'aurai répond-u, &c. I shall or will have answered, &c.

CONDITIONNEL.

Présent.

Je répond-rais	I should or would answer
tu répond-rais	thou shouldst or wouldst answer
il répond-rait	he should or would answer
nous répond-rions	we should or would answer
vous répond-riez	you should or would answer
ils répond-raient	they should or would answer.

Passé.

J'aurais répond-u,&c. I should orwould have answered,&c

IMPERATIF.

Pas de première personne.

répond-s	answer (thou)
qu'il répond-e	let him answer
répond-ons	let us answer
répond-ez	answer (ye or you)
qu'ils répond-ent	let them answer.

SUBJONCTIF.

Présent.

que je répond-e	that I may or should answer
que tu répond-es	that thou mayest or shouldst answer
qu'il répond-e	that he may or should answer
que nous répond-ions	that we may or should answer
que vous répond-iez	that you may or should answer
qu'ils répond-ent	that they may or should answer.

Imparfait.

que je répond-isse	that I might answer
que tu répond-isses	that thou mightest answer
qu'il répond-ît	that he might answer
que nous répond-issions	that we might answer
que vous répond-issiez	that you might answer
qu'ils répond-issent	that they might answer.

Passé.

que j'aie répond-u, &c. { that I may or should have answered, &c.

Plus-que-parfait.

que j'eusse répond-u, &c. that I might have answered, &c.

XI. Verbes irreguliers de la quatrieme conjugaison.

1ère. Classe.

Connaître, *to be acquainted with, to know;* craindre, *to fear;* traduire, *to translate.*

INFINITIF.

Présent.

Conn-aître.	crai-ndre.	tradui-re.

Passé.

Avoir conn-u.	avoir craint.	avoir traduit.

PARTICIPE.

Présent.

Conn-aissant.	crai-gnant.	tradui-sant.

Passé.

Conn-u, m. conn-ue, f.	craint, crainte.	traduit, traduite.

Composé.

Ayant connu.	ayant craint.	ayant traduit.

INDICATIF.

Présent.

S.	Je conn-ais	je crai-ns	je tradui-s
	tu conn-ais	tu crai-ns	tu tradui-s
	il conn-ait	il crai-nt	il tradui-t
	elle-conn-ait	elle crai-nt	elle tradui-t
P.	nous conn-aissons	nous crai-gnons	nous tradui-sons
	vous conn-aissez	vous crai-gnez	vous tradui-sez
	ils conn-aissent	ils crai-gnent	ils tradui-sent
	elles conn-aissent.	elles crai-gnent.	elles tradui-sent.

Imparfait.

Je conn-aissais, &c.	je crai-gnais, &c.	je tradui-sais, &c.

Passé défini.

Je conn-us, &c.	je crai-gnis, &c.	je tradui-sis, &c.

Futur.

Je conn-aîtrai, &c.	je crai-ndrai, &c.	je tradui-rai, &c.

CONDITIONNEL.

Présent.

Je conn-aîtrais, &c. je crai-ndrais, &c. je tradui-rais, &c.

IMPERATIF.

Point de première personne.

conn-ais	crai-ns	tradui-s
qu'il conn-aisse	qu'il crai-gne	qu'il tradui-se
conn-aissons	crai-gnons	tradui-sons
conn-aissez	crai-gnez	tradui-sez
qu'ils conn-aissent.	qu'ils crai-gnent.	qu'ils tradui-sent.

SUBJONCTIF.

Présent.

que je conn-aisse	que je crai-gne	que je tradui-se
que tu conn-aisses	que tu crai-gns	que tu tradui-ses
qu'il conn-aisse	qu'il crai-gne	qu'il tradui-se
que nous conn-aissions	que nous crai-gnions	que nous tradui-sions
que vous conn-assiez	que nous crai-gniez	que vous tradui-siez
qu'ils conn-aissent.	qu'ils crai-gnent.	qu'ils tradui-sent.

Imparfait.

que je conn-usse, &c. que je crai-gnisse, &c. que je tradui-sisse, &c.

Se conjuguent sur *connaître :*

Actif.	méconnaître	*to forget an aquaintance*
	reconnaître	*to know again*
Neutre.	croître	*to grow*
	décroître	*to decrease*
	paraître	*to appear, to seem*
	comparaître	*to appear,* (terme de loi,)
	reparaître	*to re-appear*
	accroître	*to increase*
	surcroître	*to grow out of*
	apparaître	*to appear*
	disparaître	*to disappear*
	repaître	*to feed on, to feast*
	paître	*to graze;* (ce dernier n'a pas de passé défini, ni d'imparfait du subjonctif, quoique le derivé *repaître* ait ces deux temps.)

Naître, *to be born,* diffère de connaître au participe passé, *né,* born ; au passé défini, *je naquis,* I was born,

à l'imparfait du subjonctif, *que je naquisse.* Renaître, *to be born again*, n'a pas de participe passé, et, de plus, est sujet aux mêmes exceptions que *naître.* Ils prennent tous deux *être* pour auxiliaire.

Se conjuguent comme *craindre*, et sont actifs :

plaindre	*to pity*
astreindre	*to limit*
atteindre	*to attain, to reach*
ceindre	*to gird*
éteindre	*to extinguish*
étreindre	*to press*
enfreindre	*to infringe*
dépeindre	*to describe*
teindre	*to dye* (stuffs,)
reteindre	*to dye over*
adjoindre	*to give a colleague*
disjoindre	*to disjoin*
rejoindre	*to join again*
oindre	*to anoint*
contraindre	*to compel*
restreindre	*to restrain*
ratteindre	*to reach again*
déceindre	*to inquire* (rare,)
réteindre	*to re-extinguish*
feindre	*to feign*
peindre	*to paint*
repeindre	*to paint over*
déteindre	*to lose color* (as cloth,)
joindre	*to join*
déjoindre	*to disjoin*
enjoindre	*to enjoin*
conjoindre	*to join by marriage.* (loi.)

Les suivants sont rarement employés :

actif.	atteindre	*to fetch out and down*
	enceindre	*to surround*
	épreindre	*to strain out*
neutre.	complaindre	*to complain* (loi,)

neutre.	geindre	*to whimper*
	poindre	*to break forth.*

Les deux derniers ne sont guère usités qu'au présent de l'infinitif. *Poindre* se dit au futur : *le jour poindra bientôt*, the day will soon dawn ; et au présent : *le jour point*, the day dawns.

Se conjuguent comme *traduire :*

actif.	conduire	*to conduct, to lead*
	reconduire	*to reconduct*
	reconstruire	*to build again*
	décuire	*to make* (sweetmeats,) *give*
	déduire	*to deduct, deduce*
	induire	*to induce*
	réduire	*to reduce*
	instruire	*to instruct*
	produire	*to produce*
	éconduire	*to refuse, to put off*
	construire	*to construct or construe*
	cuire	*to cook or bake*
	recuire	*to cook or bake again*
	enduire	*to give a coat* (of plaster, &c.)
	renduire	*to give another coat*
	introduire	*to introduce*
	séduire	*to seduce*
	détruire	*to destroy*
	reproduire	*to reproduce*
neutre.	luire	*to shine* } font au participe passé : *lui, relui*, et n'ont pas de
	reluire	*to glitter* } passé défini, ni d'imparfait du subjonctif.
	nuire	*to prejudice, to hurt*, participe passé, *nui.*
	duire	*to fit, to become*, est vieux, et

n'est guère employé qu'au présent de l'infinitif, et à la troisième personne singulière du présent de l'indicatif.

Bruire, *to make a noise*, (like that of the thunder, the wind, the billows,) n'est en usage qu'aux troisièmes personnes de l'imparfait de l'indicatif : *il bruyait, ils bruyaient.*

2e. Classe.

Prendre, to take; predire, to foretell; faire, to do, to make.

INFINITIF.

Présent.

Pr-endre.	prédi-re.	f-aire.

Passé.

Avoir pris.	avoir prédit.	avoir fait.

PARTICIPE.

Présent.

Pre-nant.	prédi-sant.	f-esant.*

Passé.

Pr-is, pr-ise.	prédi-t, prédi-te.	f-ait, f-aite.

Composé.

Ayant pris.	ayant prédit.	ayant fait.

INDICATIF.

Présent.

Sing.	Je pr-ends	je prédi-s	je f-ais
	tu pr-ends	tu prédi-s	tu f-ais
	il pr-end	il prédi-t	il f-ait
Plur.	nous pr-enons	nous prédi-sons	nous f-esons*
	vous pr-enez	vous prédi-sez	vous f-aites
	ils pr-ennent.	ils prédi-sent.	ils f-ont.

Imparfait.

Je pr-enais, &c. je prédi-sais, &c. je f-esais,* &c.

Passé défini.

Je pr-is, &c. je prédi-s, &c. je f-is,* &c.

Futur.

Je pr-endrai,&c. je prédi-rai, &c. je f-erai,* &c.

CONDITIONNEL.

Présent.

Je pr-endrais, &c. je prédi-rais, &c. je f-erais,* &c.

---

* Nous avons écrit par un e must au lieu de ai les temps de ce verbe où ces lettres devaient avoir, le même son que cette voyelle.

IMPERATIF.

Point de première personne.

Pr-ends	prédi-s	f-ais
qu'il pr-enne	qu'il prédi-se	qu'il f-asse
pr-enons	prédi-sons	f-esons*
pr-enez	prédi-sez	f-aites
qu'ils pr-ennent.	qu'ils prédi-sent.	qu'ils f-assent.

SUBJONCTIF.

Présent.

que je pr-enne	que je prédi-se	que je f-asse
que tu pr-ennes	que tu prédi-ses	qu tu f-asses
qu'il pr-enne	qu'il prédi-se	qu'il f-asse
que nous pr-enions	que nous prédi-sions	que nous f-assions
que vous pr-eniez	que vous prédi-siez	que vous f-assiez
qu'ils pr-ennent.	qu'ils prédi-sent.	qu'ils f-assent.

Imparfait.

que je pr-isse, &c. que je prédi-sse, &c. que je f-isse, &c.

On conjugue comme *prendre :*

Actif.	apprendre	*to learn*
	rapprendre	*to learn over*
	déprendre	*to disengage*
	reprendre	*to retake, to resume*
	méprendre	*to misunderstand*
	désapprendre	*to unlearn, to forget*
	comprendre	*to understand*
	entreprendre	*to undertake*
	surprendre	*to surprise, to deceive*
Pron.	se méprendre	*to make a mistake*
	s'éprendre	*to be smitten with.*

Il ne s'emploie qu'au présent de l'infinitif, et dans les temps composés. Son participe passé est épris, éprise, *smitten, bewitched.*

On conjugue comme *prédire :*

Actif.	contredire	*to contradict*
	interdire	*to interdict* (pronominal)

Actif.	dire *	*to say, to tell*
	redire *	*to say again*
	confire	*to pickle, to confect*
	médire	*to slander*
	déconfire (vieux)	*to discomfit*
Refl.	se dédire	*to retract.*

Les suivans se conjuguent aussi comme *prédire* à l'exception du participe passé, et du passé défini.

			Participe passé.		*Passé défini.*
Actif.	lire	*to read*	lu	*read*	je lus, &c.
	relire	*to read over*	relu	*read over*	je relus, &c.
	élire	*to elect*	élu	*elected*	j'élus, &c.
	réélire	*to re-elect*	réélu	*re-elected*	je réélus, &c.
	circoncire	*to circumcise*	circoncis	*circumcised*	je circoncis, &c.
	suffire	*to suffice*	suffi	*sufficed*	je suffis, &c.

Maudire, *to curse;* s'éloignant trop de ceux-ci, sera conjugué séparément.

On conjugue comme *faire :*

Actif.	contrefaire	*to counterfeit, to mimic*
	satisfaire	*to satisfy*
	surfaire	*to overcharge, to overrate*
	défaire	*to undo*
	refaire	*to do over*
	redéfaire	*to undo again*
	forfaire	*to forfeit*
Neut.	méfaire	*to misdo*
	malfaire	*to do mischief*
	parfaire	*to bring to perfection.*

Les quatre derniers ne s'emploient guère qu'au présent de l'infinitif et dans les temps composés ; les participes passés sont : *forfait*, forfeited ; *malfait*, done in mischief ; *et aussi*, badly shaped ; *méfait*, done amiss ; *parfait*, brought to perfection, perfect.

Le participe présent de malfaire, *malfesant* ne s'emploie que comme adjectif.

---

* *Dire* et *redire* font à la seconde personne plurielle du présent de l'indicatif, et de l'impératif : *dites*, *redites*, au lieu de *disez*, *redisez*.

3e. CLASSE.

TRAIRE, to milk; METTRE, to put; BATTRE, to beat.

INFINITIF.

Présent.

Tra-ire.	m-ettre.	bat-tre.

Passé.

Avoir trait.	avoir mis.	avoir battu.

PARTICIPE.

Présent.

Tra-yant.	m-ettant.	bat-tant.

Past.

Tra-it, tra-ite.	m-is, m-ise.	bat-tu, bat-tue.

Composé.

Ayant trait.	ayant mis.	ayant battu.

INDICATIF.

Présent.

Sing.	Je tra-is	je m-ets	je bat-s
	tu tra-is	tu m-ets	tu bat-s
	il tra-it	il m-et	il bat
Plur.	nous tra-yons	nous m-ettons	nous bat-tons
	vous tra-yez	vous m-ettez	vous bat-tez
	ils tra-ient.	ils m-ettent.	ils bat-tent.

Imparfait.

Je tra-yais, &c.	je m-ettais, &c.	je bat-tais, &c.

Passé défini.

Manque.	je m-is, &c.	je bat-tis, &c.

Futur.

Je tra-irai, &c.	je m-ettrai, &c.	je bat-trai, &c.

CONDITIONNEL.

Présent.

Je tra-irais, &c.	je m-ettrais, &c.	je bat-trais, &c.

IMPERATIF.

Point de première personne.

tra-is	m-ets	bat-s
qu'il tra-ie	qu'il m-ette	qu'il bat-te
tra-yons	m-ettons	bat-tons
tra-yez	m-ettez	bat-tez
qu'ils tra-ient.	qu'ils m-ettent.	qu'ils bat-tent.

SUBJONCTIF.

Présent.

que je tra-ie	que je m-ette	que je bat-te
que tu tra-ies	que tu m-ettes	que tu bat-tes
qu'il tra-ie	qu'il m-ette	qu'il bat-te
que nous tra-yions	que nous m-ettions	que nous bat-tions
que vous tra-yiez	que nous m-ettiez	que vous battiez
qu'ils tra-ient.	qu'ils m-ettent.	qu'ils bat-tent.

Imparfait.

manque.	que je m-isse, &c.	que je bat-tisse, &c.

Se conjuguent comme *traire :*

Actif.	abstraire	*to abstract*
	extraire	*to extract*
	distraire	*to divert*
	rentraire	*to finedraw, to darn*
	soustraire	*to subtract*
	retraire	*to redeem* (loi)
	attraire	*to allure, to entice*
neutre.	braire	*to bray* (as asses).*

Ces verbes s'emploient le plus souvent dans les temps composés ; *abstraire* et *attraire*, ne sont généralement usités qu'à l'infinitif.

---

* *Braire*, employé au propre, n'est usité qu'aux troisièmes personnes du présent : *il brait, ils braient ;* du futur, *il braira, ils brairont ;* conditionnel présent, *il brairait, ils brairaient ;* mais au figuré, il s'emploie à toutes les personnes de ces temps.

Se conjuguent comme *mettre:*

Actif.	admettre	*to admit*
	permettre	*to permit*
	compromettre	*to compromise*
	remettre	*to remit, to put back*
	transmettre	*to transmit*
	commettre	*to commit*
	omettre	*to omit*
	promettre	*to promise*
	soumettre	*to submit*
refl.	s'entremettre	*to intermeddle*
	se démettre	*to put out of joint, to resign.*

Se conjuguent comme *battre:*

Actif.	abattre	*to pull down*
	rebattre	*to beat again*
	combattre	*to fight*
	rabattre	*to pull down again, to abate*
	débattre	*to debate*
refl.	s'abattre	*to abate, to fall down*
	se débattre	*to struggle* (with)
	se battre	*to fight*
	s'ébattre (vieux)	*to take one's pleasure.*

4e. Classe.

Vivre, to live, to be alive; maudire, to curse; ecrire, to write.

INFINITIF.

Présent.

V-ivre.	maudi-re.	écri-re.

Passé.

Avoir vécu.	avoir maudit.	avoir écrit.

PARTICIPE.

Présent.

V-ivant.	maudi-ssant.	écri-vant.

Passé.

V-écu.	maudi-t, maudi-te.	écri-t, écri-te.

Composé.

Ayant vécu.	ayant maudit.	ayant écrit.

INDICATIF.

Présent.

Sing.	Je v-is	je maudi-s	j'écri-s
	tu v-is	tu maudi-s	tu écri-s
	il v-it	il maudi-t	il écri-t
Plur.	nous v-ivons	nous maudi-ssons	nous écri-vons
	vous v-ivez	vous maudi-ssez	vous écri-vez
	ils v-ivent.	ils maudi-ssent.	ils écri-vent.

Imparfait.

Je v-ivais, &c.	je maudi-ssais, &c.	j'écri-vais, &c.

Passé défini.

Je v-écus, &c.	je maudi-s, &c.	j'écri-vis, &c.

Futur.

Je v-ivrai, &c.	je maudi-rai, &c.	j'écri-rai, &c.

CONDITIONNEL.

Présent.

Je v-ivrais, &c.	je maudi-rais, &c.	j'écri-rais, &c.

IMPERATIF.

Point de première personne.

v-is	maudi-s	écri-s
qu'il v-ive	qu'il maudi-sse	qu'il écri-ve
v-ivons	maudi-ssons	écri-vons
v-ivez	maudi-ssez	écri-vez
qu'ils v-ivent.	qu'ils maudi-ssent.	qu'ils écri-vent.

SUBJONCTIF.

Présent.

que je v-ive	que je maudi-sse	que j'écri-ve
que tu v-ives, &c.	que tu maudi-sses, &c.	que tu écri-ves, &c.

Imparfait.

que je v-écusse, &c.	que je maudi-sse, &c.	que j'écri-visse, &c.

On conjugue comme *vivre :*

Neutre. revivre, *to revive ;* survivre, *to survive.*

Et comme *écrire :*

Actif.	récrire	*to write again*
	prescrire	*to prescribe*
	inscrire	*to inscribe*
	circonscrire	*to circumscribe*
	décrire	*to describe*
	proscrire	*to proscribe*
	souscrire	*to subscribe*
	transcrire	*to transcribe.*

5e. Classe.

Plaire, to please ; conclure, to conclude ; rompre, to break.

INFINITIF.

Présent.

Pl-aire.	conclu-re.	romp-re.

Passé.

Avoir plu.	avoir conclu.	avoir rompu.

PARTICIPE.

Présent.

Pl-aisant.	conclu-ant.	romp-ant.

Passé.

Pl-u.	conclu, conclue.	romp-u, romp-ue.

Composé.

Ayant plu.	ayant conclu.	ayant rompu.

INDICATIF.

Présent.

Sing.	Je pl-ais	je conclu-s	Je romp-s
	tu pl-ais	tu conclu-s	tu romp-s
	il pl-ait	il conclu-t	il romp-t
Plur.	nous pl-aisons	nous conclu-ons	nous romp-ons
	vous pl-aisez	vous couclu-ez	vous romp-ez
	ils pl-aisent.	ils conclu-ent.	ils romp-ent.

Imparfait.

Je pl-aisais, &c.	je conclu-ais, &c.	je romp-ais, &c.

Passé défini.

Je pl-us, &c.	je conclu-s, &c.	je romp-is, &c.

Futur.

Je pl-airai, &c.	je conclu-rai, &c.	je romp-rai, &c.

CONDITIONNEL.

Présent.

Je pl-airais, &c.	je conclu-rais, &c.	je romp-rais, &c.

IMPERATIF.

Point de première personne.

pl-ais	conclu-s	romp-s
qu'il pl-aise	qu'il conclu-e	qu'il romp-e
pl-aisons	conclu-ons	romp-ons
pl-aisez	conclu-ez	romp-ez
qu'ils pl-aisent.	qu'ils conclu-ent.	qu'ils romp-ent.

SUBJONCTIF.

Présent.

que je pl-aise	que je conclu-e	que je romp-e
que tu pl-aises	que tu conclu-es	que tu romp-es
qu'il pl-aise	qu'il conclu-e	qu'il romp-e
que nous pl-aisions	que nous conclu-ions	que nous romp-ions
que vous pl-aisiez	que vous conclu-iez	que vous romp-iez
qu'ils pl-aisent.	qu'ils conclu-ent.	qu'ils romp-ent.

Imparfait.

que je pl-usse, &c.	que je conclu-sse, &c.	que je romp-isse, &c.

Se conjugent comme *plaire:*

Neutre.	déplaire	*to displease*
Prono.	se plaire	*to be pleased*
	se déplaire	*to be displeased*
Actif.	taire	*to keep secret*
Prono.	se taire	*to be silent.*

Se conjuguent comme *conclu-re :*

Actif.	exclu-re	*to exclude*
Pron.	se conclure	*to be concluded*
Neutre.	ri-re	*to laugh*
	souri-re	*to smile.*

Exclure, *to exclude*, a deux participes passés, *exclu*, *exclue*, et *exclus*, *excluse*.

Actif. Frire, *to fry* ; n'a que le participe passé *frit*, le singulier du présent de l'indicatif : *je fris*, *tu fris*, *il frit*, le futur : *je frirai*, *&c.* le conditionnel : *je frirais*, *&c.* la seconde personne singulière de l'impératif : *fris*, et tous les temps composés ; les temps qui lui manquent s'expriment par le verbe *faire* et l'infinitif. *Il fesait frire le poisson*, he was frying the fish.

Se conjuguent comme *romp-re :*

Actif.	corromp-re	*to corrupt*
	interromp-re	*to interrupt*
	suiv-re *	*to follow*
	poursuiv-re	*to pursue, to prosecute*
	s'ensuivre	*to ensue ;* il est impersonnel et pronominal.

5e. Classe.

Boire, to drink ; croire, to believe ; vaincre, to conquer.

INFINITIF.

Présent.

B-oire.	cr-oire.	vain-cre.

Passé.

Avoir bu.	avoir cru.	avoir vaincu.

---

* *Suivre* et *ses dérivés* perdent le *v* au singulier du présent de l'indicatif et à la seconde personne singulière de l'impératif. *Je suis, tu suis, il suit.* Impér. *suis.*

PARTICIPE.

Présent.

B-uvant.	cr-oyant.	vain-quant.

Passé.

B-u, b-ue.	cr-u, cr-ue.	vain-cu, vain-cue.

Composé.

Ayant bu.	ayant cru.	ayant vaincu.

INDICATIF.

Présent.

Sing.	Je b-ois	je cr-ois	je vain-cs,	*rare.*
	tu b-ois	tu cr-ois	tu vain-cs	
	il b-oit	il cr-oit	il vain-c	
Plur.	nous b-uvons	nous cr-oyons	nous vain-quons,	
	vous b-uvez	vous cr-oyez	vous vain-quez	
	ils b-oivent.	ils cr-oient.	ils vain-quent.	

Imparfait.

Je b-uvais, &c.	je cr-oyais, &c.	je vain-quais, &c.

Passé défini.

Je b-us, &c.	je cr-us, &c.	je vain-quis, &c.

Futur.

Je b-oirai, &c.	je cr-oirai, &c.	je vain-crai, &c.

CONDITIONNEL.

Présent.

Je b-oirais, &c.	je cr-oirais, &c.	je vain-crais, &c.

IMPERATIF.

Point de première personne.

b-ois	cr-ois	vain-cs, *(rare)*
qu'il b-oive	qu'il cr-oie	qu'il vain-que
b-uvons	cr-oyons	vain-quons,
b-uvez	cr-oyez	vain-quez
qu'ils b-oivent.	qu'ils cr-oient.	qu'ils vain-quent.

SUBJONCTIF.

Présent.

que je b-oive	que je cr-oie	que je vain-que
que tu b-oives	que tu cr-oies	que tu vain-ques
qu'il b-oive	qu'il cr-oie	qu'il vain-que
que nous b-uvions	que nous cr-oyions	que nous vain-quions
que vous b-uviez	que vous cr-oyiez	que vous vain-quiez
qu'ils b-oivent.	qu'ils cr-oient.	qu'ils vain-quent.

Imparfait.

que je b-usse, &c.	que je cr-usse, &c.	que je vain-quisse, &c

Se conjuguent comme *boire*, les dérivés :

reboire	*to drink again*
s'emboire	*to imbibe*, (peinture.)

Comme *croire*, les dérivés :

Accroire, employé seulement avec *faire:* en faire accroire, *to impose upon;* (pron.) s'en faire accroire, *to be self-conceited.*

Comme *vaincre*, le dérivé :

convaincre	*to convince.*

7e. Classe.

Resoudre, to resolve; coudre, to sew; moudre, to grind (corn, &c.)

INFINITIF.

Présent.

Réso-udre.	cou-dre.	mou-dre.

Passé.

Avoir résolu.	avoir cousu.	avoir moulu.

PARTICIPE.

Présent.

Réso-lvant.	cou-sant.	mou-lant.

Passé.

Réso-lu, réso-lue. cou-su, cou-sue. mou-lu, mou-lue.

Composé.

Ayant résolu. ayant cousu. ayant moulu.

INDICATIF.

Présent.

Sing.	Je réso-us	je cou-s	je mou-s
	tu réso-us	tu cou-s	tu mous-s
	il réso-ut	il cou-t	il mou-t
Plur.	nous réso-lvons	nous cou-sons	nous mou-lons
	vous réso-lvez	vous cou-sez	vous mou-lez
	ils réso-lvent.	ils cou-sent.	ils mou-lent.

Imparfait.

Je réso-lvais, &c. Je cou-sais, &c. Je mou-lais, &c.

Passé défini.

Je réso-lus, &c. Je cou-sis, &c. Je mou-lus, &c.

Futur.

Je réso-udrai, &c. Je cou-drai, &c. Je mou-drai, &c.

CONDITIONNEL.

Présent.

Je réso-udrais, &c. Je cou-drais, &c. Je mou-drais, &c.

IMPERATIF.

Point de première personne.

réso-us	cou-s	mou-s
qu'il réso-lve	qu'il cou-se	qu'il mou-le
réso-lvons	cou-sons	mou-lons
réso-lvez	cou-sez	mou-lez
qu'ils réso-lvent.	qu'ils cou-sent.	qu'ils mou-lent.

SUBJONCTIF.

Présent.

que je réso-lve	que je cou-se	que je mou-le
que tu réso-lves	que tu cou-ses	que tu mou-les
qu'il réso-lve	qu'il cou-se	qu'il mou-le
que nous réso-lvions	que nous cou-sions	que nous mou-lions
que vous réso-lviez	que vous cou-siez	que vous mou-liez
qu'ils réso-lvent.	qu'ils cou-sent.	qu'ils mou-lent.

Imparfait.

que je réso-lusse,&c. que je cou-sisse,&c. que je mou-lusse,&c

Se conjuguent comme *résoudre :*

Absoudre, *to absolve ;* dissoudre, *to dissolve ;* mais ils n'ont ni passé défini de l'indicatif, ni imparfait du subjonctif, et leurs participes passés sont : *absous, absoute, dissous, dissoute ;—résoudre*, a aussi le participe passé *résous*, terme de chimie, qui signifie : *resolved into, changed into ;* il n'a pas de féminin.

Se résoudre, (á) *to resolve* (upon :) se dissoudre, *to be dissolved ;*—soudre, *to solve*, ne s'emploie plus.

Comme *coudre :*

Découdre, *to unsew, to rip ;* recoudre, *to sew again.*

Comme *moudre :*

remoudre, *to grind again*, (corn, wheat, &c.)
émoudre, *to grind*, (knives, &c.) *to whet*,
rémoudre, *to grind again*, (knives, &c.) *to whet again.*

8e. Classe.

Clore, to close, n'a que les temps suivans :

INFINITIF.

Présent. clore, *to close.*

Participe passé. clos, m. close, f.

INDICATIF.

Présent.	Je clos	tu clos	il clot.
Futur.	je clorai	tu cloras	il clora
	nous clorons.	vous clorez.	ils cloront.

CONDITIONNEL.

Présent. Je clorais tu clorais il clorait
nous clorions. vous cloriez. ils cloraient.

IMPERATIF.

Seconde personne singulière, clos.

Se conjuguent comme *clore :*

déclore, *to unclose,*
enclore, *to enclose,*
forclore, (terme de loi,) *to foreclose ;* n'a que l'infinitif et le participe passé.

Eclore, *to hatch,* (as eggs,) *to blow,* (as flowers,) n'a que les troisièmes personnes du présent et du futur de l'indicatif, du conditionnel présent, et du présent du subjonctif : *qu'il éclose, qu'ils éclosent.* Les temps composés, conjugués avec *être,* sont les plus usités.

Tistre, *to weave,* n'est guère usité qu'au participe passé *tissu, tissue,* et dans les temps composés.

Sourdre, *to spring up,* (as waters,) n'a que l'infinitif et la troisième personne singulière du présent de l'indicatif : *il sourd.*

XII. Verbes impersonnels.

Le verbe impersonnel est celui qui ne se conjugue qu'à la troisième personne du singulier de chaque temps.

Tout verbe à cette personne qui a pour sujet le pronom *il* ne se rapportant à rien de déterminé peut être considéré comme impersonnel. Il y a des verbes qui sont essentiellement impersonnels, d'autres qui ne le sont qu'accidentellement.

Les principaux verbes essentiellement impersonnels sont ceux qui ne sont jamais employés avec d'autres pronoms que *il* pour sujet. Tels sont :

Il pleut	*it rains*	il neige	*it snows*
il gèle	*it freezes*	il grêle	*it hails*
il dégèle	*it thaws*	il tonne	*it thunders*
il éclaire	*it lightens*	il bruine	*it drizzles*
il importe	*it matters*	il faut	*it is necessary*
il y a	*there is,* or, *there are, &c.*		

Comme les deux verbes *il faut, il y a* présentent un grand nombre de difficultés pour les étrangers nous donnerons les principales règles relatives à leur usage.

Les verbes accidentellment employés comme impersonnels, sont certains verbes actifs, neutres, passifs, ou pronominaux précédés du mot *il* vague et sans antecédent.

Il paraît	*it appears*	il semble	*it seems*
il arrive	*it happens*	il s'ensuit	*it follows, &c.*

En général ces verbes sont suivis de *que* et alors le verbe suivant doit se mettre au subjonctif, comme nous verrons dans le cours des observations sur les verbes *il faut, il y a.*

1. Il faut, *it is necessary.*

Nous avons déjà remarqué que ce verbe se conjuguait comme *valoir*, et nous renvoyons à la conjugaison de ce verbe. Ce mot *falloir* correspond encore à l'anglais *must*, mais comme ce verbe est personnel en anglais, il s'ensuit que l'on doit changer la construction de la phrase anglaise pour la traduire. Elle se traduit de deux manières différentes. La première, et la plus ordinaire en même temps, est celle qui consiste à donner pour sujet au second verbe le pronom sujet du verbe *must;* ce dernier prend alors pour sujet en français *il*, et se trouve suivi de *que*, et le second verbe se met au subjonctif en français. Ainsi cette phrase : *Peter must go to Paris*, se traduira en transposant le mot *Peter* de manière à en faire le sujet du verbe *go*, comme il suit : *Il faut que Pierre aille*, it is necessary that Peter should go. Cette phrase ne peut pas s'exprimer d'une autre manière en français; mais si au lieu du substantif *Peter*, un pronom personnel était sujet du mot anglais *must*, alors on pourrait se dispenser de mettre le second verbe au subjonctif; on y substituerait l'infinitif, et le pronom personnel sujet de *must* deviendrait régime du second verbe, et se placerait avant le verbe *faut.*

EXAMPLE.

I must go to Paris ; il *me* faut aller à Paris.

11. Il y a, &c., there is, there are, &c.

INFINITIF.

Présent.	y avoir,	there to be.

INDICATIF.

Présent.	Il y a,	there is, there are,
Imparfait.	il y avait,	there used to be,
Passé défini.	il y eut	there was, there were,
Futur.	il y aura,	there will or shall be.

CONDITIONNEL.

Présent.	il y aurait,	there should or would be,

SUBJONCTIF.

Présent.	qu'il y ait,	that there may or should be.
Imparfait.	qu'il y eût,	that there might be.

Et les temps composés avec le participe passé *eu*.

Ce verbe reste toujours au singulier en français, quoique le substantif sujet du verbe *be* en anglais soit au pluriel.

EXAMPLE.

There were ten men in the garden, *il y avait dix hommes dans le jardin.*

1e. Remarque. Le mot *ago*, qui est employé dans cette phrase, *a long time ago*, et cette autre, *it is a long time*, se traduisent encore en français par *il y a*, *il y avait*, &c., et le mot *since* se traduit par *que*.

EXAMPLE.

I read that story a long time ago, *il y a long-temps que j'ai lu cette histoire.*

It is a long time since I have been in New York, *il y a long-temps que je n'ai été à New York.*

Observation. Dans la seconde phrase française, il se trouve la négation *ne*, qui n'est pas dans l'anglais ; elle

est demandé pas le sens de la phrase, qui affirme que vous n'avez pas été à New York depuis long-temps, et dans toutes les phrases du même genre la négation est nécessaire.

2e. Remarque. *How long is it since, how far is it,* se traduisent encore français à l'aide de ce même verbe *il y a.*

EXAMPLES.

How long is it since you saw him? *Combien y a-t-il que vous ne l'avez vu, ou combien y a-t-il de temps que vous ne l'avez vu?*

How far is it from here to * * * * *? *Combien y a-t-il d'ici à * * * * *?* ou : *combien y a-t-il de distance d'ici à * * * * *?* ou bien encore : *quelle distance y a-t-il d'ici à * * * * *?*

Exercice XXXV.

The German must have time to mature his projects, and to execute them with calmness and dignity. During the commotion which took place two years ago, the same opinion which had caused so much enthusiasm under Napoleon, prevailed in each city, and in each village.—There was in his silence a sentiment more immovable and deeply rooted.—The sun was rising behind the forests, and driving before it the thick fogs of the morning.—There was snow on the hills you see towards the west; every thing was still in the marsh; for there were few hunters who fired their guns in these solitudes, and the Indians had a superstitious belief, which made them shun the environs of the cataract.—I must show you the birds I have painted.—I believe there is nothing to say against the correctness of the coloring.—There will soon be a year since I went to visit that family.—How far is it from Paris to London? There are about two hundred and sixty miles. It is a long time since I heard from my friends, but I hope they will soon

write to me.—My friend, how long it is since I have received a letter from you! you must write to me oftener. Remember, we are separated by the Atlantic. You must speak to me in your next letter, of all our friends and acquaintances.

CHAPITRE VI.

Participes.

Le participe, comme nous l'avons vu, est une partie du verbe; mais il tient aussi de l'adjectif, en ce qu'il s'accorde en genre et en nombre avec le substantif, mais dans certains cas seulement. (Voy. Chap. III, de l'adjectif.)

Il y a deux sortes de participes: le participe présent, et le participe passé.

SECTION I.

DU PARTICIPE PRESENT.

Le participe présent est toujours terminé en *ant*, comme nous l'avons remarqué dans la conjugaison des verbes. L'adjectif qu'on appelle *verbal* est aussi terminé en *ant* et diffère du participe, en ce que celui-ci marque toujours une action, a un régime, et reste invariable tandisque l'autre n'a point de régime, mais qualifie le substantif, avec lequel il s'accorde en genre et en nombre.

EXEMPLES.

Ces livres, charmant mon imagination, m'occupèrent tout entier, these books, charming my imagination, occupied me wholly.

Ces lieux charmans forment un paradis terrestre, these charming places form a terrestrial paradise.

Le mot *charmant* de la première phrase est un participe présent, et reste invariable, parce qu'il exprime une action faite par le substantif auquel il est joint, *livres*, et encore parce qu'il est suivi d'un régime direct, *mon imagination*. Dans le second exemple, *charmans* est un adjectif, parce qu'il ne marque plus une action, mais bien un état, une qualité ajoutée au mot *lieux*, et de plus il n'a point de régime direct ou indirect; il doit donc s'accorder dans ce cas-ci avec le substantif auquel il est joint, et dans l'autre cas rester invariable.

Lorsque le qualificatif en *ant* n'a qu'un régime indirect, il peut être participe ou adjectif verbal selon qu'il exprime l'action ou l'état. Ainsi dans cette phrase :

Vites-vous la rage étincelant dans ses yeux? did you see rage sparkling in his eyes ?

Etincelant est ici participe présent, parce qu'il exprime l'action de la rage *qui étincelle dans ses yeux*, tandis que dans cette autre phrase :

Vîtes vous ses yeux étincelants de rage? did you see his eyes sparkling with rage?

Etincelants est un adjectif, par ce qu'il exprime l'état des yeux *qui sont étincelants* de rage; il doit donc s'accorder avec le substantif *yeux* en genre et en nombre.

Exercice XXXVI.

After a quarter of an hour's march, we arrived on a hill covered with villas, resplendent with the first rays of the rising sun. There, arising as the king of all around it, is formed the building to which they have given the name of Tivoli. It is a vast pile, of an imposing architecture, with two wings which extend along a terrace in the center of a blooming garden. The builder ruined himself in constructing it, but now he could make his fortune again in selling it. People pay only four drachms at the entrance, but never did I find a place so rich, so tastefully arranged.—She remained a few moments in silence, and then, bursting into a flood of tears, she began to upbraid him in the following words.—There

were more than four hundred men in a place of twenty feet square; French, Italians, Spaniards, Germans, Poles, Dutch, almost all having a part of the body frozen, giving and receiving kicks, crying, hallooing, complaining, and swearing, each in his own tongue. This was the most rending spectacle I had ever seen before.—You will see my wife, said he, on the way; she is not an astonishing beauty, but she is an excellent woman, and very sensible; for she gave me her hand, and one hundred thousand florins, because I showed a lively concern at the death of her parrot, of which I took a striking likeness.

SECTION II.

DU PARTICIPE PASSE.

Le participe passé attâche toujours au substantif ou pronom qu'il qualifie une idée passive; il est susceptible d'accord avec le mot qualifié dans certaines circonstances que nous allons expliquer successivement.

1e. Regle. Lorsque le participe passé employé sans auxiliaire est joint à un substantif ou à un pronom il s'accorde en genre et en nombre avec ce substantif ou pronom, comme un simple adjectif.

EXEMPLES.

Les hommes aveuglés *par leurs passions sacrifient quelquefois l'honneur même pour les satisfaire*, men blinded by their passions, sometimes sacrifice honor itself to satisfy them.

L'ambition jointe *à la modération est une vertu estimable*, ambition joined to moderation is a valuable virtue.

Aveuglés, n'étant ccompagné d'aucun auxiliaire doit être pluriel masculin comme s'accordant en genre et en nombre avec le substantif *hommes*, auquel il est joint.

Jointe est au féminin singulier, par ce que n'étant précédé d'aucun auxiliaire, il qualifie un substantif singulier féminin, *ambition*.

Exercice XXXVII.

This woman, deprived of reason, was weeping bitterly when we saw her yesterday. Her daughter died as a flower, admired in the morning, and which we find faded when the rays of the sun disappear, hidden by the horizon. She had borne with an astonishing firmness, several painful operations rendered necessary to save her life, but, alas! her strength weakened by the continued loss of the blood running incessantly from the wounds inflicted by the surgeon's hands, she fainted away, and died without a struggle. The poor mother, not prepared for this event, remained almost annihilated, at first; but soon her tears began to flow, and ran during two days without cessation, until the body of her deceased daughter was put into the coffin. Then her affliction changed into mirth, and she burst out into an immoderate fit of unbounded laughter. Then we perceived reason had quitted her wonted abode, and from that moment, that light, so much esteemed, praised every where, and yet so little known, has fled, and perhaps forever. You will see that mother laugh and smile; sometimes she talks earnestly with a form seen only by her; she listens, she answers; and her conversation, heard by a person not informed of the disorder of her mind, appears quite reasonable; and there are many who believe that her reason, obscured for a time, may resume her empire at some distant epoch.

2e. Regle. Le participe passé précédé de l'auxiliaire *être*, to be, est encore considéré comme un adjectif qui s'accorde, en genre et en nombre avec le sujet de ce verbe. Le seul cas d'exception est celui du verbe pronominal pour lequel nous donnerons une règle particulière.

EXEMPLES.

Il est rare que les honneurs soient rejetés par les hommes, it is rare that honors should be rejected by men.

La vertu est respectée même par le méchants, virtue is respected even by the wicked.

Rejetés de la première phrase est au pluriel masculin parce que joint à l'auxiliaire *être*, to be, il doit s'accorder en genre et en nombre avec le sujet du verbe, *honneurs*.

Respectée par la même raison doit être féminin singulier s'accordant avec *vertu*, qui est de ce genre et de ce nombre.

Exercice XXXVIII.

The town of Nérac had already been classed among the handsome towns of France, for its picturesque site, its numerous fountains, its enchanting walks, when all at once, chance came to give it a new branch of wealth. A child removed a stone; a cave is offered to his curiosity; he descends, and he is walking in the interior of an aqueduct of the Romans. These constructions were made in the time of Gallian, and the inscriptions which were found in the monument indicate that they were erected by a certain Tetricus, who founded an independent empire in the Galls.—I must have courage, strength, and above all, a good judgment, to obtain the results of which you all appear astonished. If the generous magnanimity of lions is well known, the natural ferocity of the tiger is generally acknowledged.—The anecdotes of this man are always heard with pleasure. His manner of telling them is interesting; they are liked even by those who are attacked by his sarcasms.—When she was fatigued, she laid down on the grass, strewed with flowers; her wearied limbs were soon refreshed by repose, and then she was prepared again to undergo new fatigues and labors; her wanderings were not yet finished, and that poor child was obliged to remain in the woods all night.

3e. Regle. Le participe passé accompagné de l'auxiliaire *avoir*, reste toujours invariable à moins qu'il ne soit précédé de son régime direct. Il s'ensuit de cette règle que le participe passé des verbes neutres ou des verbes actifs accidentellement employés comme neutres, n'ayant pas de régime direct, reste toujours invariable; enfin l'usage refuse l'accord aux participes passés des verbes impersonnels de leur nature, ou que l'on emploie comme tels.

EXEMPLES.

Elle a reçu une bonne éducation, she has received a good education.

La maladie à la quelle il a succombé, the disease under which he sunk.

Les douze ans qu'il a servi dans les armées de sa patrie, the twelve years during which he served in the armies of his country.

La pluie qu'il y a eu dernièrment, the rain that there has been lately.

Reçu de la première phrase reste invariable parce que joint à l'auxiliaire *avoir* il n'est pas précédé, mais suivi de son régime direct, *une bonne éducation.*

Succombé du second exemple est le participe d'un verbe neutre qui n'a qu'un régime indirect *à laquelle*, il doit donc rester invariable.

Dans le troisième exemple *servi*, est le participe passé d'un verbe actif, mais qui est employé ici comme neutre et sans aucun régime direct, car il n'a pas *servi les douze ans*, mais seulement *pendant douze ans* et le *que* quoique se présentant sous la forme d'un régime direct est gouverné par une préposition sous-entendue : la phrase serait aussi correcte si nous disions : les douze ans *pendant lesquels* il a servi, conformément à la manière dont la phrase est exprimée en Anglais.

Enfin dans le dernier exemple *eu* doit rester invariable comme participe d'un verbe actif employé impersonnellement; l'usage seul demande l'invariabilité du participe; l'analyse semble demander l'accord.

Exercice XXXIX.

He has received lately several letters, by which he has been informed of the success of all his enterprises; his correspondents have told him he had been much favored by circumstances, and if he had multiplied his speculations, he would have accumulated an immense property in a short time; but his usual prudence has prevented him. He thought he would not have had money to meet all his engagements, and as he had also spoken to several of his friends, they advised him to proceed safely, and he was satisfied with a smaller profit, but much more sure.—The person to whom she has succeeded was much beloved, and though she has taken great pains to merit the affection of all his pupils, they have not liked her manners as well as his. When he had laid down a rule, the pupils knew it was necessary to observe it; but she has not the same firmness: he was strict, but just; she is very lenient, but not always of an even temper; he used to reprimand the young ladies, and yet his reprimand was so gentle, so touching, that they have never committed again the same faults; on the contrary, as soon as she is gone away, they return to the same thing, and their behavior is worse than before.—The drought there has been this summer, has ruined the fruit throughout the country.

4e. Regle. Le participe passé accompagné du verbe *avoir*, s'accorde en genre et en nombre avec son régime direct lorsqu'il en est précédé.

EXAMPLES.

Les hommes que nous avons vus *sont très braves*, the men whom we have seen are very brave.

Combien de romans avez-vous lus *cet hiver?* how many novels have you read this winter?

Nous avons visité ces dames et nous les avons admirées, we have visited these ladies, and we have admired them.

Le participe *vu* de la première phrase doit être masculin pluriel parce que son régime direct *que* représentant *les hommes* est de ce genre et de ce nombre, et le précède, il s'écrira donc *vus.*

Dans la seconde phrase le participe *lu* a pour régime direct cette phrase *combien de romans* qui le précède, il doit donc prendre la marque du pluriel masculin, *lus.*

Et dans le troisième *visité* qui n'est point précédé mais seulement suivi de son régime direct *ces dames*, reste invariable, tandis que *admiré* doit être féminin pluriel comme s'accordant avec le régime direct *les*, qui représente *dames:* il s'écrira donc *admirées*, et non pas *admiré.*

Exercice XL.

It is another conquest which we have made, and a new source which we have added to the language.—I am sure that a reception such as that I have met with in New-York, is more pleasant to a stranger than those ceremonious forms which I have seen in other countries, and in which there is no sincerity.—The incredible change in his situation, caused by the death of his elder brother ; was the reason why he did not show all the sentiments of grief he would have manifested on another occasion.—If we had judged by the preparations, this solemnity was going to surpass, by its magnificence, all those they had ever seen in that country for several ages.—The passion he had conceived for Leonora was so violent, that he was not discouraged by a first refusal. —Since my first attempt, how many fables have I not composed ! and if to those I have published, I added those I would have published, if I had had a mind to do it, my collection would soon be as numerous as that of the most celebrated fabulists.—He was one of those friends I had left in France, in eighteen hundred and sixteen, but whom I found no more, when I returned from my exile.

5e. Regle. Le participe des verbes pronominaux, quoique précédé de l'auxiliaire *être*, ne s'accorde jamais avec le sujet de l'auxiliaire selon la règle 2. La raison de cette irrégularité est que dans ces sortes de verbes l'auxiliaire *être* est employé au lieu d'*avoir* et alors le participe suit exactement les mêmes règles que si l'on employait ce dernier auxiliaire ; c'est-à-dire, qu'il s'accorde s'il est précédé du régime direct, et reste invariable, si le régime direct le suit. (Règle 3e et 4e.)

EXEMPLES.

Elles se sont conduites *avec bienséance*, they deported themselves with propriety.

Ils s'étaient donné *des noms respectables*, they had assumed respectable names.

Les dentelles qu'elle s'est achetées sont superbes, the laces which she purchased for herself are superb.

Conduits, est du genre féminin et du nombre pluriel, parce qu'il s'accorde avec le pronom *se* son régime direct qui le précède, et se trouve de ce genre et de ce nombre.

Donné au contraire, dans le second exemple, reste invariable parce que le pronom *se* qui le précède n'est que le régime indirect, et que le régime direct *noms respectables* suit le participe, qui reste invariable d'après la règle 3e.

Dans le troisième exemple au contraire le participe *achetées* est féminin pluriel parce qu'il s'accorde avec le relatif *que* son régime direct qui le précède, et non avec le pronom *se* qui est du féminin singulier, et qui n'est que régime indirect.

Exercice XLI.

That productive idea has manifested itself in modern history.—Two systems have prevailed, but around them an infinite number of shades have shown themselves.—She has appropriated to herself the three dresses you had left in your room.—My flowers have blown before yours, but yours have lasted more than mine.—The enemies seized upon that city, but they were driven

away by the inhabitants, who had formed themselves into a body of resolute troops.—You have accustomed yourself to this style of life, and you will not be able to abandon it.—France has acquired to herself a supremacy among all the nations of the earth, by her progress and improvements in the arts, sciences, war, and literature.—You have deceived yourselves grossly, when you have thought that liberty in America was a mere name.—You have hurt yourself, Miss, in falling from a window on the pavement.—These men have judged themselves worthy of all the honors which the people can give, and they offered themselves for their suffrages; but they saw that they deceived themselves in the opinion of the electors.—Young men, you have ruined yourselves in frequenting bad company.

---

6. Regle. Le participe passé suivi d'un infinitif s'accorde comme à l'ordinaire pourvu que le pronom qui précède soit régime direct du participe et non pas de l'infinitif. Pour s'assurer de ceci, il faut voir si ce pronom peut se placer entre le participe et l'infinitif qui doit alors se changer en participe présent; si au contraire l'infinitif ne peut se changer qu'en participe passé, alors le pronom est régime de l'infinitif et non du participe qui se trouve auparavant.—Le participe *fait* est le seul qui reste toujours invariable lorsqu'il est suivi d'un infinitif parce qu'alors il forme une espèce de locution inséparable avec cet infinitif.

N. B. Les participes des verbes neutres étant toujours invariables n'offriront aucune difficulté dans ce cas.

EXEMPLES.

Cette actrice joue avec sentiment, je l'ai vue *jouer hier soir*, this actress performs with feeling, I saw her perform last night.

Cette tragédie est pleine de pensées sublimes, je l'ai vu *jouer hier soir*, that tragedy is full of sublime thoughts, I saw it performed last night.

Dans la première phrase *je l'ai vue jouer* le participe *vue* s'accorde en genre et en nombre avec le pronom *la* représentant *actrice;* car c'est l'actrice que vous avez *vue* jouer, vous avez donc *vue elle jouant*, le pronom *la, elle* peut se placer entre le participe et l'infinitif qui se change en participe présent, tandisque dans la seconde phrase, vous avez *vu la tragédie étant jouée;* la tragédie ne peut jouer elle-même; le pronom *la* n'est pas régime du participe mais bien de l'infinitif *jouer;* le participe reste donc invariable.

Si le participe est séparé de l'infinitif par une préposition, le participe peut de même avoir pour régime direct le pronom qui précède, ou l'infinitif suivant: dans le premier cas, il y a accord; dans le second le participe reste invariable.

EXEMPLES.

Il nous a priés *de lui écrire*, he requested us to write to him.

Ils s'étaient proposé *de l'accompagner*, they had intended to accompany him.

Dans le premier exemple *priés* a pour régime direct *nous* et non pas l'infinitif. En effet: *il a prié qui? Nous*, et non pas *écrire;* le participe doit donc s'accorder.

Dans le second au contraire, *proposé* a pour régime l'infinitif qui le suit. *Ils ont proposé quoi? de l'accompagner*, régime du participe. *Se* n'est qu'un régime indirect; *proposé* doit donc rester invariable.

Exercice XLII.

Our friends, Alicia and Mary, from Philadelphia, have passed a month with us; they wished to quit us much sooner, but by dint of solicitations, we have made them stay longer; we have also made them promise to return next spring.—That rule which we had never been able before to understand, appears now very simple, and we are surprised how it could embarrass us so long.—These

children have let themselves fall into the water, and have escaped only by a miracle.—The young men who arrived here last week have appeared to us to deserve the esteem of all our friends; we have heard them praised by every body, and in fact we have seen them avoiding the society of dissipated companions.—When did you write to your sister? I wrote to her last month, and I have begged her to answer immediately.—We met in our tour the contagion we had expected to shun by a hasty flight, but we escaped safe and sound. The soldiers that we have seen depart this morning will arrive at their camp towards evening.—By chance we discovered a rattle-snake hidden under the grass in the middle of our path, and thus we have been able to fly from his bite.—When the newspapers we had sent for, arrived, the whole town was in confusion and dismay, in learning the riots of New-York.

CHAPITRE VII.

DE L'ADVERBE.

L'adverbe est un mot invariable qui modifie le verbe, l'adjectif, et quelquefois même un autre adverbe.

EXEMPLES.

Il écrit élégamment, he writes elegantly.
Son style est très-élégant, his style is very elegant.
Il écrit fort élégamment, he writes very elegantly.

Elégamment, du premier exemple modifie le verbe *écrit; très* du second modifie l'adjectif *élégant;* et dans le troisième, *fort* modifie l'adverbe *élégamment;* ces trois mots, *élégamment*, *très*, *fort*, sont donc des adverbes.

Il arrive quelquefois qu'un adjectif est employé comme adverbe, mais alors il reste toujours invariable.

EXEMPLES.

Cet orateur parle haut, this orator speaks loud.

Les Indiens marchent vîte et long-temps, the Indians walk fast, and for a long time.

Haut est employé au lieu de *hautement ; vîte* au lieu de *vîtement ;* mais tous les deux sont invariables, comme adjectifs pris adverbialement.

L'adverbe admet les différents degrés de comparaison dont nous avons parlé au chapître des adjectifs : positif, comparatif et superlatif. Le positif n'est que l'adverbe simple : *durement*, harshly.—Le comparatif exprime une comparaison qui se marque comme dans les adjectifs, en plaçant *plus*, more, *moins*, less, *aussi*, as, devant le positif, et le *que*, than, ou as, devant le second membre de la comparaison.

EXEMPLE.

Ils le traitèrent { *plus durement* / *moins durement* / *aussi durement* } *qu'un ennemi.*

They treated him { more / less / as } harshly than an enemy. / harshly as an enemy.

Plus durement / *Moins durement* / *Aussi durement* } adverbe comparatif { de supériorité / d'infériorité / d'égalité.

Le superlatif de l'adverbe se forme en plaçant devant le comparatif l'article invariable *le*, ou l'un de ces mots : *très*, *fort*, *bien*, very, devant l'adverbe au positif.

N. B. Voyez au chapître de l'adjectif (page 59.) ce que nous avons dit touchant les adverbes *mieux*, better, *moins*, less, *pis*, worse ; et prenez garde de ne pas les confondre avec les adjectifs : *meilleur*, *moindre*, *pire*, qui correspondent aux mêmes mots anglais *better*, *less*, *worse*.

Les adverbes se divisent en français comme en anglais en adverbes 1o. de quantité ; 2o. de temps ;

3o. de doute; 4o. d'interrogation; 5o. d'affirmation; 6o. de négation; 7o. de lieu; 8o. de manière. Nous allons donner une liste des abverbes et phrases adverbiales les plus usités en autant de sections différentes que nous avons donné d'espèces d'adverbes.

Nous engageons les élèves à lire fréquemment ces diverses listes, afin de se familiariser avec des mots aussi usuels que les adverbes et phrases adverbiales, qu'on ne peut bien entendre que par un usage continuel.

SECTION I.

ADVERBES DE QUANTITE.

Les adverbes de quantité sont ainsi appelés parce qu'ils rappellent toujours une idée de nombre, de quantité grande ou petite. Ces adverbes sont:

Beaucoup, *bien*,	much, very much, many, a great many, a great deal.
combien,	how much, how many,
autant,	as much, as many,
tant,	so much, so many,
trop,	too much, too many, too,
assez,	enough, sufficiently,
plus,	more,
moins,	less
peu,	little, few,
guère,	but little, but few,
tout autant,	just so much, just so many,
tant soit peu,	ever so little.

Remarquez que *guère*, veut toujours que le verbe auquel il est joint soit précédé de la négation *ne*.

Lorsque ces adverbes de quantité sont suivis d'un substantif en français, ils doivent être joints à ce substantif par la préposition *de* seulement, à moins que ce substantif ne soit accompagné d'un adjectif ou d'un pronom relatif qui le particularise.

Si après un adverbe de quantité il se trouve un verbe

à l'infinitif, cet infinitif doit toujours être précédé de la préposition *pour*, to, for to, in order to.

S'ils sont suivis d'un adjectif seul, c'est-à-dire, qui ne qualifie pas un substantif, il ne faut plus employer la préposition *de*, mais la préposition *pour* qui se met devant l'infinitif suivant, s'il y en a un.

Remarquez que l'adverbe de quantitié *bien* est le seul qui prend l'article avec la préposition *de*, lorsqu'il se trouve placé devant un substantif.

EXEMPLES.

Nous avons trop de *leçons*, we have too many lessons.

Il faut étudier beaucoup *pour devenir savant*, one must study a great deal to become learned.

Ces enfans ne *sont* guère *dociles*, these children are but little docile.

Le président a perdu bien des *amis*, the president has lost a great many friends.

Exercice XLIII.

There are a great many men who have more money than they can spend usefully, so they spend it in foolish amusements, though there are so many poor families who could be supported with what they spend in superfluities.—How many years did you pass in Europe? I traveled during several years, and I used to squander much money in visiting the theaters, public monuments and other curiosities. We have but little time to spare, and would be glad to have shorter lessons.—I believe that your lessons are short enough, and I think you could study longer ones without difficulty.—The sailors stood for a long time the effort of the winds and waves, but finally the fury of the elements was too great, and they were compelled to yield to their redoubled shocks.—How much wine do you want, Sir? I believe I want twenty casks, and perhaps twenty-five would not be too many.—Now, said the man, I see a great deal, and say nothing. Suppose you go to see your old teacher, and

leave me to look after a customer. I begin to feel as if the handling of the oars a little would be agreeable to me. —If you do not study with more ardor than you have done lately, you will make less progress than your sister. Yet she has not so much facility, but she seems to be more attentive to her lesson.

SECTION II.

ADVERBES DE TEMPS.

Jamais, ever
ne—jamais,* never
à jamais, for ever
pour jamais, for ever
toujours, always
pour toujours, for ever
alors, then
autrefois, once
une fois, once (one time)
deux fois, twice (two times)
trois fois, three times
quatre fois, four times, &c.
à l'avenir, for the future
tôt ou tard, sooner or later
de rechef, anew, again
encore, again
en moins de rien, in a trice
en avant, forward
auparavant, before
sur-le-champ, immediately
préalablement, previously
quasi, *(vieux,)* *presque*, } almost
pour lors, then
maintenant, now
par fois, now and then
long-tems, a long time
jadis, once, in olden times
à la fois, at once
aujourd'hui, to day, now
demain, to-morrow
après-demain, day after to-morrow
hier, yesterday
avant-hier, day before yesterday
naguère, not long ago
de jour, by day
de nuit, by night
tôt, *bientôt*, soon
céans, at this very moment
depuis, since
ensuite, afterwards
dès-lors, from that time
dorénavant, henceforth
désormais, hereafter
souvent, often
incontinent, presently
quelquefois, sometimes
tout à-la-fois, all at once
tout-à-coup, suddenly
soudain, of a sudden
soudainement, of a sudden
à présent, at present
de temps à autre, now and then
en même temps, at the same time.

SECTION III.

ADVERBES DE DOUTE, D'INTERROGATION,

d'affirmation et de négation.

Peut-être, perhaps
par hasard, by chance
pourquoi, why
comment, how

* *Ne* se place avant le verbe, *jamais* se place après.

oui, yes
certes, indeed
en vérité, forsooth
vraiment, truly
oui-dà, yes indeed
certainement, certainly
du moins, at least
tout-à-fait, quite

non, no
ne—pas, not*
ne—point, not at all*
ne—rien, nothing*
non pas en vérité, no indeed
sans doute, undoubtedly
réellement, really.

SECTION IV.

ADVERBES D'ORDRE.

D'abord, at first, firstly
puis, then, next
en premier lieu, in the first place
premièrement, firstly
secondement, secondly
troisièmement, thirdly

de plus, moreover
ensuite, afterwards
après, after
enfin, finally, at length
en second lieu, in the second place
et cætera, and so forth.

Tous les adjectifs ordinaux peuvent devenir adverbes d'ordre en ajoutant la terminaison *ment* au féminin singulier de ces adjectifs, comme on peut le voir par les trois exemples que nous avons donnés plus haut.

Exercise XLIV.

You will perhaps have a present from that man; but if he wishes to make you one, do not receive it now, for, indeed, it would not be prudent in you; it would put him to a great deal of inconvenience, as he is really very poor.—Now and then we have compositions to write, but we do not like them at all; indeed, they are very troublesome, and almost useless, because we do not give proper attention to them.—That boy never studies, and he will know nothing more after ten years than now, if he does not apply himself better.—Certainly it was you who told me that anecdote; I have since read it, also, in one of our publications, and sooner or later the truth of it will be known.—These travelers have certainly examined all the curiosities of our city; and if hereafter they publish a book, they will probably speak of us in high terms; for moreover we have treated them with the

* *Ne* se place avant le verbe, et *pas*, *point*, ou *rien* se placent après.

greatest attention and honor: they have been often invited to parties; and I know not how they could abuse us, without ingratitude. At first, Mrs. E. gave them a ball; then followed another ball by Mrs. B. Afterwards there was a soirée at Mrs. D's house; finally the town gave them a great ball in the public hall. Why should they complain of such a reception?

SECTION V.

ADVERBES DE LIEU.

Ici, here	*là*, there
par ici, this way	*par-là*, that way
d'ici, hence	*de là*, thence
ici près, near by	*çà et là*, here and there
ailleurs, elsewhere	*nulle part*, no where
où, where	*d'où*, whence
par où, which way	*par de là*, } beyond
là-bas, yonder	*au de là* }
partout, every where	*dedans*, within
quelque part, somewhere	*dehors*, without
devant, before	*derrière*, behind
de côté, sideways	*tout droit*, straight forward
vis-à-vis, opposite	*loin*, far
par le haut, by the upper side	*par le bas*, by the under side
par en haut, in the upper side	*par en bas*, in the lower side
en haut, up, above	*en bas*, below
ci-dessus, above	*ci-dessous*, below
en passant, by the way	*tout-à-l'heure*, by and by
en haut, up stairs	*en bas*, down stairs.

SECTION VI.

ADVERBES DE MANIERE.

Comme l'on verra par la liste suivante les adverbes, de manière sont presque tous composés d'une préposition jointe à un substantif, et on les appelle quelquefois phrases adverbiales. Nous donnerons d'abord ceux qui ne se composent que d'un mot, et sont adverbes proprement dits.

Ainsi, *thus*	bien, *well*
mal, *badly*	pis, *worse*
fort, très, *very*	mieux, *better*
ensemble, *together*	bon gré, *willingly*
volontiers, *willingly*	malgré, *unwillingly*

à califourchon, *astride*
à couvert, *sheltered*
à dessein, *designedly*
au hasard, } *at random*
à la volée, }
à l'endroit, *on the right side*
à l'envers, *on the wrong side*
à peine, *hardly*
à plate couture, *soundly*
à la file, *in a row, one after another*
à fond, *thoroughly*
à foison, *plentifully*
d'aplomb, *perpendicularly*
à point nommé, *in the nick of time*
à la renverse, *(falling) backwards*
à la française, *in the French style*
à la turque, *after the Turkish style*
à reculons, *(walking) backwards*
à tort, *wrongly*
à tort et à travers, *inconsiderately, wright or wrong*
à tort et à droit, *by hook or by crook*
de biais, *sloping*
de front, *abreast*
de gré, *willingly*
de son chef, *of one's accord*
fort et ferme, *stoutly*
pêle-mêle, *helter-skelter*
sans façon, *without ceremony*
tour-à-tour, *by turns*
à rebours, } *the wrong or*
au rebours, } *contrary way*
tout d'un coup, *all at once*
de la sorte, *in that way*
en gros, *wholesale*
à contre cœur, *spite of one's self*
à découvert, *openly*
à l'étourdi, *wantonly*
à la ronde, *all round*
à la légère, *rashly*
à merveille, *exceeding well*
à l'envi, *vying with each other*
à l'écart, *aside*
à plaisir, *by way of diversion*
à fleur d'eau, *betwixt wind and water*
à faux, *wrongly*
à plein, *fully*
à vide, *empty*
à l'amiable, *amicably*
à propos, *in good season*
à l'anglaise, *in the English manner*
à l'espagnole, *in the Spanish fashion*
à tâtons, *groping in the dark*
au dépourvu, } *unawares,*
à l'improviste, } *on a sudden*
de bonne foi, *sincerely, in good faith*
de bon jeu, *fairly*
de but en blanc, *bluntly, abruptly*
de niveau, *on a level*
de force, *by force*
de gaîté de cœur, *on purpose*
par mégarde, *inadvertently*
par méprise, *by mistake*
sens dessus dessous, *topsy-turvy*
tout-à-fait, *quite*
tout de bon, *in earnest*
tout droit, *straight ahead*
en aucune façon, *by no means*
de son mieux, *in one's best way*
en détail, *retail.*

Il est bon d'observer que, de la plupart des adjectifs, on peut former des adverbes en ajoutant la terminaison *ment* au féminin de l'adjectif.

Adj. fem.	*bonne,*	Adv.	*bonnement,* kindly
	tendre,		*tendrement,* tenderly
	silencieuse,		*silencieusement,* silently
	ancienne,		*anciennement,* anciently,&c.

L'adverbe anglais *but* pris dans le sens de *only*, se traduit en français par *ne—que*, et le *ne* se place comme à l'ordinaire avant le verbe, et le *que* immédiatement avant le mot qui sert de régime au même verbe ; il peut aussi se traduire par *seulement*, qui se place après le verbe.

EXEMPLES.

Il n'*est* que *trois heures*, it is *but* three o'clock.

Nous n'*avons* que *peu de jours à vivre*, we have *but* a few days to live.

Les grands devraient employer seulement *les bienfaits pour se venger*, the great ought to employ *only* benefits to avenge themselves.

Exercice XLV.

The stranger appeared sensibly affected by her interesting, artless narrative; and after deploring the calamities of her situation, tenderly invited her to sit down a while, and try to recover entirely from the terror occasioned by her fall. After a short pause, the stranger, apparently much affected, continued. Bound by a solemn and sacred oath, to conceal from every man the griefs, perplexities and mysteries by which I am now encompassed, can I violate that sacred vow, given to him whom affection and pity have led into imminent and manifold dangers for me? The poor girl was now so embarrassed and distressed, that she raised to heaven her beautiful eyes, to implore the assistance of that unerring Providence, to guide her safely in her reply. The stranger, easily developing the conflict of that ingenuous mind, hastily exclaimed: Why, oh! why am I not permitted at once to extinguish all these suspicions? Why can I not dare to convey you to the safe and honorable protection of that beloved being who shares in every feeling of my heart? Look upon me, I beseech you, as a brother, a friend, faithful to your interest, devoted to your cause.

CHAPITRE VIII.

DE LA PREPOSITION.

La préposition est un mot indéclinable dont la fonction est de lier ensemble les différentes parties du discours les unes aux autres, et de montrer leur relation avec les autres parties de la phrase.

Le mot qui suit la préposition est généralement appelé le *régime* de cette préposition, et, pour l'accord, ne dépend jamais de ce qui précède.

EXEMPLES.

Les armes de *mon père*, the arms *of* my father.

Je ne serai plus la dupe de *vos promesses*, I will no more be the dupe *of* your promises.

On ne peut être heureux sans *la vertu*, one cannot be happy *without* virtue.

Je vais en *France*, à *Paris*, I go *to* France, *to* Paris.

De, dans les deux premiers exemples, marque le rapport qu'il y a entre *mon père* et *les armes*, et entre *dupe* et *vos promesses*.

Sans, dans le troisième, marque le rapport entre *on ne peut être heureux* et *la vertu*.

Et dans le dernier *en*, *à* marquent le rapport entre l'action exprimée par *je vais* et *France*, *Paris ;* et les mots, *mon père*, *vos promesses*, *la vertu*, *France*, *Paris* qui complètent le sens, sont les régimes des prépositions : *de*, *sans*, *en*, *à*.

Toutes les prépositions en anglais, suivies d'un verbe, demandent que ce verbe soit mis au participe présent, excepté cependant *to* qui régit l'infinitif ; en français, au contraire, toutes les prépositions gouvernent le verbe à l'infinitif, excepté la seule préposition *en* qui le demande au participe présent. Cette préposition *en* correspond aux quatre mots anglais *in*, *on*, *by*, *while*, suivis dans cette langue par le participe présent ; l'étudiant doit faire

une attention toute spéciale aux quatre mots qui correspondent à notre préposition *en* suivie du participe présent ; cette remarque pourra lui éviter beaucoup d'embarras dans les traductions, surtout le mot *while ;* en cherchant dans le dictionnaire, il ne trouvera point cette signification, mais une autre qui demande une explication plus étendue, que l'on verra dans la seconde partie de cet ouvrage.

EXEMPLES.

En lisant *ce livre vous rirez beaucoup*, you will laugh a great deal *while reading* this book.

Vous apprendrez en étudiant, you will learn *by studying.*

Il mourut de joie en apprenant *cette nouvelle*, he died for joy *in* or *on* hearing this news.

Comme nous avons dit tout-à-l'heure, toutes les autres prépositions gouvernent l'infinitif en français quoiqu'elles demandent le participe présent en anglais.

EXEMPLES.

On se sépara sans *rien* décider, they separated *without deciding* any thing.

Le peuple se bat au lieu de raisonner, the people fight *instead of reasoning.*

Nous allons donner une liste des principales prépositions, et ensuite nous donnerons les explications nécessaires pour faciliter l'emploi de quelques-unes d'entr'elles.

Les suivantes se rapportent au *lieu :*

Auprés de, near to
près de, next to
devant, before
sur, on, upon
outre, besides, beyond
chez, at the house of
entre, between
vers, towards
environ, about
autour de, around
en, dans, in, into
derrière, behind
sous, under
hors de, out of
loin de, far from
vis-à-vis, opposite
contre, against
à travers, through.

Entre se dit de deux objets simplement, ou de plusieurs arrangés en deux parts distinctes, et ne formant pour ainsi dire que deux tous.—*Parmi* se dit d'un plus grand nombre, et exclut tout idée d'ordre; il est ordinairement accompagné d'un nom pluriel.

EXEMPLES.

Les Alpes sont entre *la France et l'Italie,* the Alps are between France and Italy.

Cet homme a passé parmi *nos ennemis,* that man has passed among our enemies.

Chez signifie *at the house of,* et correspond à plusieurs expressions anglaises.

EXEMPLES.

Chez mon père,	at the house of my father, at my father's house, at my father's,
Chez lui,	at his house, (*at the house of him.*)
Chez vous,	at your house, (*at the house of you.*)

Exercice XLVI.

This morning, at nine, I went to his house. Until now, said he to me, curiosity has kept you awake; the desire of seeing every thing has protected you against ennui. I am glad to see it; and while speaking thus, he seated himself again.—Oh, the beautiful books, cried I, on looking at his library; there were indeed books all around me; the walls of the room were covered by beautiful book-cases, and in which you could have seen several rows of books most richly bound. Among them I remarked all the poets of ancient Rome and Greece, besides those who have illustrated France, England, and Italy. Between Virgil and Homer, I saw Tasso's Jerusalem, and Milton's Paradise Lost. Shakspeare was next to Euripides and Corneille; and a little beyond were Racine, Voltaire, and many others. But after all, said my protector to me, among the four thousand vo-

lumes which I have collected here, at an immense expense, there are hardly fifty which I would be sorry to lose. I collected them by vanity; I wanted men to say that I had a very beautiful collection of books; I have obtained my end, I am satisfied; other men do the same, but have not the frankness to confess it; this is all the difference between them and me.

Les prépositions qui suivent se rapportent au tems :

Après, after	*avant*, before
depuis, since	*dès*, from
durant, during	*pendant*, during.

Avant accompagné d'un verbe doit être joint à ce verbe par la préposition *de*

EXEMPLE.

Avant de sortir, before going out.

Il y a cette différence entre *durant* et *pendant*, que le dernier ne peut jamais se placer après son régime; l'autre au contraire est souvent exprimé le dernier, et signifie alors que la chose dont il s'agit a continué tout le temps mentionné, et sans interruption.

EXEMPLES.

J'ai appris le français un an durant, I have studied the French during a whole year.

Pendant *l'année que j'ai étudié le français*, during the year in which I learnt French.

Enfin les autres prépositions les plus usitées sont :

A, to, at	*avec*, with
concernant, concerning	*de*, of, from
excepté, } except	*vers. envers*, towards
hors, hormi, } except	*faute de*, for want of
malgré, in spite of	*jusqu'à*, till, as far as
nonobstant, notwithstanding	*moyennant*, by means of
pour, for, in order to	*par*, by
sans, without	*quant à*, as to, as for
selon, } according to	*sauf*, save, except
suivant, } according to	*touchant*, concerning
au lieu de, instead of	*vu*, considering.

Exercice XLVII.

Some years ago, a slave, named Annibal Straw, was imported from America into England; though of herculean stature, his agility was extraordinary, considering the thickness of his muscles, and his character was bold and intrepid. His well-known exploits, and the ease with which he put an athletic and robust sailor out of combat, drew on him the attention of a ship-master from Bristol, who imagined that such a man, carried and shown through all the towns of the kingdom, would be a source of wealth for his master. He soon formed an intimate acquaintance with our hero, and by painting to him, under the most dazzling colors, the glory he would acquire in a boxing tour, he tried to persuade him secretly to pass at his service. But the present owner of Annibal, a free man of color, had always shown for him so much regard, and besides, he had so many children and infirmities, that the grateful negro could not resolve to quit him; and stifling in his heart the newly kindled desires of ambition, he refused the captain's liberal offers, at least, until the death of his old master. The captain then was obliged, in spite of himself, to give up all idea of fortune from that side.

CHAPITRE IX.

DE LA CONJONCTION.

La conjonction est un mot indéclinable qui sert à unir les phrases entr'elles de manière à n'en faire qu'un sens complet.

Les conjonctions sont copulatives ou disjonctives ; *copulatives*, lorsqu'elles joignent, unissent les phrases ; *disjonctives*, lorsqu'elles les séparent en donnant l'exclusion à l'une des deux parties. Cette distinction est importante en ce que l'accord du verbe qui suit deux

ou plusieurs mots unis par une conjonction dépend ordinairement de l'espèce de la conjonction; si elle est copulative, accord avec tous; si au contraire elle est disjonctive, accord avec le dernier seulement, pourvu toutefois que tous les sujets soient de la même personne, autrement l'usage de mettre le verbe au pluriel a prévalu.

Les principales conjonctions copulatives sont :

Et,	and,	*ainsi*,	thus,
que,	that,	*enfin*,	finally,
car,	for,	*donc*,	then,
comme,	as,	*quand*,	when.
si,	if,	*lorsque*,	

Les principales disjonctives sont :

Cependant,	yet,	*mais*,	but,
néanmoins,	nevertheless,	*soit*,	either, or,
toutefois,	however,	*ni*,	neither, nor,
pourtant,	for all that,	*ou*,	whether, or,
pourquoi,	why,	*sinon*,	if not.

EXEMPLES.

Le roi et le sujet sont égaux après la mort, the king and subject are equal after death.

Ni Pierre ni Paul n'aura la récompense, neither Peter nor Paul will have the reward.

Jean ou toi aurez le premier prix, John or thou wilt have the first premium.

Dans le premier exemple, le verbe *sont* est au pluriel parce qu'il a pour sujet deux mots unis par la conjonction *et*, et par conséquent tous deux font ensemble l'action exprimée par le verbe. Dans le second au contraire le verbe reste au singulier, *aura*, parce que, des deux sujets, un seul doit faire l'action du verbe, et comme ils sont tous deux de la troisième personne singulière le verbe doit être à cette personne; tandisque dans le dernier le verbe sera au pluriel quoique les deux sujets

soient du singulier et séparés par la même conjonction *ou*, et seulement parce qu'ils sont de différentes personnes.

Remarque. Parmi les conjonctions que nous venons de citer, il en est une qui demande une attention particulière, c'est la conjonction *si*, if. En anglais cette conjonction *if* est presque toujours suivie du *futur* ou du *conditionnel* (potential mood ;) en français au contraire, *si* ne peut être suivi que du présent de l'indicatif, si le verbe est au futur en anglais, ou de l'imparfait, si le verbe anglais est au conditionnel, (potential mood.)

EXEMPLES.

Si vous voyagez en Europe, allez à Paris, if you will travel in Europe, go to Paris.

Si vous me prêtiez votre grammaire, vous m'obligeriez infiniment, if you would lend me your grammar, you would oblige me greatly.

Exercice XLVIII.

The baggage was arranged in proper order, and the whole room looked as if they had taken much pains to render it comfortable. I have arranged every thing as commodiously as I have been able, said Diego, as he lighted the lamp which he was going to leave in the room for the night, and if some goblin were to deprive you of your Abigail, I think that it would be a kindness to you. While speaking thus, he departed with Theresa. But what were Victoria's sensations, when she heard the clanking of the ponderous chain, as it was flung across the door, and the jarring of the rusty key, as Diego turned it in the lock, and drew it thence! Were these sounds the heralds of safety or destruction? She felt disposed to think well of Diego, for his extreme kindness to her ; but still he was devoted to Don Manuel, her oppressor, and she doubted and trembled. Now she turned her eyes towards her companion, with

looks of sympathetic inquiry, and, to her amazement, beheld her undressing, with an easy air of unconcern, which seemed to speak a perfect security of her own safety, at least.

Il y a encore en français un grand nombre d'autres conjonctions, ou pour mieux dire de phrases conjonctives, formées d'adverbes ou de prépositions auxquelles on ajoute la conjonction *que*

Parmi ces dernières, les unes gouvernent le verbe suivant à l'indicatif, les autres au subjonctif.

1o. Conjonctions qui gouvernent *le verbe à l'indicatif.*

Ainsi que, as
à ce que, according to, as
à mesure que, in proportion as
Après que, when, after
attendu que, whereas
depuis que, since, (relating to time)
pendant que, *tandisque*, } while
tant que, as long as
selon que, *suivant que*, } according to, as
de manière que, so that*
aussi bien que, as well as
aussitôt que, *sitôt que*, *dès que*, } as soon as
autant que, as much as
aussi loin que, as far as
parce que, because, for
puisque, since, (giving a reason)
vu que, seeing that
alors que, when
à condition que, on condition that

2o. Conjonctions qui gouvernent *le subjonctif en français.*

Dieu veuille que, *plaise à Dieu que*, } God grant
à Dieu ne plaise, God forbid
à moins que—ne, (bef. verb) unless
au cas que, *en cas que*, } in case
bien que, *encore que*, *quoique*, } though, tho' although
soit que, whether
jusqu'à ce que, until
pour que, *afin que*, } so that, in order that
avant que, before
pourvu que, *moyennant que*, } provided
de crainte que, *de peur que*, } for fear, lest
sans que, without
supposé que, suppose that
loin que, far from.

La conjonction *que*, that, entre deux verbes, gouverne

---

* Cette dernière ne gouverne l'indicatif que lorsqu'elle est affirmative; lorsqu'elle renferme doute, elle gouverne le subjonctif.

quelquefois le second au subjonctif et quelquefois à l'indicatif.

1o. *Que* gouverne le subjonctif lorsque le premier verbe exprimer la volonté, le doute, la crainte, le désir, le commandement, la prohibition, l'interrogation, la négation, et après un verbe impersonnel ou employé impersonnellement.

EXEMPLES.

Je souhaite que vous soyez heureux, I wish you may be happy.

Si vous voulez qu'on vous obéisse volontiers, commandez doucement, if you wish people to obey you willingly, command mildly.

Il faudra que vous alliez au marché, you must go to market.

2o. *Que* gouverne l'indicatif, toutes les fois que le premier verbe présente une idée positive.

EXEMPLES.

Je crois qu'il viendra demain, I believe he will come to-morrow.

Il me semble qu'on vous a puni à tort, puisque vous n'êtes pas coupable, it seems to me you have been punished wrongly, since you are not guilty.

Comme nous avons dit au chapître du pronom, (p. 78.) la conjonction *that* est très souvent sous-entendue en anglais, mais toutefois il faut l'exprimer en français, comme nous avons fait dans les exemples ci-dessus.

Exercice XLIX.

The same continued.

As every one may easily imagine, Victoria passed the night in restless slumbers, and Theresa found her little refreshed, when she came in the morning to assist her in her toilet. When they descended into the breakfast-room, the heroine's heart was gladdened, on perceiving her

protector, Don Sebastian. After they had finished, they all retired into the library, and while Victoria and her venerable friend appeared engaged with books, she recounted to him all the fears she had conceived since they separated the preceding day. Sebastian truly deplored that his unavoidable absence had augmented her alarms. But, added he, you can consider yourself as perfectly secure at present, since Don Manuel has again sent strict orders for your safety, and although you may meet with numberless alarms, no real danger awaits you, at least until he returns, and then we must trust in the goodness of Providence for your protection. Victoria sighed piteously; but, continued she, where is Hyppolito? Have I lost that friend also?—Heaven forbid, my child! an affair of importance called him hence yesterday, he is not yet returned, and if he stays much longer, I shall indeed entertain a thousand apprehensions for his safety.—God grant that he may return safe, exclaimed our heroine! he seems to be too amiable not to be the peculiar care of heaven.

CHAPITRE X.

DE L'INTERJECTION.

L'interjection est un mot indéclinable dont on se sert pour exprimer les différentes émotions subites de l'âme; comme ces expressions n'ont pas de sens par elles-mêmes, l'analyse n'en peut rendre compte qu'en suppléant les phrases qu'elles représentent; chaque langue a ses interjections particulières, ou manières de montrer la joie, la douleur, la surprise, la crainte et autres passions soudaines. Il est donc impossible de dire que telle ou telle expression française est la traduction de telle ou telle éjaculation anglaise, mais nous donnerons la liste de celles qui sont le plus fréquemment usitées dans notre langue.

Hà! marque la surprise,
ah! aïe! hélàs! marque la douleur,
paix! chut! pour imposer silence,
holà! hé! pour appeler,
allons! courage! pour encourager,
eh bien! pour interroger,
fi! fi donc! pour marquer l'aversion ou le reproche,
oh! ah! pour exprimer l'admiration.

On peut encore rapporter à cette partie du discours ces expressions grossières et révoltantes, quelquefois même impies et sacrilèges, vulgairement appelées *juremment*, qui sont d'un usage si fréquent parmi les gens mal élevés, et souvent même, à la disgrâce de ceux qui les emploient, parmi les personnes que leur éducation, leur rang dans la société, et surtout le respect qu'elles se doivent à elles-mêmes, devraient préserver d'une habitude aussi indécente. Nous les omettrons ici, elles ne doivent pas souiller les pages d'un livre destiné à l'éducation de la jeunesse.

MANIERE DE FAIRE

L'ANALYSE DES PARTIES DU DISCOURS EN FRANÇAIS.

Nous suivrons dans cette méthode ou manière de faire l'analyse des parties du discours en français, le même ordre de chapîtres, que nous avons adopté dans la première partie de nos élémens; afin que l'on puisse plus aisément suivre notre marche.

CHAPITRE I.

ANALYSE DU SUBSTANTIF.

En analysant le substantif l'élève devra en dire—

1o. L'espèce.
2o. Le nombre.
3o. Le genre, en rappelant la règle.

4o. Si le substantif est pluriel, dire si ce pluriel se forme régulièrement ou irrégulièrement, et donner la règle.
5o. Si le substantif est sujet ou régime.
6o. S'il est sujet, de quel verbe ?
7o. S'il est régime, de quel mot?
8o. S'il est régime d'un verbe, est-il régime direct ou indirect, et pourquoi ?

CHAPITRE II.

DE L'ARTICLE.

Pour analyser l'article l'on dira—
1o. L'espèce.
2o. Le nombre.
3o. Le genre.
4o. Avec quel mot il s'accorde.
5o. S'il est élidé ou contracté, et pourquoi.
6o. Les règles concernant chacune de ces questions.
7o. S'il est défini, indéfini ou partititif.
8o. D'après quelle règle.
9o. Pourquoi il est exprimé ?

CHAPITRE III.

DE L'ADJECTIF.

En parlant de l'adjectif on dira—

I. S'il est qualificatif.

1o. Qu'il est qualificatif.
2o. Le nombre.
3o. Le genre.
4o. Pourquoi ?
5o. Pourquoi il est placé avant ou après le substantif.
6o. S'il est pluriel, ce nombre est-il formé régulièrement ou irrégulièrement.

7o. S'il est féminin, ce genre est-il régulier, ou irrégulier dans sa forme.
8o. Par quelles règles.
9o. Quel est le degré de comparaison.
10o. S'il est au comparatif, de quelle espèce.
11o. S'il est au superlatif, de quelle espèce.

II. S'il est déterminatif on dira.

1o. La classe à laquelle il appartient.
2o. Le nombre.
3o. Le genre.
4o. Le mot qu'il détermine.
5o. La règle particulière qui gouverne chaque espèce.

CHAPITRE IV.

DU PRONOM.

En analysant le pronom on doit rappeler—
1o. L'espèce.
2o. La personne.
3o. Le nombre.
4o. Le genre.
5o Le mot qu'il représente et avec lequel il s'accorde en genre et en nombre.
6o. S'il est sujet ou régime.
7o. S'il est sujet, de quel verbe.
8o. S'il est régime, de quelle espèce.
9o. De quel verbe.
10. Pourquoi il est placé avant ou après le verbe.

CHAPITRE V.

DU VERBE.

Quand il s'agira d'un verbe, l'élève devra dire—
1o. La personne.
2o. Le nombre.
3o. Le temps.
4o. Le mode.

5o. L'espèce.
6o. En donnera l'infinitif.
7o. La conjugaison.
8o. S'il est régulier ou irrégulier.
9o. Pourquoi il est à tel ou tel temps et mode.
10o. Au propre ou au figuré.
11o. Rappeler le sujet.

CHAPITRE VI.

DU PARTICIPE.

En parlant du participe il faudra faire remarquer—

SECTION I.

S'il est participe présent—

1o. Le temps.
2o. De quel verbe il vient.
3o. L'espèce.
4o. Donner l'infinitif.
5o. La conjugaison.
6o. S'il est régulier ou irrégulier.
7o. S'il est adjectif verbal.
8o. Le genre.
9o. Le nombre.
10o. Le nom avec lequel il s'accorde.
11o. Rappeler la règle en vertu de laquelle l'accord a lieu.

SECTION II.

S'il est participie passé, on dira—
1o. S'il est employé avec ou sans auxiliaire.
2o. De quel verbe il vient.
3o. L'espèce.
4o. Dire l'infinitif.
5o. La conjugaison.

6o. S'il régulier ou irrégulier.
7o. Le genre.
8o. Le nombre.
9o. Le nom avec lequel il s'accorde.
10o. Rappeler la règle en vertu de laquelle l'accord doit avoir lieu.

CHAPITRE VII.

DE L'ADVERBE.

Pour un adverbe tout ce qu'il fraudra dire est—
1o. L'espèce.
2o. Et le mot sous la dépendance duquel il se trouve.

CHAPITRE VIII.

DE LA PREPOSITION.

Il faudra dire—
1o. Que le mot est une préposition.
2o. Et le mot qu'elle gouverne.

CHAPITRE IX.

DE LA CONJONCTION.

Pour une conjonction l'on dira—
1o. L'espèce.
2o. Le mode qu'elle gouverne, et
3o. Le verbe qui est sous sa dépendence.

CHAPITRE X.

DE L'INTERJECTION.

Il faudra simplement annoncer que le mot est une interjection, et à quelle classe on peut le rapporter.

EXEMPLES D'ANALYSE GRAMMATICALE.

PREMIER EXEMPLE.

Votre vie m'appartient, monsieur, lui dit Sévrey, en saisissant le pistolet ; recommandez votre âme à Dieu.

Votre : adjectif déterminatif, possessif, singulier, féminin, s'accordant avec *vie* qu'il détermine, par la règle qui dit qu'en français l'adjectif possessif s'accorde en genre et en nombre avec le nom de la chose possédée, et non avec celui du possesseur, comme en Anglais.

Vie : nom commun, singulier et féminin, par la règle qui dit que les substantifs, terminé sen *e* muet sont du genre féminin ; sujet du verbe *appartient*.

M' au lieu de *me*, devant un verbe commençant par une voyelle. Pronom personnel, de la première personne, singulier, masculin, s'accordant avec *Sévrey*, qu'il représente, régime indirect du verbe *appartient*, et placé avant ce verbe par la règle qui dit que le pronom personnel, régime d'un verbe, doit se placer auparavant, à moins que ce verbe ne soit à l'impératif sans négation, et ici il n'est point à l'impératif.

Appartient : troisième personne singulière, du présent de l'indicatif du verbe neutre *appartenir*, seconde conjugaison irrégulière ; au présent de l'indicatif, parce qu'il indique une action qui a lieu à l'instant de la parole ; à la troisième personne singulière, comme s'accordant avec son sujet *votre vie ;* il est employé au propre.

Monsieur : nom commun, singulier, et masculin, parce que il s'applique à un homme ; employé ici comme nom indépendant, n'étant ni sujet, ni régime.

Lui : pronom personnel, de la troisième personne singulière, masculin, représentant le mot *Monsieur ;* régime indirect du verbe *dit*, et placé devant par la régle qui dit que le pronom personnel régime d'un verbe doit se placer auparavant à moins que ce verbe ne soit à l'impératif sans négation, et ici il n'est point à l'impératif.

Dit: verbe à la troisième personne singulière du passé défini de l'indicatif, du verbe actif *dire*, de la quatrième conjugaison irrégulière ; il est pris au propre, et au passé défini de l'indicatif, parce que l'on rapporte une action qui eut lieu dans un temps déterminé ; il s'accorde avec son sujet *Sévrey*, qui le suit.

Sévrey: nom propre d'homme, singulier masculin, sujet du verbe *dit*.

En : préposition qui exige que le verbe suivant soit au participe présent.

Saisissant: participe présent du verbe actif *saisir*, de la seconde conjugaison régulière ; au participe présent, gouverné par la préposition *en*.

Le: article défini singulier masculin, s'accordant avec le substantif *pistolet*, par la règle qui dit que l'article doit s'accorder en genre et en nombre avec le substantif dont il détermine la signification.

Pistolet: substantif singulier masculin, par la règle qui dit que tous les substantifs terminés en *et* sont masculin ; régime direct du participe présent *saisissant*, parce qu'il n'est pas joint à ce participe pas une préposition.

Recommandez: seconde personne plurielle de l'impératif du verbe actif *recommander* de la première conjugaison régulière ; à l'impératif, parce qu'il exprime le commandement ; le sujet est *vous*, sous-entendu.

Votre: adjectif déterminatif possessif singulier féminin, s'accordant avec *âme* qu'il détermine, par la règle qui dit qu'en français l'adjectif possessif doit s'accorder en genre et en nombre avec le nom de la chose possédée, et non avec celui du possesseur, comme en Anglais.

Âme: nom commun, singulier féminin, par la règle qui dit que les substantifs terminés en *e muet* sont féminins ; régime direct du verbe *recommandez*, auquel il n'est joint par aucune préposition.

À: préposition qui a pour régime le mot *Dieu*.

Dieu: nom propre singulier masculin, régime de la préposition *à*, à l'aide de laquelle il devient régime indirect du verbe *recommandez*.

SECOND EXEMPLE.

Eh! tirez donc, répliqua l'officier du navire français; tirez; un honnête homme est toujours prêt à mourir.

Eh!: interjection qui marque l'impatience.

Tirez: seconde personne plurielle de l'impératif du verbe actif, employé comme neutre, *tirer*, de la première conjugaison régulière; à l'impératif, parce qu'il exprime le commandement: son sujet est *vous* sous entendu.

Donc: conjonction copulative.

Répliqua: troisième personne singulière du passé défini du verbe actif *répliquer*, de la première conjugaison régulière; au *passé défini*, parce qu'on rapporte une action qui eut lieu dans un temps déterminé; il s'accorde avec son sujet *officier*.

L' pour *le:* article défini masculin singulier, parce qu'il s'accorde avec *officier*, par la règle qui dit que l'article s'accorde en genre et en nombre avec le nom dont il détermine la signification: élidé parce que le mot suivant commence par une voyelle.

Officier: nom commun, singulier, masculin, parce qu'il se dit d'un homme; sujet du verbe *répliqua*; ce mot ne peut pas s'employer au figuré.

Du pour *de le: de* préposition; *le* article défini singulier masculin, s'accordant avec *navire*, par la règle qui dit que l'article s'accorde en genre et en nombre avec le substantif dont il détermine la signification: contracté avec la préposition *de* en *du*, parce que le mot suivant est masculin et commence par une consonne.

Navire: nom commun singulier masculin, par exception à la règle qui dit que les substantifs en *e muet* sont féminins: régime de la préposition *de*, contenue dans *du*, à l'aide de laquelle il est sous la dépendance du mot *officier*.

Français: adjectif qualificatif singulier masculin, s'accordant avec *navire*, après lequel il est placé, parce qu'il exprime *nation*.

Tirez: comme plus haut.

Un: article indéfini singulier masculin, parce qu'il s'accorde avec *homme* et par la règle qui dit que l'article

prend le genre et le nombre du mot dont il détermine la signification.

Honnête: adjectif qualificatif singulier masculin, parce qu'il s'accorde avec *homme* avant lequel il est placé, par la règle qui dit que ce mot *honnête* et quelques autres adjectifs se placent avant le substantif qu'ils qualifient; il est au positif, exprimant la qualité sans idée de comparaison.

Homme: nom commun singulier masculin, par la règle qui dit que les noms de mâles sont masculin, sujet du verbe *est*.

Est: troisième personne singulière du verbe substantif *être*, auxiliaire, irrégulier; au présent parce qu'il exprime une action qui a lieu à l'instant même de la parole; il s'accorde en nombre et en personne avec son sujet *homme*.

Toujours: adverbe de temps sous la dépendance du verbe *est*.

Prêt: adjectif qualificatif singulier masculin, s'accordant avec *homme*, dont il est séparé par le verbe *est*, après lequel il est placé, étant sous sa dépendance: au positif, parce qu'il exprime une idée simple et sans comparaison avec d'autres.

A: préposition qui marque la relation qu'il y a entre *prêt* et *mourir*.

Mourir: infinitif présent du verbe *mourir*, seconde conjugaison irrégulière, à l'infinitif, gouverné par *à*, par la règle qui dit que toutes les prépositions en français excepté *en*, suivies d'un verbe, gouvernent ce verbe à l'infinitif.

TROISIEME EXEMPLE.

Avant de l'y suivre je dois dire que ces mémoires sont fréquemment interrompus par des prologues mis en tête de chaque livre.

Avant de: préposition qui a rapport au temps, et suivie par *de*, par la règle qui dit que la préposition *avant*, accompagnée d'un verbe, doit être joint à ce verbe par la préposition *de*.

L' au lieu de *le :* pronom personnel de la troisième personne singulière, s'accordant avec le mot *auteur*, exprimé auparavant ; régime direct du verbe actif *suivre* ; placé avant le verbe, par la règle qui dit que le pronom personnel régime du verbe se place avant, à moins que ce verbe ne soit à l'impératif sans négation ; élidé parce qu'il se trouve avant un mot qui commence par une voyelle.

Y : pronom indéfini, singulier masculin, qui représente la phrase *dans cet endroit :* régime indirect du verbe *suivre*, et placé avant par la même règle que ci-dessus *le*.

Suivre : présent de l'infinitif du verbe actif *suivre*, de la quatrième conjugaison irrégulière : gouverné à l'infinitif par la préposition *avant de*, par la règle qui dit que toutes les prépositions, excepté *en*, gouvernent à l'infinitif le verbe qui les accompagne.

Je : pronom personnel, de la première personne, singulier, masculin, représentant l'écrivain : sujet du verbe *dois*, et placé avant par la règle qui dit que le pronom personnel sujet du verbe se place auparavant, excepté lorsque la phrase est interrogative, et ici elle est affirmative.

Dois : première personne singulière du présent de l'indicatif du verbe actif *devoir*, de la troisième conjugaison régulière ; au présent de l'indicatif parce qu'il représente une action qui a lieu à l'instant de la parole ; et au singulier première personne, s'accordant avec *je*, son sujet.

Dire : présent de l'infinitif du verbe actif *dire*, quatrième conjugaison irrégulière ; gouverné à l'infinitif par le verbe *dois*, sous la dépendence duquel il se trouve placé comme régime direct.

Que : conjonction qui sert à joindre la première partie de la phrase : *je dois dire*, à ce qui suit.

Ces : adjectif démonstratif pluriel masculin, s'accordant avec le mot *mémoires* qu'il détermine, par la règle qui dit que l'adjectif démonstratif s'accorde en genre

et en nombre avec le substantif dont il détermine la signification.

Mémoires : substantif commun pluriel masculin, dont le pluriel est formé régulièrement en ajoutant *s* au singulier ; sujet du verbe *sont* : il est employé au figuré, pour signifier les documents qui servent à constater les faits d'une histoire, tandis qu'au propre il sert à nommer une des facultés notre âme : la *mémoire* qui est féminin.

Sont : troisième personne plurielle du présent de l'indicatif du verbe auxiliaire *être*, formant avec le participe *interrompus* le présent passif du verbe *interrompre :* au passif parce qu'il exprime une action soufferte par le sujet ; au présent de l'indicatif, parce que l'action a lieu au moment de la parole ; et à la troisième personne plurielle, parce qu'il s'accorde en nombre et en personne avec son sujet *mémoires*.

Fréquemment : adverbe de manière qui modifie le verbe *sont*.

Interrompus : participe passé masculin pluriel, du verbe *interrompre* de la quatrième conjugaison irrégulière ; au pluriel masculin, parce qu'il s'accorde en genre et en nombre avec le substantif *mémoires*, par la règle qui dit que le participe passé du verbe passif s'accorde en genre et en nombre avec le sujet du verbe auxiliaire.

Par : préposition qui gouverne le mot *prologues*.

Des : article partitif masculin pluriel, s'accordant en genre et en nombre avec *prologues*, dont il détermine la signification.

Prologues: substantif commun pluriel masculin, régime de la préposition *par*, au moyen de laquelle est exprimée sa connexion avec le participe *interrompus*.

Mis : participe passé du verbe actif *mettre*, de la quatrième conjugaison irrégulière, masculin pluriel ; employé ici comme adjectif verbal, pour qualifier le substantif *prologues*, avec lequel il s'accorde en genre et en nombre ; placé après lui, par la règle qui dit que les adjectifs verbaux se placent toujours après le nom qu'ils qualifient.

En : préposition qui gouverne le mot *tête.*

Tête : substantif commun féminin singulier, régime de la préposition *en,* avec laquelle il forme une de ces expressions adverbiales, dont nous avons parlé dans le chapître de l'adverbe.

De : préposition qui gouverne le mot *livre* et le joint à *en tête.*

Chaque : adjectif indéfini masculin singulier, s'accordant avec le mot *livre* qu'il détermine.

Livre : substantif commun masculin singulier, régime de la préposition *de,* par le moyen de laquelle il est sons la dépendance du mot *tête.*

EXERCICES FRANÇAIS.

Remarques Préliminaires.

Avant de commencer les exercices, l'instructeur devra faire remarquer à ses élèves qnel est le but qu'on se propose d'atteindre, qui est de leur apprendre à écrire correctement la langue française, en les forçant à découvrir les fautes que l'on a commises volontairement. Cette nécessité les forcera à recourir souvent à leur grammaire et il serait à propos, quand ils ne corrigeront pas quelque faute comme elle devrait l'être, de leur faire trouver la règle qu'ils auraient dû observer. Quand ils auront bien saisi la marche que nous avons suivie, les exercices deviendront faciles, et il est probable qu'ils les préfereront aux thèmes anglais, mais il ne faut pas négliger ces derniers ; ils doivent marcher de front ; car il est important que l'élève apprenne à traduire sa pensée anglaise en bon français, puisqu'il ne doit espérer de penser dans cette nouvelle langue que lorsqu'il en aura acquis une connaissance pratique. Pour rendre nos exercices plus profitables, il sera bon que l'écolier fasse attention aux remarques suivantes.

1o. Nous avons gradué les difficultés d'après l'ordre des sections des divers chapîtres de la première partie ; en omettant celui qui traite du genre des substantifs puis-

qu'il ne renferme de difficultés qu'autant qu'il est joint à des articles ou des adjectifs.

2o. Chaque exercice est donné sur la règle particulière de chaque section d'un chapître, et quelquefois aussi, mais rarement, sur celles des sections ou chapîtres précédents.

3o. Après que nous aurons passé en revue toutes les sections d'un chapître, viendra un exercice général dans lequel seront renfermées toutes les règles que nous aurons expliquées et repassées auparavant.

4o. Nous avons remplacé le premier chapître sur les substantifs, par quelques exercices sur l'accord du verbe avec son sujet, qui forme une règle que les élèves n'oublient que trop souvent.

CHAPITRE I.

I.

VERBES AUXILIAIRES.

Bonaparte et Lafayette.

Napoléon et Lafayette est les deux noms qui resplendissent aujourd'hui de la plus belle auréole en France. Leur gloire sont sans doute bien différente. Celui-ci combattis plus pour la paix que pour la victoire, et celcui-là plus pour le laurier que pour la couronne de chêne. Il seraient certainement ridicule de prétendre soumettre la grandeur des deux héros à la même mesure, et de placer l'un sur le piédestal qui sont fait pour l'autre. Il serais ridicule de vouloir élever la statue de Lafayette sur la colonne de la place Vendôme, coulée avec les canons qui avait été conquis dans tant de combats. Lafayette s'est élevé une colonne préférable à la colonne Vendôme, et un piédestal plus solide que s'il étais de marbre ou de métal. Où trouver un marbre aussi pur que le cœur, un métal aussi ferme que la constance du vieux

Lafayette? Il es vrai qu'il n'as jamais eus qu'une seule idée; mais il ressemblait en cela à la boussole qui montre toujours le nord, sans varier une seule fois du côté du midi ou de l'est. C'est ainsi que Lafayette redit, depuis quarante aus, chaque jour la même chose, et ne cesse de montrer l'Amérique du nord. Il ai ouvert la révolution par la déclaration des droits de l'homme, et il insiste encore à cette heure sur cette déclaration, sans laquelle il n'es point de salut, cet homme invariable, avec son invariable point cardinal de la liberté. Oh! sans donte ce n'étaient pas un génie comme Napoléon, dans la tête duquel les aigles de l'inspiration avait établi leur aire, tandis que les serpens du calcul s'entrelaçaient dans son cœur; mais il ne s'es laissé ni intimider par les aigles, ni séduire par les serpents. Jeune homme sage comme un vieillard, vieillard chaleureux comme un jeune homme, protecteur du peuple contre l'artifice des grands, protecteur des grands contre la fureur du peuple, jamais présomptueux et jamais découragé, sévère et doux avec la même mesure, Lafayette sont toujours demeuré semblable à lui même; et toujours avec son unique idée, dans la même égalité de sentiments, il suis immobile à la même place depuis les jours de Marie Antoinette jusqu'à l'heure actuelle; fidèle soutien de la liberté, toujours appuyé sur son glaive, montrant le danger, en face de l'entrée des Tuileries, cette montagne enchantée dont les accords magiques attirent avec tant de puissance, et dont les doux filets n'a plus d'issue pour ceux qui s'y sommes laissé prendre.

II.

VERBES DE LA PREMIERE CONJUGAISON.

Il es certainement vrai que Napoléon mort êtes encore plus aimé des Français que Lafayette vivant, c'es peut-être même Napoléon mort qui me plaît aussi à moi le plus dans Napoléon; car s'il étais vivant, mon devoir seraient d'aidere à le combattre. On ne se figures pas hors de France, combien le peuple français sont encore

attaché à Napoléon. Aussi les mécontents, s'ils tente jamais quelque chose de décisif, commence-t-ils par proclamé le jeune Napoléon pour s'assuré la sympathie des masses. Napoléon es pour les Français une parole magique, qui les électrises et les éblouit. Mille canons dorment dans ce nom aussi bien que dans la colonne de la place Vendôme, et les Tuileries tremblerons si ces mille canon s'éveille un jour. De même que les juifs ne prononce pas sans nécessité le nom de leur Dieu, on désignes rarement ici Napoléon par son nom, on l'appèle presque toujours l'homme; mais on voit son image partout, en estampe, en plâtre, en métal, en bois et dans toutes les situations. Sur les boulevarts, dans les carrefours se tiennent des orateurs quì célèbre l'homme, des chanteurs populaires qui redisent ses hauts-faits. Hier au soir, passant dans une petite rue obscure pour rentré chez moi, je vis un enfant, à peine âge de trois ans, derrière une petite chandelle fichée en terre; il bégayaient une chanson à la gloire de l'empereur. Comme je venais de jetèrent un son sur son mouchoir étendu, quelque chose se glissea près de moi, et me demandas aussi un sou. C'était un vieux soldat qui pouvait aussi, lui, dire quelque chanson sur la gloire du grand empereur, car cette gloire lui avaient couter les deux jambes. Le pauvre estropié ne m'implora pas au nom de Dieu, mais il suppliaient avec la ferveur la plus croyante: au nom de Napoléon, donnai-moi un sou. C'es que ce nom est pour le peuple la parole conjuratrice la plus puissante. Napoléon est son Dieu, son culte, sa religion, et cette religion vas presque jusqu'à l'idolatrie du nom de ce grand-homme.

III.

VERBES DE LA SECONDE CONJUGAISON.

Lafayette au contraire es vénéré beaucoup plus comme homme ou comme ange protecteur. Il vit aussi en image et en chanson, mais moins heroïque; et je dois de

bonne foi, avoué que ce fut un effet comique pour moi quand j'entendis l'an passé, le 28 Juillet, chanté "Lafayette en cheveux blancs" dans la Parisieme, pendant que le voyais lui même près de moi avec sa perruque blonde. C'étais pourtant à la Bastille, l'homme étaient bien à la place qui lui appartenaient, et je ne ne pouvais m'empêché de rire intérieurement. Peut-être est-ce un tel mélange qui le rapprochent de notre cœur d'une façon tout humaine. Sa bonhomie agis même sur les enfants, et ceux-ci comprennent sa grandeur peut-être mieux encore que les grandes personnes. J'ai encore à raconter ici une histoire de mendiant qui fait bien ressortirent le contraste caractéristique de la gloire de Lafayette avec celle de Napoléon. Je me trouvait l'autre jour au coin d'une rue qui aboutis à la place du Panthéon, et j'était, comme à l'ordinaire, tomber dans la rêverie en contemplans ce bel édifice, quand un petit auvergnat vins me demandère un sou. Je lui donné une pièce de dix sous pour en finirent plus promptement. Mais il s'approchat alors avec plus de familiarité en me disant: est-ce que vous connaissez le génerel Lafayette? Et comme j'eus répondu affirmativement à cette singulière question, la satisfaction la plus orgueilleuse se peiguit sur la naïve et sale figure du petit drôle, et il me dit avec un sérieux fort comique: "Il es de mon pays." Il croyait, à n'en pas douté, qu'un homme capable de lui donnai dix sous devait être aussi un admirateur de Lafayette, et il jugait alors que j'était digne qu'il se présentat comme son compatriote. Le peuple des campagnes portent aussi à Lafayette le respect le plus affectueux, d'autant plus que le vieux général lui même fait de l'agriculture son occupation principale. C'est ce qui maintiens en lui cette simplicité et cette fraicheur qu'anéantiraient peut-être le séjour constant de la ville. C'est également en cela qu'il ressemble à ces républicains de l'antiquité qui plantait eux-mêmes leurs choux, et quand les circonstances l'ordonnait, s'élançait de la charrue aux combats ou à la tribune; puis, après avoir remporter la victoire, retournait à leurs travaux champêtres.

IV.

VERBES DE LA TROISIEME ET DE LA QUATRIEME CONJUGAISON.

Chutes du Niagara.

Comme mon cœur batti avec force lorsque, errant au milieu des masses de saules dont les rameaux épais se balancait sur ma tête, avec un mugissement lointain que les brises m'apportaient par intervalles! J'aurait voulut réunir sur cette "Grand Island" si imposante par la majesté de ses forêts, au dessus même de cette cataracte du Niagara, ces hommes las d'eux-mêmes, qui traime au milieu des villes leur luxe ennuyé, ou ces insensés pour qui les jours passe monotones et sans couleur, et qui, dans le cercle étroit de leur folie, pirouette comme des jeunes chats qui jouent avec leur queue. J'aurais voulus voire si la grande voix qui parle au fond du gouffre retentissant auraient eus le pouvoir de réveiller des sensations ensevelies sous une apathie invétérée, comme la mousse qui embrasse et étouffe un arbre jusque dans sa racine.

Celui qui arrive au-dessus des chutes de l'est ne comprends rien d'abord à tout ce qui l'entourent. En se détournant, il voient les rapides écumer à un mille de distance, jusqu'à l'extrémité de Grand Island, et se perdres avec les eaux du lac dont les rives ne s'aperçoive plus. L'île des Chèvres séparent les deux côtés de la cascade; et au milieu de ce vaste fer à cheval, tout disparais dans un tourbillon de vapeurs, d'où s'éleve un mugissement terrible comme les éclats du tonnerre.

Beaucoup d'Américains des états voisins vienne dîner à *Eagle Tavern*, bel hôtel dont les galeries sont barbouillées des noms des visiteurs, ils von sur le bord du Niagara, s'accroche-t-à un chêne penché sur les eaux, jette-t-un coup d'œil ébahit où se peind une extase contemplative, et remonte-t-en voiture, en disant: J'ai vus les Chutes. Surtout ils ne manque jamais de répétés que les vîtres de l'hôtel sons constamment ébranlées par la secousse qu'impriment la chute à un demi-mille de

circonférence. En définitif qu'on-t-ils observé? Je n'en sai rien ; mais l'idée dominante qu'ils rapporte de leur excursion, c'est que les FALLS interrompe la navigation des lacs, et qu'il faut y suppléer par un canal !

RECAPITULATION SUR TOUS LES VERBES REGULIERS ET IRREGULIERS.

Lorsqu'il fits tout-à-fait nuit, que la lune, montan derrière les collines du Canada, vinrent à perçer de ses pâles et mélancoliques rayons les vapeurs lointaines du lac, et qu'au pied même de la cataracte, assi dans la pirogue qu'agitai les ondes échappées du gouffre, j'écoutait ce bruit solennel que renvoiaient l'écho des rochers; lorsque-au-dessus de moi se détachait en sombres masses les arbres touffus de Goat-Island, et ces petites îles, lambeaux de granit et de pierre, cimentés par les racines des cèdres; puis que tout autour de ma tête les blanches évaporations de la chute montairent vers la cime des sapins, à ce moment j'éprouvé cette joie intérieure, cette jouissance que rien ne troublent, ce bien-être de l'ame à la vue d'un spectacle digne d'elle, comme si la divinité se fû révellée tout entière au milieu de son œuvre gigantesque. Mais c'est quand le soleil vien-t-à éclairé ce réseau diaphane et en fair jaillire en gerbes étincellantes cet arc-en-ciel tout paré des couleurs du prisme, c'et alors que le voyageur anéanti, plonger dans une admiration muette, s'arrête sur la pointe d'un rocher, et là rassemblent toutes les forces de son imagination pour s'initié à ce grand mystère de la nature.

Un petit pont en bois as étés jetté, du côté Américain, à Goat-Island. Les érables et les chênes qui forme cette île son d'une dimension prodigieuse ; leurs rameaux enlacés y répande une obscurité si profonde que les hibous semble, avec les serpens à sonnettes, les seules maîtres de ce lieu. A l'extrémité qui donnent sur la cascade, deux grosses pierres qu'il fau-t-atteindres au moyen d'un arbre, puis franchire au risque de tombé dans l'abîme,

serve de base à un pont sur lequel le voyageur imprudent s'élançent au milieu d'une pluie continuelle, et d'où il peux, en tremblan, voirent toute cette masse d'eau disparaitrent dans le demi-cercle qui forment la chute principale. Devant lui, la rivière serpentes encaissée entre deux écores à pic tapissés de cèdres blancs, et à gauche s'avançent le TABLE ROCK, rocher uni et faist en forme de table, d'où les visiteurs fashionables n'osan pas affronté les périls du pont, prétende avoire la vue la plus complète de toutes les chutes.

Quand on traversent sur le côté Canadien, un guide officieux s'empar du voyageur et lui présentent son album et les rafraichissements que renferment sa cabane. De là on se jete dans un escalier en spirale attenent au rocher, et après avoire tournée, une centaine de marches, on se trouvent au-dessous de Table-Rock. Il fau-t-alors échangé ses vêtements contre une blouse de toile cirée, et suivre, si on en as le courage, cet homme qui cours de pierre en pierre, fais des gestes en crian sans se fair entendre, et s'enfonçent derrière la chute elle-même. Quand je me viz au-dessus de cet effraiant Niagara, et que je senti l'air refoulé par la rapidité des eaux oppressé ma poitrine, la force et la respiration me manquairent, mes pieds glissairent, un nuage voilâ mes yeux. Je retrouvé mes sens derrière la cataracte, dans une grotte profonde, à côté du guide qui me retenais par le bras et cherchaient à continué le cours de ses explications. Mais le mugissement me semblaient alors mille fois plus épouvantable que du haut de Goat-Island ; le sol tremblai comme si la terre se fut entr'ouverte. On eût dis l'entrée du Tartare.

Nous vimes aussi, à un mille de là, une source de gaz hydrogène, à laquelle il es d'usage de présentère une chandelle qui l'enflamment. Des curieux avait recouver l'ouverture avec une pierre ; le guide approchant avec sa lumière, il en résultat une explosion dont nous ne pumes jamais lui fair comprendre la cause toute naturelle : il voulu croir que c'étaient un présage que Table-

Rock ne tarderai pas à s'écroulé. Il es vrai aujourd'hui que sa prédiction s'es réalisée ; mais ce son les Anglais qui on détrui ce rocher, sur le point de se détacher de sa base.

CHAPITRE II.

ARTICLE.

SECTION I.

ACCORD DE L'ARTICLE AVEC LE SUBSTANTIF.

(Suite des Chutes du Niagara.)

Une soir que je revenais de le chasse dans la marais de *Grand-Island*, je rencontrai une vieux Canadien ; son sac étais plein de canards, d'écureuils, de perdrix et de faisans. L'habitant de Québec m'ayant reconnu pour Français, voulut m'accompagner la reste de le route ; pendant que nous suivions la bord de le forêt, il me raconta l'anecdote suivante.

C'était par un belle matinée de printems, la soleil se levait derrière la forêts et en chassait bien loin le brouillards ; il y avait encore de le neige sur la montagnes que vous voyez à l'ouest, et elles brillait comme une miroir à chaque rayon de lumière que leur envoyait le eaux du lac. Tout était tranquille dans la marais ; car il y avait peu de chasseurs qui fissent retentir un carabine au milieu de ces lieux, et le Indiens avait un croyance superstitieuse qui leur fesait redouté les environs de le cataracte.

Au moment où j'arrivait à l'embouchure de la Tonawanta, (je n'étais qu'une enfant alors,) je vis une homme passer sur le lisière du bois ; il marchait lentement au milieu des broussailles et des joncs : un couverture blanc enveloppait ses épaules ; à sa ceinture pendaient un peau de castor qui renfermait sans doute son briquet et ses ustensils de chasse ; ses cheveux tombait sur son cou, et sa tête était couverte d'une bonnet formé de le peau d'un

tête d'ours, dont la deux oreilles se dressait de chaque côté en signe de trophée.

A quelques pas de là il disparut derrière une bouquet d'arbres impénétrables ; en m'avançant derrière le buissons, je le vis déposer son arc et ses flèches dans un pirogue d'écorce à sec sur la rivage. Il la lanca d'une bras vigoureux au milieu de les rivière, se placa à l'extrémité, et la fit voler à l'aide de son aviron, qu'il tournait adroitement d'une côté sur l'autre ; puis il déployia un voile d'écorce finement tissue. Je le regardait, sa pagaie transformé en aviron, descendre lentement la courant.

SECTION II.

ELISION DE L'ARTICLE.

(Suite des chasseur Indien.)

Ainsi passait l'sauvage dans son canot si étroit, qu'il lui eût étés impossible de s'y tenire debout ; ils pouvait voir le tourbillons de le chute s'élever à le horizon, et entendre distinctement l'fracas de le cataracte. Il était encore à une demi-mille des rapides dont il connaissait bien la danger, et déjà il allais gagné l'rivage, quand son œil perçant découvrit une faucon qui se balancait au-dessous des nuages, aussitôt il arracha les voile d'écorce de bouleau, et, se jetant à le renverse dans son canot, il saisis son arc, placa le fléche sur le corde, et n'attendit que le instant où la oiseau passerait à portée. Tandis que, sans inquiétude, le chasseur immobile voguait lentement sur l'eaux, le faucon décrivant de larges cercles sous l'ciel, planait en se rapprochant davantage de le terre.

Celui qui eut apercu du rivage ce canot sans mouvement glisser au milieu du fleuve, l'eût pris pour une faisceau de joncs arrachés par le violence de le orage, ou pour le cadavre d'une buffle noyé dans le grands lacs. Tout-à-coup le trait part, la Indien pousse une cri et le oiseau percé tombe, mais se débattant encore ; il va rouler, mal

soutenu par son aîle pendante, au milieu du torrent. Ainsi le chasseur avait pedu sa flèche et la oiseau dont le plumes dorées eussent orné sa tête au feu du conseil. Plein de rage, il rames vers sa proie, et oubliant le rapides qui déjà l'entraîne, court à un mort inévitable, lui qui savai, comme tout Indien, que jamais homme n'avait porté ses pas sur ces groupes de fleurs et de mousse qui forment les base de ces îles, et que jamais canot de Seneca, ni pirogue de guerre d'Adirondack n'avait osé s'aventurer sur ces vagues écumantes.

Il eut bientôt reconnu sa fatale imprudence. Incapable de diriger sa pirogue vers un de ces îles, il essayia du moins de s'accrocher à quelques branches, mais le poignées de feuilles restère dans ses mains qu'il agitait avec des mouvements convulsifs. C'était en vain, il fallaient y périr. Alors il se rappella qu'il était guerrier, comme disent l'Indiens, et qu'il devais mourire avec courage. Il saisit donc sa bouteille *d'eau de feu* pendue à sa ceinture, la vide d'une trait, et le bras croisés sur le poitrine, il regarde d'une œil calme le gouffre qui va l'engloutir. Le esquif roula de roc en roc avec le rapidité de le éclair ; on le vit encore sous la arc-en-ciel que forme le soleil en traversant de ses rayons la vapeurs de le chute : la Indien élevait ses deux mains en signe d'adieu. Puis canot et chasseur, tout disparus dans le abîme.

SECTION III.

CONTRACTION DE L'ARTICLE.

(Episode des campagnes du Maréchal Lobau.)

Je passai à Dresde le mémorable année de 1813. La ciel voulut que je fusses témoin de toutes la calamités qui pesèrent sur cette malheureuse ville, depuis la arrivée de le maréchal Davoust avec douze mille hommes, jusqu'à le capitulation de le Maréchal Gouvion-Saint-Cyr.

Je suis né à Dresde même et j'étais une jeune homme en cette année ; mais ayant perdu mes parents de bonne

heure, j'avais déjà voyagé et pratiqué le chirurgie pendant deux ans à Saint-Pétersbourg. A le bout de ce temps-là, ne pouvant ni m'acclimater sous la ciel moscovite, mi m'accoutumer à les mœurs et à le caractère de les habitants je quittai la Russie à le mois de Septembre 1812, résolu de me fixer la reste de mes jours dans la capitale du Saxe, le plus agréable sans contredit de les cités allemandes, celle d'ailleurs où me rappelaient mes premières affections et mes souvenirs d'enfance, son doux climat, son fleuve majestueux, sa riche bibliothèque, enfin ses galeries de tableaux et de statues, le seule collection remarquable de l'Europe respectée par Napoléon, et qui a valu à Dresde la surnom bien mérité de Florence de le Nord.

Le docteurs se plaint assez volontiers de la ingratitude de leurs malades; mais j'ai éprouvé que ce n'était pas le cas avec les soldats; on pourrait même s'étonner qu'ils soi si reconnaisants envers celui qui leur conserve un vie qu'on les voit exposer de nouveau la lendemain de leur guérison, avec le même indifférence. Une vieux sous-officier, entre autres, que la comte Lobau tratais plutôt en ami qu'en inférieur, ayant été reudu au santé après une mois de souffrance, m'attribuas exclusivement son rétablissement, jusqu'à être injuste, je l'avoue, au égard du nature et de son propre courage. Si on l'eût écouté, j'était la dieu Esculape en personne. Si une de mes malades mourait, c'était, selon lui, qu'il le voulait absolument; enfin il m'appelais son père, titre qui paraissait plaisant à ses camarades, car certes il aurais pu être le mien ; et la nom m'en resta parmi le braves de le régiment de Larive.

SECTION IV.

EXCEPTIONS A LA FORMATION DU PLURIEL DES SUBSTANTIFS PAR L'ADDITION D'UNE *s*.

(Même histoire continuée.)

Depuis mon retour de Saint-Petersbourg, j'étais logé en hôtel garni ; celui où je couchait tous les soir, lorsque

je n'était pas de garde au hôpital, commandais de ses étage supérieurs la vue du pont de Dresde et les coteau couverts de vignoble qui sont au-de-là du Elbe. C'était une de ces antique maison à pignon qui sont si communes en Allemagne, et le toits contenait plusieurs mansarde dont la plus haute était occupée par une vieillard indigent qui gagnait sa vies à pêcher dans le fleuves. Il avait une filles de dix-huit an appellée Meta, dont le regard et les manière indiquaient un états d'idiotisme, mais que notre hôtes employait par compassion au services de ses locataire. La père et le fille n'étaient à Dresde que depuis quelques moiss. On ne connaissait pas leur histoires; on soupçonnait et l'on disaient communément qu'ils avaient tenu autrefois un rangs plus élevé dans le mondes, mais que quelque infortunes soudaine et terribles avait troublé la raisons du jeune filles, en lui laissant tout juste assez d'intelligence pour s'acquitter du emplois peu difficile qu'elle exercait dans le maison.

Il y avait autour de Méta une mystère que toute ma sagacité médicale et ma connaisance du physionomie humaine ne pouvaient perçer. Je lui avait quelquefois adressé le parole lorsqu'elle m'apportais mon déjeuner, et pendant quelque tems, ses réponse puériles et les sourire insignifians qui venaient effleurer ses lèvre me confirmère, prévenu comme je l'était, que c'était en effet un idiote. Elle étais vêtue du robe grossière et peu gracieuse de les paysanne Saxonnes; cependant je découvrit bientôt que ses traitx, sa tournure et ses manière n'étaient pas d'une paysannes. Sa taille au-dessus du moyenne, était svelte et élégante autant que son costume commun permettais d'en deviner les proportion. Sa voix avait un accents pur et doux; sa figure étaient agréable et fine, lorqu'elle n'en dénaturait pas la expression par son sourire hébété. Il était visible à son accens, et aux mot de divers idiome qu'elle mêlais dans ses réponse, que Méta n'etais point née en Allemagne; enfin un observateur attentif ne pouvais s'empêcher de conclure

qu'elle avait eu et qu'elle avait même encore une délicatesse qui n'appartenais pas à sa situations actuelle.

CHAPITRE III.

DE L'ADJECTIF.

SECTION I et II.

(Suite de Saint-Pierre le Pêcheur.)

On reconnaisait bien moins les indice ou les vestige d'un rang supérieure dans le vieillard dont Méta se disait la filles. Une casaque épaisses et largee, en drap grossiere, conformee à son métier de pêcheur, couvrait sa taille haut et robuste, en même temps que son visage était presque entièrement cachée par sa chevelure blanches et sa barbe touffu que l'âge avait également blanchie. Il était muets, ou du moins les seul sons qui sortaient de sa bouche ressemblaient au grognement sourde d'une bête farouches ; il fut bientôt connu à Dresde sous le nom du vieux Pierre, le pêcheur muets. Les soldats françaiss, avec leur gaîté ordinairee, lui accordèrent les honneurs du canonisation, et ils l'appelait toujours, quand ils passait près de lui : Sainte Pierre-le-Pêcheur.

Le vieillard devins aussi un de mes malades, et je ne saurais le compter à la nombre de ceux dont le reconnaissance est à citer. A peine s'il daignas me faire un geste de remerciments, à défaut de paroles, lorsqu'il fus en état d'aller jetter de nouveau sa ligne dans l'Elbe ; mais ce fut peut-être à cause de cela même que sa filles crus devoir me dédommager en acquittans la dette paternelle, car depuis ce temps-là elle eut plus d'attentions pour moi que pour aucune autre des hôtes du maison. Son sourire cessas peu-à-peu d'être insignifiante ; lorsque je lui parlait, elle baissait les œils, ou me regardais d'un air rêveure, et un vermillon plus vife colorait son teint déli-

cate. Je ne fut pas le seule à m'aperçevoir de ce chageement à mon égard, et une jour la sergent Larive, qui venaient me saluer chaquee fois qu'il était libre, se hasardas à me dire : mon papa, encore une miracle ! Vous donnez, je crois, du esprit aux jeune demoiselles, comme vous rendez le vie au vieux soldats.

SECTION III.

PLACE DE L'ADJECTIF.

(Suite de St. Pierre le Pêcheur.)

Je crus pouvoire enfin être plus heureux dans mes questions pour connaître les cause qui avaient fait tomber Méta et son pères dans leur situation malheureuses ; mais vainement ma curiosité, prit peu-à-peu le tons et le accent de un tendre intérêt ; vainement je l'interrogeai sur sa famille et le lieux de sa naissances ; au lieu de me répondre, elle fondaient en larme, se couvrait le visages de ses main et sortait de la appartement. Insensiblement les grâce de cette iuconnu fille, et qui pour tout autre que pour moi, était un idiote, m'inspirèrent un romanesques sentiment dont le mystérieux charme fut pour moi une consolante distraction au milieu des pénible et triste fonctions que je ne discontinua pas de remplir dans les hôpitals pendant le terrible été et l'automne plus terriblee encore de 1813 ; les évènement de le mémorable siège de Dresde sont trop récent et trop connu pour que je m'y arrête, et je passe à le critique dénouement de mon épisode.

Dans les jours premier de Novembre, les alliés avaient investi par des formidable forces les avenue du ville ; les français troupes, encore au nombre de 30,000 homme, sous les ordre de le Maréchal Gouvion-Saint-Cyr et de le Comte Lobau, se trouvèrent renfermées dans la enceinte de les fortifications de Dresde, qui, depuis que les assiégeant avaient coupé toute ses communications avec le campagne, se vit exposée à de privations dure, étant

presque sans provision, sans bois à brûler, sans médicament.

Le soir de le 3 Novembre, sur les dix heure, je sortais de le café avec un ami pour rentrer à le hôtel. En passant le palais de le comte Bruld, occupés alors par le commandants en chef, mon attention fut attiré par un inaccoutumée éclat de lumières dans le salons et un bruyant mouvement dans le vestibules.

SECTION IV.

SUR LES EXCEPTIONS A LA FORMATION DU FEMININ.

(Suite de Saint Pierre le Pêcheur.)

Je vis justement près du guérite mon braves sous-officier qui vinte à moi et me dit à la oreille. Mon papa, il est possible que j'aie encore besoin de vous demain.—Que se passe-t-il donc ? lui demandé-je.—La maréchal, le comte Lobau et les autre groses épaulettes, viennent tenir une conseil de guerre, et tout annonce que nous allons enfin prendre un peu le air cette nuit ; il m'en tarde, je vous jures, car votre beau ville commence à sentir un peu le renfermé pour un vieu troupier comme moi.—Et tu suppose, mon vieux camarade, que le ennemi pourrais bien vouloir troubler votre promenade, et que, chanceuse comme tu l'es, il y a peut-être un balle pour toi dans le cartouches russe.—J'y comptes bien ; mais n'êtes-vous pas là pour me faire nn jambe neufe ou un bras neuf au besoin. Je retiens seulement mon numéro de lit dans votre salle, d'où il n'est jamais sorti ni boiteux ni manchot. Mais bonne soir ! assez causé, voilà le officier de ronde ! Et m'ayant donné la poignée de main d'adieu, la sergent rentras à le corps-de-garde.

Une de mes coupères, que je rencontrai à quelque pas plus loin, m'apprit d'une manière plus positif qu'une sortie de 12,000 hommes aurait lieu probablement a un heure après minuit. Lorsque je fus rentré chez moi, je ne sais quel inquiétude vaguee vint se mêler dans mon

esprit au préoccupation du évènement qui se préparais ; c'était comme la pressentiment de quelque infortune personnel. Devais-je l'attribuer au intérêt que m'inspirait naturellement mon ami la sergent et à ce qu'il m'avait dit des nouveau périls qu'il allait courir ? N'était-ce pas plutôt parce que Méta ne s'était pas trouvée là, comme à son ordinaire, pour me remettre mon bougeoir et me souhaiter une bonne nuit ? Où était-elle ! quel fause honte m'avait empêché de le demander ? Je ressentais donc pour Méta un passion plus sérieux que je n'aurait voulu me l'avouer ? Il me sembla que pour secouer tous ces pensées confus, il ne me faudrait pas moins de tout la agitation de la combat qui allait se livrer. Je résolut tout-à-coup de sortir de nouveau, et d'aller me poster à une distance prudent de les fortifications, afin d'entendre de plus près la tumulte de cette nuit sanglant. Et puis, me dis-je, quand je rentrerai, peut-être cette fois que Méta sera revenu.

J'avais déjà pris mon chapeaux et mon manteaux, lorsqu'aux approche de minuit j'entendis rouler un bruit sourde à travers la profond tranquillité des rues désert ; c'était la marche de plusieurs pièces d'artillerie, avec leurs caissons, dont les roues étaient entouré de paille, et qui se dirigeaient lentement vers le pont. Je descendit, et fesant un détour par des ruelles étroit, je gagnai, au faveur du nuit, le centre de la pont, où une arche que Davoust avait fait sauter depuis la printems, était remplacé par de fort planches de chêne, flanqué de haut palissades. Serrant mon manteau autour de mon corps, je me blottis dans un des angles de la parapet, où j'attendis le passage de l'artillerie, comptant bien n'être pas aperçu, à cause du obscurité. Tout-à-coup j'entendis le choc de un corps lourde contre les palissade, et je distinguai des son de voix qui partaient de dessous le pont ; les épais ténèbres d'une nuit orageux de novembre et la sifflement d'un vent violente du nord-ouest m'empêchèrent de découvrir le cause de ces bruits étrange ; mais lorsque la artillerie qui ne tarda pas à passer, eut défilé

tout entier, je regardai et j'écoutai avec un redoublement de attention du côté de les palissades. Quel fut ma surprise de voir un des planches de chêne se soulever lentement ! A le même moment le ouragan ayant dispersé le nuages, et la nouveaue lune venant à éclairer le pont je vis sortir comme par une trappe le grand figure de le pêcheur Pierre, la père de Méta. Aussitôt qu'il fut debout sur le pont, quelqu'un lui tendit un perche en bois ou une espèce de long ligne que le vieux Pierre appuya sur le parapet, après avoir soigneusement replacé le planche, et puis il se mit dans la attitude de le pêcheur qui jète le hameçon à la eau.

En ce moment je distinguai la marche mesuré et lourd d'un corps de troupes au extrémité de le pont de la côté du ville, et les rayons du lune se réflétèrent sur les armes du avant-garde français. Toujours enveloppé de le angle du parapet, je regardai défiler en silence la premier compagnie ; malgré moi le cœur me battait ; lorsque la premier rang atteignit le planches qui remplacaient l'arche sauté, le vieillard commenca à chanter dans son jargon de muet, tenant d'une main sa ligne et de la autre son vieux chapeau, comme pour demander la aumône.—Ah ! voilà sainte-Pierre qui veut pêcher, s'écria une grenadier.—Avec une temps comme celui-là, dit un autre, sainte Pierre est sûre de pêcher en eau troublee.—Bah ! reprit un troisième, à la fois charitable et philosophe, chose commun chez le soldat française, il ne faut pas qu'il perde son tems ; tiens, ajou ta-t-il en jettant un pièce de monnaie dans la vieux coiffure, voilà un hameçon auquel on est toujours sûr de faire mordre les poissons à deux pate. Cette libéralité eut des imitateurs ; chaque rang jetta en passant son bonne mot et son aumône à la pêcheur muette, qui, chaque fois, remerciait avec son grognement sourde, plus semblable au voix d'un loup qu'à celle d'une homme.

ADJECTIFS DETERMINATIFS.

(*Suite de saint Pierre le pêcheur.*)

Le passage d'environ dix milles hommes d'infanterie, de mil chevaux et de deux cent canons ou caissons devait nécessairement durer long-temps. Enfin les dernier soldats de la arrière-garde franchit le pont; le pas pesante de les hommes et des chevals alla mourir dans l'éloignement. Ma attention ne fut plus alors occupée que du vieux pêcheur; soudain laissant son longue perche appuyée contre le parapet, il retira une cheville en bois servant à tenir la planche qu'il avait soulevée d'abord; puis s'agenouillant et baissant la tête sur cet ouverture, le muet à mon surprise inexprimable, s'écria en bon russe : " Katenka, tout est-il prêt ?" La lune brillait de tout sa éclat.—Oui, oui, grand-père ! Il y a uns poisson à chaque hameçon, répondit sous le pont, une voix plus grêle dans la même langue.

Se relevant alors en tout hâte, le vieillard ressaisit son longue perche, qu'il placa dans une position perpendiculaire ; et au lieu de poissons, je vis au bout de cet ligne extraordinaire troi lanternes assez petites, mais jettant une vife lumière ; elles étaient attachées à troi cordes de différent longueurs, qui formèrent un phare de trois clartés à égale distance les unes des autres. Appuyant l'extrémité inférieur du perche sur le parapet, le vieillard resta debout et immobile, jusqu'à ce qn'il vit une brillant fusée s'élancer dans les airs, d'un hauteur située au-delà de le Elbe. Ce réponse à son signaux fut suivie de nombreux pièces d'artifice, qui se succédèrent sur les montagnes de Meissen, remplissant la atmosphère de éblouissant éclairs et de gerbes de flamme, qui se réfléchirent en longs sillons lumineuses sur les eaux agité du fleuve.

Fesant un pas en avant à cet spectacle inattendu, je vis le vieillard agiter avec une sorte de délire son longue perche au-dessus de son tête, jusqu'à ce que les lanternes fussent éteintes, dans ce rotation rapide. Il était

à quelquee distance de la espèce de trappe par laquelle il était monté sur le pont, et j'allais m'approcher curieusement de ce ouverture lorsque j'en vis sortir soudain une autree figure; c'était celle d'une femme des cheveux de laquelle la eau dégouttait sur les planches, et dont les vêtemens humide collé sur son personne dessinaient les contours de son taille élégante. J'ai dit que le lune brillait par intervalles dans un espace du ciel dégagée de nuages; je reconnus tout de suite à son clarté mon pauvre et mystérieux Méta.

An nom de la ciel! m'écriai-je; Méta, que faites-vous ici? Par quelle prodige. . . . "Mais sans souffrir que j'ajoutasse un mot de plus, sans me répondre d'abord elle-même, Méta posa une main sur mon lèvres, me saisit brusquement par le bras avec l'autree et m'entraîna rapidement à quelque pas sur le pont, du côté de la ville." Pour l'amour de Jésus, me dit-elle quand nous fûmes à la angle du la premier arche, fuyez, Wolmar, ou vous êtes perdu! voyez, voyez le vieillard qui replace la planche. Ah! ma ami, mon meilleur ami, s'il vous apercoit, il est capable de vous tuer. Et Méta tremblante de terreur autant que de froid, se laissa aller dans mon bras en répétant "fuyez, ma ami, fuyez."

Eut-elle été une étrangère pour moi, n'eussè-je pas senti en cet moment plus vivement que jamais le amour qu'elle m'avait inspiré je ne l'aurait pas abandonnée dans ce état déplorable. Je me dépouillai de ma manteau et j'en enveloppai la pauvree fille, pendant que le vieillard, regardant encore les dernier fusées jetées par les assiégeant sur les montagnes, au-delà de Grossenhayn, s'écriait d'un voix tonnant: "Les voilà! les voilà! onzes milles de cettes démons incarnés, de ce meurtriers incendiaires! Fondez sur eux, mon braves compatriotes, et pas de merci! Vengez-vous, vengez-nous, vengez les feu de Moscou-la-sainte, le cruel massacre de ma fils, de mon femme, et de ma deu filles! Frappez, frappez au nom de la ciel et de sainte André."

Le vieillard jetta alors par une dernier secousse les

lanternes dans le fleuve ; puis se retournant de la côté du ville, il nous apercut à le moment où Méta reprenant un peu de force et de courage me disait encore de quitter la pont, et refusais la appui de ma bras, de peur de retarder mon fuite. La vieillard vint à nous, et d'un ton furieuse : "Katenka ! dit-il, quelle est cette homme ? que lui as-tu dit ? qu'a-t-il vu ? Malheureuxe ! tu m'auras trahi, et nous serons fusillés demain. Heureusement je puis encore le prévenir," continua-t-il en ajoutant à cette paroles de colère le grognement farouche de sa rôle de muet. Son menace fut presque aussitôt exécuté que prononcée ; il fit cinque ou sis pas en arrière, saisit son longue perche à deu mains, et avec un vigueur extraordinairee il m'en adressa une coup qui m'aurait certainement fracturé le crâne. Mais ma bon ange était là : aussi prompt que la pensée Méta s'élance vers le vieillard, et par une choc brusquee change le direction du arme terrible, qui se brisa sur le pavé tandisque le vieille pêcheur, précipitée par sa impulsion violent, tomba lui-même à mon pieds étourdi de son chûte, entrainant Méta avec lui.

Au mêmes moment le canon retentissait dans le lointain ; une bruit de chevals et de équipages de artillerie ébranlait l'autres extrémité du pont ; c'étaient les premier fuyards des onz mil hommes de le comte Lobau, qui avaient été repoussés ayant trouvé les Russes sur leur gardes et maîtres de tout les défilés. Que pouvais-je faire en voyant étendue devant moi, à côté de le vieillard, la malheureux Méta qui venait de me sauver, presque sans vie elle-même, épuisée par ce derniere effort ; après avoir été exposée dans une bateau à un nuit humide de Novembre ? L'enveloppant de nouveau dans ma manteau, sans m'occuper du vieillard, je pris mes fardeau précieux dans ma bras et me mis à courir vers le ville. Evitant tous les sentinelles, en passant par la rues détournées qui m'étaient bien connues, j'arrivai au maison d'une vieux tante qui, depuis ma enfance, m'avait montré dans la occasion une bonté vraiment ma-

ternel. Avertie par le servante de ce visite étrange, elle se leva et céda sa lit à la étrangère, dont notres soins firent cesser l'évanouissement; mais tant d'émotions lui laissèrent une fièvre nerveux qui ne se calma que le troisièmes jour. Quand je rentrai le matin à le hôtel, j'affectai de dire que j'avais été de garde à le hôpital: ma hôte me prit à part, et d'un air discrète m'apprit la disparition de Méta. "On ne sait ce qu'elle est devenue; mais quant à sa père, ajouta-t-il, on a de sa nouvelles; c'était une espion; vous en seriez-vous douté? C'est lui qui avait prévenu les Russes; on l'a trouvé sur la pont si troublé qu'il s'est cru découvert et a parlé comme vous et moi, en louant Dieu et sainte André du victoire de son compatriotes. Aussi sa affaire ne sera pas long, et avant vingts-quatres heures il aura sa compte.

CHAPITRE IV.

DU PRONOM.

SECTION I.

DU PRONOM PERSONNEL.

(Suite de Saint-Pierre le Pocheur.)

L'hôte était bien informé; le lendemain, le prétendu pêcheur ayant refusé obstinément de répondre au interrogatoire qu'on fit lui subir, fut fusillé. En même temps parut une affiche qui, attribuant au trahison le mauvaisse succès du sortie du cin Novembre, promettait un récompense à qui dénonceraient un de les complices du espion russe. Qu'on juge de ma inquiétudes relativement à Méta, à qui je n'apprit que peu à peu la vérité. Après dis jours de transes morteles, après avoir formé milles projets, et avoir les abandonnés aussitôt comme impraticable, je décidai moi à ne pas attendre

une dénonciation me qui exposerait moi-même à les soupçons et livrerait Méta à le interprétations le plus fâcheuses. Moi confiai je d'abord à mon ami le sergent, qui, ce fois, malgré sa pressentiment, était revenu sain et sauf de la malheureusse sortie. Le brave Larive resta un moment pensif, et puis, retroussant son monstache, dit me : je voulais chercher quelque route de traverse pour tourner la position ; mais ne je entends rien à la finesse, et j'crois qu'il vaut mieux aller droit au but par la chemin de le franchise. Ne remettons pas la partie à demain ; allons ensemble chez le général Lobau ; je vais raconter à vous d'ici à sa hôtel comment j'compte la aborder."

Je suivis le sergent, et nous fûtes aisément admis. Le comte Labou était seul dans son cabinet, occupé à écrire ; ils tournait le dos à la porte par laquelle nous entrèrent, et lorsqu'elle leva la tête en entendant nous, je vis son figure martiale, un peu rude même, dans une glace : jamais elle ne moi avait paru aussi sévère. Je tins me derrière le sergent.—" Ah ! c'est toi, mon vieux camarade, dit lui le général ; je suis aise de toi voir : qu'y a-t-il de nouveau ?—Rien de nouveau, mon général ; jevient seulement, sauf le respect que à vous j'dois, réclamer vous une ancienne dette.—Ah ! je comprends te ; mais je ne la ai pas oubliée, comme le tu verrais si te je pouvais montrer ce que j'écrivais lorsque t'es entré. Tu as affaire à un débiteur reconnoissant.—En ce cas, ma général, continua Larive en se effacant devant me, voilà votre créancier !" Je fit un salut que le général rendit à moi, un peu surpris et ne sachant où le sergent voulait en venir.

EXERCICE SUR LES AUTRES PRONOMS.

(Suite et fin de Saiut-Pierre le Pecheur.)

Monsieur me est bien connu, dit-il, et surtout par les notes qui sont à moi arrivées de notres hopiteaux ; je

ignorais seulement que je eusse à lui une obligation personnel.—Pardon, mon général, reprit Larive la hardiesse dont ne fesait que rendre moi plus embarrassé ; mais si je osais j'demanderais à vous, si savez vous ce que il y a là sous le cinquième bouton de ma capote?—Si je sais le, mon brave, répondit le comte Lobau ; certes, oui ; c'est la cicatrice du balle que toi reçus pour me dans l'avant dernier affaire ; mais il fabrique se pour te en ce moment une aune de ruban rouge, dont toi auras bientôt la droit de mettre un petit bout à quelques pouces au-dessus.—Pardon, mon génerel ; mais ce balle, si ell'était restée là, il y a long-tems que j'ne serait plus à même de recevoir en une seconde à votre intention ; et plût à Dieu qu'elle fût arrivée à moi dans ce maudite sortie de la autre nuit ; mais, en attendant, voilà l'homme que a tiré moi la première de le corps, l'homme qu'a me sauvé la vie ! Or si, comme le vous avez dit quelquefois, je sauvai le vôtre en cet circonstance, comprenez vous le ricochet ; eh bien ! si vouliez vous payer ma dette à le docteur, nous seriez quittes cette fois, et quant à le ruban, je promets vous de repêcher lui quelque part."

Le comte Lobau soi mit à rire. "Je toi comprends en effet, ma brave, répondit-ils, et ce reconnaissance fait toi honneur. Quoi je puis faire pour le docteur ? Si la chose est possibles, toi je jure que ils obtiendra le.—A vous maintenant, mon papa, dit Larive à moi, à votres tour ; ne je ai plus rien à dire." Et à ces mots il retira soi, laissant me seul avec le général, comme s'ils n'eut pas été entièrement dans la confidence. Encouragé même-même par le sourire quis avait déridé la visage de le comte Lobau, je osai raconter lui ce qui je avais vu sur la pont et le danger qui je avais couru y ; j'cherchai à communiquer lui la persuasion dans lequel je étais que Méta n'avait été que le esclave de un volonté tyrannique, le victime premier d'une fanatisme que elle ne partagait pas, trop jeune, trop timide, trop douce pour haïr même les ennemis de sa pays. "Enfin, général, dis-je lui pour

conclure, tel est ma estime pour ce jeune fille, qu'en venant dénoncer la me-même, je ai dû aller par honneur au-devant de tous la conséquences de ma démarche : depuis hier el est ma épouse."—Ce est assez, dit le comte Lobau à moi ; homme de honneur, ami de Français comme vous êtes vous montré depuis la commencement de la siège, vous n'auriez pu, quelque romanesque que paraisse à moi ce passion allemande, épouser une espionne que comploterait encore contre nous ; charge me je de cet affaire ; que votres femme reste encore quelque temps sans montrer soi, on ne tourmenteront pas la.— Je fus à le comble de le bonheur. Ayant remercié la général et pris congé de elle, je allai rejoindre Larive que me attendait dans la vestibule ; à ma air riant ils devina que tous était arrangé. Le embrassai je comme mon meilleure ami, et je courus apprendre à Méta la résultat de mon démarche téméraire. . . . Le général tint parole ; on ne parlèrent bientôt plus de les complices du espion russe, et quand le ville fut évacuée, j'déclarai mon mariage. Ne je terminera pas sans dire que avant la départ de la troupes français je eus la plaisir de voir la ruban rouge sur la uniforme de ma ami le sergent.

CHAPITRE V.

EXERCICES SUR LE PARTICPE PRESENT ET L'ADJECTIF VERBAL.

Le séjour des champs eut toujours pour moi des charmes : j'aime à voir les troupeaux errants en paix dans les vastes prairies ; les brebis bêlant, caressant leurs tendres agneaux bondissant auprès d'elles ; la chèvre capricieuse grimpante sur les rochers escarpés, broutant les plantes croissantes, fleurissantes parmi les buissons, ou les bourgeons naissant de la ronce rampante ; les lapins timides, tantôt réunis en troupes, tantôt se dispersants au moindre bruit, et fuyants çà et là ; les oiseaux,

au retour de l'aurore, ravissants mes oreilles de leurs doux concerts, et m'inspirantes une tendre mélancolie. Innocents animaux! il n'en est point parmi vous qui, prévoyants le sort cruel que les hommes leur préparent soient agités des soins inquiétant de l'avenir. La sage nature vous a refusé la qualité d'êtres pensant; ne l'enviiez pas: vous jouissez du présent, vous êtes heureux. Oui, j'aime à voir, et ces bergers chantants, jouants leurs airs champêtres retentissant sous la voûte résonnant d'une grotte; et ces jeunes borgères, les bras entrelacés, dansant, courant sur la verdure; et cette source cristalline filtrante à travers l'épaisseur du roc, bientôt coulant en abondance, et déposant ses eaux courant et limpides dans un bassin. C'est là que les troupeaux altérés, fuyants les rayons brûlant de l'astre du jour, trouvent une liqueur rafraîchissant.

Voyez cette vaste nappe d'eau dormant: quoiqu'elle n'ait aucun cours, les vents agitants sa surface, entretiennent sa pureté. Elle est loin de ressembler à ces marais croupissant, exhalants une odeur bitumineuse et fétide. Des poissons innombrables, vivants dans son sein, sont destinés à la table du maître. Deux barques, voguantes à toutes voiles, et fuyant l'ouragan dont elles sont menacées, cherchent à gagner le bord. Les vents, soufflants avec force, sifflants dans les cordages, s'opposent à la manœuvre. Déjà les vagues, blanchissant d'écume, tracent sur l'onde de larges sillons. Des branches, des feuillages, emportés par un tourbillon, tombent dans l'étang, et forment des débris flottant sur les eaux. Les oiseaux timides, se rassemblants en troupes et volants d'une aile rapide; les animaux fuyants au hasard; les éclairs brillants par intervalle et sillonnants les flancs ténébreu du nuage; la foudre grondant sur nos têtes; la terre tremblante sous nos pieds; une pluie mêlée de grêle tombant par torrents; voilà l'image terrible, effrayant qui porte dans nos cœurs la consternation. Que vont devenir nos marins? hélas! s'ils l'avaient voulu, ils auraient évité leur sort. Une corneile, er-

rante à pas lents sur le gravier, l'avait annoncé par ses cris sinistres. A l'instant où ils font leurs efforts pour baisser leurs voiles, voiles, mâts, cordages, tout est emporté. Leurs barques vacillant ont peine à conserver l'équilibre. Les vagues mugissant, s'élevant au-dessus de ces frêles embarcations, vont les engloutir. Cependant l'impétuosité du vent les pousse vers des roches menaçant qui ferment le bassin. Craignants de se voir briser, nos jeunes nautonniers, s'élançants à la fois, nageants avec ardeur, abordent sur le sable, tout dégouttant d'eau, défaillant, presque expirant de faiblesse et de fatigue. Les bateaux fracassés, les mâts, les voiles, poussés par le vent, et flottants vers la rive, offrent le tableau d'un naufrage.

CHAPITRE VI.

EXERCICE SUR LE PARTICIPE PASSE.

Il y a des sottises bien habillé, comme il y a des sots bien vêtu.—On pourrait appeller la politesse une bonté assaisonné : c'est la bonne grâce ajouté au bon cœur.—Les récompenses accordé au mérite ne doivent jamais être le prix de l'intrigue.—Le corps le plus subtil est comme un monde où des millions de parties se trouvent réuni, et arrangé dans l'ordre le plus parfait.—Les belles actions caché sont les plus estimables.—Qu'elle est belle cette nature cultivé ! Que, par les soins de l'homme, elle est brillante et pompeusement paré ! Il en fait lui-même le principal ornement, et il met au jour, par son art, tout ce qu'elle recellait dans son sein. Que de trésors ignoré ! que de richesses nouvelles ! les fleurs, les fruits, les grains perfectionné à l'infini ; les espèces utiles d'animaux transporté, propagé, augmenté sans nombre ; les espèces nuisibles réduites, confiné, relégué, l'or et le fer, plus nécessaire que l'or tiré des entrailles de la terre ; les

torrents contenu, les fleuves dirigé, resserré ; la mer soumise, reconnu, traversé d'un hémisphère à l'autre ; la terre accessible partout, partout rendu aussi vivante que féconde ; dans les vallées, de riantes prairies ; dans les plaines, de riches pâturages ou des moissons encore plus riches ; les collines chargé de vignes et de fruits, leurs sommets couronné d'arbres utiles et de jeunes forêts ; les déserts devenu des cités habité par un peuple immense, qui, circulant sans cesse, se répand du centre, jusqu'aux extrémités ; des routes ouvertes et fréquenté ; des communications établi partout comme autant de témoins de la force et de l'union de la société.

Né le plus souvent dans l'orgueil et dans l'amour de la gloire, les vertus humaines y trouvent un moment après leur tombeau ; formé par les regards publics, elles vont s'éteindre le lendemain dans les ténèbres ; appuyé sur les circonstances, sur les jugements des hommes, elles tombent sans cesse comme ces appuis fragiles. Les hommes passent comme les fleurs, qui, épanoui le matin, le soir sont flétri et foulé aux pieds.—Nous oublions aisément nos fautes, lorsqu'elles ne sont su que de nous.—Le cœur de l'homme ingrat est semblable à un désert qui boit avidement la pluie tombé du ciel, l'engloutit et ne produit rien.—La mort n'est prématuré que pour qui meurt sans vertus.—Lorsque l'ame est agité la face humaine devient un tableau vivant où les passions sont rendu avec autant de délicatesse que d'énergie ; où tous les mouvements de l'ame sont exprimé par un trait, et où chaque action est désigné par un caractère, dont l'impression vive et profonde devance la volonté, et nous décelle.—Nous sommes assez vengé, quand celui par qui nous avons été offensé, est persuadé du pouvoir que son offense nous donne.

Le premier degré, du pardon est de ne plus parler de l'injure qu'on a reçu.—Les défauts de Pierre-de-Grand ont ternis ses grandes et ses admirables qualités.—Nous n'estimons rien plus qu'une grâce que nous demandons ; nous n'estimons rien moins, dès que nous l'avons obtenus.

—Tous les animaux et tous les végétaux qui ont existés depuis la création du monde, ont tirés successivement de la surface du globe terrestre, la matière de leur corps, et lui ont rendus, à la mort, ce qu'ils en avaient empruntés. —Plusieurs des altérations que notre globe a souffert ont été produit par le mouvement des eaux.—Les hommes qui ont le plus vécus ne sont pas ceux qui ont comptés le plus d'années, mais ceux qui ont le mieux usés de celles que le ciel leur a départi.—Superbes montagnes, qui vous a établi sur vos fondements? qui a élevées vos têtes jusqu'au-dessus des nues? qui vous a orné de forêts verdoyantes, de ces arbres fruitiers, de ces plantes si utiles et si variées, de tant de fleurs agréables?

Quel spectacle est préférable à celui des heureux qu'on a fait?—Le dépôt de la tradition se compose de souvenirs que le temps a altéré, et de fictions que l'imagination a créé.—Telle fut la reine dans tout le cours de sa vie. Dieu l'avait élevé sur le trône, afin qu'elle honorât la religion; et uni au plus grand roi du monde, afin que sa vertu fût plus regardé. Elle suivit sa vocation: jamais vie ne s'est montré plus régulière ni plus approuvé. Est-il échappée quelque indiscrétion à sa jeunesse? sa beauté n'a-t-elle pas été sous la garde de la plus scrupuleuse vertu? a-t-elle aimée qu'on la louât contre la vérité, ou qu'on la divertît aux dépens de la charité chrétienne? A quelle espèce de ses devoirs publics ou particuliers, de religion ou domestiques a-t-elle manquée?—Les peuples même que l'on a regardé comme sauvages ont admirés et estimés les hommes justes, tempérant et désintéressé.

> Toutes les dignités que tu m'as demandé,
> Je te les ai sur l'heure, et sans peine accordé.

Les hommes n'ont jamais cueillis le fruit du bonheur sur l'arbre de l'injustice.—Démétrius de Phalère ayant été informé que les Athéniens avaient renversés ses statues: Ils n'ont pas, dit-il, renversés la vertu qui me les a dressée.

Tant qu'ils ont vécus, Racine et Boileau se sont

données des preuves de l'estime la plus sincére.—C'est à l'ombre de la paix que les arts sont né, ont prospérées et se sont perfectionné.—Ailleurs, les eaux se sont pratiquées des cours souterrains, où coule des ruisseaux pendant une partie de l'année.—Quelles leçons nous aurions perdu, si Cicéron et Fénélon ne s'étaient pas livré à l'étude de la sagesse?—Saturne, issu de l'union du ciel et de la terre, eut trois fils, qui se sont partagés le domaine de l'univers.—La gloire des hommes doit toujours se mesurer sur les moyens dont ils se sont servi pour l'acquérir.—Quelques-uns de nos auteurs se sont imaginés qu'ils surpassaient les anciens.—Le vice est une maladie de l'ame d'autant plus honteuse que ceux qui en sont attaqué refusent d'employer les remèdes qui les auraient guéri; aussi est-il bien rare que nous nous corrigions des vices qui se sont une fois emparé de notre cœur.—Le sage ne se conduit par les lumières d'autrui qu'autant qu'il se les est rendu familères.

Beaucoup de héros ont subjugués des provinces, mais peu ont réprimés leurs passions et se sont vaincu eux-même.—Les poètes épiques se sont toujours plus à décrire des batailles.—C'est la peine que s'est donné un auteur qui fait que ses écrits sont lu avec plaisir.—Parmi les animaux et les végétaux qui ont été enseveli dans des sucs pierreux, il en est qui n'ont laissés qu'une image d'eux-mêmes. Couvert de toutes parts d'une argile molle, ils s'y sont corrompu et dissous, tandis, que l'argile s'est endurci, pétrifié, formant une cavité qui représente distinctement les corps qni y étaient renfermé. —Que de siècles se sont écoulé depuis la création du monde!—Que de rois se sont succédés sur le trône de France!—Les vents que Dieu a crée, la pluie qu'il a faite, les chaleurs qu'il y a eues sont des effets de sa bonté.—Comme il ne s'était pas présentés un assez grand nombre de citoyens romains pour remplir cette colonie, on y avait suppléé par des gens ramassé de différents endroits, latins, herniques et toscans. Il s'y était même glissés des Volsques. Ces aventuriers, en

plus grand nombre que les Romains, s'étaient rendu les plus puissants dans les conseils.

J'avais deux fils, ma plus belle espérance, je les ai vu mourir à mes côtés.—Les magnifiques monuments que l'antiquité a vus ériger subsistent encore, pour la plupart.—Combien de louanges a obtenu cette princesse que nous avons admiré distribuer d'abondantes aumônes.—Cent ans d'oisiveté ne valent pas une heure qu'on a sue bien employer.—Racine, Voltaire, Fénélon, Massillon, et ceux qui, comme eux, ont goûtés cette mollesse heureuse des anciens, l'ont laissé entrer dans leurs compositions.—Que de jeunes gens se sont laissés égarer par de mauvais conseils !—Que d'hommes on a vu tomber d'une haute fortune par les même défauts qui les y avaient faits monter.—Néron, une fois maître du souverain pouvoir, a faits tous les maux qu'il a pus, et a commis toutes les cruautés qu'il a voulues.

La calomnie s'est toujours plue à répandre son venin sur les vertus les plus pures.—La plante, lorsqu'on l'a mis en liberté, garde l'inclinaison qu'on l'a forcé à prendre; mais la sève n'a point changée pour cela sa direction primitive, et, si la plante continue à végéter, son prolongement redevient vertical.—L'éruption du Vésuve est un des spectacle que la nature s'est réservée de montrer seule à l'admiration de l'homme.—Ne pas écrire correctement, c'est dévoiler le peu d'éducation qu'on a reçue.—Déjotanus gagne le port de Phasète, petite ville où il n'a point à craindre le peu d'habitants que la guerre y a laissé.—Notre traversée fut aussi heureuse que nous l'avions présumée; et quant à la fertilité de l'ile, nous ne nous sommes pas trompé dans l'espérance que nous en avions conçu.—Les Russes sont venu tard, et ayant introduits chez eux les arts tout perfectionné, il est arrivé qu'ils ont faits plus de progrès en cinquante ans, qu'aucune nation n'en avait faits par elle-même en cinq cent années.—Qui pourrait dire combien de larmes lui ont coûté ces divisions toujours trop longues !—Le travail et le courage, joint ensemble, et long-temps soutenu, font surmonter tous les obstacles.

SECONDE PARTIE.

SYNTAXE,

OU

EXPLICATION DES DIFFICULTES ET IRREGULARITES

DE LA

LANGUE FRANÇAISE.

Cette seconde partie de nos élémens sera divisée par chapitres arrangés dans le même ordre que la première, et contiendra un grand nombre de règles que nous avons omises dans cette première partie, par ce que l'élève n'eut pu les entendre alors, ne connaissant pas assez la langue. Les explications que nous donnons dans cette partie contenant quelquefois des préceptes contraires à ceux que nous avons donnés alors, elles auraient créé, dans l'esprit de l'étudiant, une confusion qui aurait été préjudiciable à la clarté et à l'intelligibilité de nos principes. Mais maintenant que nous avons jeté des fondemens solides, nous pouvons aborder franchement ces difficultés sans crainte de nuire aux progrès de nos élèves.

CHAPITRE I.

DIFFICULTES DES SUBSTANTIFS.

SECTION I.

On a vu dans la première partie que les substantifs en Français étaient masculins ou féminins selon qu'ils exprimaient la distinction des sexes, on qu'ils appartenaient à telle on telle terminaison. Nous allons parler maintenant de ceux qui dévient de ces différentes règles.

Quatre mots sont féminins quoiqu'ils ne se disent que des hommes :

Estafette, courier. *Védette*, sentinel on horse-back.
Vigie, sailor on the look-out. *Sentinelle*, sentinel.

Le dernier se trouve employé au masculin dans Voltaire et dans De Lille, et peut-être devrait-on désirer pour la régularité que l'on adoptât ce genre pour tous les quatre.

Les deux mots Anglais, *author and poet*, qui font *authoress and poetess*, au féminin, ne sont que masculin en Français : *auteur*, *poète*.

Les suivants ont conservé les deux genres :

Amour, love ; *délice*, delight ; *orgue*, organ, (musical instrument ;) sont masculins au singulier, féminins au pluriel.

EXEMPLES.

Un amour violent, a violent love, *des amours violentes*.
Un grand délice, a great delight, *de grandes délices*.
Un orgue parfait, a perfect organ, *des orgues parfaites*.

1. *Aide*, aid, est masculin lorsqu'on parle de la personne qui donne du secours, de l'assistance ; et féminin lorsque l'on parle du secours même.

EXEMPLES.

Un aide de camp, aid-de-camp.
Une aide opportune, an opportune assistance.

2. *Aigle*, eagle, est masculin lorsque l'on parle de l'oiseau de ce nom, ou qu'on l'emploie au figuré ; il est féminin, lorsque l'on parle des *aigles*, emblêmes de plusieurs nations, ou de la constellation qui est ainsi appelée.

EXEMPLES.

L'ordre de l'aigle blanc, the order of the white eagle.
Cet écrivain n'est pas un aigle, this writer is not an eagle.
L'aigle Américaine, the American eagle.

4. *Couleur*, color, qui est féminin lorsqu'il est em-

ployé seul, devient masculin lorsqu'il est joint à un autre mot et forme une nuance particulière.

EXEMPLES.

Cette dame a une belle couleur, this lady has a fine color.
Le couleur de rose lui sied bien, the rose color is becoming to her.

5. *Couple*, couple, est masculin lorsqu'il se dit de deux personnes unies par le mariage ; et féminin dans toutes les autres acceptions du mot.

EXEMPLES.

Cette dame et son mari font un beau couple, this lady and her husband are a fine couple.
Donnez-nous une couple d'œufs, give us a couple of eggs.

6. *Enfant*, child, est masculin appliqué à un garçon, et féminin quand il s'agit d'une fille.

EXEMPLES.

Ce garçon est un enfant studieux, this boy is a studious child.
Votre fille est une enfant charmante, your daughter is a charming child.

7. *Espace*, space, que les imprimeurs laissent entre les mots ou les lignes est féminin ; hors de là, il est masculin.

EXEMPLES.

Les espaces sont trop multipliées dans ce livre, the spaces are too numerous in this book.
Ils sont séparés par un grand espace, they are separated by a large space.

8. *Exemple*, a writing copy, est masculin ou féminin, mais il n'est que masculin dans tous les autres cas.

EXEMPLES.

Voici une belle exemple d'Anglaise, here is a beautiful copy of English hand writing.

N'imitons jamais que les bons exemples, let us never imitate but the good examples.

9. *Foudre*, thunderbolt, est masculin ou féminin indifféremment; mais il est toujours masculin lorsqu'il s'emploie au figuré, ou en parlant d'un large tonneau destiné à contenir les vins, les liqueurs, &c.

EXEMPLES.

Cet homme a été frappé du foudre, ou de la foudre, that man has been struck by the thunderbolt.

Charles XII. était un foudre de guerre, Charles XII. was a very great warrior.

10. *Guide*, guide, est masculin quand on parle des personnes, (en Anglais *guide;*) et féminin lorsqu'on l'applique aux choses, (en Anglais *rein.*)

EXEMPLES.

Vous avez un excellent guide, you have an excellent guide.

Les guides de votre cheval sont trop courtes, the reins of your horse are too short.

11. *Hymne*, hymn, est féminin quand on parle de celles que l'on chante à l'église, et masculin dans tous les autres cas.

EXEMPLES.

Les hymnes sacrées de Watts sont très belles, Watts' sacred hymns are very beautiful.

La Marseillaise est un hymne inspiré par l'enthousiasme de la liberté, the Marseillaise is a hymn inspired by the enthusiasm of liberty.

12. *Manche*, handle, (of a knife, a dagger, &c.) est masculin; *manche*, sleeve, (of a coat, a dress, &c. est féminin.

EXAMPLES.

J'ai perdu le manche de ce marteau, I have lost the handle of this hammer.

La manche de votre habit est déchirée, the sleeve of your coat is torn.

13. *Mémoire*, memorandum, bill, memoir, est masculin ; et lorsqu'il signifie en Anglais *memory*, il est féminin.

EXEMPLES.

Il ne veut payer aucun de ses mémoires, he will not pay any of his bills.

Les Mémoires de Sully sont très-intéressans, Sully's memoirs are very interesting.

Elle a une excellente mémoire, she has an excellent memory.

14. *Manœuvre*, hodman, est masculin, mais il est féminin lorsqu'on l'applique aux mouvements commandés par un chef d'armée, un capitaine de vaisseau, &c.

EXEMPLES.

Vous avez un manœuvre bien paresseux, you have a very lazy hodman.

Cette belle manœuvre sauva l'armée, this beautiful manœuvre saved the army.

15. *Œuvre*, deed, action, est toujours féminin, excepté lorsqu'il désigne la réunion des compositions d'un graveur, ou d'un musicien.

EXEMPLES.

Si vous faites bonne œuvre ne vous en vantez pas, if you do a good action, do not boast of it.

Le premier, le second œuvre de Rossini, the first and second work of Rossini.

16. *Parallèle*, a comparison, est masculin, et il est féminin lorsqu'il signifie *a line parallel to another*.

EXEMPLES.

Voltaire a placé dans la Henriade de très beaux parallèles, Voltaire has placed some beautiful parallels (comparisons) in his Henriad.

Il est difficile de tirer deux parallèles, it is difficult to draw two parallels.

17. *Quelquechose*, écrit d'un seul mot, est masculin

et veut dire en Anglais, *something*, mais lorsqu'il s'écrit en deux mots séparés *quelque chose* il signifie *whatever be the thing*, et est féminin.

EXEMPLES.

Quelque chose que vous disiez, whatever thing you may say.

Vous faites quelquechose qui mérite d'être reprimandé, you do something that deserves to be reprimanded.

18. *Souris*, a mouse, est féminin ; *souris*, smile, est masculin ; dans ce dernier sens on emploie plus souvent *sourire* que *souris*.

EXAMPLES.

Le chat mange la souris, the cat eats the mouse.

Elle a toujours sur les lèvres un souris enchanteur, she always has a bewitching smile on her lips.

19. *Tour*, trick, tour, est masculin, et féminin quand il signifie *tower*.

EXEMPLES.

Il nous joua un maurais tour, he played a bad trick upon us.

Cette tour est très-élevée, this tower is very high.

20. *Voile*, veil, est masculin tandis que *voile*, sail, est féminin.

EXEMPLES.

Ce voile est trop lourd, this veil is too heavy.

Nos voiles étaient enflées par le vent, our sails were filled by the wind.

21. Le mot *gens*, people, mérite une attention particulière. Ce mot demande au féminin tous les dépendans qui le précèdent, et au masculin tous ceux qui se trouvent placés après ; de sorte qu'il gouverne souvent un adjectif masculin et un féminin à la fois.

EXEMPLE.

Toutes les méchantes gens sont ennemis des gens re-

ligieux, all the wicked people are enemies to the religious people.

Cependant lorsque l'adjectif *tout*, all, est le seul qui précède le mot *gens*, ou lorsque l'adjectif qui le sépare du mot *gens* n'a qu'une seule terminaison pour les deux genres, l'adjectif *tout* se met au masculin pluriel.

EXEMPLES.

Tous les honnêtes gens, all the honest people.
Tous les gens vertueux, all virtuous people.

N. B. Le mot *gens* ne doit s'employer pour traduire le mot Anglais *people*, que lorsqu'il signifie *a class of people;* mais lorsqu'il est employé dans le même sens que *nation*, il se traduit par *peuple*, qui est susceptible des deux nombres en Français.

EXEMPLES.

Le peuple Américain est industrieux, the American people are industrious.
Tous les peuples sont nés libres, all the people (nations) are born free.

Exercice I.

N. B. Dans les exercices suivants, ce ne seront pas les substantifs eux mêmes qu'il faudra corriger, mais bien plutôt les mots qui les qualifieront, tels que articles, adjectifs, pronoms, et participes.

1. Que cette amour m'est chère !
Quel plaisir de vous voir et de vous contempler
Dans ce nouvel éclat dont je vous vois briller !

2. Quels délices peut-on comparer à ceux que cause une bonne action.

3. Du côté de l'Asie était Vénus, c'est-à-dire, la mollesse et des amours insensés ; du côté de la Grèce était Junon, c'est-à-dire, la sagesse et tous les délices qu'elle procure.

4. La première aide-de camp apporta au général les ordres de l'empereur.

5. Si nous n'avions pas reçu cet aide à temps nous eussions été vaincus.

6. Près de l'aigle romain mille enseignes bizarres
Rassemblent sous ses lois mille peuples barbares.

7. L'aigle fière et courageuse habite les montagnes.

8. Il y a de très beaux orgues dans la plupart des Eglises des grandes villes.

9. Tout était changé dans le château ; le tour était entièrement tombé.

10. Les espaces de ce livre sont trop grands.

11. La lumière parcourt en sept minutes et demie l'espace prodigieuse qui sépare la terre du soleil.

12. Ce jeune prince fut entièrement gâté par les mauvaises exemples qu'il avait sous les yeux.

13. Mon enfant, disait cette bonne mère à sa fille, si vous voulez être aimé, soyez doux, obligeant, et ne cherchez jamais à montrer votre esprit aux dépens de personne.

14. Les plus belles hymnes nationales des Américains sont "Hail Columbia," and "Yankee doodle."

15. Les œuvres de musique les plus renommées sont celles de Mozart et de Rossini.

16. L'estafette envoyé par la cour de Madrid à Paris apporta la nouvelle de la prise du chef des rebelles.

17. Certains gens étudient toute leur vie ; à la mort elles ont tout appris, excepté à penser.

18. Toutes les honnêtes gens s'intéressent à un jeune homme instruit et modeste.

19. Quoique les premiers orgues aient une origine fort ancienne, tous les historiens conviennent cependant

que ceux qu'on entendit pour la première fois en France ne remontent pas au delà de l'an 757 ; ils furent envoyés à Pépin par l'empereur Constantin Copronyme.

20. Ma femme laisse aussitôt tomber sa voile épaisse.

SECTION II.

Il y a des substantifs qui ne prennent pas la marque du pluriel quoiqu'il y ait pluralité dans l'idée.

1. Les noms propres, même précédés d'un article pluriel, restent toujours invariables, à moins qu'ils ne soient employés comme termes de comparaison entre les personnages que l'on cite et d'autres qui leur ressemblent.

EXEMPLES.

Nous admirons les œuvres des Cicéron et des Virgile, we admire the works of Cicero and Virgil.

Les Alexandres des siècles modernes, the Alexnders of the modern ages.

Dans le premier exemple les noms de *Cicéron* et de *Virgile* ne doivent pas se mettre au pluriel parce qu'ils sont employés au propre, tandis que dans le second *Alexandre* employé comme terme de comparaison doit se mettre au pluriel.

2. Les mots étrangers adoptés en Français ne prennent point la marque du pluriel, excepté *des factums, des débets, des bravos, des opéras*, mots qui sont francisés ; mais on dira sans ajouter la marque du pluriel : *Des in-folio* (mot Latin,) *des alléluia* (mot Hebreu,) *des ave* (mot Latin,) *des auto-da-fé* (mot Portugais,) &c.

3. Les mots qui appartiennent aux autres parties du discours, mais qui sont employés accidentellement comme substantifs, n'admettent pas la marque du pluriel en Français, quoiqu'ils l'admettent en Anglais.

EXEMPLES.

Les pourquoi et les comment de chaque phrase, the whys and wherefores of every sentence.

4. Les mots composés admettent quelquefois la marque du pluriel, et quelquefois la rejettent selon les différentes parties dont ils sont composés. Les remarques suivantes guideront l'élève dans l'application de la règle.

1. Dans les noms composés d'un substantif et d'un adjectif, ou de deux substantifs joints par un trait d'union (-) les deux parties prennent la marque du pluriel.

EXEMPLES.

Un loup-garou, a were wolf, *des loups-garous.*
Un petit-maitre, a dandy, *des petits-maitres.*

Il faut cependant excepter de cette règle :

Des blanc-seings, piece of blank paper signed at the bottom.
Des Chevau-légers, light-horsemen.
Des bec-figues, fig-peckers.
Des appui-main, painter's maul-stick.
Des hôtels-dieu, hospitals for the poor and sick.
Des brèche-dents, wanting fore-teeth.

2. Si le substantif composé est formé de deux substantifs unis par une préposition, le premier seul prend la marque du pluriel.

EXEMPLES.

Un chef-d'œuvre, master-piece, *des chefs-d'œuvre.*
Un arc-en-ciel, a rainbow, *des arcs-en-ciel.*

Excepté cependant.

Des coq-à-l'âne, cock and bull stories.
Des pied-à-terre, inns by the road-side.
Des tête-à-tête, tete-a-tetes, interview of two persons : dans lesquels le sens ne permet pas de donner la marque du pluriel aux mots *coq*, *pied*, *tête*.

3. Quand le substantif composé est formé d'un substantif joint à verbe, à un adverbe ou à une préposition, le substantif seul prend la marque du pluriel, lorsque toutefois le sens le permet.

EXEMPLES.

Une contre-danse, a cotillion, *des contre-danses.*
Un avant-coureur, a fore-runner, *des avant-coureurs.*

Mais on écrira sans mettre une *s* au pluriel :

Des serre-tête, night-caps.
Des réveille-matin, alarm-clocks.
Des contre-poison, antidote against poison.

Et l'on écrira avec une *s* tant au singulier qu'au pluriel, parce qu'il y a toujours pluralité dans l'idée :

Un essuie-mains, a towel.
Un porte-mouchettes, a snuffers-tray.
Un cure-dents, a tooth-pick.

4. Quand un substantif composé ne renferme que des mots invariables de leur nature, comme verbes, adverbes ou préposition, aucune des parties ne prend la marque du pluriel.

EXEMPLES.

Passe-passe, leger-de-main, jugglery.
Pour-boire, money paid above the regular fare.

Exercice II.

1. Il y a souvent plus d'esprit dans un petit volume que dans de gros in-folios.

2. Les plus beaux écrits des Italiens abondent en pensées brillantes mais dépourvues de justesse appellées en cette langue concettis.

3. Des bravo perfides
Ont du malheureux drame achevé le destin.

4. L'Espagne s'honore d'avoir vu naître les deux Sénèques.

5. S'il est vrai que les arts soient nuisibles à la société, nous pouvons dire que Louis XIV. imprima une tache à sa gloire, en fesant naître des Praxitèle, des Apelle, et des Orphée.

6. La satyre a quelque chose d'extrêmement utile :

mille gens, par son secours, se corrigent quelquefois d'un désordre que les traits enflammés des Bourdaloues, des Bossuets et des Massillons n'auraient qu'à demi réformés.

7. On ne doit pas douter qu'il n'y ait eu dans l'antiquité la plus reculée, des Alexandre et des César dont le temps a fait oublier les exploits.

8. Les sis, les pourquois sont bien vigoureux; on pourra y joindre les ques, les quis, les ouis, les nons, parce qu'ils sont plaisans.

9. Heureux l'homme qui peut se mettre au-dessus des qu'en dira-t-ons.

10. Des blancs-seings sont des armes perfides dans les mains d'un fripon.

11. Il y a en France quatre-vingt-six chef-lieux de Préfecture.

12. Dans les pays chauds, sous les ciels heureux, on élève les ver-à-soies sur les mûriers.

13. Que de gens spirituelles se font connaître pour des sots après deux ou trois tête-à-têtes.

14. Le duel est un moyen perfide à l'aide duquel les coupes-jarrets peuvent assassiner en sureté les bons gens.

15. La paresse et l'oisiveté sont les avants-coureur de la misère.

16. Les coquettes sont des paons en société, et des pie-grièches dans leur intérieur.

17. Les remords sont de fâcheux réveille-matins.

18. La ressemblance des sentiments rapproche souvent des homnes d'une condition bien différente. Voilà pourquoi les Augustes, les Mécènes, les Scipions, les Richelieux, les Condés et les Turennes vivaient familièrement avec des hommes de génie.

19. Dans les Champs-Elysée les rois foulent aux pieds tout les délices de leur condition mortelle.

20. Qu'un Molière s'élève, il naîtra des Baron.

SECTION III.

1. Il y a en Français beaucoup de noms composés qui correspondent à des noms simples en Anglais, et des

mots simples qui correspondent à des mots composés; mais quelqu'ils soient ils suivent pour la marque du pluriel les règles ordinaires.

EXEMPLES.

Les pompiers redoublèrent d'efforts, the firemen redoubled their efforts.

L'usage de l'eau-de-vie est pernicieux, the use of brandy is pernicious.

2. Il y a des mots qui sont singuliers dans l'une des deux langues et pluriel dans l'autre; quand l'élève en rencontrera de cette nature, il faudra qu'il se souvienne de mettre les verbes, les adjectifs, les articles et les pronoms qui se rapporteront à ces mots, au même genre et au même nombre que ces noms ont en Français, quelqu'en soit le genre et le nombre en Anglais.

Nous rappellerons ici ce que nous avons dit dans la première partie sur les noms collectifs. Ces sortes de noms gouvernent généralement le verbe au pluriel en Anglais, tandis que le verbe doit rester au singulier dans notre langue si le collectif est général; ce qui arrive lorsqu'il et précédé de l'article défini, et lorsque le verbe doit se mettre au pluriel, c'est qu'il s'accorde non avec le collectif mais avec le substantif pluriel qui le suit, parce que ce collectif est partitif, étant précédé de l'article indéfini ou partitif.

EXEMPLES.

L'armée des alliés remporta la victoire, the army of the allies won the victory.

Il y a dans la nature une foule de mystères qui nous étonnent, there are in nature a number of mysteries which astonish us.

Le mot *l'armée des alliés* est ici un collectif général et par conséquent le verbe qui l'accompagne doit se mettre au singulier, tandis que cette autre expression *une foule de mystères* étant collectif partitif le verbe s'accorde avec le substantif *mystères*, et non pas avec le collectif partitif.

CHAPITRE II.

DE L'ARTICLE.

Nous avons vu dans la première partie de ces éléments, que l'article se plaçait, en Français, devant les noms communs, dont la signification est déterminée, c'est-à-dire, qui désignent un individu particulier, une espèce ou un genre; (Voyez page 35.) Nous allons maintenant parler de quelques cas où l'article se supprime quoique les substantifs soient employés dans un de ces trois sens.

1. On supprime l'article dans les énumérations où l'on place plusieurs substantifs de suite, quoiqu'on puisse l'exprimer sans commettre de faute contre la grammaire. Cette suppression a lieu pour donner plus de force, de rapidité, d'élégance au discours.

EXEMPLE.

Louanges, reproches, exhortations, menaces, rien ne put retenir ce jeune homme sur le bord de l'abîme.

On pourrait, dans cette phrase, employer l'article avant chacun des substantifs, mais alors elle serait languissante, et perdrait beaucoup de son élégance et de sa force.

2. L' article se supprime tonjours lorsque le substantif est placé en apostrophe, c'est-à-dire, lorsque, par figure oratoire, on adresse la parole aux objets dont on parle.

EXEMPLE.

Tremblez, tyrans; votre heure est arrivée!

3. Lorsque deux substantifs sont placés en apposition, et que le second exprime exactement la même chose que le premier, et n'est pas nécessaire au sens de la phrase, l'article qui se trouve placé devant le second en Anglais, doit se retrancher en Français, parce qu'il est considéré comme un simple adjectif qualifiant le premier substantif.

EXEMPLE.

Les Anglais admirent avec raison Hamlet, tragédie de Shakspeare, the English admire justly Hamlet, a tragedy by Shakspeare.

Mais si le second substantif ne présente pas entiérement la même idée que le premier, et se trouve nécessaire au sens de la phrase, soit qu'il exprime une distinction, ou soit lié avec ce qui suit d'une manière indépendante du premier, alors il faut le faire précéder de l'article.

EXEMPLES.

Nous parlions d'Hamlet, la tragédie que nous avons tant admirée, we were speaking of Hamlet, the tragedy which we admired so much.

Avez-vous écrit à votre frère l'avocat, ou au médecin? did you write to your brother the lawyer, or to the doctor?

Dans le premier exemple, le mot *tragédie* étant lié comme substantif avec ce qui suit, doit être précédé de l'article; dans le second le mot *avocat* est employé pour exprimer une distinction entre l'un de vos frères, et les autres, et demande aussi l'article.

4. On supprime encore l'article devant les mots pris dans un sens partitif, précédés d'un adjectif; à moins que cet adjectif ne forme avec le substantif un mot composé.

EXEMPLES.

J'ai lu de bons livres, I have read some good books.

Nous avons mangé des petits-pois, we have eaten green peas.

De et non pas *des bons livres,* parce que l'adjectif *bons* précède le substantif, et ne forme pas un mot composé avec *livres*; mais nous avons dit *des petits-pois* parce que l'adjectif et le substantif forment un mot composé, et sont unis inséparablement.

5. Les mots qui sont pris dans un sens vague et indéterminé rejettent aussi l'article; ce que arrive lorsque les substantifs ne désignent ni un genre, ni une espèce, ni un individu particulier. (Voyez 1ère pertie, page 35.)

EXEMPLES.

Jean possède une table de marbre, John owns a marble table.

Antoine est un homme sans mérite, Anthony is a man without merit.

Dans ces deux exemples rien ne nous indique de quel *marbre* ni de quel *mérite* il s'agit ; ces mots sont donc pris dans une signification vague et indéterminée et n'admettent point l'article.

6. Les substantifs précédés d'un adverbe de quantité ou d'un collectif rejettent aussi l'article à moins qu'ils ne soient suivis d'un pronom relatif qui serve à les particulariser.

EXEMPLES.

Il y a beaucoup de peuples idolâtres, there are many idolatrous nations.

Beaucoup des peuples qui étaient idolâtres, ont reçu la lumière de l'évangile, many of the nations who were idolaters, have received the light of the gospel.

S'il est certaines circonstances, comme nous venons de le voir dans lesquelles on supprime l'article en Français quoiqu'il soit exprimé en Anglais, il en est d'autres au contraire où il faut l'exprimer dans notre langue quoique les Anglais le suppriment.

1. Lorsqu'un nom propre est précédé d'un adjectif qualificatif, l'article doit être exprimé en Français ; de même, lorsque le nom propre est précédé d'un mot exprimant qualité, ou dignité.

EXEMPLES.

Le président Jackson, president Jackson.

Le vieux Pierre, old Peter.

2. Nous avons déjà dit que les noms de pays, de rivières, de montagnes, &c. prenaient l'article en Français. (Voyez, page 36, 1ère partie.)

3. Nous avons dit dans la première partie qu'il fallait répéter l'article et les adjectifs déterminatifs avant chaque substantif, lorsqu'on s'en était servi devant le premier

mot d'une énumération. (Voyez, pages 34, 54, 55, &c.) Nous ajouterons maintenant que l'on doit encore répéter ces mêmes mots avant deux adjectifs unis par la conjonction *et* lorsqu'ils ne qualifient pas le même substantif.

EXEMPLES.

Le vieux et le jeune soldat, the old and the young soldier.

Mon grand et mon petit appartement, my large and my small apartment.

En effet ces phrases sont elliptiques ; c'est comme s'il y avait : *le vieux soldat et le jeune soldat, mon grand appartement et mon petit appartement ;* il est évident que le même soldat ne peut pas être tout à la fois *vieux* et *jeune*, ni le même appartement *grand* et *petit* tout ensemble, comme il y a deux substantifs, il doit y avoir deux déterminatifs. Mais on dira avec un seul article et un seul déterminatif, *le vieux et brave soldat*, *mon grand et bel appartement*, parce qu'il ne s'agit que d'un seul et même *soldat*, d'un seul et même *appartement*.

EXERCICES.

Ceux qui donnent des bons conseils sans les accompagner d'exemples, ressemblent à ces poteaux qui indiquent les chemins sans les parcourir.—Les personnages les plus ridicules dans le commerce de la société sont ceux qu'on appèle de petits-maîtres.—Combien on trouve dans Homère et dans Virgile des épisodes bien amenés! —La haine est si aveugle, qu'elle ne cherche pas même des prétextes pour se satisfaire.—Un seul jour perdu ne devrait-il pas nous laisser de regrets mille fois plus cuisants qu'une grande fortune manquée?—On prétend que les montagnes qui traversent l'ancien et nouveau monde ont été autrefois des plaines couvertes par la mer.—Les grandes et fortes pensées viennent du cœur.—Comment deux personnes n'auraient-elles qu'une seule et une même volonté, quand chacune d'elles en a plusieurs!—Du

temps de Philippe-le-Bel, il n'y avait que les ducs, comtes et barons dont les femmes eussent le droit de se donner quatre robes par an.—L'amour pour ses père et mère est la base de toutes les vertus.—Un grand cœur, disait un roi de Perse, reçoit des petits présents d'une main, et en fait des grands de l'autre.—Le but des philosophes anciens et modernes est de porter les hommes à la vertu.—La possession des faux biens du monde ne peut procurer qu'une fausse et une trompeuse félicité.—Lycurgue disait aux Spartiates: voulez-vous être toujours libres et respectés? soyez toujours pauvres, et n'entreprenez jamais des conquêtes.—Quiconque a des nombreux témoins de sa mort, meurt toujours avec courage. —On le voit toujours avec de beaux-esprits ou de grands-seigneurs.—Si vous ne vous acquittez pas de la dette immense que votre enfance a contractée avec vos père et mère, vous encourrez l'animadversion de tous ceux qui sont honnêtes parmi pères, mères et enfants.—Les belles et les mémorables actions ne peuvent illustrer si elles n'ont pas la vertu pour cause.—Si le corps se fortifie par des travaux modérés, c'est par des sages instructions que l'esprit se perfectionne.—Comment un homme qui n'a pas d'idées nettes de la justice, pourrait-il avoir la conscience d'avoir fait une action injuste? —Il faut faire de ses idées l'image exacte des choses, et de la parole, une nette et une vive image de ses idées.— Ceux qui font des antithèses en forçant les mots, sont comme ceux qui font des fausses fenêtres pour la symétrie.—Le père du Tertre dit que, si presque tous les nègres sont camus, c'est parce que les pères et mères écrasent le nez à leurs enfants.—La Grèce et l'Italie ont produit de grands hommes dans tous les genres.

CHAPITRE III.

DE L'ADJECTIF QUALIFICATIF.

I. Tout qualificatif, soit adjectif, soit participe passé ou présent, doit toujours se rapporter à un mot exprimé

dans la phrase, et son rapport avec ce mot ne doit donner lieu à aucune équivoque. Ainsi l'on ne dira pas : *Jaloux des droits de sa couronne, son unique ambition était de la transmettre à ses successeurs*, jealous of the rights of his crown, his only ambition was to transmit it to his successors.

Le qualificatif *jaloux* ne se rapportant à aucun des mots énoncés dans la phrase. Pour que la phrase soit correcte il faut dire : *Ce roi se montrait jaloux des droits de sa couronne*, &c. ou bien : Comme ce prince était jaloux des droits de sa couronne, son unique ambition, &c. On ne dira pas non plus :

Aimant l'étude par-dessus toute chose, votre père vous fournira les moyens de vous y livrer, loving study above all things, your father will furnish you the means of giving yourself to it.

Le rapport du qualificatif *aimant* est équivoque : est-ce votre père, ou est-ce vous qui êtes *aimant?* On fait disparaître cette faute en disant : *comme votre père aime l'étude par-dessus toute chose, il vous fournira*, &c., ou *comme vous aimez l'étude*, &c.

II. Nous avons dit dans la première partie que l'adjectif doit s'accorder en genre et en nombre avec le substantif qu'il qualifie, nous ajouterons maintenant quelques remarques à ce sujet.

1e. *Remarque.* S'il y a deux ou plusieurs substantifs ou pronoms, l'adjectif se met au pluriel, et prend le genre masculin, si les substantifs ou les pronoms sont de différents genres.

EXEMPLE.

Le riche et le pauvre sont égaux devant Dieu, the rich and the poor are equal before God.

2e. *Remarque.* Lorsque deux substantifs qualifiés par un adjectif n'ont pas le même genre, l'oreille exige qu'on énonce le substantif masculin le dernier, si l'adjectif a une terminaison particulière pour chaque genre, comme : *bon, bonne ; entier, entière ; épais, épaisse*, &c. : et qu'on

dise *il a montré une prudence et un courage étonnants*, et non pas : *un courage et une prudence étonnants.*

3e. *Remarque.* L'adjectif placé après deux ou plusieurs substantifs s'accorde avec le dernier,

1. Lorsque les substantifs sont synonymes, c'est-à-dire, quand ils ont à-peu-près la même signification.

EXEMPLE.

Toute sa vie n'a été qu'un travail, qu'une occupation continuelle, all his life has been but a continual labor and occupation.

Dans ce cas, il n'y a proprement qu'un seul mot à qualifier, puisqu'il n'y a qu'une seule et même idée d'exprimée, et c'est avec le dernier substantif que l'accord a lieu, comme frappant le plus l'esprit.

2. Lorsque les substantifs sont unis par la conjonction *ou* : *Un courage ou une prudence étonnante.*— Cette conjonction donne l'exclusion à un des substantifs, et c'est sur le dernier, comme fixant le plus l'attention, que tombe la qualification.

4e. *Remarque.* Les adjectifs *nu*, bare ; *demi*, half ; *excepté*, except ; *supposé*, supposing, &c., sont invariables, quand ils précèdent le substantif: *nu-tête, demi-heure, excepté ces personnes, supposé ces faits ;* mais on dirait avec accord : *tête nue, une heure et demie, ces personnes exceptées, ces faits supposés*, l'adjectif étant placé après le substantif.

N. B. L'adjectif *demi* ne s'accorde jamais en nombre avec le substantif énoncé auparavant. Ainsi on dira : 3 *heures et demie*, et non : 3 *heures et demies*. Dans ces sortes de phrases, *demi* s'accorde avec un substantif sous-entendu ; c'est comme s'il y avait : 3 *heures et (une heure) demie*. Cet adjectif ne prend la marque du pluriel que lorsqu'il est employé substantivement : *cette horloge sonne les demies.*

5e. *Remarque.* L'adjectif *feu* ne s'accorde que lorsqu'il précède immédiatement le substantif : *la feue reine, votre feue mère ;* mais on dirait sans accord : *feu la*

reine, *feu votre mère*, attendu que l'adjectif *feu* est séparé de son substantif par *la*, *votre*.

III. L'adjectif employé adverbialement, c'est-à-dire pour qualifier un verbe, est toujours invariable.

EXEMPLE.

Ces livres coûtent cher, these books cost dear.

IV. Deux adjectifs dont le premier est qualifié par le second, restent tous les deux invariables : *des cheveux châtain clair*, *des étoffes rose tendre*. La raison en est que le premier adjectif est pris substantivement ; c'est comme s'il y avait : *d'un châtain clair*, *d'un rose tendre*.

V. Il ne faut pas appliquer aux personnes les adjectifs qui ne conviennent qu'aux choses ; tels sont : *pardonnable*, *impardonnable*, *déplorable*, *contestable*, *inestimable*, etc. ; ni aux choses ceux qui ne conviennent qu'aux personnes ; tels sont *consolable*, *inconsolable*, &c. Ainsi l'on ne dira pas avec Racine.

Vous voyez devant vous un prince déplorable.

Ni avec un auteur moderne : *sa douleur était inconsolable*. Mais on dirait bien : *Un prince dont le sort est déplorable*, *une personne inconsolable dans sa douleur*.

VI. Il y a des adjectifs qui changent la signification du substantif, selon qu'ils sont placés avant ou après ; par exemple :

Un brave homme,	*signifie*	a man of probity.
Un homme brave,	"	a brave man.
Un honnête homme,	"	an honest man.
Un homme honnête,	"	a polite man.
Un grand homme,	"	a great man.
Un homme grand,	"	a tall man.
Un pauvre homme,	"	a man without talents.
Un homme pauvre,	"	a poor man.

Et ainsi de quelques autres ; il n'y a guère que l'usage et la lecture des bons auteurs qui puissent servir de guide à cet égard.

Exercices.

sur l'emploi de l'adjectif qualificatif.

La bonté et la puissance de Dieu sont infinies. Assis sur son trône, au centre de l'univers, le souffle de sa bouche anime tout, et donne à tout l'ordre, la beauté et la grâce.—Le climat tempéré ne produit que des choses tempéré; les herbes les plus douce, les légumes les plus sain, les fruits les plus suave, les animaux les plus tranquille, les hommes les plus poli sont l'apanage de cet heureux climat.—La sagesse et la puissance du Créateur, aussi visible dans la structure du limaçon que dans celle du lion, se manifestent dans toute la nature.—L'esprit et la vertu, fait pour plaire toujours, sont la source de toute véritable gloire.—La nature a pour les ames sensible un charme et une beauté toujours nouveaux.—Calypso trouvait une noblesse, une grandeur d'ame étonnantes dans ce jeune homme qui s'accusait lui-même.—La surface de la terre est composée de matière végétale et animale, livrée à un mouvement ou à un changement continuels.—Les grands seigneurs du Tunquin ne paraissent à la cour que nus-pieds.—Les demis-dieux des anciens n'étaient que des hommes qui s'étaient distingués par une valeur ou une vertu extraordinaires.—On peut tout sacrifier à l'amitié, exceptés l'honnête et le juste.—Les grands phénomènes de la nature s'expliquent aisément, supposée la gravitation universelle un principe vrai.—La feu reine était universellement adorée.—Feue votre mère unissait les charmes de l'esprit à la bonté du cœur.— Tous les honneurs paraîtraient payés trop chers à l'honnête homme, s'ils lui avaient coûté quelque bassesse.—Quelques mythologues représentent Apollon avec des cheveux blonds-cendrés; d'autres, avec des cheveux châtains-clairs.—Quelque coupables que soient les hommes, Dieu est si bon qu'ils sont rarement impardonnables à ses yeux.—Parmi les peines et les afflictions de cette vie, il y en a peu d'inconsolables, si nous portons nos regards vers le ciel.—Accoutumés aux beautés qui

s'offrent à nos regards, souvent la sagesse dont elles portent l'empreinte excite peu notre admiration.—Les Français parlent vites, et agissent quelquefois lentement.—On doit éviter, presqu'autant que le mal, les demis-remèdes dans les grands maux.—L'homme véritablement attaché à sa patrie, sacrifie son repos et sa liberté, pour la liberté et la félicité publique.—On trouve dans les fables de La Fontaine une ingénuité, une naïveté admirables.—Les Samoièdes vivent fort long-temps, quoiqu'ils ne se nourrissent que de chair ou de poisson crus.—Les oiseaux construisent leurs nids avec un art, une adresse admirables.—La religion veille sur les crimes privé ; les lois veillent sur les crimes public.—L'homme le moins pardonnable est celui qui ne veut pas se corriger de ses défauts.—Tout est grand dans le temple de la faveur, exceptées les portes, qui sont si basses qu'il faut y entrer en rampant.—La raison qui se borne à s'accommoder des choses raisonnables, et à ne s'échauffer que contre ce qui est faux, n'est qu'une demie-raison.—Le peuple a toujours les yeux et les oreilles ouverts pour découvrir les défauts des grands.—Le bon goût des Egyptiens leur fit aimer la solidité et la régularité toutes nu.—Sensible et généreux, sa plus douce satisfaction est de consoler et de secourir les malheureux.—Le goût du jeu, fruit de l'avarice et de l'ennui, ne captive jamais qu'un esprit ou un cœur vides.—Les animaux de la zône torride, et des contrées chaudes des zônes tempérées ont, pour la plupart, la jambe et le cou fort alongé.—Un volcan est un canon d'un volume immense, dont l'ouverture a souvent plus d'une demie-lieue.—Le corps des oiseaux est disposé dans toutes ses parties avec un art et une harmonie enchanteurs.—La vertu excepté, tout passe comme un songe.

Je ne puis voir en moi la femme du vainqueur,
Sans y voir des vaincus la déplorable sœur.

CHAPITRE IV.

ADJECTIFS DETERMINATIFS.

I. Les adjectifs possessifs *notre, votre, leur,* se mettent au pluriel, lorsqu'ils se rapportent à plusieurs unités prises collectivement, et présentant alors une idée de pluralité.

EXEMPLES.

Nos cœurs étaient frappés d'une égale horreur, our hearts were struck with an equal horror.

Des fleurs odoriférantes ornaient leurs fronts, sweet smelling flowers adorned their foreheads.

Dans ces exemples *cœurs* et *fronts* sont des unités prises collectivement: ce sont des *unités,* parce que chacune des personnes dont il s'agit n'a qu'*un cœur, un front;* et *ces unités sont prises collectivement,* parce qu'il s'agit de plusieurs individus, et que conséquemment, il y a plusieurs *cœurs,* plusieurs *fronts.*

Remarque. Malgré l'idée collective, *notre, votre, leur,* se mettent au singulier, quand ils se rapportent à un de ces substantifs qui ne s'emploient pas au pluriel, comme *humanité, faim, soif,* &c.

EXEMPLES.

Nous sommes contents de notre santé, we are satisfied with our health.

Soldats, modérez votre impatience, soldiers, moderate your impatience.

En effet l'on ne dit pas *des santés, des impatiences,* dans le même sens que ces mots sont employés ici.

II. Comme les mots *aucun,* et *nul* signifient *pas un,* not one, ils excluent toute idée de pluralité, et par conséquent, ils doivent toujours être suivis d'un substantif singulier, à moins, toutefois, que ce ne soit un de ces mots qui ne s'emploient pas au singulier, ou qui, au pluriel, présentent un autre sens qu'au singulier.

EXEMPLES.

Aucun chemin de fleurs ne conduit à la gloire, no flowery path leads to glory.

Nuls pleurs ne purent le toucher, no tears could move him.

Aucun du premier exemple reste au singulier parce que *chemin* employé au pluriel a la même signification qu'au singulier ; *Nuls* du second est au pluriel, parce que *pleurs* ne se dit jamais au singulier.

III. *Chaque*, each, every, doit toujours être suivi d'un substantif, tandis que *chacun*, étant pronom, doit être employé sans le nom qu'il représente.

EXEMPLES.

Chaque pays a ses plantes particulières, each country has its peculiar plants.

Ces arbres ont cinq pieds de diamètre chacun, these trees are five feet in diameter each.

IV. *Même*, peut être adjectif ou adverbe :

1. Il est adjectif quand il précède le substantif, et quand il est placé après un seul substantif ou après un pronom personnel ou réfléchi.

EXEMPLES.

Ces murs mêmes peuvent avoir des yeux, those very walls may have eyes.

Les dieux eux-mêmes devinrent jaloux du bonheur des bergers, the gods themselves became jealous of the happiness of the shepherds.

2. *Même* est adverbe quand il est placé après deux ou plusieurs substantifs, et quand il qualifie un verbe ; il doit alors se traduire en Anglais par *even, also.*

EXEMPLES.

Le mérite, les vertus même doivent beaucoup à la modestie, merit, virtues *even,* are much indebted to modesty.

Exempts de maux réels, les hommes s'en forment même de chimériques, free from real evils, men imagine *even* fictitious ones.

V. *Quelque*, s'écrit de trois manières en Français, suivant les mots qu'il qualifie, et les différentes significations qu'il a en Anglais.

1. Lorsqu'il est suivi du verbe *être* au subjonctif, il se met en deux mots séparés *quel* et *que ;* il correspond au mot Anglais, *such as*, et *quel* adjectif, s'accorde en genre et en nombre avec le sujet du verbe, et *que*, conjonction, reste invariable.

EXEMPLE.

Quels que soient les humains, il faut vivre avec eux, such as the mortals are, we must live with them.

2. Suivi d'un substantif, il s'écrit d'un seul mot *quelque ;* il est adjectif, et s'accorde avec le substantif; il signifie en Anglais, *whatever*, *whoever*.

EXEMPLE.

Quelques raison que vous puissiez me donner, whatever reasons you may give me.

3. Suivi d'un adjectif qualificatif, d'un participe, ou d'un adverbe, il devient adverbe, s'écrit d'un seul mot et reste toujours invariable. Il se rend alors en Anglais par, *however*.

EXEMPLE.

Quelque puissants que soient les rois, however powerful the kings may be.

Cependant si l'adjectif ou participe qui est placé après *quelque*, était suivi immédiatement d'un substantif, *quelque* deviendrait alors adjectif et sujet à l'accord comme au No. 2.

EXEMPLE.

Quelques grands succès que vous obteniez, whatever great successes you may obtain.

VI. *Tout* peut être adjectif ou adverbe : lorsque *tout* est joint à un substantif ou à un pronom, il est adjectif, et s'accorde en genre et en nombre avec ce substantif ou pronom, et signifie en Anglais, *all*, *every*.

EXEMPLES.

Tout homme, every man ; *tous les hommes*, all men ; *toutes les femmes*, all women.

Tous ceux qui sont justes, all those who are just.

Tout lorsqu'il est adverbe signifie en Anglais, *quite*, *however*, et doit toujours rester invariable, à moins que l'adjectif ou participe qui le suit ne soit féminin et commence par une consonne ou une *h* aspirée, auquel cas il s'accorde en genre et en nombre avec le substantif.

EXEMPLES.

Tout aimable qu'est la vertu, however amiable virtue may be.

Elle est tout étonnée, she is quite astonished.

Toutes spirituelles que sont ces dames, however witty these ladies may be.

Ce n'est que pour adoucir la prononciation que l'on a introduit cette exception.

Exercices.

C'est un grand mal que de ne pouvoir en supporter aucuns.—Pourquoi dans l'adversité nous abandonner à la douleur, puisque nul pleurs ne sauraient changer le cours des événements.—Aucune troupes n'ont montré plus de courage que les nôtres à la bataille de Pavie, livrée en mille-cinq cents-vingt-cinq.—On prétend que Salomon avait deux milles écuries de dix chevaux chaque.—Les même dangers qui sont des écueils pour les méchants, deviennent des occasions de mérite pour les justes.

Il est de ces mortels favorisés des cieux
Qui sont tout par eux-même et rien par leurs aieux.

Il y a une sagesse et une bonté infinie dans les choses même où la faiblesse de nos lumières nous empêche de les reconnaître.—Les plus farouches animaux, les rochers mêmes paraissaient sensibles à ma douleur.—La vanité est de tous les sexes et de tous les âges ; nous en mettons mêmes jusque dans la misère et l'abjection.

Quelques soient les lois, il les faut respecter.
Quels que crimes toujours précèdent les grands crimes.
Quelque glorieux prix qui me soient réservés,
Quels lauriers me plairont de son sang arrosés ?

Quelques corrompues que soient nos mœurs, le vice n'a pas encore perdu parmi nous tout sa honte.—Quelque soit votre naissance, quelques grandes que soient vos richesses, quelles que dignités que vous possédiez, souvenez-vous que vous frustrez les vues de la Providence, si vous n'en faites pas usage pour le bien de l'humanité. —Tout les rois qui ont gouverné Rome se sont distingués par des grandes vertus ou par des grand talents.—Tout ame ambitieuse est incapable de règle.—Nous avons tout une même origine.—La nature toute entière se trouve dans les grands poèmes épiques.—La vertu, toute austère qu'elle est, fait goûter bien des plaisirs.

Nos vaisseaux sont tous prêts, et le vent nous appèle.

Les philosophes, tous profonds qu'ils sont, ignorent la cause de bien des effets.—L'espérance, tout trompeuse qu'elle est, sert au moins à nous mener à la fin de la vie par un chemin agréable.—Toute engourdie qu'est la paresse, elle fait plus de ravages chez nous, que toutes les autres passions ensemble.—Il n'y a point d'absurdités qui ne trouvent des têtes tout disposées à les recevoir.—C'est un malheur que les hommes ne puissent posséder aucuns talents sans donner l'exclusion à tous les autres.—Il nous en coûte bien moins de remporter des victoires, que de nous vaincre nous-même.—Les riches, quelques sots qu'ils soient, emportent toujours les suffrages, et les rieurs sont de leur côté.—Les prospérités militaires laissent dans l'ame je ne sais quoi qui la remplit toute entière.—Le vrai courage a toujours quelque ressources.—Les gens d'esprit même n'en ont jamais moins que lorsqu'ils tâchent d'en avoir.—Il n'y a aucunes conditions qui n'aient leurs peines.

Reine, l'excès des maux où la France est livrée
Est d'autant plus affreux que leur source est sacrée.

Quelque soit la modération de nos désirs, ne nous croyions pas à l'abri des revers.

Quelque soit la main qui m'ôtera la vie,
Qui meurt dans sa vertu, meurt sans ignominie.

La vie de l'homme utile, quelle que courte que soit sa durée, ressemble au plus précieux des métaux, qui a beaucoup de poids sous un petit volume.—Nuls plaisirs n'égalent celui que cause une bonne action qu'on a faite. —C'est par la sagesse, disait un jeune roi, que les rois mes voisins, quelques redoutables qu'ils soient, me craindront.—Combien d'hommes ne semblent nés que pour eux-même !—La beauté, quelqu'elle soit, ne vaut pas un bon esprit.—Les magistrats doivent une égale justice à tout le monde, à leurs ennemis mêmes.

Justes, ne craignez point le vain pouvoir des hommes :
Quels que élevés qu'ils soient, ils sont ce que nous sommes.

CHAPITRE V.

DES PRONOMS.

I. Les pronoms ayant toujours par eux-mêmes une signification déterminée, ne doivent jamais représenter un substantif pris dans un sens indéterminé, c'est-à-dire, employé sans article ou aucun adjectif déterminatif. Ainsi l'on ne doit pas dire : *s'il a droit de répondre, qui le lui a donné ;* ni : *Il demande grâce quoiqu'il ne* la *mérite pas ;* les pronoms *le* et *la* ne devant pas représenter les noms *droit* et *grâce* qui sont employés sans aucun article ou adjectif déterminatif. Pour rendre ces phrases correctes, il faudra placer devant ces substantifs *droit* et *grâce*, l'article ou l'un des adjectifs déterminatifs, et dire.

S'il a le droit de répondre, qui le lui a donné ? if he has the right to answer, who has given it to him?

Il demande sa grâce, quoiqu'il ne la mérite pas, he demands his forgiveness, though he deserve it not.

Remarque. Lorsque le génie de la langue ne permet pas d'employer l'article ou aucun adjectif déterminatif

avant le substantif, on prend un autre tour, et au lieu de dire : *quand nous mîmes en mer, elle était paisible,* when we put to sea, it was quiet ; il faudra dire : *quand nous nous embarquâmes, la mer était paisible,* when we embarked, the sea was quiet.

II. Les pronoms ne doivent jamais se répéter avec des rapports différents ; c'est-à-dire, qu'ils ne doivent pas représenter tantôt un objet, tantôt un autre. Ainsi l'on ne doit pas dire : *Samuel offrit son holocauste à Dieu, et* il *lui fut si agréable, qu'*il *lança au même instant la foudre sur les Philistins,* parce que le premier *il* se rapporte à *holocauste* et le second à *Dieu.* En Anglais l'équivoque de cette phrase disparait parce que le pronom neutre *it,* et le masculin *he* ne peuvent présenter aucune confusion ; aussi l'on pourra dire : Samuel offered his holocaust to God, and *it* was so agreeable to him, that at the same instant *he* sent down his thunder against the Philistines ; tandis qu'en Français il faut changer la phrase et dire : *Samuel offrit son holocauste à Dieu* qui *le trouva si agréable qu'*il *lança au même instant la foudre sur les Philistins.*

La phrase suivante est fautive dans les deux langues ; On *aperçoit dans cet ouvrage un certain mystère qu'*on *tâche de vous cacher, one* perceives in this work a certain mystery that *one* tries to hide from you : en effet le premier *on,* one, se rapporte au lecteur, et le second à l'auteur ; l'équivoque disparaitra si l'on dit : *le lecteur* aperçoit dans cet, &c. ou bien : *on aperçoit dans cet ouvrage un certain mystère que l'auteur tâche de cacher.*

III. Le pronom ne doit jamais être construit d'une manière équivoque. Nous ne dirons donc pas : *Virgile a imité Homère dans tout ce qu'il a de beau ;* en effet, *il* peut se rapporter à *Virgile* ou à *Homère ;* pour être correct il faut dire.

Virgile, dans tout ce qu'il a de beau, a imité Homère, ou bien, *Virgile a imité Homère dans tout ce que celui-ci a de beau.*

Exercices.

SUR L'EMPLOI DES PRONOMS EN GENERAL.

Si nous n'avions pas tant d'orgueil, nous parlerions moins de celui des autres.—Il est rare d'entendre raison dans un âge où l'on se fait quelquefois un mérite de ne pas la consulter.—Les hommes aiment à rendre justice aux morts, soit qu'ils se flattent de l'espérance qu'on la leur rendra un jour, soit qu'ils aiment naturellement la vérité.—La politesse exige qu'on prête attention à ce qu'on nous dit.—Hypéride a imité Démosthènes dans les endroits où il s'est montré le plus éloquent.

L'homme qui craint Dieu, qui connaît les moindres secrets de nos cœurs, ne fait rien qui soit contraire à la vertu.—L'empereur Théodose fut mis en pénitence publique par saint Ambroise, et elle dura jusqu'à ce qu'il se fût humilié devant Dieu et devant les hommes.—On n'estime guère que les qualités qu'on admire en nous.—François I[er] érigea Vendôme en Duché-pairie, en faveur de Charles de Bourbon; il le mena ensuite en Italie, où il se comporta vaillamment. Quand il fut fait prisonnier à la bataille de Pavie, il ne voulut point accepter la régence; cependant il ne cessa pas de travailler à la délivrance du roi, et il continua à le bien servir, quand il fut rendu à ses sujets.—Les hommes les plus avides de de plaisirs connaissent rarement celui que fait goûter une bonne action.—L'homme de bien doit son assistance à tout infortuné, lors même qu'il est son ennemi.—Dans les premiers âges du monde, chaque père de famille gouvernait la sienne avec un pouvoir absolu.—On n'aime pas à donner des louanges qui sont comme des aveux de la supériorité qu'on a sur nous.—Peu de temps après la mort d'Auguste, qui affligea vivement le peuple romain, la poésie, qui avait brillé avec tant d'éclat sous les yeux de ce prince, qui protégait les lettres, s'éclipsa sous ses successeurs, qui s'abandonnèrent, pour la plupart, à la mollesse et à toutes sortes de crimes, qui amenèrent la chute de l'empire.

DES PRONOMS PERSONNELS.

I. Les pronoms personnels employés comme *sujets*, se placent avant le verbe.

*J'*inventai des couleurs, *j'*armai la calomnie,
*J'*intéressai sa gloire : *il* trembla pour sa vie.

Excepté, 1. Lorsque l'on interroge ; dans les temps simples, ils se placent après le verbe, et dans les temps composés, entre l'auxiliaire et le participe :

Où suis-*je* ? qu'ai-*je* fait ? que dois-*je* faire encore ?

2. Lorsque le verbe est au subjonctif sans qu'aucune conjonction soit exprimée :

Puissé-*je* de mes yeux y voir tombre la foudre !

3. Lorsque le verbe forme une proposition qui annonce qu'on rapporte les paroles de quelqu'un : *Je ne serai heureux, disait-il, qu'autant que vous le serez.*

4. Lorsque le verbe est précédé de quelqu'un des mots, *aussi, peut-être, encore, toujours, en vain, du moins, au moins : aussi est-il votre ami ; peut-être avez-vous raison ; en vain prétendons-nous.*

Cette exception n'est pas de rigueur, car on peut dire également : *aussi il est votre ami ;—peut-être vous avez raison*, etc. mais alors l'expression semble n'avoir ni la même grâce, ni la même énergie.

II. Les pronoms personnels employés comme *régimes* se placent également avant le verbe :

Les ennemis des Juifs *m'*ont trahi, *m'*ont trompé !

. . . Je viens chercher Hermione en ces lieux,
La fléchir, *l'*enlever, ou mourir à ses yeux.

Cette règle donne lieu à deux exceptions :

1. Lorsqu'un verbe à l'infinitif est sous la dépendance d'un autre verbe, le pronom régime de l'infinitif peut se placer avant cet infinitif ou avant le verbe qui précède : on dit également bien : *Je viens vous chercher*, ou *je vous viens chercher ; Tu trahis mes bienfaits, je veux les redoubler.*

2. Lorsque le verbe est à l'impératif, le pronom qui en est le régime s'énonce après le verbe :

Pends-*toi*, brave Crillon, on a vaincu sans toi.

1e *Remarque.* S'il y avait deux impératifs de suite unis par une des conjonctions *et*, *ou*, le pronom régime du dernier impératif pourrait le précéder. Ainsi, au lieu de dire : *ou arrachez-moi le jour,—et repolissez-le*, La Harpe a pu dire :

Laissez-moi cette chaîne, ou *m'*arrachez le jour,

et Boileau :

Polissez-le sans cesse, et *le* repolissez.

2e *Remarque.* Quand un verbe à l'impératif a deux pronoms pour régimes, l'un direct et l'autre indirect, le régime direct s'énonce le premier : *donnez-le-moi*, *prêtez-le-lui*, *cédez-le-nous.*

On en excepte les pronoms régimes directs *moi*, *toi*, *le*, *la*, construits avec le régime indirect *y* : *envoyez-y-moi*, *promènes-y-toi*, *menez-y-le*, pour ne point dire : *envoyez-m'y*, *promène-t'y*, *menez-l'y.*

Cependant, il vaut mieux prendre un autre tour, et dire, par exemple : *envoyez-moi-là*, *promène-toi dans ce lieu*, etc.

III. La répétition des pronoms personnels employés comme sujets est indispensable,

1. Quand les propositions sont liées par toute autre conjonction que *et*, *ou*, *ni*, *mais* : *nous détestons les méchants*, *parce que nous les craignons.—Il est savant*, *quoiqu'il soit bien jeune.*

2. Quand on passe d'une proposition négative à une proposition affirmative : *Je ne plie pas et je romps.* Mais on peut dire *je plie et je ne romps pas*, ou *je plie et ne romps pas*, la première proposition étant affirmative.

Hors ces deux cas, c'est le goût, l'oreille et surtout le besoin dêtre clair qu'il faut consulter.

IV. La répètition des pronoms personnels employés comme régimes est indispensable avant chaque verbe :

Son visage odieux *m'*afflige et *me* poursuit.
Il détourne les yeux, *le* plaint, et *le* révère.

V. Le pronom *soi* est toujours du nombre singulier ; il se dit des personnes et des choses ; mais, appliqué aux personnes, il ne s'emploie qu'avec une expression vague, comme *on, chacun, personne, quiconque*, &c.: *on doit rarement parler de soi* ; ou avec un infinitif: *Ne vivre que pour soi, c'est être déjà mort.*

Remarque. Quoiqu'il n'y ait pas dans la phrase une expression vague, comme *on, quiconque*, &c., les écrivains emploient *soi*, pour les personnes, quand il s'agit d'éviter une équivoque ; et alors ce pronom se rapporte toujours au sujet du verbe : *En remplissant les volontés de son père, ce jeune homme travaille pour soi.—Pour lui* offrirait un sens louche : on ne saurait s'il représente le fils ou le père.

VI. Le pronom *leur*, et les pronoms *lui, eux, elle, elles*, employés comme régimes indirects, ne s'appliquent qu'aux personnes et aux choses personnifiées. Ainsi il ne faut pas dire : *Cette maison menace ruine, n'approchez pas d'elle.* Dans ce cas où se sert des pronoms *en, y : n'en approchez pas, n'y touchez pas*, &c. ; ou bien on donne un autre tour à la phrase, si ces deux pronoms ne peuvent y entrer.

VII. Le pronom *le*, qui fait *la* au féminin et *les* au pluriel des deux genres, peut représenter un *substantif* ou un *adjectif.*

Quand il représente un substantif ou un adjectif pris substantivement, le pronom s'accorde en genre et en nombre avec ce substantif ou cet adjectif pris substantivement :

Etes-vous la malade ?—Je *la* suis.
Etes-vous les mariés ?—Nous *les* sommes.

Quand il représente un adjectif ou un substantif pris adjectivement, le pronom est invariable, l'adjectif ne pouvant lui communiquer ni genre ni nombre.

Madame, êtes-vous malade ?—Je *le* suis.
Messieurs, êtes-vous mariés ?—Nous *le* sommes.

Exercices.

Mon innocence est le seul bien qui me reste ; laissez-moi-la.

. . . . . Regardez-moi durant cet entretien,
Et jusqu'au moindre mot, imprimez-vous-le bien.

Je pars pour visiter la patrie de Thémistocle ; accompagnez-m'y, et rien ne manquera à ma satisfaction.—Les impulsions du cœur sont rarement trompeuses : abandonne-t'y, si tu veux être heureux.—Vous n'êtes pas heureux, et avez sauvé Rome !—Je ne puis me commander à moi-même, et commande au monde entier.—Les grandes prospérités nous aveuglent, transportent, égarent.—Quand un homme est innocent, la pensée qu'on le croit coupable, le poursuit, tourmente, accable.—Un homme de bien a de la pudeur, quand même il n'a que soi pour témoin.—Quelque modeste que soit un honnête homme, il ne saurait empêcher qu'on ne dise sur son compte tout le bien qu'un malhonnête homme ose dire de lui.—Les passions, qui ont en soi tant de force, cèdent toutes à l'ambition.—Un homme de mérite est un soleil dont les rayons échauffent, brillent, éblouissent, à mesure qu'on s'approche d'eux.—L'homme inconstant ne ressemble jamais à soi-même.—Les ressources de la vertu sont infinies : plus on fait usage d'elles, plus elles se multiplient.—Le sage qui entend une parole sensée, la loue, et se l'applique à soi-même.—Personne n'est aussi content de son sort que de lui.

Mais qui peut altérer vos bontés paternelles ?
Vous seule, vous, ma fille, en abusant trop d'elles.

S'il est ordinaire d'être vivement touché des choses rares, pourquoi les sommes-nous si peu de la vertu ?—Les vices renferment en soi tout ce qui peut les rendre odieux.—Vous n'êtes pas ma fille ; mais lors même que vous le seriez, je ne prendrais pas un intérêt plus vif à votre bonheur.—L'excellence des sens vient de la nature, mais l'art et l'habitude peuvent leur ajouter un plus grand degré de perfection.

Que je suis malheureuse ! ô ciel ! que je la suis !

Un homme vain trouve son compte à dire du bien et du mal de soi ; un homme modeste ne parle point de soi.—Nous nous tourmentons moins pour devenir heureux que pour faire croire que nous les sommes.—Un homme qui a su vaincre ses passions et leur mettre un frein, a remporté la plus belle de toutes les victoires.

Ne me trompé-je pas en vous croyant ma nièce ?
Oui, monsieur, je le suis. . . . .

Si nous n'avons pas démérité de votre amitié, rendez-nous-la.

PRONOMS DEMONSTRATIFS.

I. Le pronom *ce*, placé au commencement d'une phrase, doit être répété dans le second membre lorsque celui-ci commence par le verbe *être ;* ce pronom doit être employé dans le second membre de la phrase, même lorsqu'il ne se trouve pas dans le premier, si ce qui précède figure comme attribut du verbe *être*, et a une certaine étendue.

EXEMPLES.

Ce que je désire le plus, c'est d'aller vous voir, what I desire most is to go and see you.

Le signe de la corruption des mœurs dans un état, c'est la multiplicité des lois, the sign of the corruption of the morals in a state, is the multiplicity of the laws.

Cependant on pourra dire indifféremment :

La véritable noblesse est ou *c'est la vertu*, l'attribut du verbe *la véritable noblesse* ayant peu d'étendue. En général il faut préférer l'usage du mot *ce*, qui donne plus de force à la phrase.

II. Le verbe *être* précédé du pronom *ce* ne doit se mettre au pluriel que lorsqu'il est suivi d'une troisième personne du pluriel, et doit rester au singulier lorsqu'il est suivi de plusieurs noms ou pronoms singuliers, et même des pronoms *nous* et *vous*.

EXEMPLES.

Ce sont les vices qui dégradent l'homme, vices are that which degrades man.

C'est l'économie et la persévérance qui l'ont enrichi, it is economy and perseverance that have enriched him.

C'est nous, ... *c'est vous*, ... *ce sont eux*. . . . . It is we, ... it is you, ... it is they. . . . .

Exercices.

Ce qui me révolte, est de voir les riches s'enorgueillir de leurs richesses, comme si un lit doré soulagait un malade, et qu'une fortune brillante rendit un sot plus estimable.—Ce qui fait que les riches ne sont presque jamais heureux, est que les uns n'usent pas de leur richesse, et que les autres en abusent.—Ce qui soutient l'homme au milieu des plus grand revers, est l'espérance.—Le premier hommage que reçoit l'homme d'un mérite supérieur, est la haine des sots.—Le plus grand poète, et peut-être le plus profond moraliste de l'antiquité, est Homère, dont le génie est vaste et sublime comme la nature.—Ce qu'on admire avec justice dans Racine, sont les caractères toujours soutenus et toujours dans la nature.—Ce qui plait dans les anciens, est qu'ils ont peint la nature avec une noble simplicité.—La marque d'une expression propre, est qu'on ne puisse lui donner qu'un sens.—Ce n'est pas les années, ce sont une longue préparation qui vous donnera de l'assurance.—Orner l'esprit des jeunes-geus et leur faire aimer la vertu, est le but principal qu'on doit se proposer dans leur éducation.—Ce sont l'ambition ou l'avarice, déguisée sous le nom d'une fausse gloire, qui peuvent porter les hommes à être conquérants.—C'est les Egyptiens qui les premiers, observèrent le cours des astres, réglèrent l'année, et inventèrent l'arithmétique.—Estimer quelqu'un, et lui donner toute sa confiance, est l'élever jusqu'à soi.—Ce sont l'orgueil et la mollesse de certains hommes qui en mettent tant d'autres dans une affreuse pauvreté.—Il y a deux

choses qui perdent les hommes ; ce sont l'abondance des richesses, et l'abondance des paroles.—Nous portons en nous-même, nos plus grands ennemis, c'est nos passions.

. . . . Renoncer aux dieux que l'on croit dans son cœur,
Est le crime d'un lâche, et non pas une erreur.

CHAPITRE VI.

DU VERBE.

De l'accord du verbe avec son sujet.

Nous avons vu dans la première partie que tout verbe à un mode personnel doit avoir un sujet avec lequel il s'accorde en nombre et en personne, nous allons maintenant donner l'explication de quelques difficultés.

I. Lorsque le sujet se compose de plusieurs parties substantifs ou pronoms, le verbe se met au pluriel, et s'accorde avec la personne qui a la priorité, si les mots formant le sujet sont de différentes personnes. La première personne a la priorité sur la seconde, et la seconde sur la troisième.

EXEMPLE.

Narbal et moi admirions la bonté des dieux, qui ont un soin si touchant de ceux qui hasardent tout pour la vertu, Narbal and I admired the goodness of the gods, who have so touching a care for those who hazard every thing for virtue.

Le verbe *admirions* est ici à la première personne plurielle parce que dans le sujet qui est composé de deux parties, *Narbal* et *moi*, il y a un pronom de la première personne, *moi ;* les autres verbes, *ont* et *hasardent*, sont à la troisième personne parce que les sujets *qui* représentent des mots de la troisième personne, et pluriels, le premier les *dieux*, et le second *ceux*.

II. Cependant si les substantifs formant le sujet sont placés par gradation, ou sont synonymes ou même unis par la conjonction *ou*, or, le verbe doit se mettre au sin-

gulier, parce qu'alors c'est le dernier substantif qui fixe le plus l'attention, et qui, pour cette raison, demeure le seul sujet du verbe.

EXEMPLES.

Ce sacrifice, votre intérêt, votre honneur, Dieu l'exige, that sacrifice, your interest, your honor, God requires it.

Son courage, son intrépidité étonne les plus braves, his courage, his intrepidity astonishes the bravest men.

La faiblesse ou l'inexpérience nous fait commettre bien des fautes, weakness or inexperience makes us commit a great many faults.

III. Lorsque les mots qui forment le sujet renferment une expression qui réunit en elle tous les mots qui précèdent, comme *tout, rien, personne,* ce mot devient alors le sujet du verbe.

EXEMPLE.

Prières, promesses, soumissions, rien ne le touche, prayers, promises, intreaties, nothing touches him.

IV. Si les deux sujets sont unis par une des conjonctions, *comme,* as, *de même que,* likewise, *ainsi que, aussi bien que,* as well as, le verbe s'accorde avec le premier sujet, le second étant sujet d'un verbe sous-entendu.

EXEMPLE.

La vertu, ainsi que le savoir, a son prix, virtue, as well as learning, has its price.

C'est comme s'il y avait : *la vertu a son prix, ainsi que le savoir a son prix.*

V. *Ni l'un ni l'autre,* et tout sujet dont les parties sont unies par la conjonction *ni,* exigent le verbe au pluriel, excepté lorsqu'un des mots unis par *ni* peut seul faire l'action exprimée par le verbe, alors celui-ci se met au singulier.

EXEMPLES.

Ni l'or ni la grandeur ne nous rendent heureux, neither gold nor grandeur render us happy.

Ni l'un ni l'autre n'obtiendra le prix, neither the one nor the other will obtain the prize.

VI. Quand le verbe a pour sujet un *collectif*, il s'accorde avec ce collectif, s'il est *général*, et avec le substantif qui suit, s'il est *partitif*. Les adverbes de quantité sont considérés comme collectifs partitifs, et suivent cette dernière règle.

EXEMPLES.

L'infinité des perfections de Dieu m'accable, the infinity of God's perfections overwhelms me.

Une troupe de barbares désolèrent le pays, a troop of barbarians desolated the country.

Peu de gens négligent leurs intérêts, few people neglect their interests.

EXERCICES.

Du centre de la fleur s'élève plusieurs petites colonnes unies ou cannelées, arrondies par le haut ou terminées en pointe : ce sont les pistils, qu'environne ordinairement d'autres colonnes plus petites qu'on nomme étamines.—L'homme de bien est trop confiant ; sa candeur, son innocence le rendent dupe des méchants.—Il n'y a rien que le crainte ou l'espérance ne persuadent aux hommes.—Vous ou moi serai peut-être un jour assez heureux pour reconnaître tant de bienfaits.—Il ne faut aux grands ni efforts, ni étude pour se concilier les cœurs : une seule parole, un sourire gracieux, un regard leur suffisent.—Vieillards, femmes, enfants, personne n'échappèrent au carnage.—La mort, comme la naissance, sont un mystère de la nature.—La fortune, de même que les dignités, rendent communément les hommes orgueilleux ; mais c'est l'adversité qui les rend sage.—Le mérite des hommes, aussi bien que les fruits, ont leur saison.—L'homme vertueux est celui que ni l'appât des richesses ni la crainte de la mort ne peut déterminer à commettre une action criminelle.—Cincinnatus et Fabius honoraient les dieux. Ni l'un ni l'autre ne faisait aucune entreprise sans les consulter.—Ni l'un ni l'autre ne sont l'auteur dont les ouvrages égalent les plus belles productions

de l'antiquité.—La multitude d'hommes qui environnent les princes, sont cause qu'il y en a peu qui fasse une impression profonde sur eux.—Les méchants servent à éprouver un petit nombre de justes qui se trouve répandus sur la terre.—Beaucoup de personnes voudrait savoir, mais peu désire apprendre.—Les dieux décident de tout : c'est donc les dieux, et non les hommes qu'il faut craindre.—Nous avons en nous deux facultés rarement unies, ce sont l'imagination et le jugement.—L'extrême petitesse et l'extrême grandeur échappe également à notre imagination.—L'envie, ainsi que les autres passions, sont peu compatibles avec le bonheur.—Le bonheur ou le malheur du peuple sont dans la main de ceux qui gouvernent.—Celui qui s'arrête dans le chemin de la vertu, il a déjà reculé sans s'en apercevoir.—Personne ne fut plus douée que Fénélon de cette bonté, de cette indulgence qui captivent les esprits et les cœurs.—L'homme ne doit pas compter sur la vie : une vapeur, un grain de sable suffisent pour la terminer.—L'ignorance et la folie croyent savoir tout : l'une et l'autre est orgueilleuse ; le véritable mérite seule est modeste.—Les étoiles sont éloignées de nous de trente milliards de lieues au moins : cette distance infinie et l'éclat dont elles brille, donne lieu de croire que c'est autant de soleils ayant chacun, ses planètes et ses comètes.—Il est difficile de connaître les hommes : la plupart, comme les plantes, a des vertus cachées que le hasard fait découvrir.—Les inscriptions doivent être simples, courtes et familières ; ni la pompe ni la multitude des paroles n'y vaut rien.—On voit dans les cercles un petit nombre d'hommes et de femmes qui pense pour tous les autres, et par qui tous les autres parlent et agissent.—Se glorifier d'une bonne action qu'on a faite, est en perdre tout le mérite. —La vie humaine, ainsi que les plus belles fleurs, ne durent qu'un moment.—Nos maux physiques se détruisent ou nous détruisent : le temps ou la mort sont notre remède. —A Athènes, comme à Rome, une statue, une couronne de laurier, un éloge étaient une récompense immense

pour une bataille gagnée.—Le passé est un abîme où se précipite le présent et l'avenir.—L'autorité que les passions usurpent est la source de cette multitude d'erreurs qui inondent la société.—Ni le temps ni le malheur ne doit effacer de notre cœar le souvenir d'un ami.—Assez de gens méprise le bien, mais peu sait le donner.

. . . Quel nouveau trouble excite en mes esprits
Le sang du père, ô ciel ! et les larmes du fils!

REGIME DES VERBES.

I. Un verbe ne peut avoir deux régimes directs. Aussi a-t-on blâmé ce vers de Racine :

Ne *vous* informez pas *ce* que je deviendrai,

dans lequel *vous* et *ce* figurent comme régime directs du verbe *informer*. La grammaire exige : *ne vous informez pas* de *ce que je deviendrai*, et alors *informer* n'a plus pour régime direct que *vous*, *de ce* étant un régime indirect.

II. Un verbe ne doit pas avoir deux régimes indirects pour exprimer le même rapport. Ne dites donc pas c'est *à vous à qui* je parle, c'est *de vous dont* il s'agit, c'est *à la ville où* je vais.

Pour faire ressortir le vice de ces phrases, il suffit de supprimer *c'est*, qui ne sert qu'à rendre plus sensible ce que l'on dit : *je parle à vous, à qui ; il s'agit de vous, dont ; je vais à la ville, à laquelle*, car *où* équivaut à *à laquelle*. Puisqu'il n'y a qu'un verbe, il est évident qu'il n'y a qu'un rapport à exprimer, et que ce rapport étant énoncé par *à vous, de vous, à la ville*, les régimes *à qui, dont, où*, sont sans fonctions, et conséquemment employés abusivement. Au lieu d'exprimer ce rapport inutile, il faut lier les deux propositions l'une à l'autre, et c'est à quoi sert la conjonction *que*. Dites donc : *c'est à vous que je parle, c'est de vous qu'il s'agit, c'est à la ville que je vais.*

Remarque. On ne dira pas non plus : *c'est ici où je demeure ; c'est la où je vais.*

Ici ce ne sont pas deux régimes indirects qui marquent le même rapport, mais deux adverbes qui expriment la même circonstance, et dont un seul suffit.

En effet la pensée est complètement rendue par ces mots: *je demeure ici ; je vais là ;* et l'adverbe *où*, placé après *ici* et *là*, n'ajoutant rien au sens, doit être supprimé, et remplacé par la conjonction *que : c'est ici que je demeure, c'est là que je vais.*

III. Il ne faut pas donner à un verbe un autre régime que celui qu'il exige ; par exemple, *nuire, parler, pardonner* demandent un régime indirect, car on dit : *nuire à quelqu'un ; parler à quelqu'un ; pardonner à quelqu'un ;* il ne faut donc pas dire : *ils se sont nui les uns les autres, ils se sont parlé l'un l'autre ; tous coupables qu'ils sont, je les ai pardonnés ;* dites : *ils se sont nui les uns aux autres, ils se sont parlé l'un à l'autre, je leur ai pardonné.*

IV. Quand deux verbes ne veulent pas le même régime, c'est-à-dire, quand l'un veut un régime direct et l'autre un régime indirect, il faut donner à chacun le régime qui lui est propre.

EXEMPLE.

Il attaqua la ville et s'en empara, he attacked the city and took possession of it.

En effet il serait incorrect de dire en Français : *Il attaqua et s'empara de la ville,* car *de la ville,* régime indirect de *s'empara,* ne saurait convenir à *attaqua,* qui demande un régime direct. La même chose a lieu lorsque deux verbes exigent des régimes indirects marqués par des prépositions différentes.

EXEMPLE.

Un grand nombre de vaisseaux entrent dans ce port, et en sortent tous les mois, a great many ships enter into this port, and come out of it every month.

On ne pourrait pas dire : *entrent et sortent de ce port,* attendu que le verbe *entrer* demande la préposition *dans,*

et *sortir* veut *de* après lui ; on ne peut pas non plus dire comme en Anglais : *entrent dans, et sortent de ce port*, enter in, and come out of, this port : le génie de notre langue exige que l'on exprime le substantif après la première préposition, et que l'on emploie un pronom pour en faire le régime du second verbe, comme dans l'exemple ci-dessus.

Remarque. Cette règle s'applique aux adjectifs et aux prépositions. Ainsi l'on ne dira pas en Français : *Je suis sensible et content des preuves d'amitié que vous m'avez données ;* quoique la phrase Anglaise soit parfaitement correct en disant : I am sensible of, and satisfied with, the proofs of friendship you have given me ; pour rendre la phrase Française correcte il faudra dire : *Je suis sensible aux preuves d'amitié que vous m'avez données, et j'en suis content.*

V. Lorsqu'un verbe a deux régimes de nature différente l'oreille exige qu'on place le plus long le dernier, et s'ils sont d'égale longueur, le régime direct se place le premier, à moins que cet arrangement ne donne lieu à une équivoque.

EXAMPLES.

Les hypocrites parent des dehors de la vertu les vices les plus honteux et les plus décriés, the hypocrites cover with the appearance of virtue, the most shameful and infamous vices.

Cet homme donne son argent aux pauvres, that man gives his money to the poor.

Ce guerrier ranima ses soldats abattus, par sa courageuse résistance, this warrior reanimated his broken down soldiers, by his courageous resistance.

Dans cette dernière phrase, la place qu'occupe le régime indirect, *par sa courageuse résistance*, donnant lieu à une équivoque, il faut pour rendre la phrase correcte le placer avant le régime direct et dire : Ce guerrier ranima par sa courageuse résistance ses soldats abattus.

VI. Lorsque le régime d'un verbe renferme plusieurs parties unies par une des conjonctions *et*, *ni*, *ou*, ces parties doivent être exprimées par des mots de même espèce ; c'est-à-dire, qu'alors les conjonctions *et*, *ni*, *ou*, ne doivent unir qu'un substantif à un substantif, un verbe à un verbe, une proposition à une proposition, etc.

EXEMPLES.

Il aime le jeu et l'étude, he loves play and study.

Ils se plaisent au spectacle et à se promener, they enjoy themselves at the play and in walking.

Dans le premier exemple la conjonction *et* unit deux substantifs, mais dans le second, elle unit un substantif à un infinitif, et par conséquent la phrase est fautive et se corrige en disant : *ils se plaisant au spectacle et à la promenade.*

VII. Les verbes passifs demandent pour régimes les prépositions *de* ou *par*, correspondant à *by* en anglais : *de*, quand il expriment un sentiment, une passion, un mouvement de l'ame ; *par*, lorsqu'ils signifient une action à laquelle le corps seul a part, à moins qu'on ne veuille éviter la répétition de la préposition *de.*

EXEMPLES.

L'honnête homme est estimé de tout le monde, the honest man is esteemed by every body.

Une grande partie de la terre a été conquise par les Romains, a great part of the earth was conquered by the Romans.

Votre conduite a été approuvée d'une commune voix par toutes les personnes éclairées, your conduct has been approved by all the enlightened people.

Exercices.

Ne vous informez pas ce que les médisants disent de vous : l'ignorer, c'est les en punir.—Nous devons chérir extrêmement nos parents, puisque c'est d'eux de qui nous tenons la vie, la fortune et la patrie.—C'est dans le

creuset où l'on éprouve l'or, c'est dans l'adversité où l'on reconnait l'ami véritable.—L'histoire est un théâtre où la politique, de même que la morale, sont mises en action: c'est là où les hommes n'ont plus de rang que par leurs vertus.—Nous pardonnons souvent ceux qui nous ennuyent, mais nous ne pardonnons pas ceux que nous ennuyions.—Les grandeurs abaissent, au lieu de donner de l'élévation à ceux qui ne savent pas les soutenir.—Comment les ambitieux useraient-ils avec prudence de la victoire, si capable et si propre à enivrer d'orgueil les hommes les plus modérés?—Les talents sont comme les arbres qui produisent selon et à proportion de la culture qu'ils ont reçue.—La première faute de l'homme fut de se révolter contre son Créateur, et d'employer tous les avantages qu'il en avait reçus, pour l'offenser.—Charlemagne aimait les lettres et à vivre avec ceux qui les cultivaient.—Un homme livré à l'ambition n'est jamais rebuté des difficultés qu'il trouve sur son chemin.—C'est dans la solitude où toutes les heures laissent des traces, et où le temps est au sage, et le sage à soi-même.—O mon cher Aristias, si tu aime ta patrie, que les dieux te préserve de lui souhaiter des succès qui contribueraient et accélèreraient sa décadence et sa ruine.—L'homme qui aime à faire le bien, et qu'on l'en loue, n'est pas vraiment vertueux.—La seconde croisade fut annoncée par Foulques, curé de Neuilly; il choisit le moment où les grands et la noblesse étaient réunis dans un tournoi, pour la prêcher.—Ce qui lie les hommes les uns les autres, c'est un accord parfait dans leur manière de voir.—O Télémaque, aimez vos peuples comme vos enfants; goûtez le plaisir d'être aimé par eux, et faites qu'ils ne puissent jamais goûter la paix ni la joie sans se rappeller que c'est à un bon roi à qui ils sont redevables de ces précieux advantages.—La politesse, dans le commerce de la vie, est la ceinture de Vénus: elle embellit et donne des grâces à ceux qui la portent.—Ce n'est que par l'exercice des vertus domestiques par où un peuple se prépare à la pratique des vertus publiques.—L'homme de bien ne craint pas la calomnie, ni qu'elle puisse porter

atteinte à sa réputation : le témoignage de sa conscience lui suffit.—Les rois même sont soumis et dépendants de Dieu.—C'est à Jenner à qui est due la découverte de la vaccine, dont les premiers essais furent faits en Ecosse, en l'an mille sept-cents-quatre-vingt-seize.

Qu'Enée et ses vaisseaux, par le vent écartés,
Soient aux bords africains d'un orage emportés.

Lorsqu'on s'est écarté des bons principes par faiblesse, on désire et on cherche à se justifier par vanité.—Asclépiade et Ménédème étaient deux philosophes célèbres par leurs vertus, et par l'amitié qui les unissait l'un l'autre.—Croyez la vertu préférable aux richesses, et que Dieu récompense ceux qui la pratiquent.—Sennamor, architecte arabe, fleurissait vers l'an quinze cents ; c'est à lui à qui les Arabes doivent deux palais qu'ils ont placés au rang des merveilles du monde.—Ce n'est qu'au sein de sa famille où l'on trouve un asile contre les coups de la fortune.—Tout ce qui contribue ou passe pour assurer le bonheur, sera toujours chéri par les hommes.—Vois avec quelle vigilance Platon cherche à vaincre ses passions, et la règle austère à la quelle il soumet la vertu.

DE L'EMPLOI DU SUBJONCTIF.

Le subjonctif, comme nous l'avons dit, page 82, exprime le doute, le désir, la crainte, l'indécision, et se trouve toujours sous la dépendance d'un autre verbe. Il s'emploie en français, quelque soit d'ailleurs le mode et le temps employé en anglais :

I. Après tous les verbes qui expriment aucune de ces différentes situations.

EXEMPLE.

Il désire, il exige, que vous fassiez votre devoir, he wishes, he requires you should do your duty.

II. Après un verbe accompagné d'une négation ou qui exprime une interrogation, mais non plus lorsque cette

figure est employée pour donner plus de force à l'affirmation qu'elle renferme.

EXEMPLES.

Je ne crois pas, croyez-vous qu'il vienne? I do not believe, do you believe he will come?

. . . . Madame, oubliez-vous
Que Thésée est mon père, et qu'il est votre époux?

Madam, do you forget that Theseus is my father and your husband?

III. Après un verbe impersonnel ou employé comme tel, excepté toutefois lorsqu'il exprime quelque chose de positif, comme *il semble*, it seems, accompagné d'un régime indirect de personne, *il y a*, there is, *il paraît*, it appears, &c.

EXEMPLES.

Il convient qu'il vienne, it is proper he should come.
Il faut qu'il vienne, he must come.
Il me semble, il paraît qu'il a raison, it seems to me, it appears that he is right.

IV. Après un pronom relatif ou l'adverbe *où*, where, in which, quand ils sont précédés de *le seul*, de *peu*, ou d'un superlatif relatif.

EXEMPLES.

Le chien est le seul animal dont la fidélité soit à l'épreuve, the dog is the only animal whose fidelity has been tried.
C'est la seule place où vous puissiez aspirer, this is the only place to which you can aspire.

V. Après un pronom relatif ou l'adverbe *où*, quand le verbe qui suit exprime quelque chose de douteux, d'incertain.

EXEMPLES.

Je cherche quelqu'un qui me rende ce service, I am looking for somebody that may render me this service.
J'irai dans une retraite où je sois tranquille, I will go into a retreat where I may be tranquil.

En effet, il est possible que la personne que je cherche ne me rende pas service ; que je ne puisse pas remplir la place que je sollicite, et que je ne sois pas tranquille dans la retraite où j'irai ; c'est le subjonctif qui exprime ce doute, cette incertitude. Remarquez qu'on dirait bien aussi : *qui me rendra ce service* ; *où je serai tranquille ;* mais le sens ne serait plus le même : l'action marquée par les verbes *rendre*, et *être*, serait représentée comme certaine, positive.

VI. Après *quelque . . . que*, however, *quel que*, *quoi que*, whatever, *quoique*, though.

EXEMPLES.

Quelque riche que vous soyez, however rich you may be.

Quoi que vous disiez, whatever you may say.

VII. Après les conjonctions : *Dieu veuille que*, God grant, *à moins que*, unless, &c. (Voy. page 197. Conjonctions qui gouvernent le subjonctif.)

EXEMPLE.

Je l'ai connu laquais avant qu'il fût commis, I knew him a laquey before he was a clerk.

VIII. *De façon que*, *de sorte que*, *de manière que*, so that, *si ce n'est que*, unless, *sinon que*, save that, demandent tantôt le subjonctif et tantôt l'indicatif ; le subjonctif, quand l'idée exprime du doute, de l'avenir ; l'indicatif, quand elle est positive, et qu'elle a rapport au passé, ou au présent.

EXEMPLES.

Conduisez-vous de manière que vous obteniez l'estime des honnêtes gens, behave yourself so that you may obtain the esteem of good people.

Il s'est conduit de manière qu'il a obtenu l'estime des honnêtes gens, he behaved himself so that he obtained the esteem of honest people.

Exercices.

Emploi du Subjonctif.

La religion exige que nous sacrifions nos ressentiments.—Quoique les méchants prospèrent quelquefois, ne pensez pas qu'ils sont heureux.—Pensez-vous qu'en formant la république des abeilles, Dieu n'a pas voulu instruire les rois à commander avec douceur, et les sujets à obéir avec amour?—Quel est l'homme qui n'a pas une trop haute idée de soi, et une trop mince des autres?—Croyez-vous que le coupable dorme tranquille, et qu'il puisse étouffer les remords dont il est déchiré?—Il suffit qu'un habile homme n'a rien négligé pour faire réussir une entreprise : le mauvais succès ou la non réussite ne doivent pas diminuer son mérite.—Il semble que le temps est un ennemi commun contre lequel tous les hommes sont conjurés.—Il me semble que rien ne soit plus propre à élever l'ame que la contemplation des merveilles de la nature.—La sagesse est la seule chose dont la possession est certaine.—Il y a peu de mots qui, étant heureusement placés, ne peuvent contribuer au sublime.—Télémaque est le plus bel ouvrage que la vertu a inspiré au génie.—Citez-moi un maître dont les leçons sont aussi profitables que celles de l'expérience.

. . . . Dans quelque haut rang que vous êtes placé,
Souvent le plus heureux se trouve renversé.

Quoique les douceurs de la vie sont souvent le fruit des arts, elles ne sont pas toujours le partage des artistes.—L'ennui finira par vous gagner, à moins que vous ne variez vos occupations et vos amusements.—On se réjouissait à ta naissance, et tu pleurais ; vis de manière qu'au moment de la mort, tu pourras te réjouir, et voir pleurer les autres.—Est-il un homme qui n'a jamais eu à se plaindre de ses semblables!—Il semble aux ambitieux qu'on leur ravisse les grâces qu'on répand sur les autres.—Préférez des expressions où l'analogie est unie à la clarté.—Il n'y a que la vérité qui est durable, et même éternelle.—De tous le maux, la mort est le seul

dont la présence n'a jamais incommodé personne, et qui ne chagrine qu'en son absence.

> Crois-tu que, toujours ferme, au bord du précipice,
> Elle puisse marcher sans que le pied lui glisse?

L'exemple d'une bonne vie est la meilleure leçon qu'on peut donner au genre humain —Au milieu du flux et du reflux de joies et de douleurs qui roulent sur la tête des mortels, en est-il un qui peut se flatter de jouir d'une félicité constante?—On craint que vous ne sacrifiez les plus beaux jours de votre vie à un bonheur insensé et chimérique.—La raison, une fois sortie des limites qui lui sont assignées, ne trouve plus rien qui peut l'arrêter.—La religion chinoise est la seule de toutes les religions qui n'a point enseigné l'immortalité de l'ame.—Il semble que la nature a pris plaisir, sous le règne de Louis XIV, à produire de grands hommes en tout genre.—Quels sont les maux qui n'ont pas en même temps leurs remèdes?

> Faites choix d'un censeur solide et salutaire,
> Que la raison conduit, et le savoir éclaire.

Parmi les différentes expressions qui peuvent rendre une pensée, il n'y en a qu'une qui est la bonne; on la rencontre rarement, quoiqu'elle est presque toujours la plus simple et la plus naturelle.—La préférence de l'intérêt général au personnel, est la seule définition qui est digne de la vertu.—Il nous semble qu'il n'y ait pas de plus douce jouissance que de faire des heureux.—Il n'y a pas dans le cœur de l'homme un bon mouvement que Dieu ne produit.

> Avec quelque couleurs qu'on a peint ma fierté,
> Croit-on que dans ses flancs un monstre m'a porté?

Le siège d'Azoth dura vingt-neuf ans: c'est le plus long siége dont il est question dans l'histoire ancienne.—Que de jours se passent sans que nous essayons de devenir meilleurs!—Il semble que nous augmentons notre être, lorsque nous pouvons le porter dans la mémoire des autres.—Le meilleur cortège qu'un prince peut avoir est le cœur de ses sujets.—Les grands ont peu d'amis qui

sont plus attachés à leur personne qu'à leur fortune.—O Crétois, ne cherchez pas, pour vous gouverner, un homme qui a vaincu les autres dans les jeux d'esprit et de corps, mais qui s'est vaincu soi-même ; cherchez un homme qui a vos lois écrites dans le fond de son cœur, et dont toute la vie est la pratique de ces lois : puissent les dieux vous donner un tel roi !

CHAPITRE VII.

DU PARTICIPE.

Nous ne répèterons pas ce que nous avons dit (page 172 et suivantes) sur le participe passé, nous nous contenterons d'ajouter quelques difficultés que nous avons omises alors.

I. Le participe passé placé entre deux *que* est invariable, parce que, dans ce cas, le participe a toujours pour régime direct la fin de la phrase.

EXEMPLE.

Les réponses que j'avais prévu qu'on vous ferait, the answers which I had foreseen they would make you.

En effet j'avais prévu *quoi ?* qu'*on vous ferait des réponses*, comme ce régime est placé après le participe, point d'accord.

II. Le participe reste encore invariable quand il a pour régime direct *l'* représentant un membre de phrase, parce qu'alors *l'*, équivalant à *cela*, est du masculin singulier, et ne saurait faire varier le participe dont il est le régime.

EXEMPLES.

Cette lettre est plus intéressante que je ne l'avais cru, this letter is more interesting than I had thought it.

La famine arriva ainsi que Joseph l'avait prédit, the famine happened as Joseph had foretold.

Ces phrases sont elliptiques; c'est comme s'il y avait: Cette lettre est plus intéressante que je n'avais cru *qu'elle était intéressante:* la famine arriva ainsi que Joseph avait prédit *qu'elle arriverait.*

III. Nous avons vu, dans la première partie, que le participe suivi d'un infinitif s'accorde avec le pronom qui le précède lorsque celui-ci peut se placer entre l'infinitif et le participe; quelquefois il arrive que cet infinitif est sous-entendu à la suite des participes *dû, pu, voulu*, et dans ce cas le participe reste invariable, parce qu'il a pour régime direct cet infinitif sous-entendu.

EXEMPLES.

Je lui ai rendu tous les services que j'ai dû, (sous-entendu *lui rendre,)* I rendered him all the services I could (render him.)

Il a pris toutes les informations qu'il a voulu, (sous-entendu *prendre,)* he has taken all the information that he has wished (to take.)

Cependant les deux participe *dû* et *voulu*, sont variables lorsqu'il n'y a point d'infinitif sous-entendu dans la phrase. Comme, *il m'a payé les sommes qu'il m'a dues*, et non pas *dû.*

IV. Le participe précédé de *le peu* varie lorsque le sens permet de retrancher *le peu*, parce qu'alors il signifie *la petite quantité*, et dans ce cas le participe s'accorde avec le nom qui suit *le peu;* mais il reste invariable lorsque le sens ne permet pas de retrancher *le peu*, qui signifie alors *le manque*, et le participe s'accorde avec ce mot.

EXEMPLES.

Le peu d'affection que vous lui avez témoignée lui a rendu le courage, the little affection that you have shown him, has restored his courage.

Le peu d'affection que vous lui avez témoigné l'a découragé, the little affection you have shown him, has disheartened him.

Dans le premier exemple, on peut retrancher *le peu*, et dire: *l'affection que vous lui avez témoignée*, &c.

puisqu'il y a eu de l'affection de témoignée, le participe s'accorde donc avec le mot *affection :* dans le second au contraire, le participe s'accorde avec *le peu*, qui ne pourrait se supprimer, puisque s'il y avait eu de *l'affection témoignée*, il ne se serait pas découragé.

V. Le pronom *en*, qui signifie *de cela*, of it, mot vague, est toujours employé comme régime indirect, et ne peut exercer aucune influence sur le participe, qui reste invariable, à moins qu'il ne soit précédé d'un régime direct.

EXEMPLES.

Avez-vous reçu des lettres? Nous en avons reçu cette semaine, have you received any letters? We have received some this week.

Elle s'en est vantée publiquement, she has boasted of it publicly.

Dans la première phrase, le second *reçu* doit rester, invariable, parce qu'il n'a point d'autre régime que *en*, mais le participe *vantée* de la seconde phrase doit être au féminin s'accordant avec le pronom *se*, qui est du féminin et du singulier, représentant *elle*.

VI. Il y a, en français, quelques verbes neutres qui s'emploient dans une signification active, et comme ils sont alors accompagnés d'un régime direct, les participes suivent pour l'accord les règles dont nous avons parlé jusqu'ici ; il y a des verbes actifs qui s'emploient comme neutres, et comme alors ils n'ont point de régimes direct, les participes restent invariables.

EXEMPLES.

Les louanges que cette affaire m'a values, the praises which this affair procured me.

Nous avons chanté hier soir, we sang last night.

Values, du premier exemple, est un verbe neutre employé activement, et comme le participe est précédé d'un régime direct, il doit s'accorder ; *chanté* au contraire est un verbe actif pris comme neutre, puisqu'il n'a pas de régime direct ; il doit donc rester invariable.

Exercices.

Habileté des généraux, bravoure des soldats, tout s'est réunis pour assurer le triomphe de nos armées.—C'est la vertu de Saint Vincent de Paul, ainsi que son dévouement, que toute le monde a loués.—Comment arrêter ce torrent de larmes que le temps n'a pas épuisés?—Un grand nombre de soldats qu'on avait poursuivi se présenta devant la ville.—Le travail et le courage, joint ensemble, et long-temps soutenu, font surmonter tous les obstacles.—Louis XI fit taire ceux qu'il avait faits si bien parler.—On ne peut se défaire de la honte que la nature a gravé en nous; si on veut la chasser du cœur, elle se sauve au visage.—Les écrivains se sont plus à combler Louis XIV de louanges pompeuses; on les en a quelquefois blâmé; mais Horace et Virgile en ont prodiguées bien plus à Auguste, qui les avait peut-être moins mérité que Louis-le-Grand, si on songe aux proscriptions commandé par l'empereur romain.—C'est de la Grèce d'où la poésie a passée en Italie. Homère, le plus célèbre des poètes que les Grecs ont eu, naquit trois cents quarante ans après la prise de Troie. Sept villes se sont disputées la gloire de lui avoir données naissance. Les savants se sont accordé à penser que c'est à Smyrne où il naquit.—Tel est l'attachement naturel des hommes pour le sol qui les a vu naître; tel est leur mépris pour les dangers auxquels ils sont accoutumé, qu'on relève aujourd'hui les bâtiments que l'éruption du mont Etna a faits écrouler dans la Calabre, et que l'on reconstruit la ville de Catane sur les montagnes de lave qui l'avait englouties.—Alexandre a détruit plus de villes qu'il n'en a fondées.—Nos aïeux vivaient pauvres et vertueux, et mouraient dans le champ qui les avait vu naître.—Les mauvaises nouvelles se sont toujours répandu plus promptement que les bonnes.—Il en est de l'honneur comme de la neige, qui ne peut jamais reprendre son éclat ni sa pureté dès qu'elle les a perdu.—La conduite que j'avais supposée que vous tiendriez, vous l'avez tenu, et vous en avez été blâmé.

Des jeunes serviteurs que son toit à vu naître
Animent la maison, et bénissent leur maître.

D'où vient, dis-je à Narbal, que les Phéniciens se sont rendu maîtres du commerce de toutes les nations?—C'est le peu de peine que cela vous a faite, qui nous porte à croire que vous avez un mauvais cœur.—Monsieur, disait un délateur à Louis de Bourbon, frère de Charles V, voilà un mémoire qui vous instruira de plusieurs fautes qu'ont commis contre vous des personnes que vous avez honoré de vos bontés. Avez-vous aussi tenu un registre des services qu'ils m'ont rendu? répondit le prince.—La fête-Dieu est la plus belle qu'il y a jamais eue.—Combien de fois a-t-elle eu lieu de remercier Dieu humblement de deux grâces: l'une, de l'avoir fait chrétienne; l'autre de l'avoir fait reine malheureuse! —La solitude apaise les mouvements impétueux de l'ame que le désordre du monde a faits éclater.—Les enfants qu'on a habitué à craindre les ténèbres se sont rarement guéri de la peur qu'on leur en a fait.—Les recherches les plus exactes sur l'origine de la peinture n'ont produites que des incertitudes. On ne sait ni les lieux où elle a pris naissance, ni les noms de ceux qui l'ont inventé. Les uns disent qu'elle a commencée à Sycione, et d'autres, à Corinthe.—L'usage des cloches est, chez les Chinois, de la plus haute antiquité; nous n'en avons eues en France qu'au sixième siècle de notre ère. —Qui peut ignorer combien il est doux et glorieux de secourir l'innocence et la vertu qu'on a injustement opprimé?—Le règne Louis XIV est un des plus glorieux qu'il y a eus en France.—Plus d'un siècle avant Homère, la savante Daphné s'était faite admirer à Delphes par ses poésies, qu'on accuse Homère d'avoir supprimé, après en avoir tirés le précis de l'Iliade et de l'Odyssée. —La sagesse divine, qui s'est joué dans la distribution des couleurs dont elle a ornée les fleurs, a mis de nouveaux agréments dans la figure qu'elle a donné à chacune d'elles.—Socrate dit à celui qui lui annonça que les Athéniens l'avaient condamnés à mort: La nature

les y a condamnée aussi.—L'imprimerie, que la ville de Mayence a vu naître, a contribuée infiniment aux progrès que la civilisation a faite.—O Télémaque, craignez de tomber entre les mains de Pygmalion, notre roi : il les a trempé, ses mains cruelles, dans le sang de Sichée, mari de Didon, sa sœur. Didon, pleine du désir de la vengeance, s'est sauvé de Tyr avec plusieurs vaisseaux. La plupart de ceux qui aiment la vertu et la liberté l'ont suivis. Elle a fondée sur la côte d'Afrique une superbe ville qu'on nomme Carthage.—Rappellez vous, Athéniens, les humiliations qu'il vous en a coûtées pour vous être laissés égarer par vos orateurs.—Périclès ne tarda pas à éclipser la réputation qu'avaient usurpé des sots déclamateurs et d'ennuyeux sophistes.—Généreux guerrier, seul digne de commander à tant de fameux héros qui doivent à ta valeur et à ta sagesse les palmes qu'ils ont cueillis, même avant qu'ils soient réuni sous tes ordres ; ta gloire ne finira point aux colonnes d'Hercule : déjà elle a retentie parmi nous ; déjà nous l'avons vu occuper les cent bouches de la renommée, et remplir l'Asie toute entière du récit des exploits qui ont illustrés tes armes.—Ce qui consterna le plus Télémaque, fut de voir dans cet abîme de ténèbres et de maux un grand nombre de rois qui avait passés sur la terre pour des rois assez bons : ils avaient été condamné aux peines du Tartare, pour s'être laissés gouverner par des hommes méchants et artificieux. Ils étaient puni pour les maux qu'ils avaient laissés faire par leur autorité. La plupart de ces rois ne s'était montré ni bons ni méchants, tant leur faiblesse avait été grande.—Villes que nos ennemis s'était déjà partagé, vous êtes encore dans l'enceinte de notre empire ; provinces qu'ils avaient déjà ravagés dans le désir et la pensée, vous avez encore recueillies vos moissons ; vous durez encore, places que l'art ou la nature ont fortifié, et qu'ils avaient résolus de démolir ; et vous n'avez tremblées que sous les projets frivoles d'un vainqueur, qui comptait le nombre de nos soldats, et qui ne songait pas à la sagesse ou à la valeur que leur capitaine a montré.—Adieu, paisible et

heureuse contrée, que ses habitants n'ont jamais laissée enhavir impunément ; adieu, fertiles collines, que j'ai vu tant de fois s'embellir aux rayons de l'astre du jour, et que j'ai entendue chanter par l'immortel auteur d'Abel, digne rival de Florian ; adieu, aimables enfants, auprès desquels nous avons éprouvés de si douces jouissances, et que, comme de jeunes plantes aimé du ciel, nous avons vu s'élever par les tendres soins d'un vénérable patriarche, d'un Dieu sur la terre ; adieu, terribles avalanches, que j'ai entendu s'écrouler avec fracas ; et vous, précipices affreux, qui cent fois nous avez menacé de nous engloutir, vous nous effrayiez moins que les dangers toujours renaissant auxquels nous allons être exposé dans le tourbillon du monde.—Une multitude immense que la curiosité avait attiré se pressait dans l'enceinte du forum. La terreur avait glacée tous les courages, et ces Romains qui s'étaient montré si indociles au joug, et qu'on avait vu braver tant de fois la mort, courbaient honteusement la tête devant la tyrannie des décemvirs. Appius et ses satellites ont reculés les bornes de leur autorité, et ils s'en sont servi, ou plutôt ils en ont abusés, pour substituer aux lois la violence la plus excessive. Ils se sont laissé aller à la fougue de leurs passions ; ou pour mieux dire, ils se sont laissés entrainer dans tous les désordres que produisent les passions les plus déréglé. Parmi les victimes que la cruauté d'Appius a désignée se trouve Virginie, fille d'un centurion romain. Sa beauté, son innocence n'ont point fléchis le cruel décemvir ; rien ne saurait faire naître dans son cœur un mouvement généreux, ni les services que le père de cette infortunée a rendu à Rome, ni les ennemis qu'il a vaincu, ni les blessures qu'il en a reçu, ni les combats où sa vaillance s'est signalé, ni enfin les récompenses honorables que lui ont valu ses exploits. Virginie, debout et tremblant, attend, dans les angoisses de la mort, le destin qui lui est réservé. Cependant un cri de joie lui échappe : elle a reconnue la voix de son père. A peine avait-il été informé de la résolution qu'Appius avait formé de réduire sa fille à

l'esclavage, qu'il avait quitté l'armée pour voler à son secours. Comment peindre l'inquiétude qui s'était emparé de ses esprits, et la force d'ame qu'il lui avait fallue pour ne point succomber à la douleur qui déchirait son cœur! Enfin il arrive, et aussitôt la foule s'est empressé de le laisser passer. A sa vue, le tyran frissonne ; ses yeux sont baissé, étonné lui-même de la honte qu'il a senti rougir son front criminel ; mais bientôt une apparente tranquillité a succédée à la crainte qui s'était montré un moment sur son visage. " Que veux-tu? dit-il d'un air assuré." " Ma fille, répond ce père malheureux, celle que les dieux ont fait l'unique soutien de ma vieillesse." A ces mots il s'approche de Virginie, et leurs ames sont confondu dans les embrassements et dans les sanglots. " Licteurs, s'écrie le décemvir, que cette esclave soit livré à son maître." Virginie, éperdue de douleur, est tombé presque inanimé sur le sein de Virginius. —Ce malheureux père entraine sa fille loin de la foule, sous prétexte de lui adresser un dernier adieu, et lui plonge dans le cœur une arme meurtrière que le hasard avait faite tomber sous sa main.

CHAPITRE VIII.

DE L'ADVERBE.

I. Les adverbes *dessus*, over, over it, upon it, on, on it ; *dessous*, under, under it ; *dedans*, within, in, in it, inside ; *dehors*, without, out of doors, out of it, outside ; ne veulent jamais de régime en français, excepté lorsqu'ils sont précédés d'une préposition.

EXEMPLES.

Le fruit est sur la table, et le panier dessous, the fruit is on the table, and the basket under it.

Il se sauva par-dessus le mur du jardin, he escaped over the wall of the garden.

Ne dites donc pas : *dessus la terre*, on the earth ; *dehors de la maison*, out of the house ; mais *sur la terre*, *hors de la maison*.

II. *Alentour*, around, about, *auparavant*, before, *davantage*, any more, any longer ; rejettent également tout régime : ainsi au lieu de : *Alentour de*, *auparavant de*, *auparavant que*, *davantage que*, *davantage de*, dites : *autour de*, *avant de*, *avant que*, *plus de*, *plus que*.

On peut toujours employer *plus* au lieu de *davantage*, mais non l'inverse ; ce dernier ne se dit que du temps ou de la quantité, mais sans comparaison ; il est presque toujours précédé d'un verbe négatif.

EXEMPLES.

J'ai assez de pain, ne m'en donnez pas davantage, I have enough bread, do not give me any more.

N'en parlez pas davantage, do not speak of it any more.

Il ne faut donc pas dire : *De ces dames votre sœur est celle que j'aime davantage*, mais *que j'aime le plus*, puisqu'il y a comparaison.

III. *Plus tôt* signifie *sooner ; plutôt* signifie *rather*.

EXEMPLES.

Il partira plus tôt que vous, he will set out sooner than you.

Je voudrais avoir ce livre-ci plutôt que celui-là, I would rather have this book, than that.

IV. *Si*, *aussi*, as, as much, se joignent aux adjectifs et aux adverbes seulement ; avec les autres mots on se sert de *tant*, *autant ;* cependant *si* ne peut qualifier les locutions adverbiales.

EXEMPLE.

Cet orateur écrit aussi éloquemment que l'autre, mais il n'a pas autant d'ardeur, et n'est pas tant admiré, this orator writes as eloquently as the other, but he has not as much fire, and is not so much admired.

Remarque. Aussi, autant, expriment comparaison ; *si, tant,* marquent extension. De plus, ces mots ne doivent jamais être unis au second membre de la phrase par *comme,* mais par *que,* as.

EXEMPLE.

Napoléon, était aussi prudent que courageux, et autant redouté des ennemis qu'aimé de ses soldats, Napoleon was as prudent as courageous, and as much feared by his enemies as beloved by his soldiers.

V. *De suite,* signifie *successively, without interruption ; tout de suite, immediately, just now. Tout-à-coup, all of a sudden ; tout d'un coup, all at once.*

EXEMPLES.

Il écrivit trois lettres de suite, mangea son déjeûné et partit tout de suite, he wrote three letters successively, ate his breakfast, and departed immediately.

La colonne tomba tout-à-coup, et ensevelit tout d'un coup plusieurs milliers de Philistins sous les ruines du temple, the column broke of a sudden, and buried several thousand Philistines all at one time under the ruins.

EMPLOI DE LA NEGATION.

La négation se compose de *ne, ne pas, ne point. Ne* est la plus faible ; *ne point* la plus forte ; et *ne pas* tient le milieu.

VI. Les conjonctions *à moins que,* unless ; *de peur que, de crainte que,* for fear, lest ; et le verbe *empêcher,* to prevent, suivi d'un subjonctif, veulent toujours après eux la négation *ne.*

EXEMPLES.

La reine le fit enfermer de peur qu'il n'excitât ses partisans, the queen had him shut up, lest he should excite his partisans.

Ils tâchèrent d'empêcher qu'il n'abordât, they tried to prevent his landing.

VII. La négation *ne* s'emploie également après *autre*, other, *autrement*, otherwise, *plus*, more, *moins*, less, *mieux*, better (formant comparaison;) et après les verbes, *craindre*, to fear, *avoir peur*, to be afraid, *trembler*, to tremble, *appréhender*, to apprehend; à moins que le premier verbe ne soit lui-même accompagné d'une négation.

EXEMPLE.

Il parle autrement qu'il n'agit, he speaks otherwise than he acts.—Mais on dira : *Il ne parle pas autrement qu'il agit*, parce qu'il se trouve une négation dans la première partie de la phrase.

Remarque. Après *craindre*, *appréhender*, *avoir peur*, *trembler*, on met *ne pas* au lieu de *ne*, si l'on désire l'accomplishment de l'action exprimée par le second verbe : ainsi cette phrase : *je crains qu'il ne réussisse pas*, équivaut à *je désire qu'il réussisse, mais . . . .*

VIII. Les conjonctions *avant que*, before, *sans que*, without, et le verbe *défendre*, to forbid, ne sont jamais suivis de *ne*.

EXEMPLES.

Avant qu'il fasse froid, before it is cold weather.

J'ai défendu que vous fissiez cette chose, I have forbidden you to do that thing.

IX. On supprime *pas* et *point*, quand il se trouve dans la proposition une expression dont le sens est négatif, comme: *jamais*, *guère*, *nul*, *nullement*, *aucun*, *rien*, *personne*, *ni* répété, *ne . . . . que*, signifiant *seulement*, but, only.

EXEMPLES.

Titus ne passait aucun jour sans faire une bonne action, Titus did not pass one day without doing a good action.

L'honnête homme ne connait que ses devoirs, the good man knows nothing but his duties.

Exercices.

L'on doit se consoler de vieillir, pourvu que l'on possède une ame saine dedans un corps sain.—Les grands seraient inutiles dessus la terre s'il ne s'y trouvait des pauvres et des malheureux.—La grêle n'est autre chose que de la pluie qui est cristallisé par le froid, auparavant d'arriver sur la terre.—Combien de siècles se sont écoulé auparavant que le monde possède des Homère et des Virgile.—Les soucis importuns voltigent comme des hibous dans la nuit, alentour des lambris dorés.—Malheur à ceux qui estiment davantage les richesses que la vertu : ils trouveront beaucoup d'amis, mais ils auront encore davantage d'ennemis.—Le titre de bon est le premier des titres ; c'est celui qui honore davantage la Divinité ; et l'homme reconnaisant le lui défère auparavant tout autre.—Le goût est plus tôt un don de la nature qu'une acquisition de l'art.—La modestie suppose le mérite, et le fait plutôt remarquer.—L'histoire n'est pleine que de révolutions autant subites que bizarres.—Aussi aimé qu'il était admiré par ses sujets, Louis XII obtint d'eux le titre le plus digne d'un bon roi, celui de Père du peuple.—Il n'est rien que l'homme donne si libéralement que les conseils.—Rien de plus aisé comme de se venger d'une offense ; rien de si grand comme de la pardonner : c'est la plus belle victoire qu'on peut remporter sur soi-même.—Ne faites point attendre le bienfait : c'est donner deux fois que de donner de suite.—Un doux sommeil enchaînait mes sens, quand tout d'un coup je crus voir Vénus, qui fendait les nues dans son char conduit par deux colombes —C'est une injustice de reprocher à un homme des principes qu'il désavoue formellement, à moins que sa conduite démente ouvertement son désaveu.—Il faut user de tout avec modération, de peur que la privation en soit trop sensible.—Il se répand souvent alentour du trône un certain nuage de grandeur qui empêche souvent que la vérité parvienne jusqu'aux princes.—Nous nous trompons sur le compte des autres, parce que notre imagination nous les peint

tout autres qu'ils sont.—La joie de faire du bien est tout autrement douce, que l'est celle de le recevoir.—Les talents tiennent plus aux circonstances qu'on le croit, parce qu'elles déterminent leur essor.— Il faut souvent moins de courage pour se corriger de ses défauts qu'il en faut pour les avouer.—Tant était grande l'habitude que j'avais d'être flatté, que je craignais que la vérité perce le nuage qui m'entourait, et parvienne jusqu'à moi. —Le flatteur qui ne cherche qu'à nous plaire, n'est pas moins dangereux que ne l'est l'ennemi qui veut nous perdre.—Les préjugés naissent, croissent insensiblement, et s'établissent, sans qu'on n'ait aperçu leurs progrès.— Il y a pour l'homme be bien une sorte de pudeur à baisser la vue, pour ne pas rencontrer ni les faiblesses du génie, ni les fautes de la vertu.—L'homme vain méprise les talents qu'il n'a pas ; et s'il n'en a pas aucuns, il les méprise tous.—L'honnête homme est celui qui fait tout le bien qu'il peut, et qui ne fait pas de mal à personne.— Quoique, chez les anciens, les manuscrits étaient fort rares et fort chers, cela n'empêchait pas qu'il y ait des bibliothèques immenses.—Tous les maux sont depuis long-temps dehors de la boîte de Pandore, mais l'espérance est encore dedans.—Il faut rire auparavant d'être heureux, de peur de mourir auparavant d'avoir ri.—La fortune est si légère qu'elle abandonne quelquefois tout d'un coup ceux même qu'elle a les plus favorisé.—Il est aussi facile de se tromper soi-même, comme il est difficile de tromper les autres sans qu'ils ne s'en aperçoivent.—Il semble qu'il suffit de pouvoir tout, pour n'être pas touché de rien.—L'œil appartient à l'ame plus tôt que tout autre organe : il exprime ses émotions les plus vives, comme ses mouvements les plus doux.—On n'est jamais si aisément trompé que lorsqu'on songe à tromper les autres.—Dans le palais des rois égyptiens, aucun faste n'insultait pas à la condition des sujets, ni n'inspirait de l'orgueil au maître.—Les enfants n'ont pas ni passé ni avenir, et, ce qui ne nous arrive guère, ils jouissent du présent.—Les naturalistes ne doutent pas que

les poissons entendent, quoiqu'ils n'ont remarqués chez ces animaux aucuns organes propres à recevoir le son.—Auparavant d'avoir embrassé le christianisme, la nation française choisissait, pour enterrer ses rois, un champ fameux par une victoire.—Nous remettons presque toujours au lendemain ce que nous devrions faire de suite, et la mort nous surprend sans que nous n'ayons pu effectuer notre promesse.—Est-il rien qui aveugle autant l'homme comme la vanité ?—L'ambitieux est moins flatté de laisser tant d'hommes derrière lui, qu'il est fâché d'en voir qui le précèdent.—Chaque homme n'est pas plus différent des autres hommes qu'il ne l'est souvent de soi-même.—La même puissance qui multiplie les adulateurs alentour des grands, y rend aussi les amis plus rares.

CHAPITRE IX.

DE LA PREPOSITION.

I. *Au travers*, through, veut *de* après lui ; *à travers* demande un régime direct : *au travers d'un buisson*, through a bush ; *à travers les champs*, through the fields.

II. *Vers*, towards, exprime mouvement pour aller à un lieu ; *envers*, exprime un mouvement de l'ame, et est suivi d'un nom de personne : *je vais vers cette maison*, I am going towards that house ; *cet enfant est reconnaissant envers ses maîtres*, this child is thankful towards his masters.

III. *Vis-à-vis, en face*, opposite, *proche, près*, near to, *hors*, out of, veulent après eux la préposition *de : vis-à-vis de ma maison*, opposite my house ; *il s'élance hors des rangs*, he rushes out of the ranks.

IV. *Près de*, near to, éveille une idée de proximité ; *auprès de*, une idée d'assiduité, de sentiment : *il demeure près de l'église*, he lives near the church ; *cet enfant*

n'est heureux qu'auprès de sa mère, that child is happy only when he is near his mother.

V. *Voici*, here is, behold, a rapport à ce qui suit ; *voilà*, there is, behold, à ce qui précède : *voici ce qui le retint, le respect pour son père*, here is what withheld him, respect for his parent ; *vivre en paix avec les autres, et avec soi-même, voilà ce que constitue le bonheur*, to live in peace with others, and with one's self, behold what constitutes happiness.

VI. *A*, to, at, *de*, of, from, *en*, in, doivent se répéter avant chaque régime ; les autres prépositions doivent se répéter lorsque les régimes n'offrent aucune ressemblance de signification, mais elles ne se répètent pas quand les régimes sont des expressions synonymes.

EXEMPLES.

On trouve les mêmes préjugés en Europe, en Asie, en Afrique, et jusqu'en Amérique, they find the same prejudices in Europe, in Asie, in Africa, and even in America.

Dans la paix et dans la guerre, in peace and in war.—*Dans la mollesse et l'oisiveté*, in effeminacy and idleness.

EXERCICES.

Saint Louis porta ses armes redoutées au travers les espaces immenses de la mer et de la terre.—Heureuse l'ame qui, remontant à son origine, passe à travers des choses créés sans s'y arrêter !—La cataracte du Niagara se trouve auprès des limites des Etats-Unis et du Canada. —Comment ne pas se rappeller avec attendrissement les années qu'on a passé près d'une mère adorée ?—L'on accompagne la miséricorde de tant de dureté vers les malheureux, qu'un refus serait moins accablant pour eux qu'une charité aussi sèche et aussi cruelle.—La ville de Tunis, a été détruite par les Romains, l'an cent-quarante-six auparavant J.-C.—Voilà trois choses qu'on peut regarder comme le mobile des actions des hommes : l'intérêt, le plaisir et la gloire.—Juger les autres avec la

dernière rigueur, se pardonner tout à soi-même, voici deux maladies mortelles qui affligent le genre humain.—Nous devons apprendre à subjuguer nos passions, vaincre nos désirs, et supporter avec courage les plus cruelles disgrâces.—Rien ne contribue davantage au bonheur des hommes que le soin qu'on prend d'orner et fortifier l'esprit et le cœur des jeunes gens par des sages maximes et par des bons exemples.—Il semblait que la nature s'était plue à réunir dans Alcibiade tout ce qu'elle peut produire de plus fort en vices et vertus.—La patrie a des droits sur vos talents, vos vertus, et toutes vos actions.—Cette immortalité si vantée, et qu'un grand nombre d'hommes recherche avec tant d'avidité, sera ensevelie dans les ruines et dans les débris de l'univers.—L'empereur Marc-Aurèle fut le dernier de cette secte stoïque qui élevait l'homme au-dessus de lui-même, en le rendant dur pour soi seulement, et compatissant vers les autres.—Le génie et la vertu marche au travers les obstacles.—Que les flatteurs sont désintéressé! ils souhaitent tous les biens à ceux près de qui l'ambition les retient, exceptés le bon sens et la prudence.—Voici un fâcheux accident pour mes créanciers, disait un officier gascon, qui venait de recevoir une balle à travers du corps.—Soyez prodigue vis-à-vis des malheureux, économe chez vous, et fidèle vers vos amis.—Parmi les hommes, les uns passent leur vie dans l'oisiveté et dans la paresse, inutiles à la patrie et à eux-même; les autres, dans le tumulte et dans l'agitation des occupations humaines.—Voilà trois choses que nous devons consulter dans toutes nos actions: le juste, l'honnête et l'utile.—La conversation d'aujourd'hui est toute en saillies, équivoques, calembourgs et jolis riens.—La véritable élévation de l'esprit et du cœur consiste à maîtriser ses passions, n'être pas l'esclave de celles des autres, et se mettre au-dessus des disgrâces.—Cet art que Corneille avait établi sur l'admiration et une nature quelquefois trop idéale, Racine le fonda sur une nature vraie, et la connaissance du cœur humain.—Que les hommes élevé

au premier rang sont à plaindre ! souvent le flatteur et l'hypocrite prend près d'eux la place de l'homme de bien.—Heureux le mortel qui peut découvrir la vérité à travers des voiles du mensonge dont la cupidité humaine la couvrent !

CHAPITRE X.

DE LA CONJONCTION.

I. On se sert de *et*, and, pour unir les parties semblables ou les différents membres d'une proposition affirmative.

EXEMPLE.

La grenouille envieuse s'étend et s'enfle et se travaille, the envious frog extends, and swells, and torments itself.

II. *Ni*, neither, nor, sert a unir les parties semblables ou les différents membres d'une proposition négative.

EXEMPLE.

Il ne cultive pas les lettres ni les sciences, he cultivates neither the belles-lettres nor the sciences.

N. B. Lorsque l'on emploie *ni* dans le second membre d'une phrase, il est plus élégant de supprimer le *pas* ou *point* et de répéter *ni :* il *ne* cultive *ni* les lettres *ni* les sciences.

III. *Et* précède la préposition *sans ; ni* la remplace, de même qu'en anglais.

EXEMPLES.

Elle semble obéir sans joie et sans murmure, she seems to obey without joy and without a murmur.

Sans crainte ni pudeur, sans force ni vertu, without fear *or* shame, without strength *or* virtue.

IV. Lorsque *plus*, the more, *mieux* the better, *moins*, the less, *autant*, as much, se trouvent répétés au com-

mencement de deux membres de la même phrase, ils ne doivent pas être unis par la conjonction *et*.

EXEMPLE.

Plus on lit Racine, plus on l'admire, the more one reads Racine, the more he admires him.

Et plus on l'admire, serait une faute ; car il ne s'agit pas de lier deux propositions, mais de marquer le rapport de l'une avec l'autre.

V. *Parce que*, en deux mots, signifie *because ; par ce que*, en trois mots, veut dire, *by that which, by the thing* or *things which, by what*.

EXEMPLES.

Parce qu'elle meurt, faut-il que vous mouriez? because she dies, must you die also ?

Par ce que vous dites . . . . by what you say.

VI. *Quoique* en un seul mot, signifie *though ;* en deux mots, *quoi que*, il veut dire *whatever be the thing*.

EXEMPLES.

Quoique vous soyez instruit, soyez modeste, though you may be learned, be modest.

Quoi que vous lui disiez, whatever you may tell him.

VII. *Quand*, et *lorsque*, when, diffèrent en ce que, *quand* peut être employé dans tout espèce de phrases, tandis qu'on ne peut faire usage de *lorsque* dans les phrases interrogatives.

EXEMPLES.

Quand ou *lorsque vous viendrez*, when you will come.

Quand viendrez-vous? when will you come ?

On ne pourrait faire usage de *lorsque* dans la seconde phrase.

VIII. Il ne faut pas confondre *quand*, when, conjonction, avec *quant*, as to, as for, préposition. Ainsi n'écrivez pas : *quant vous viendrez*, when you come, mais *quand* . . . . ni : *quand à cette affaire*, as for this business ; mais, *quant à* . . . .

IX. On remplace *à cause que*, because, par *parce que; devant que*, before, par *avant que; durant que*, during the time, par *pendant que;* et *malgré que*, though, although, par *quoique*, parce que ces quatre expressions ont vieilli.

X. *Que*, that, a un grand nombre d'usages, dont les principaux sont: 1o. d'unir deux verbes l'un à l'autre.

EXEMPLE.

Je crois qu'il viendra, I believe that he will come.

2o. D'unir les deux parties d'un comparaison, comme nous l'avons vu en parlant des comparatifs, page 58.

EXEMPLE.

Démosthène était plus éloquent que brave, Demosthenes was more eloquent *than* brave.

3o. D'éviter la répétition de certaines conjonctions, comme: *quand, lorsque, si, quoique, comme*, &c.

EXEMPLES.

Quand on est riche, et qu'on est généreux, when one is rich and generous.

Comme nous étions décidés à partir, et que la voiture était prête, as we had resolved to set off, and as the carriage was ready.

EXERCICES.

Il n'est rien que les hommes aiment mieux à conserver, et qu'ils ménagent moins que leur propre vie.—Nous ne savons comment se forment les désirs de notre ame, et comment elle peut se donner à elle-même ses idées ni ses images.—Le langage du cœur et de la vérité ne ressemblent pas à l'erreur et à la vanité des adulateurs.—Ce n'est point les statues et les inscriptions qui immortalisent: elles deviennent le triste jouet des vicissitudes humaine.—Sans expérience ni sans réflexion, on reste dans une enfance perpétuelle.—Plus l'offense est grande, et plus le pardon couvre de gloire.—Moins les hommes sont civilisés, et plus il est aisé de les

tromper.—Parce qu'il a fait pour la prospérité et pour le bonheur de son royaume, on jugera toujours que Henri IV a été le père de ses sujets.—Les hommes ne sont inconséquents dans leurs actions que par ce qu'ils sont inconstants dans leurs principes.—Quoi que très-malheureux, il est rare qu'on le soit assez pour ne pouvoir pas faire des heureux.—Quant d'honnêtes gens sont dans le besoin, c'est le moment de faire provision d'amis.—Quand à la cour de Louis XIV, et son royaume, les esprits fins y apercevaient déjà un changement que les esprits grossiers ne voyent que quant la décadence est arrivé.—Les sciences et les arts ont éclairés et consolés la terre, durant que les guerres la désolaient.—Un homme bienfaisant ressemble au soleil, qui ne trafique point de sa lumière; mais qui l'épanche sans ambition ni sans avarice, et qui n'a jamais rien exigé des astres et de la terre, depuis qu'il la leur donne.—Il ne faut pas juger d'un homme parce qu'il ignore, mais parce qu'il sait.—Plus l'orgueil est excessif, et plus l'humiliation est amère.—L'on parle peu, quant la vanité ne fait pas parler.—Rien ne peut enfler et éblouir les grandes ames, par ce que rien n'est plus haut qu'elles.—L'envie sent le prix du mérite, malgré qu'elle s'efforce de l'avilir.—Quoi qu'il n'y a rien de si naturel à l'homme comme d'aimer et connaître la vérité, il n'est rien qu'il aime, et qu'il cherche moins à connaître.—Entre les ennemis des Romains, il n'en fut point de plus terrible et de plus implacable qu'Annibal.—On peut dire généralement que plus les hommes sont sages, et plus ils sont estimé; et que plus ils sont vertueux, et plus ils sont indulgents pour les défauts d'autrui.—La simplicité plaît sans étude ni sans art.—Durant qu'on est dans la prospérité, il faut se préparer à l'adversité.—Au commencement du règne de Philippe-Auguste, on ne connaissait pas l'usage du deuil en France, et dans les royaumes voisins.

4099

Deacidified using the Bookkeeper process
Neutralizing agent: Magnesium Oxide
Treatment Date: Sept. 2006

PreservationTechnologies
A WORLD LEADER IN PAPER PRESERVATION
111 Thomson Park Drive
Cranberry Township, PA 16066
(724) 779-2111

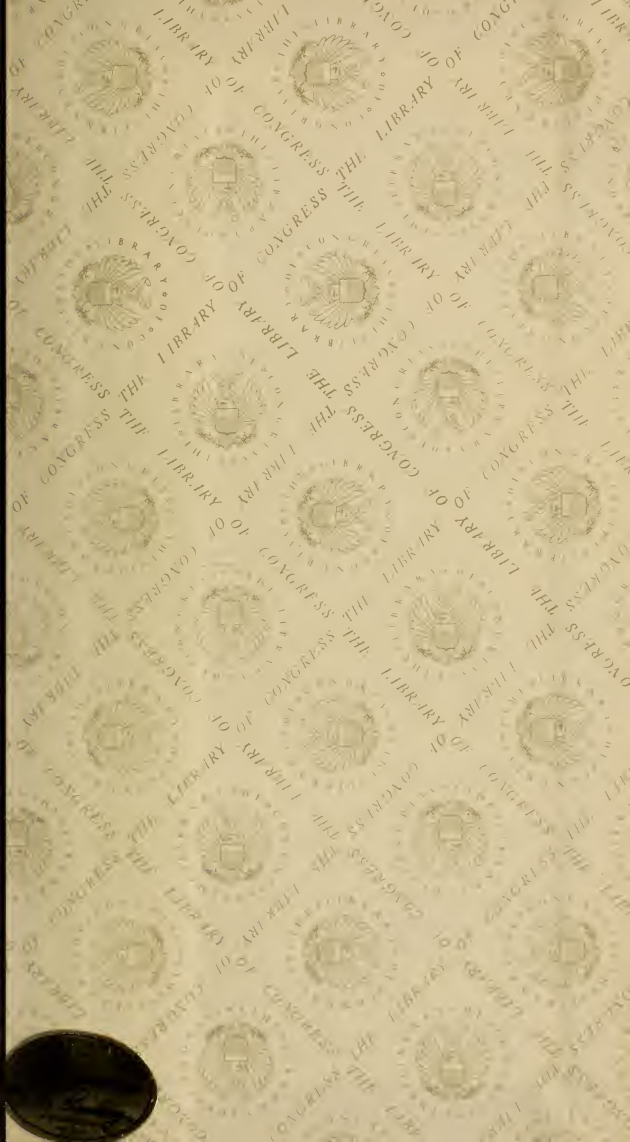
LIBRARY OF CONGRESS THE

LIBRARY OF CONGRESS
0 003 117 584 7